



SITE NATURA 2000 SUD ARDECHE ET DE LA DENT DE REZ

Zone spéciale de Conservation de la Basse Ardèche Urgonienne FR8201654

Zone de Protection Spéciale de la Basse Ardèche FR 8210114

ESPACE NATUREL SENSIBLE DES GORGES DE L'ARDECHE

Document Unique de Gestion

Document d'Objectifs/Document de programmation

ANNEXE 1

FICHES HABITATS ET FICHES ESPECES

Validé par le comité de pilotage le 02 octobre 2013



SOMMAIRE : liste des fiches espèces et habitats

Les espèces et habitats indiqués en gras et avec un * sont d'intérêt prioritaire.

Code Natura 2000	Intitulé Natura 2000	Statut de l'habitat/ espèce	N° de fiche	page
3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	IC	31400-1	4
3250	Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	IC	3250-1	6
3280	Rivières méditerranéennes à débit permanent : <i>Paspalo-Agrostidion</i> et rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	IC	3280-1	9
3280	Rivières méditerranéennes à débit permanent : rideaux boisés à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	IC	3280-2	12
3290	Rivières intermittentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i>	IC	3290	15
3290 / 3260	Rivières intermittentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculus fluitantis</i> et du <i>Callitriche-Batrachion</i>	IC	3260-4 et 3290	18
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin	IC	6430-4	21
4090	Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux	IC	4090-4	23
5110	Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion</i> p.p.)	IC	5110-3	25
5210	Formations de genévriers	IC	5210-1	27
5210	Formations de genévriers	IC	5210-3	29
6220*	Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>*	PR	6220*-1	32
6220*	Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>*	PR	6220*-2 ou -4	35
7220*	Sources pétrifiantes avec formations de travertins (<i>Cratoneurion</i>)*	PR	7220*-1	37
8130	Eboulis thermophiles ouest-méditerranéens	IC	8130-22	40
8210	Falaises calcaires méditerranéennes à végétation chasmophytique éclairée	IC	8210-1	42
8210	Falaises calcaires à végétation chasmophytique sciaphile	IC	8210-26	44
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	IC	8310-1 / 2 et 4	46
92A0	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	IC	92A0-6 / 7 et 9	49
9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	IC	9340-1	52
9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	IC	9340-3	55
9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	IC	9340-4	57
9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	IC	9340-5	59
9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	IC	9340-8	62
9180*	Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>*	PR	9180*	64
Espèces				
1065	Damier de la succise	II, IV	ESP1	66
1074	Laineuse du prunellier	II, IV	ESP2	69
1078	Ecaille chinée*	II (prioritaire)	Pas de fiche	
1046	Gomphe de Graslin	II, IV	ESP3	72
1043	Cordulie splendide	II, IV	ESP4	75
1044	Agrion de Mercure	II	ESP5	77
1041	Cordulie à corps fin	II, IV	ESP6	80
1088	Grand capricorne	II, IV	ESP7	82
1083	Lucane cerf-volant	II	ESP8	84
1032	Mulette épaisse	II, IV	ESP9	87
1304	Grand rhinolophe	II, IV	ESP10	91
1303	Petit rhinolophe	II, IV	ESP11	94
1305	Rhinolophe euryale	II, IV	ESP12	97
1307	Petit murin	II, IV	ESP13	100
1324	Grand murin	II, IV	ESP14	103
1321	Murin à oreilles échanquées	II, IV	ESP15	106
1316	Murin de capaccini	II, IV	ESP16	109
1323	Murin de Bechstein	II, IV	ESP17	112
1308	Barbastelle	II, IV	ESP18	115
1310	Minoptère de Shreibers	II, IV	ESP19	118
1355	Loutre d'Europe	II, IV	ESP20	121
1337	Castor d'Europe	II, IV	ESP21	124

Code Natura 2000	Intitulé Natura 2000	Statut de l'habitat/ espèce	N° de fiche	page
1103	Alose feinte et du Rhône	II, IV	ESP22	127
1158	Apron du Rhône	II, IV	ESP23	130
1138	Barbeau méridional	II, IV	ESP24	133
1131	Blageon	II	ESP25	135
1134	Bouvière	II	ESP26	137
1163	Chabot commun	II	ESP27	139
1095	Lamproie marine	II	ESP28	142
1096	Lamproie de Planer	II	ESP29	144
1099	Lamproie de rivière	II	Pas de fiche	
1126	Toxostome	II	ESP30	146
A026	Aigrette garzette	I	O1	148
A0229	Martin-pêcheur d'Europe	I	O2	151
A093	Aigle de Bonelli	I	O3	154
A094	Balbuzard pêcheur	I	O4	157
A072	Bondrée apivore	I	O5	160
A084	Busard cendré	I	O6	163
A081	Busard des roseaux	I	O7	166
A082	Busard Saint-Martin	I	O8	169
A080	Circaète Jean-le-blanc	I	O9	172
A073	Milan noir	I	O10	175
A074	Milan royal	I	O11	178
A078	Vautour fauve	I	Pas de fiche	
A079	Vautour moine	I	Pas de fiche	
A077	Vautour percnoptère	I	O14	181
A103	Faucon pèlerin	I	O15	184
A246	Alouette lulu	I	O16	187
A379	Bruant ortolan	I	O71	190
A302	Fauvette pitchou	I	O18	193
A338	Pie-grièche écorcheur	I	O18	196
A255	Pipit rousseline	I	O19	199
A224	Engoulevent d'Europe	I	O20	202
A215	Grand-duc d'Europe	I	O21	205
Espèces de l'annexe 4				
	Diane	IV	Pas de fiche	néant
	Sphinx de l'Épilobe	IV	Pas de fiche	néant
	Magicienne dentelée	IV	Pas de fiche	néant
	Crapaud accoucheur	IV	Pas de fiche	néant
	Rainette méridionale	IV	Pas de fiche	néant
	Grenouille verte (à confirmer/ G. rieuse)	IV	Pas de fiche	néant
	Crapaud calamite	IV	Pas de fiche	néant
	Couleuvre d'Esculape	IV	Pas de fiche	néant
	Lézard vert	IV	Pas de fiche	néant
	Lézard des murailles	IV	Pas de fiche	néant
	Noctule commune	IV	Pas de fiche	néant
	Noctule de Leisler	IV	Pas de fiche	néant
	Grande Noctule	IV	Pas de fiche	néant
	Sérotine commune	IV	Pas de fiche	néant
	Pipistrelle commune	IV	Pas de fiche	néant
	Pipistrelle pygmée	IV	Pas de fiche	néant
	Pipistrelle de Nathusius	IV	Pas de fiche	néant
	Pipistrelle de Kuhl	IV	Pas de fiche	néant
	Vespère de Savi	IV	Pas de fiche	néant
	Oreillard gris	IV	Pas de fiche	néant
	Molosse de Cestoni	IV	Pas de fiche	néant
	Murin de Natterer	IV	Pas de fiche	néant
	Murin de Daubenton	IV	Pas de fiche	néant

COMMUNAUTES A CHARACEES DES EAUX OLIGO-MESOTROPHES BASIQUES		Code cahiers :	3140-1
Code Natura : 3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.		
Code CORINE Biotope : 22.44	Tapis immergés de Characées Alliances : <i>Charion vulgaris</i> (Krause ex Krause & Lang 1977) Krause 1981 ?		
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire		
Surface : 0.02 ha	Représentativité : négligeable		



photos extraites du Document d'Objectifs partiel SITE FR 8201654 (B'1) partie « Basse ardèche urgonienne : secteurs du Rimouren et de la basse vallée de l'Ibie » - © BIODIV J. Baret

Sur les photos : Tapis de characées - vallon de Rimouren en eau, et Characée, dans un herbier aquatique avec *Groenlèndia densa*

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Végétation submergée des eaux douces dans lesquelles les Characées (ou Charophytes, végétaux aquatiques proches des algues) constituent soit des végétations à l'état pur, soit des végétations mixtes avec des végétaux supérieurs. Les Characées sont des espèces pionnières, vernaies ou estivales, qui sont plus ou moins facilement éliminées par les macrophytes aquatiques. Les peuplements de charophycées peuvent être monospécifiques ou composés d'espèces appartenant à un ou plusieurs genres. Ces peuplements pionniers peuvent apparaître dans des eaux mésotrophes peu profondes et ne se maintenir que quelques années. Plus rarement les charophycées persistent en tant que compagnes au sein d'associations plus variées des bordures aquatiques et sont les reliques d'une végétation de charophycées initialement exclusive.

Conditions stationnelles :

L'habitat se développe préférentiellement en situations héliophiles. Il est lié à des eaux oligo-mésotrophes et basiques ; généralement non ou très peu polluées par les nitrates mais surtout les phosphates. Les fonds caillouteux ou rocheux des cours d'eau doivent comporter des sables, des graviers et/ou des galets pour être favorables à l'installation des charophycées.

Répartition géographique en Europe et en France

L'habitat est potentiellement présent dans les milieux aquatiques d'une grande partie de la France calcaire, dans la mesure où les conditions physico-chimiques le permettent.

Evolution naturelle habituellement constatée

Plutôt pionnières, les charophycées colonisent en général les milieux aquatiques neufs (comme ici les vasques remises en eau de façon saisonnière). L'absence de concurrence végétale facilite l'occupation du substrat et peut conduire à la formation de végétations denses.

La dynamique naturelle paraît stable à long terme bien que d'importantes variations spatiales et temporelles puissent se produire. Normalement, l'habitat est assez stable en variations inter-annuelles car régulé par le cycle hydrologique annuel. En revanche, le cycle saisonnier est très marqué, déterminé par celui des Characées qui ont généralement disparu en été (assèchement). L'habitat peut changer d'emplacement d'une année à l'autre, suivant les conditions hydrologiques et climatiques.

Localisation sur le site

L'habitat paraît strictement inféodé sur le site aux biotopes temporaires (mares et vasques temporaires de ruisseaux intermittents). Il s'agit certainement de la variante au caractère thérophytique et éphémère présente dans les eaux temporaires basiques, mésotrophes à légèrement eutrophes (Charion vulgaris).

Cet habitat n'a été observé qu'en un seul secteur du lit du Rieussec en juillet 2009. Il s'agit d'une petite vasque encore en eau.

Les surfaces concernées sont négligeables (quelques centimètres carrés seulement).

Sur le ruisseau de Tiourre, l'habitat n'a pas été observé mais reste potentiel.

Représentativité : « bonne » : originalité de l'habitat aux plans floristique, écologique et biogéographique. Assez représentatif du secteur biogéographique. Présence significative dans le site. Part notable dans l'argumentation écologique du site.

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

Characées spp.

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Zones ponctuelles généralement inférieure au mètre carré, présentant des herbiers dominés par les Characées, parfois mêlées à d'autres hydrophytes (potamots, myriophylles et renoncules aquatiques).

Menaces :

Le maintien de cet habitat est essentiellement lié aux phénomènes hydrologiques (alimentation des vasques) et à la qualité des eaux permettant le développement de ces communautés, les characées étant indicatrices d'une bonne qualité chimique des eaux. Les Characées sont donc très sensibles aux modifications drastiques des biotopes et à la pollution des eaux.

Etat de conservation :

Conservation bonne en général :

Degré de conservation de la structure : bonne. Dans l'état actuel des connaissances, la structure de ces milieux paraît optimale.

Degré de conservation des fonctions : perspectives bonnes (sauf en cas d'assèchement des cours d'eaux du fait du réchauffement climatique).

Intérêt patrimonial :

Ces communautés constituent de bons indicateurs du niveau trophique des eaux et de leurs qualités.

Les herbiers peuvent être composés d'espèces originales à valeur écologique et biologique importante. Ils sont souvent mêlés à des communautés de phanérogames (renoncules flottantes, myriophylles et/ou potamots) et peuvent constituer des lieux de pontes pour les insectes (odonates...) et des zones de reproduction, de refuge et alimentation pour certains poissons et amphibiens. Ils peuvent occasionnellement être fréquentés par des reptiles aquatiques. Les Characées, calcifiées, sont recherchées par les écrevisses qui en sont friandes à la période de mue.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Maintien de l'intégrité de l'habitat. Cette intégrité dépend de la bonne alimentation en eau - facteur sur lequel il est difficile d'intervenir - mais aussi du maintien de la qualité des eaux et de la tranquillité des communautés végétales et animales s'y développant.

Propositions d'études et de suivis

Caractérisation élargie aux alentours (cours d'eau et rivières voisines) afin d'établir une caractérisation plus précise de l'habitat en intégrant également les communautés algales.

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Scientifiques ; Elus ; Propriétaires...

VEGETATION PIONNIERE DES RIVIERES MEDITERRANEENNES A GLAUCIERE JAUNE ET SCROPHULAIRE DES CHIENS		Code cahiers : 3250-1
Code Natura : 3250	Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	
Code CORINE Biotopes : 24.225	Rivières méditerranéennes à débit permanent à <i>Glaucium flavum</i> Alliances : alliance : <i>Glaucium flavi Braun Blanq.</i> Ex Tchou 1948	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 49,98 ha	Représentativité : 0.73%	

Banc de galets sur les rives de l'Ardèche et La Glaucière jaune, *Glaucium flavum* dans son habitat © J. Baret

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Végétation herbacée pionnière s'installant sur des amas de graviers et de sables exondés des cours d'eau lors des basses eaux. Les bancs de galets sont fréquemment remaniés par les crues qui rajeunissent ces milieux et les remodèlent.

Conditions stationnelles :

Les substrats sont caractérisés par leur caractère grossier, la rareté des éléments fins et l'absence de matière organique. Les sols sont généralement carbonatés.

Milieu bénéficiant en profondeur de réserves en eau satisfaisantes une partie de l'année mais contraignant l'été en surface du fait d'un réchauffement intense par rayonnement (couverture végétale faible, absorption de chaleur par les galets présentant une surface importante au rayonnement solaire).

Répartition géographique en Europe et en France

Cet habitat s'observe essentiellement dans le cours des rivières en région méditerranéenne. Défini à l'origine dans le bas Languedoc, il se rencontre sur les bancs de galets en Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans la région Rhône-Alpes, il est très rare et relativement méconnu, et le Conservatoire Botanique National Alpin indique que la connaissance de sa distribution mériterait d'être affinée. Il se rencontre essentiellement en Basse-Ardèche, et dans le sud de la Drôme (Baronnies, Basse Vallée du Rhône, Diois, Tricastin et très localement de façon fragmentaire sur les contreforts du Vercors méridional).

Evolution naturelle habituellement constatée

Il s'agit d'un habitat pionnier, souvent fugace en fonction de la dynamique des crues et de leur importance. Lorsque les crues sont régulières et fortes, on observe une dynamique « cyclique » avec destruction de l'habitat et reconstitution progressive sur un autre banc de galets.

Dynamique naturelle paraissant stable : normalement, l'habitat est assez stable en variations inter-annuelles car régulé par le cycle hydrologique annuel. En revanche, le cycle saisonnier est très marqué, déterminé par le développement majoritairement automnal des espèces.

Lorsque la fréquence des crues diminue, cette formation évolue vers la saulaie arbustive.

Localisation sur le site

Cet habitat n'a pas été mis en évidence sur les cours d'eau temporaires (Rieussec et Tiourre) où les amas de galets sont très rares ou absents.

Sur l'Ardèche, l'habitat est bien représenté sur l'ensemble des bancs de galets grossiers des rives sèches où il est généralement agencé en mosaïque avec la végétation annuelle des dépôts limoneux (*Paspalo-Agrostidion*).

Sur la basse Ibie, l'habitat est assez bien représenté et potentiel sur l'ensemble des bancs de galets grossiers.

Sur le Rimouren, seul le débouché du vallon (bordure extérieure aval du site) est réellement propice au développement de l'habitat.

Cet habitat est bien représenté au niveau du méandre des Biordonnes sur le secteur aval de l'Ardèche où la rivière est peu contrainte et peut ainsi divaguer aisément notamment en rive gauche.

Représentativité : « bonne » : originalité de l'habitat aux plans floristique, écologique et biogéographique. Représentatif du secteur biogéographique. Présence significative dans le site. Part importante dans l'argumentation écologique du site.

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

Glaucum flavum, Pavot cornu, Glaucière jaune

Erucastrum nasturtiifolium, Fausse Roquette à feuilles de cresson

Scrophularia canina, Scrophulaire des chiens

Plantago scabra, Plantain des sables

Melilotus albus Méliilot blanc

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Physionomie herbacée généralement peu recouvrante dont la hauteur est de 30 à 50 cm.

L'enracinement des plantes est très développé car les racines s'enfoncent profondément pour aller puiser l'eau.

La densité et la richesse spécifique de la végétation sont directement liées à la fréquence et à l'importance des crues. Les fortes crues peuvent complètement détruire le faible couvert végétal et remanier le profil du banc de gravier.

Typicité :

Sur l'aval ardèche, la Saponaire officinale est bien représentée et notons aussi la présence fréquente de l'*Orlaya* à grande fleurs sur les parties un peu plus distante des bancs de graviers. Les stations observées ont une typicité moyenne à bonne.

Sur le secteur de la Réserve naturelle : typicité moyenne à faible du fait du passage des crues, rajeunissant régulièrement ce milieu.

Menaces :

Facteurs favorables/défavorables

Le maintien de cet habitat est essentiellement lié aux transports solides des rivières (ex. remaniement des bancs par les crues de la rivière). Cet habitat est donc très sensible aux modifications hydrauliques du torrent ou de la rivière et à l'eutrophisation. Il est donc nécessaire d'éviter tout aménagement des rives des cours d'eau (en dehors de ceux liés aux problèmes de risques pour les riverains).

Fréquentation touristique à l'origine de piétinements et écrasements de la végétation lors de l'abordage de ces bancs par les canoéistes et détritiques divers laissés lors des pique-niques ou apportés par les crues.

La colonisation potentielle par certaines espèces végétales non autochtones à caractère envahissant (Ambroisie, Renouée du Japon...) qui concerne de façon plus importante les situations plus humides de formations pionnières nitrophiles sur limons, riches en annuelles avec lequel cet habitat est généralement en mosaïque. Elle est abordée dans la fiche correspondante cf code cahier d'habitats 3280-1.

Etat de conservation :

Conservation bonne.

Degré de conservation de la structure : bonne. Dans l'état actuel des connaissances, la structure de ces milieux paraît optimale malgré le développement localisé de certaines espèces à caractère envahissant. On notera sur certains secteurs de l'aval de l'Ardèche une détérioration du milieu lié à la pénétration fréquente par des véhicules avec surpiétinement.

Degré de conservation des fonctions : perspectives bonnes.

L'Etat de conservation sur le secteur de la Réserve est jugé comme moyen à faible.

Intérêt patrimonial :

Originalité et valeur écologique et biologique importante de ces végétations composées d'espèces originales et adaptées.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Maintien de l'intégrité de l'habitat. Cette intégrité dépend essentiellement du transport solide et de la forte dynamique des cours d'eau, facteurs sur lequel il est difficile d'intervenir,
Eviter la circulation et le surpiétinement,
Contrôle de l'implantation et/ou la prolifération des espèces envahissantes.

Propositions d'études et de suivis

Nécessité scientifique d'observations sur l'ensemble de l'aire de cet habitat pour bien cerner sa variabilité et les modalités de sa dynamique.
Étudier les modalités d'expression de la banque de graines du sol, en relation avec le développement de ces communautés.

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Scientifiques ; Elus ; Responsables de campings et de location de canoës ; Propriétaires...

COMMUNAUTÉS MEDITERRANEENNES D'ANNUELLES NITROPHILES A PASPALUM FAUX-PASPALUM		Code cahiers : 3280-1
Code Natura : 3280	Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	
Code CORINE Biotopes : 24.53	Groupements méditerranéens des limons riverains Alliances : <i>Paspalo distichi-Agrostion semi verticillatae</i> Braun Blanq. 1952	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 0.09 ha	Représentativité : négligeable	



Communautés herbacées des limons déposés sur les bancs de galets de l'Ardèche © Julien BARET

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Cet habitat se rencontre au bord des grands cours d'eau et occupe les plages où le courant très ralenti dépose des limons, des sables fins et des débris organiques fortement désagrégés. Après la crue printanière, l'eau se retire à son niveau de basse-eau en laissant ces dépôts limoneux riches en matières organiques qui permettent l'apparition d'une végétation pionnière et herbacée. Celle-ci présente un développement tardif et très rapide ; elle atteint son plein développement vers la fin de l'été et disparaît lorsque les crues automnales submergent la station.

Conditions stationnelles :

Occupe les plages des grands cours d'eau et rivières méditerranéens.

Le sol est généralement peu profond (5 à 10 cm), très humide, formé principalement par des limons. Le pH varie en principe entre 7,3 et 7,6 (sols basiques).

Répartition géographique en Europe et en France

Habitat propre aux étages méditerranéen et collinéen de type supraméditerranéen, décrit dans le Languedoc et en Provence. Dans la région Rhône-Alpes, elles ne sont présentes que dans les secteurs à climat méditerranéen des départements de l'Ardèche et de la Drôme.

Des recherches sont encore à mener afin de connaître son aire de répartition précise.

Evolution naturelle habituellement constatée

Stabilité sur le long terme, mais variations intra- et interannuelles, dépendantes des cycles hydrologiques et thermiques (durée et intensité de la phase en eaux et de la phase d'assec).

Par rehaussement progressif, les dépôts limoneux peuvent peu à peu être envahis par le Saule pourpre (éventuellement directement par le Peuplier noir). La multiplication active des Saules conduit, si les crues n'entraînent pas les plantules, à la formation de fourrés (habitat 3280-2).

Localisation sur le site

L'habitat occupe les rives de l'Ardèche, à la faveur des dépôts de limons. On le trouve en mosaïque avec les parties plus sèches des bancs de galets à Pavot cornu (*Glaucium flavum*). En été 2009, l'ensemble des bancs de galets

était localement pourvu de dépôts limoneux propices au développement de cet habitat.

Représentativité : « bonne » : originalité de l'habitat aux plans écologique et biogéographique. Représentatif du secteur biogéographique. Présence significative dans le site. Part importante dans l'argumentation écologique du site.

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<i>Echinochloa crus-galli</i> , Échinochloa pied-de-coq	<i>Amaranthus hybridus</i> , Amarante hybride
<i>Polygonum persicaria</i> , Renouée persicaire	<i>Conyza canadensis</i> , Vergerette du Canada
<i>Polygonum lapathifolium</i> , Renouée à feuilles de patience	<i>Chenopodium album</i> , Chénopode blanc
<i>Xanthium italicum</i> , Lampourde	<i>Lythrum salicaria</i> , Lythrum salicaire
<i>Digitaria sanguinalis</i> , Digitale sanguine	<i>Veronica anagallis-aquatica</i> , Véronique mouron-d'eau
<i>Setaria pumila</i> , Sétaire glauque	<i>Lycopus europaeus</i> , Lycope d'Europe
<i>Setaria viridis</i> , Sétaire verte	<i>Cyperus eragrostis</i> , Souchet éragrostide
<i>Fallopia convolvulus</i> , Renouée faux liseron	<i>Panicum capillare</i> , Millet capillaire

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Végétation essentiellement composée d'espèces végétales annuelles de 10 à 40 cm de hauteur et d'espèces nitrophiles. Le recouvrement varie en général de 50 à 80%, il atteint très rarement 100%.

La surface occupée par la végétation est parfois restreinte à une dizaine ou une vingtaine de mètres carrés. La végétation présente un développement tardif et très rapide ; elle atteint son plein développement vers la fin de l'été et disparaît lorsque les crues automnales submergent la station.

Typicité :

Dans la Réserve Naturelle : moyenne à bonne mais en général très localisée et n'occupant que de faible surface (1 à 10 m²).

Sur l'aval Ardèche, la typicité est plutôt bonne même si la Saponaire n'est pas toujours présente dans l'habitat. Celui-ci se trouve souvent à l'interface entre le lit mineur et les peupleraies alluviales hydroclines mais aussi souvent en continuité avec les bancs de graviers plus ou moins végétalisés.

Sur les autres secteurs la typicité n'est pas précisée.

Menaces :

Communautés végétales ayant besoin d'une dynamique naturelle avec fluctuation du niveau des eaux. Les modifications hydrauliques éventuelles du cours d'eau en amont du site peuvent constituer des menaces si elles empêchent ou modifient fortement les fluctuations naturelles du niveau de l'eau (endiguements, enrochement des rives...). L'ouverture de carrières en amont peut également être néfaste et entraîner la diminution des alluvions sur lesquelles se développe l'habitat.

L'habitat est particulièrement soumis au développement d'espèces exotiques envahissantes (Renouées asiatiques...), concurrençant ou faisant disparaître peu à peu les espèces de l'habitat.

L'eutrophisation des eaux ne nuit pas à cette végétation nitrophile mais elle est très négative par ailleurs. Fréquentation touristique à l'origine de piétinements et d'écrasements de la végétation lors de l'accostage sur les berges par les usagers des canoës.

Etat de conservation :

Conservation moyenne à bonne :

Degré de conservation de la structure : bonne. Dans l'état actuel des connaissances, la structure de ces milieux paraît favorable, malgré le développement excessif de l'Ambrosie et, plus localement, celui de la Renouée du Japon.

Degré de conservation des fonctions : perspectives moyennes à bonnes selon les possibilités de mise en oeuvre d'actions de lutte contre les espèces envahissantes.

(Le cas de l'assèchement durable potentiel des cours d'eaux du fait du réchauffement climatique attendu ne peut être évalué ici).

Dans la Réserve Naturelle : Bon

Intérêt patrimonial :

Type d'habitat possédant une aire géographique assez réduite et dont les communautés couvrent des surfaces généralement restreintes.

Végétation riche et diversifiée, souvent fugace en un endroit donné, présentant un grand intérêt patrimonial.

L'habitat participe à des mosaïques d'habitats du plus grand intérêt par la diversité des niches offertes aux espèces animales et végétales.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

- Lutter contre les espèces envahissantes, en particulier contre l'Ambrosie (espèces allergène) et la Renouée du Japon, espèce fortement recouvrante :
 - L'intervention sur l'Ambrosie peut se faire par arrachage ciblé ou par fauchage lorsque les peuplements sont monospécifiques. Cette lutte doit se faire avant la floraison et la montée en graine de l'espèce et ne doit pas porter préjudice aux autres espèces présentes dans l'habitat.
 - L'intervention sur tous les pieds de Renouée du Japon est indispensable. L'espèce est encore assez peu étendue et peut encore être contrôlée par arrachage (tire-fort ; et/ou pelle mécanique). Les actions doivent être effectuées en dehors de la période sensible pour la faune et la flore. Les travaux doivent être réalisés entre novembre et mars (interventions mécaniques en particulier).
- En dehors de cette lutte qui doit rester ciblée et ponctuelle, aucune mesure de gestion active n'est nécessaire, il s'agit de veiller au maintien de l'intégrité de l'habitat par la préservation de la dynamique naturelle du cours d'eau
- Maintenir intacts les champs d'alluvions sur lesquels se développe l'habitat,
 - Maintenir les fluctuations de la nappe (immersion-inondation),
 - Laisser les stations à l'abri de tout nouvel aménagement des rives,
 - Information du public, déplacement éventuel du départ de certains passages à gué (Charmassonnet par exemple).

Propositions d'études et de suivis

Suivi et évaluation des mesures de contrôle des espèces envahissantes,
Nécessité d'études scientifiques et d'observations sur l'ensemble de l'aire de cet habitat pour bien cerner sa variabilité et les modalités de sa dynamique :

- Préciser l'aire de répartition et les variations floristiques et écologiques de ce type d'habitat.
- Etudier les modalités d'expression de la banque de graines du sol, en relation avec le développement de ces communautés.

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Scientifiques ; Elus ; Responsables de campings et de location de canoës ; Propriétaires...

SAULAIES MEDITERRANEENNES A SAULE POURPRE ET SAPONAIRE OFFICINALE		Code cahiers : 3280-2
Code Natura : 3280	Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	
Code CORINE Biotopes : 44.122	Saussaies de plaine, collinéennes et méditerranéo-montagnardes Alliances : alliance : <i>Salicion triandrae</i> Th. Mull. & Gors 1958? (alliance : <i>Paspalo distichi-Agrostion semiverticillatae</i> Braun-Blanq.)	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 17,72 ha	Représentativité : 0.26 %	



Saulaies arbustives pionnières sur les berges de l'Ardèche © J. Baret et sur celles du Gardon © F. Marais

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Fourrés de saules arbustifs, dominés par le saule drapé (*Salix eleagnos*) et le saule pourpre (*Salix purpurea*), généralement situés sur le front actif des crues et éventuellement sur des terrasses alluviales pauvres.

Etablis sur galets, mélangés à du sable. Ceux situés dans le lit vif sont fréquemment balayés par les crues qui déstructurent temporairement les peuplements.

Ces formations peuvent localement évoluer en un fourré plus évolué où les saules arbustifs tendent à disparaître au profit du Peuplier noir et du Frêne oxyphylle.

Conditions stationnelles :

Substrat grossier en surface (galets, sables), déposé par la rivière et remanié par les crues, à structure particulière, sec en surface mais à nappe d'eau souterraine proche de la surface (estimée à moins de 50 cm) : le système racinaire des végétaux en place bénéficie ainsi de réserves permanentes en eau notamment pendant la période de végétation.

Répartition géographique en Europe et en France

Habitat propre aux étages méditerranéen et collinéen de type supraméditerranéen, décrit dans le Languedoc et en Provence. Dans la région Rhône-Alpes, les saulaies arbustives de Saule pourpre sont localisées en bordure des cours d'eau les plus méridionaux des départements de la Drôme et de l'Ardèche. Le Conservatoire Botanique National Alpin précise cependant que leur répartition est mal connue et demande à être précisée.

Evolution naturelle habituellement constatée

Dynamique naturelle paraissant stable à cours ou moyen terme : ce groupement pionnier, est régulièrement rajeuni par les perturbations naturelles. Il est donc stable jusqu'à la prochaine crue qui le balayera en tout ou partie selon son intensité. Lorsque la fréquence des crues s'amenuise, ce groupement peut évoluer vers des formations arborescentes à bois tendres (structurées ici par le Peuplier noir et le Frêne oxyphylle).

Localisation sur le site

L'habitat est présent de façon très discontinue dans les lits des cours d'eau temporaires du site (Rieussec, Tiourre et Gardon).

Sur l'Ardèche, il est présent dans le lit mineur en mosaïque avec les bancs de graviers à Pavot cornu (*Glaucium flavum*) et les communautés annuelles de limons (Paspalo-Agrostidion) dont il constitue un stade de plus forte évolution.

Cet habitat se présente souvent de manière linéaire et discontinue en aval d'Aiguèze jusqu'à la carrière du Mas Lautier. Il est présent notamment là où il n'y a pas de digue.

L'habitat est présent de façon quasi-continue dans le Rimouren à l'amont du village, et beaucoup plus ponctuellement en aval. Sur l'Ibie, il est présent dans le lit mineur en mosaïque avec les bancs de graviers à *Glaucium flavum* (dont il constitue un stade de plus forte évolution). Il domine sur certaines banquettes alluviales sablonneuses en mosaïque avec les pelouses vivaces psammophiles et xérophiles.

Représentativité :

-Dent de Rez Pont d'Arc : « bonne », Habitat très représentatif du secteur biogéographique et des milieux concernés. Présence significative dans le site. Part notable dans l'argumentation écologique du site.

-Rimouren et l'Ibie : « bonne ». Représentatif du secteur biogéographique et des milieux concernés. Présence significative dans le site. Part notable dans l'argumentation écologique du site.

Sur les autres secteurs la représentativité de l'habitat n'est pas précisée.

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

Salix eleagnos subsp. *angustifolia*, Saule drapé

Salix purpurea, Saule pourpre

Populus nigra, Peuplier noir

Saponaria officinalis, Saponaire officinale

Solanum dulcamara Morelle douce-amère

...et autres herbacées des Paspalo-Agrostidion

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Il s'agit d'une saulaie dense avec des arbustes dont la taille varie entre 2 et 4 m dominés par le saule drapé (*Salix eleagnos*) et/ou le saule pourpre (*Salix purpurea*). Le nombre d'espèces y est généralement faible et le Saule pourpre constitue la principale essence. La typicité est plutôt bonne même si la Saponaire n'est pas toujours présente dans l'habitat. Celui-ci se trouve souvent à l'interface entre le lit mineur et les peupleraies alluviales hydroclines mais aussi souvent en continuité avec les bancs de graviers plus ou moins végétalisés. Strate herbacée variable des groupements de sables et de galets.

Typicité

Typicité faible dans la Réserve Naturelle du fait du rajeunissement constant et de la faible étendue des groupements observés.

Sur les autres secteurs la typicité n'a pas été précisée.

Menaces :

Facteurs favorables/défavorables

Ces forêts du bord de l'Ardèche sont bien conservées dans la partie la plus amont où elles se trouvent à la sortie des Gorges, protégées par leur encaissement. La limitation d'infrastructures touristiques (campings, bivouacs), la lutte contre le camping sauvage dans les Gorges ont limité leur destruction et doivent être maintenues. Le boisement du lieu-dit Bernise est également très bien conservé et mérite d'être préservé.

Les sentiers de randonnée qui longent les rives ne sont pas, de par leur dimension et leur répartition, dommageables pour ces forêts alluviales.

Plus en aval, dans les forêts alluviales plus étendues et plus accessibles, la concurrence entre les espèces végétales autochtones et les espèces introduites est souvent un problème. Sur le secteur, l'espèce à contrôler reste le Robinier faux-acacia, qui prolifère de par son mode de reproduction par drageons et qui gagne sur les essences locales comme le Peuplier noir, le Frêne à feuilles étroites ou l'Orme.

Notons que sur le secteur, comme dans la partie amont et une grande partie du territoire français, les vieux ormes ont déperissé à la suite de la maladie (Graphiose de l'Orme). De ce fait, seuls les jeunes fourrés d'Orme demeurent.

Habitat ayant besoin d'une dynamique naturelle du cours d'eau avec fluctuation du niveau.

L'habitat n'est pas menacé sur l'Ardèche ni sur les cours d'eau intermittents exempts d'aménagement.

N.B. : La colonisation potentielle par la Renouée du Japon concerne plutôt les stades plus ouverts de formations pionnières nitrophiles sur limons, riches en annuelles. Elle est abordée dans la fiche correspondante (3280-1).

Etat de conservation :

Dent de rez/pont d'arc /Rimoure /Ibie: Conservation excellente :

Degré de conservation de la structure : excellente. Dans l'état actuel des connaissances, la structure de ces milieux paraît optimale.

Degré de conservation des fonctions : perspectives bonnes (sauf en cas d'assèchement des cours d'eau du fait du réchauffement climatique attendu).

Aval Ardèche : L'état de conservation est bon mais les surfaces en saulaie à Saule pourpre sont assez limitées (moins de 4 ha). L'habitat a vraisemblablement été réduit par les aménagements réalisés par l'Homme telles que les enrochements (rive droite entre Garidel et Grange Neuve), la plate-forme pour canoës-kayaks à Sauze, la carrière de Liautier, etc.

Dans la Réserve Naturelle l'état de conservation est moyen à faible

Intérêt patrimonial :

Habitat pionnier pauvre au niveau floristique car régulièrement rajeuni. Rôle écologique et fonctionnel cependant très important (stabilisation des bancs de graviers, rôle écrêteur de crues, filtration des eaux...)

Cette végétation arbustive participe à des mosaïques d'habitats (avec les rivières, les ripisylves, les bancs de galets...) du plus grand intérêt par la diversité des niches offertes aux espèces animales et végétales.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Laisser faire la dynamique naturelle du cours d'eau et veiller à son maintien.

Maintenir les stations à l'abri de tout aménagement des rives (Ardèche).

Propositions d'études et de suivis

Caractérisation élargie aux alentours (cours d'eau et rivières voisines) afin d'établir l'aire de répartition précise de l'habitat dans la région.

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Scientifiques ; Elus ; Responsables de campings et de location de canoës ; Propriétaires...

COURS D'EAU INTERMITTENTS		Code cahiers : 3290
Code Natura : 3290	Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion	
Code CORINE Biotopes : 24.16	Cours d'eau intermittents Alliances : Batrachion fluitantis Neuhäusl 1959) Paspalo distichi-Agrostion semiverticillatae Braun Blanq. 1952	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 7,64 ha	Représentativité : 0.11 %	



© T Darnis, J. Baret

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Cet habitat correspond aux rivières intermittentes méditerranéennes. Il s'agit de cours d'eau présentant une phase en eaux et une phase d'assec régulière, avec leurs végétations particulières.

N.B. C'est bien l'ensemble des végétations du lit en eaux ou en période d'assec, ainsi que ses zones émergées et ses berges, qui constitue cet habitat défini sur des considérations davantage géomorphologiques que phytosociologiques.

Plusieurs végétations des deux phases participent à l'habitat :

- phase en eau : si les cours d'eau s'assèchent précocement, ce sont surtout des algues macrophytes éphémères qui utilisent ces milieux (characées). S'ils s'assèchent plus tard (en été), une végétation aquatique printanière annuelle, voire des macrophytes pérennes (herbiers de renoncules, Potamots...) peut se développer.
- phase d'assec : en fonction de la durée de l'assec, il peut y avoir colonisation du lit sec par les espèces pionnières annuelles et vivaces à développement tardif du Paspalo distichi-Agrostion verticillatae.

Conditions stationnelles :

Cours d'eau situés dans des talwegs calcaires de pentes variables.

Présentent de manière saisonnière (et parfois simultanément) des zones en eaux, des vasques d'eau temporaires et des zones complètement asséchées.

L'hydraulique est karstique avec des systèmes de pertes et de résurgences. Le pH et la trophie des eaux sont variables.

Cet habitat est souvent en lien avec l'habitat 3260, les cahiers d'habitats ne prennent pas en compte le type d'habitat que l'on rencontre sur le site. Sa caractérisation est déclinée dans plusieurs fiches : 3290-1, 3290-2 et 3260-4. Des compléments de caractérisation seraient utiles.

Répartition géographique en Europe et en France

L'habitat est surtout développé dans le sud-est de la France, mais aussi sur le pourtour ouest-méditerranéen.

Evolution naturelle habituellement constatée

Stabilité sur le long terme, mais variations intra- et interannuelles.

Dynamique saisonnière importante notable dépendante des cycles hydrologiques et thermiques (durée et intensité)

de la phase en eaux et de la phase d'assec).

Très fortes variations hydrologiques pour les chenaux et les secteurs les moins profonds qui s'assèchent en étiage, alors que les vasques encore en eau voient des proliférations algales importantes se développer.

L'évolution naturelle de ces milieux peu profonds est l'envahissement par les héliophytes et la végétation hygrophile des berges, les fortes crues pouvant arracher une partie des héliophytes qui ont pu coloniser le lit mineur.

Localisation sur le site

Sur le site, quelques ruisseaux présentent un caractère intermittent dont, notamment :

- Le Rieussec coule une faible partie de l'année, à la faveur des fortes précipitations. Son lit est escarpé sur la zone d'étude et comporte une série de vasques. Il est assez peu propice au développement d'une végétation arborée qui serait régulièrement arrachée par les ruissellements violents.
- Le ruisseau de Tiourre a un cours moins incliné ; il est donc plus propice à une végétation arborée. Alimenté par diverses sources karstiques, il présente de belles zones de dépôts concrétionnés.
- Le Gardon, sur la commune de Saint Maurice d'Ibie, lieu-dit les Sallèles, prend sa source à l'ouest du plateau de Gras ; son cours est également peu incliné. Il est situé sur le périmètre au nord-est du site.

L'Ibie et le ruisseau de Rimouren présentent tous les deux un caractère intermittent :

- Le ruisseau de Rimouren coule une grande partie de l'année et présente des assecs saisonniers (été essentiellement et parfois printemps ou automnes secs).
- L'Ibie est en assec dans sa basse vallée sur une grande période (circulation d'eau souterraine). L'eau circule dans son lit supérieur pendant les épisodes pluvieux intense.

Représentativité :

Ibie-Rimouren : « bonne » : originalité de l'habitat aux plans écologique et biogéographique. Très représentatif du secteur biogéographique. Présence significative dans le site. Part essentielle dans l'argumentation écologique du site.

Dent de Rez-Pont d'Arc : « bonne » : habitat original sur les plans écologique et biogéographique. Habitat représentatif du secteur biogéographique. Présence significative dans le site.

Sur les autres secteurs la représentativité n'a pas été précisée.

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

De nombreuses végétations participent à cet habitat : communautés de végétaux aquatiques amphibies et végétations pionnières des zones exondées et des assecs. Communautés animales invertébrées et vertébrées liées au milieu aquatiques

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Physionomie géomorphologique de cours d'eau en eau ou en assecs.

Les communautés végétales (et donc animales) liées à ce type de fonctionnement sont toujours des communautés pionnières à cycles courts. Elles s'agencent selon la nature géologique du substrat, la trophie des eaux, la précocité et la durée de la rupture d'écoulement, l'éclairement, la profondeur, les vitesses d'écoulement, la granulométrie des fonds et l'importance de l'envasement.

Menaces :

Le maintien de cet habitat est essentiellement lié au régime de précipitation et à la qualité des eaux. Il n'est pas menacé en l'absence de contraintes anthropiques (abstraction faite des changements climatiques attendus).

Dégradation possible de l'habitat, notamment à l'aval de zones cultivées, d'agglomérations, de centres ruraux ou de vacances. De multiples pratiques peuvent entraîner de fortes modifications du régime et de la qualité des eaux ainsi que de la végétation (comblement accéléré par les héliophytes, proliférations d'espèces nitrophiles et d'espèces envahissantes...) :

Rejets (traités ou non) dans les cours d'eau ou dans le système karstique, captages, pompages et busages...

Artificialisation éventuelle pour la lutte contre les crues (endiguement, seuils, travaux éventuels de génie civil...).

Prélèvements éventuels de granulats dans le lit majeur.

Certaines activités non autorisées dans le lit des cours d'eau sont à l'origine de perturbations et de dégradations (Motocross, Quad, VTT...).

Etat de conservation :

Le ruisseau du Tiourre est intégralement inclus dans le Site Classé et le périmètre Natura 2000, depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Ardèche. Ces statuts devraient le mettre à l'abri de dégradations pouvant entraîner des modifications du régime et de la qualité des eaux ainsi que de la végétation (comblement accéléré par les héliophytes, proliférations d'espèces nitrophiles et d'espèces envahissantes...) ; une attention particulière devra néanmoins porter sur ce milieu notamment vis-à-vis de conséquences possibles liées au captage de l'eau potable. Le Rieussec, lui, s'écoule longtemps en zone agricole et urbanisée avant de rejoindre le site. Bien qu'entièrement bordé d'espaces naturels bien conservés, il peut être soumis en amont à certaines perturbations pouvant avoir

une incidence sur le régime et de la qualité de ses eaux :

- rejets (traités ou non) dans les cours d'eau ou dans le système karstique, captages, pompages et busages ;
- artificialisation éventuelle pour la lutte contre les crues (endiguement, seuils, travaux éventuels de génie civil...)
- prélèvements éventuels de granulats ;
- dépôts de déchets et pollutions diverses...

D'une façon générale, certaines activités non autorisées peuvent également être à l'origine de perturbations ponctuelles et de dégradations si elles sont pratiquées dans les lits des cours d'eau du site (Motocross, Quad, VTT...).

Rimouren-Ibie : Conservation bonne

Degré de conservation de la structure : Structure bonne. Dans l'état actuel des connaissances, la structure de ces milieux paraît favorable.

Degré de conservation des fonctions : Perspectives bonnes (sauf en cas d'assèchement durable potentiel des cours d'eaux du fait du réchauffement climatique attendu).

Intérêt patrimonial :

Valeur écologique et biologique importante de ces végétations composées d'espèces originales. Les espèces composant les différentes communautés végétales de l'habitat répondent en général aux variations du niveau de l'eau et réagissent à sa composition chimique. Elles constituent de bons indicateurs du niveau trophique des eaux et de leurs qualités. Les vasques temporairement en eau, constituent des lieux de pontes privilégiés pour les insectes (odonates...) et des zones de reproduction, de refuge et d'alimentation pour les poissons et les amphibiens. Elles sont également fréquentées par d'autres espèces : reptiles et chiroptères en chasse...

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Maintien de l'intégrité de l'habitat. Cette intégrité dépend de la bonne alimentation en eau - facteur sur lequel il est difficile d'intervenir - mais aussi de la tranquillité des communautés végétales et animales s'y développant.

Les règles globales de gestion des cours d'eau s'appliquent :

- Lutte contre les espèces végétales à caractère envahissant : *Ambrosie* essentiellement, mais aussi *Robinier* se développant dans le lit du Rieussec.
- Limiter les captages et les pompages;
- Limiter les rejets et leur nocivité;
- Eviter les aménagements en amont qui seraient de nature à détériorer l'habitat ;
- Lutter contre les pratiques dérangeantes et dégradantes dans le lit des cours d'eau ou à proximité (motocross, quad, VTT...)

Propositions d'études et de suivis

Mener des études élargies aux alentours (cours d'eau et rivières voisines) afin d'établir une caractérisation plus précise de l'habitat en intégrant également les communautés algales.

Suivi de la qualité de l'eau sur le Ruisseau d'Imbours à l'aval de la station d'épuration et des piscines du centre de vacances.

Restaurer les ripisylves pour constituer des écrans et limiter l'accès des véhicules motorisés au lit des cours d'eaux.

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Propriétaires ; Elus ; Scientifiques ; Population locale ; loueurs d'engins motorisés...

RIVIERES A RENONCULES OLIGO-MESOTROPHES A MESO-EUTROPHES, NEUTRES A BASIQUES		Code cahiers : 3260-4
Code Natura : 3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	
Code CORINE Biotopes : 24.43	Végétation flottante de renoncules des rivières submontagnardes et planitiaires Alliances : alliance : <i>Batrachion fluitantis</i> Neuhäusl 1959	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 57,33 ha	Représentativité : 0.84 %	



Herbier de Renoncules flottantes mêlé de myriophylles en situation de plein courant sur l'Ardèche et *Ranunculus trichophyllus*, Rimouren © J. Barret

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Végétation submergée des eaux courantes à système karstique, à base de Renoncules du sous-genre *Batrachium*. Ces communautés, peu étendues, subissent des conditions écologiques contrastées (variations importantes du niveau d'eau dans l'année) qui conditionnent le cycle biologique des individus qui les composent. La nature chimique de l'eau intervient dans la sélection des espèces peu nombreuses de ces communautés.

Conditions stationnelles :

Cours d'eau développés sur roches mères calcaires ou marneuses (Ardèche), avec fréquemment une alimentation par résurgences sur roches mères basiques. Eaux vives mésotrophes à eutrophes.

Cet habitat est souvent en lien avec l'habitat 3290, les cahiers d'habitats ne prennent pas en compte le type d'habitat que l'on rencontre sur le site. Sa caractérisation est déclinée dans plusieurs fiches : 3290-1, 3290-2 et 3260-4. Des compléments de caractérisation seraient utiles.

Répartition géographique en Europe et en France

Largement réparti et présent, sous ses différentes formes, dans les cours d'eaux de la majorité des massifs calcaires français. Cet habitat existe sous une forme appauvrie essentiellement développée sur radiers et zones courantes dans certains cours d'eau marneux ou argileux. Il est bien développé dans les systèmes alluviaux du Rhin, du Rhône et de ses affluents, et localement de la Loire.

Evolution naturelle habituellement constatée

Dynamique naturelle paraissant stable : normalement, l'habitat est assez stable en variations inter-annuelles, car régulé par le cycle hydrologique annuel. En revanche, le cycle saisonnier est très marqué, déterminé par celui des Renoncules dont la phase émergée disparaît dès les mois de mai-juin.

L'eutrophisation des eaux se traduit par des proliférations macroalgales, le remplacement de la Renoncule flottante par le Potamogeton pectiné ou le Cératophylle. Dans les cas d'eutrophisation plus marquée, la végétation macrophytique peut même totalement disparaître

Localisation sur le site

Sur le secteur du Pont d'Arc, l'habitat est présent sur l'Ardèche au niveau de Chames et jusque dans le rapide de Révaou. La surface représentée par l'habitat est estimée à 0,66 hectares.

Rimouren-Ibie : Quelques rares secteurs du lit du Rimouren présentent l'habitat. Ce sont généralement des zones d'eau lenticule. Sur la basse Ibie, l'habitat a été observé dans une mare temporaire sous la ripisylve. Les surfaces concernées sont négligeables (quelques mètres carrés seulement)

Aval ardèche : Cet habitat naturel a été observé, de l'amont vers l'aval, juste en-dessous d'Aiguèze, en aval du Grain de Sel, rive droite, en amont et en aval du seuil du Moulin, en rive gauche, en aval du camping du Peyrolais, du mas Liautier au méandre situé au niveau de la ballastière, sur les deux rives, et en amont de la confluence avec le ruisseau du Moulin. Le Myriophylle en épi a été observé, par exemple, sur l'ensemble de ces stations alors que l'Elodée du Canada, espèce introduite, n'a été observée qu'au niveau du mas Liautier.

Dans la réserve : Les populations observées sont souvent formées de pieds épars et de faible extension.

Représentativité sur le secteur de la Dent de rez-Pont d'Arc, Ibie Rimouren: « bonne » : originalité de l'habitat aux plans floristique, écologique et biogéographique. Représentatif du secteur biogéographique. Présence significative dans le site. Part importante dans l'argumentation écologique du site.

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

Ranunculus trichophyllus, Renoncule lâche
Groelandia densa, Groenlandia serré

Myriophyllum cf. verticillatum, Myriophylle

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Zones généralement ponctuelles présentant des herbiers dominés par les hydrophytes (renoncules et myriophylles),

Typicité :

Aval ardèche : bonne typicité

Sur les autres secteurs la typicité n'est pas précisée.

Menaces :

Le maintien de cet habitat est essentiellement lié à la qualité des eaux et à la tranquillité du cours de l'Ardèche.

Le passage des canoës pourrait dégrader cet habitat, mais les herbiers sont en général évités car ils gênent et ralentissent la progression des embarcations.

Dégradation possible de l'habitat, notamment à l'aval des zones cultivées, des agglomérations, des centres ruraux ou de vacances. De multiples pratiques peuvent entraîner de fortes modifications du régime et de la qualité des eaux ainsi que de la végétation (comblement accéléré par les hélophytes, proliférations d'espèces nitrophiles et d'espèces envahissantes...) :

- Rejets (traités ou non) dans les cours d'eau ou dans le système karstique...
- Artificialisation éventuelle pour la lutte contre les crues (endiguement, seuils, travaux de génie civil...).
- Prélèvements éventuels de granulats dans le lit majeur (et parfois dans le lit mineur).

Etat de conservation :

Dent de Rez-Pont d'arc, Ibie, Rimouren : Conservation bonne en général.

Degré de conservation de la structure : bonne. Dans l'état actuel des connaissances, la structure de ces milieux paraît favorable.

Degré de conservation des fonctions : perspectives bonnes (sauf en cas d'assèchement des cours d'eaux du fait du réchauffement climatique).

Dans la Réserve Naturelle état de conservation moyen.

Sur l'aval Ardèche : globalement bon.

Intérêt patrimonial :

Ces herbiers composés d'espèces originales ont une valeur écologique et biologique importante.

Les espèces composant ces communautés sont en général sensibles aux variations du niveau de l'eau et réagissent à sa composition chimique. Elles constituent de bons indicateurs du niveau trophique des eaux et de leurs qualités.

Les herbiers de renoncules, souvent mêlés aux autres herbiers (à myriophylles, à potamogetons ou à characées), constituent

des lieux de pontes privilégiés pour les insectes (odonates...) et des zones de reproduction, refuge et alimentation pour certains poissons et amphibiens. Cet habitat est également occasionnellement fréquenté par d'autres espèces comme par exemple les couleuvres aquatiques.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Le maintien de cet habitat est essentiellement lié au régime d'écoulement et à la qualité des eaux. Il n'est pas menacé en l'absence de fortes contraintes anthropiques (abstraction faite des changements climatiques attendus).

Maintien de l'intégrité de l'habitat. Cette intégrité dépend de la bonne alimentation en eau - facteur sur lequel il est difficile d'intervenir - mais aussi de la tranquillité des communautés végétales et animales s'y développant.

Les règles globales de gestion des cours d'eau s'appliquent :

- Éviter les captages et les pompages,
- Limiter les rejets et leur nocivité,
- Limiter les aménagements de nature à détériorer l'habitat,
- Préserver un espace-tampon autour du lit moyen (zones non cultivées à proximité des berges...),
- Lutter contre les pratiques dérangeantes et dégradantes dans le lit des cours d'eau ou à proximité

(motocross, Quad, VTT...).

Propositions d'études et de suivis

Mener des études élargies aux alentours (cours d'eau et rivières voisines) afin d'établir une caractérisation plus précise de l'habitat en intégrant également les communautés algales.

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Scientifiques ; élus ; Responsables de campings et de location de canoës ; propriétaires...

MEGAPHORBIAIES EUTROPHES DES EAUX DOUCES		Code cahiers : 6430-4
Code Natura : 6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpins	
Code CORINE Biotopes : 37.715	Végétation à <i>Phalaris arundinacea</i> Alliance : <i>Convolvulion sepium</i> Tüxen in Oberdorfer 1957	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 0,18 ha	Représentativité :négligeable	



Végétation à Baldingère ©Biotope

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Mégaphorbiaies liées au cours d'eau et fortement soumises aux variations de la nappe. Différents faciès existent. Ici, on se limitera au type dominé par la Baldingère (*Phalaris arundinacea*). Cet habitat est homogène et presque monospécifique, la Baldingère étant une espèce héliophyte sociale se développant en formation dense.

Conditions stationnelles :

Les inondations y sont fréquentes et maintiennent une trophie élevée du milieu. En effet ces formations se développent volontiers sur des sols à éléments organiques abondants et en particulier sur des matériaux calcaires argileux.

Répartition géographique en Europe et en France

On trouve cet habitat dans les bassins versants sous influences méditerranéennes notamment dans le cadre de vallées assez larges mais son aire reste à préciser.

Evolution naturelle habituellement constatée

Cet habitat est souvent contraint d'un côté par le cours d'eau lui-même et de l'autre par la pression anthropique qui peut s'exprimer soit par la création de voies de passage, d'enrochements, de digues ou la rectification de cours d'eau, ce qui favorise leur développement linéaire quand elles peuvent se maintenir. Les faciès à Baldingère se développent généralement en pleine lumière à l'écart des boisements. Sans contraintes majeures, l'habitat peut s'étendre tant que le milieu reste eutrophe.

Localisation sur le secteur

Les formations à Baldingère sont présentes essentiellement en rive gauche au niveau du lieu-dit « la Bernise » où elles alternent plus ou moins avec des saussaies à Saule pourpre. Cette formation n'est présente que sur le secteur aval de l'Ardèche.

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le secteur

Baldingère (<i>Phalaris arundinacea</i>)	Iris des marais (<i>Iris pseudacorus</i>)
Barbarée commune (<i>Barbarea vulgaris</i>)	Brome purgatif (<i>Bromus catharticus</i>)
Epilobe hirsute (<i>Epilobium hirsutum</i>)	Solidage géant (<i>Solidago gigantea</i>)

Caractéristiques de l'habitat sur le secteur

Physionomie – typicité :

Cet habitat est largement dominé par la Baldingère, une héliophyte qui peut dépasser 1,5 m de hauteur. Il est très homogène, peu riche en espèces, monostrate. C'est un faciès de mégaphorbiaie qui occupe souvent des secteurs passablement perturbés par l'Homme. La typicité est bonne compte tenu du fait que le nombre d'espèces n'est jamais élevé.

Des formations à Canne de Provence (*Arundo donax*) existent sur le secteur mais elles occupent des zones rudérales, digues ou remblais et ne peuvent entrer dans le type d'habitat décrit ici.

Menaces :

Les formations à Baldingère sont directement menacées par la rectification des cours et tout aménagement se faisant aux abords. Cet habitat trouve assez aisément des refuges de surfaces limitées où elle pourra se maintenir tant que le milieu reste eutrophe avec des variations importantes du niveau d'eau.

Etat de conservation :

L'état de conservation de la mégaphorbiaie est moyen à bon sachant que l'habitat est peu exigeant.

Intérêt patrimonial :

Cet habitat est composé d'espèces généralement banales et peu nombreuses mais il entre dans la composition des complexes alluviaux et contribue à leur diversité. Sur le site l'habitat est très peu représenté, lorsqu'il est présent sur de grandes surfaces, cet habitat est indicateur d'un cours d'eau relativement peu perturbé

Mesures de gestion adaptées au secteur

Il faut veiller à conserver des berges naturelles pour maintenir cet habitat et éviter la création d'infrastructures trop proches de celles-ci.

LANDES EPINEUSES SUPRAMEDITERRANEENNES DES CORNICHES ET CRETES VENTEES DES PREALPES MERIDIONALES		Code cahiers : 4090-4
Code Natura : 4090	Landes épineuses supraméditerranéennes des corniches et crêtes ventées des Préalpes méridionales	
Code CORINE Biotores : 31.7456 p.p.	Landes en coussinets à <i>Genista lobelii</i> et <i>pulchella</i> Alliances : <i>Genistion lobelii</i>.	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 2,59 ha	Représentativité : 0.04 %	



lande de crête ventée

genêt de Villars (*Genista pulchella* ssp. *villarsii*)

Dent de Rez© ONF T. Darnis

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Il s'agit de végétations méditerranéennes d'altitude riches en chaméphytes et nanophanéophytes d'une assez grande complexité structurale (intrication dynamique et horizontale de pelouse, garrigue, lande, fruticée).

Conditions stationnelles :

Plateaux et crêtes ventés, rebords de corniches, lapiaz sur pentes variées mais le plus souvent faibles. sur calcaires durs aux étages mésoméditerranéen et supraméditerranéen. Sur les crêtes les sols sont généralement squelettiques et il s'agit de systèmes naturels primaires ; ailleurs il s'agit de systèmes secondaires hérités de pâturages extensifs localement encore actifs.

Le type d'habitat présent sur le site n'est pas pris en compte dans les cahiers d'habitats, il se rapproche de l'habitat 4090-4.

Répartition géographique en Europe et en France

Haut secteur provençal (Lubéron, Ventoux, montagne de Lure, haut plateau varois, Préalpes du Verdon, de Castellane, de Grasse et de Digne et même Préalpes du Diois).

Dans la région Rhône-Alpes, ces landines se répartissent en Ardèche (Basse Ardèche) et dans la Drôme (Baronnies et moitié sud du Diois - Plus ponctuellement dans le sud du Vercors et le Tricastin).

Evolution naturelle habituellement constatée

Sur les crêtes, le vent et la sécheresse des sols limitent la dynamique des peuplements qui ne peuvent évoluer que vers des formations mixtes à Genévrier de phoenicie (*Juniperus phoenicea*) et Chêne vert (*Quercus ilex*). Ailleurs, lorsqu'il y a pâturage, le troupeau bloque la dynamique des pelouses.

La régression du pâturage se traduit par la progression du Genêt cendré (*Genista cinerea*), de la Lavande à feuilles étroites (*Lavandula angustifolia*), de la Sarriette des montagnes (*Satureja montana*) ... avant l'arrivée du Chêne pubescent (*Quercus humilis*).

Localisation sur le site

Dent de Rez (secteur du Pylône)
Pas d'élément sur la représentativité de l'habitat.

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

Genêt de Villars *Genista villarsii*
Germandrée dorée *Teucrium aureum*
Bugrane naine *Ononis pusilla*

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Formations montrant une mosaïque fine de chaméphytes et d'herbacées vivaces
Pas d'éléments sur la typicité.

Menaces :

Fermeture possible, en cas d'abandon pastoral notamment, et évolution progressive vers la forêt (chênaie pubescente supraméditerranéenne) après passage par divers stades (landes à Genêt cendré et Lavande à feuilles étroites, localement des buxaies).

Sur les crêtes où la structure de l'habitat est déjà constituée d'arbres et d'arbustes épars la dynamique est bloquée ou très lente.

Ces pelouses peuvent être localement menacées par une mauvaise gestion pastorale, lorsque les troupeaux peu gardés montent sur les crêtes au début du printemps et exercent une pression très forte et trop précoce.

Certaines surfaces non pâturées sont en bordure de pistes pastorales et sentiers. Bien les localiser et en informer les usagers concernés (éleveurs, chasseurs notamment) permettrait également tout impair (garage systématique des véhicules dessus, dépôt d'outils...) ou destruction involontaire par méconnaissance.

Etat de conservation :

Habitat occupant de très faibles surfaces ne faisant pas l'objet de dégradation pour le moment : état de conservation moyen.

Intérêt patrimonial :

Habitat favorable à une grande diversité entomologique.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Définir avec les spécialistes du pastoralisme les conditions optimales de pâturage :

- éviter un pâturage trop précoce,
- éviter un pâturage trop prolongé (inférieur à un mois à un mois et demi),
- éviter toute création de piste et sentier sur cet habitat fragile et sensible à l'érosion.

BUXAIES SUPRAMEDITERRANEENNES		Code cahiers : 5110-3
Code Natura : 5110	Buxaies supraméditerranéennes	
Code CORINE Biotopes : 31.82	Fruticées à Buis Alliances : <i>Berberidion vulgaris</i>	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 14,1 ha	Représentativité : 0.21 %	



Massif de la Dent de Rez© T.Darnis

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Peuplements très denses de Buis, souvent difficilement pénétrables accompagné d'une végétation herbacée très pauvre.

Ces formations sont généralement réparties en mosaïque avec des dalles rocheuses avec végétation de fentes de rochers ensoleillés, des pelouses, lisières, et chênaies pubescentes.

Conditions stationnelles :

Sous climat méridional à l'étage supraméditerranéen on le trouve généralement au niveau de falaises.

Cet habitat affectionne pentes fortes, rocheuses, ou à sols superficiels, en station chaude (adret), notamment au sommet de corniches calcaires sur des sols très peu épais et caillouteux.

Répartition géographique en Europe et en France

Cet habitat est bien répandu dans le quart sud-est de la France, dans les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon essentiellement à l'étage supraméditerranéen.

En Rhône-Alpes, il est fréquent dans les départements de la Drôme (Diois, Tricastin, Baronnies) et de l'Ardèche (Basse-Ardèche, Vivarais) mais se trouve de façon plus localisée dans les autres départements.

Il est également assez fréquent sous des formes moins typiques dans le Sud-ouest, en Bourgogne, Champagne et Lorraine.

Evolution naturelle habituellement constatée

Les buxaias retenues dans le cadre de la directive « Habitats » sont stables : elles dérivent de la colonisation de pelouses xérophiles, de rochers, de corniches et constituent souvent des mosaïques avec des végétations herbacées disséminées de pelouses xérophiles

Localisation sur le site

Localisé en corniches et crêtes sur l'ensemble du site
Rebords des plateaux de Dent de Rez et de Serre de Barres, Mouchalarède et Laulagnier...

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<i>Amelanchier ovalis</i> Amélanancier à feuilles ovales	<i>Rhamnus saxatilis</i> Nerprun des rochers
<i>Buxus sempervirens</i> Buis	<i>Prunus mahaleb</i> Prunier mahaleb
<i>Cotinus coggygria</i> Fustet	<i>Hormatophylla macrocarpa</i> Alysse à gros fruits

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Etablis dans des conditions sévères, sur des sols calcaires généralement très superficiels et vite desséchés, sur dalles calcaires ou cailloutis grossiers, fréquemment en position de corniche ou crête, ces fourrés à Buis sont relativement stables : l'évolution vers la forêt est nulle ou très lente.

Ces formations sont en mélange avec des éboulis et pierriers thermophiles à végétation ouverte xérophile, des fourrés à Amélanancier dominants ou bien avec des taillis de Chêne vert.

Typicité :

La flore a une bonne typicité mais elle est pauvre en espèce.

Menaces :

Etabli dans des conditions stationnelles peu propices aux activités humaines, il est globalement peu menacé. Ponctuellement à proximité des terrains utilisés par l'agriculture il peut exister un risque de disparition de la diversité structurale du paysage lors d'améliorations foncières

Etat de conservation

Bon à moyen

Intérêt patrimonial :

Les stations séchardes abritent de nombreuses espèces végétales et animales intéressantes qui peuvent être menacées par une extension du Buis.

Importance pour la faune des écosystèmes agropastoraux (refuge, nidification, alimentation...)

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

La gestion de ces sites doit être globale, permettant non seulement d'assurer la pérennité du buis, mais aussi des lisières et des espèces dignes d'intérêt.

Là où le pâturage est possible : maintenir un pâturage ovin, bovin ou équin extensif (moins de 0,1 UGB/ha),

limiter la dynamique forestière et l'embroussaillage, par un débroussaillage partiel mécanique, voire l'arrachage des jeunes arbres, mais éviter l'écobuage.

Pas de reboisement artificiel.

JUNIPERAIES A GENEVRIER OXYCEDRE		Code cahiers : 5210-1
Code Natura : 5210	Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp.	
Code CORINE Biotopes : 32.131	Matorral arborescent à <i>Juniperus oxycedrus</i> Alliances : <i>Rhamno lycioidis-Quercion cocciferae</i> Rivas Goday ex Rivas Mart. 1975	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 316,8 ha	Représentativité : 4.61 %	



Matorral préforestier arborescent à Genévrier oxycèdre hérité d'un système pastoral extensif Dent de Rez© ONF F. Marais, Biodiv, J.Barret

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Formations arbustives et partiellement arborescentes de la région méditerranéenne, ouvertes, riches en ligneux bas et structurées par le Genévrier oxycèdre (cade).

N.B. : Les formations plus ou moins stables à Buis ou Amélanhier de l'étage mésoméditerranéen sur substrat rocheux apparent sont exclues du champ de cet habitat.

Conditions stationnelles :

Sols calcaires peu profonds, riches en cailloux, à réserves utiles en eaux faibles (xérophiles), mais riches en bases échangeables.

Variable dans sa physionomie et sa composition selon qu'il s'implante en situation post-culturale (sol épais) ou qu'il est hérité de systèmes pastoraux de pelouses et de garrigues dans lesquels les Genévriers constituent des refus de pâturage.

Répartition géographique en Europe et en France

Habitat méditerranéen ayant son optimum en situations méso- et supraméditerranéennes. Les junipéraies sont notamment communes en moyenne et haute Provence, en Languedoc et en Ardèche méridionale.

Evolution naturelle habituellement constatée

Dynamique naturelle progressive rapide dans les zones post-culturelles : colonisation spontanée assez rapide de nouveaux territoires par les Genévriers grâce à la dispersion (endozoochorie) des galbules par les mammifères et les oiseaux. Cette formation constitue un stade transitoire de la dynamique forestière.

Dynamique bien plus lente en situation xérophile sur les anciens parcours aux sols squelettiques.

Localisation sur le site

L'habitat est bien représenté sur l'ensemble du secteur de la Dent de Rez et du site classé du pont d'Arc où il se trouve en situation post-culturale et dérive généralement d'un processus lent de fermeture de milieux anciennement cultivés.

Hormis sur les berges du Rimouren en amont du village où l'habitat est bien représenté et se trouve en situation post-culturale, où il dérive d'un processus lent de fermeture de milieux anciennement cultivés, ce milieu est assez

peu fréquent sur le secteur du Rimouren et de la basse vallée de l'Ibie.

L'habitat est présent sur le plateau dominant l'Ibie et le Pont d'Arc (plaine des Gras) en situation xérophile.

Ce milieu est assez fréquent dans la Réserve. Il est cependant variable dans sa physionomie et sa composition selon qu'il dérive d'un processus lent de fermeture de milieux ouverts (typicité forte) ou qu'il fait suite à des anciennes coupes de taillis sur substrat défavorable (la typicité d'autant plus faible que le couvert de la chênaie d'origine est dense, la périodicité des coupes longues et le sol épais).

Représentativité : « bonne » sur les secteurs de la Dent de rez et du Pont d'arc,

Pas d'éléments liés à la représentativité sur les autres secteurs.

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<i>Juniperus oxycedrus</i> , Cade (ou Genévrier oxycède)	<i>Buxus sempervirens</i> , Buis
<i>Juniperus phoenicea</i> , Genévrier rouge (ou Genévrier de Phénicie)	<i>Aphyllanthes monspeliensis</i> Aphyllanthe de Montpellier
<i>Pistacia terebinthus</i> , Pistachier térébinthe	<i>Dorycnium pentaphyllum</i> Dorycnie à cinq folioles
<i>Phillyrea latifolia</i> , Filaire à feuilles larges	<i>Stachelina dubia</i> Stéhéline douteuse
<i>Rhamnus alaternus</i> , Nerprun alaterne	

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Cet habitat est souvent imbriqué au sein de pelouse à Aphyllanthe de Montpellier, garrigue à Dorycnium à cinq folioles et Stéhéline douteuse, d'ourlets mésothermes à Brachypode rameux, et forêts de Chêne vert à Buis.

Il est hérité des systèmes pastoraux de pelouses et de garrigues dans lesquels les Genévriers constituent des refus de pâturage.

Les formations sont plus ou moins denses et hautes selon la nature des sols (profonds ou squelettiques) et de l'état d'abandon (abandon cultural ou coupe forestière).

Typicité forte de l'habitat dans le site, lorsqu'il dérive d'un processus lent de fermeture de milieux ouverts. Bien représentatif du secteur biogéographique. Présence significative dans le site. Part notable dans l'argumentation écologique du site.

Dans la Réserve Naturelle, la typicité est Bonne à moyenne selon la position topographique, l'étage de végétation, l'exposition et l'importance du couvert de chêne vert. Les versants sud plus ou moins rocaillieux lui sont plus favorables (typicité meilleure, longévité accrue).

Menaces :

Habitat assez peu menacé, les populations étant plutôt stables voire en extension. Les Genévriers cades ont la capacité de coloniser de nombreuses terrasses abandonnées d'anciennes cultures (présentes, par exemple, sous le Serre de Boule ou en amont du village de Sallèles, en amont du village du Rimouren). Ils présentent également des refus de pâturage permettant leur maintien sur les parcours.

La fermeture progressive de ce milieu par la chênaie verte peut être une menace.

Etat de conservation :

Conservation bonne : Degré de conservation de la structure : bonne. Dans l'état actuel des connaissances, la structure de ces milieux paraît favorable.

Degré de conservation des fonctions : perspectives bonnes.

Dans la Réserve Naturelle, l'état de conservation est jugé bon à moyen selon l'état d'avancement de la dynamique de reconquête forestière.

Intérêt patrimonial :

Diversité floristique faible à moyenne, plus importante si l'on considère les divers stades dynamiques contigus ou les situations de mosaïque végétale (pelouses, matorrals, pré-forêts).

La diversité biologique des milieux est donc généralement celle sur lesquels les Genévriers sont piquetés.

Les Genévriers piquetés sur une pelouse procurent ourlets et lisières favorables à la microfaune et constituent des milieux de chasse importants pour les rapaces et les chiroptères.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Maintien d'une proportion des formations de Genévriers en situation post-culturale sur le site, ce qui implique de ne pas tout défricher en cas de projets de remises en culture.

Entretien par le pastoralisme éventuel d'hiver pour favoriser le maintien et le développement des Genévriers et limiter l'installation de la forêt. Une certaine ouverture doit être cependant maintenue (un recouvrement de 30 à 50% semble optimal pour la biodiversité).

Non intervention dans les formations sclérophylles sur sols superficiels (évolution très lente), excepté par du pastoralisme extensif après éventuellement un léger débroussaillage manuel sélectif.

Propositions d'études et de suivis

Suivi de l'évolution des habitats en situation post-culturale afin de déterminer et calibrer les interventions éventuelles de gestion.

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Propriétaires ; Agriculteurs ; Propriétaires de troupeaux, Scientifiques...

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA)

Le village 07700 Saint Remèze Tel : 04.75.98.77.31, info@gorgesdelardeche.fr

JUNIPERAIES A GENEVRIER ROUGE (DE PHENICIE)		Code cahiers : 5210-3
Code Natura : 5210	Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp.	
Code CORINE Biotores : 32.132	Matorrals arborescents à <i>Juniperus phoenicea</i> Alliances : <i>Rhamno lycioidis-Quercion cocciferae</i> Rivas Goday ex Rivas Mart. 1975	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 129,07 ha	Représentativité : 1.88 %	



Genévrier de phénicie, *Juniperus phoenicea* (détail) et belle formation à Genévrier rouge en bordure du site de la basse vallée de l'Ibie (Plaine des Gras) © BIODIV J. Baret

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Formations plus ou moins stables, structurées par le Genévrier de Phénicie (*Juniperus phoenicea*). Généralement peu denses et souvent mélangées à des chaméphytes (ligneux bas), elles ont leur optimum de développement sur les sols rocaillieux et les corniches de falaises d'où elles s'étendent, appauvries, sur les vives rocheuses voire dans les fissures des parois verticales.

En station non totalement rupicoles, le Genévrier de Phénicie participe également aux matorrals et fruticées sclérophylles dans les stations les plus chaudes et peut y être mélangé aux Cades.

N.B. Lorsque le Cade est dominant, se reporter à la fiche 5210-1.

Conditions stationnelles :

Stations les plus xérophiles et thermophiles sur lithosols et fentes des rochers calcaires. Sols généralement très superficiels des pentes rocaillieuses, des coteaux arides, des rochers et falaises, des replats rocheux ou des dalles calcaires.

Répartition géographique en Europe et en France

Habitat méditerranéen ayant son optimum en situation mésoméditerranéenne. Les junipérais à genévrier rouges sont surtout communes en Provence et en Languedoc. En Ardèche méridionale, l'habitat est bien représenté dans le secteur des gorges de l'Ardèche.

Evolution naturelle habituellement constatée

Dynamique naturelle faible du fait de son développement sur des sols particulièrement superficiels et contraignants.

Localisation sur le site

L'habitat est relativement rare sur le site et les falaises présentent localement un très faible recouvrement en Genévriers de Phénicie. Seules sont bien développées des formations non rupicoles de matorral mixte sur substrat superficiel situées à cheval sur le site de la basse vallée de l'Ibie et les gorges de l'Ardèche (Plaine des Gras).

Habitat localisé à la bordure sud ouest de la Dent de Rez et du site classé du pont d'Arc et sur de faibles surfaces, on le trouve notamment sur les versants du vallon de Tiourre.

Représentativité : « bonne » : originalité de l'habitat aux plans floristique, écologique et biogéographique. Représentatif du secteur biogéographique. Présence significative dans le site. Part importante dans l'argumentation écologique du site.

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

Juniperus phoenicea, Genévrier rouge
Phyllirea latifolia, Filaire à feuilles larges
Teucrium flavum, Germandrée jaune

Ruta angustifolia, Rue à feuilles étroites
Jasminum fruticans, Jasmin ligneux

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Habitat observé en corniche le plus souvent mélangé à des chênes vert et ou du buis (pour les formations de plateau),

Matorrals plus ou moins dense et mélangé de Genévriers, plus arbustifs que réellement arborescents, où les Genévriers rouges sont piquetés sur une garrigue, une pelouse ou zone rocheuse (Rimouren Ibie)

Typicité bonne sur le secteur de la Réserve Naturelle,
 Pas d'éléments sur la typicité de l'habitat sur les autres secteurs.

Menaces :

Supplantation par le buis et le genévrier oxycèdre.

Phénomènes érosifs actifs sur parois, vires et corniches de falaises. A ce titre, une fréquentation humaine trop importante peut être préjudiciable et peut être à l'origine de tels phénomènes (ravinelements). Les chèvres en liberté dans la Réserve ont tendance à se cantonner sur certaines vires rocheuses bien exposées, entraînant un surpâturage suivi d'une disparition quasi-totale de la strate herbacée et conséquemment une érosion active lors des fortes pluies automnales.

Etat de conservation :

Dent de Rez Pont d'Arc : Moyen à mauvais : à moyen terme la dynamique végétale sur les espaces abandonnés entraînera leur reboisement progressif (évolution vers des pinèdes et chênaies).

Ibie-Rimouren : Conservation bonne :

Degré de conservation de la structure : Structure bonne. Dans l'état actuel des connaissances, la structure de ces milieux paraît favorable.

Degré de conservation des fonctions : Perspectives bonnes.

Réserve naturelle : Bon en général : la chênaie verte possède souvent une dynamique faible ou nulle dans ce type de milieu, permettant le maintien de ce type d'habitat dans des conditions satisfaisantes. Il convient cependant de nuancer ces propos car cette évolution est certainement peu perceptible à échelle humaine et doit être observée sur des pas de temps plus longs.

Intérêt patrimonial :

Diversité floristique faible à moyenne, plus importante si l'on considère les divers stades dynamiques contigus ou les situations de mosaïque végétale (pelouses, garrigues, matorrals...).

La diversité biologique des milieux est donc généralement celle sur lesquels les Genévriers sont piquetés.

Les Genévriers piquetés sur une pelouse procurent ourlets et lisières favorables à la microfaune et constituent des milieux de chasse importants pour les rapaces et les chiroptères.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Maintien de la proportion des formations stables de Genévriers rouge sur le site. Assurer le maintien des peuplements à recouvrement important, tout en garantissant l'existence de quelques clairières en tant que niches de régénération.

Entretien par le pastoralisme éventuel d'hiver pour favoriser le maintien et le développement des Genévriers et limiter l'installation d'autres ligneux. Une certaine ouverture doit être cependant maintenue (un recouvrement de 30 à 50% semble optimal pour la biodiversité).

Non-intervention dans les formations sclérophylles sur sols superficiels (plateau des gras) excepté par du pastoralisme extensif après un éventuel léger débroussaillage manuel sélectif.

Étude de l'impact des chèvres ; décantonement des populations.

Education du public et limitation de la fréquentation dans les secteurs les plus sensibles.

Propositions d'études et de suivis

Suivi de l'évolution des habitats de déterminer et calibrer les interventions éventuelles de gestion.

Principaux acteurs concernés

Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche ; Propriétaires ; Propriétaires de troupeaux ; Scientifiques...

OURLETS MEDITERRANEENS MESOTHERMES A BRACHYPODE RAMEUX DE PROVENCE ET DES ALPES-MARITIMES*		Code cahiers : 6220-1*
Code Natura : 6220 *	Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>*	
Code CORINE Biotopes : 34.511	Pelouses du <i>Brachypodium retusi</i> Alliances : <i>Phlomido lychnitidis-Brachypodium retusi</i> G. Mateo 1983	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt prioritaire	
Surface : 16,48 ha	Représentativité : 0.24 %	



Pelouse ouverte à Brachypode rameux riche en annuelles et Pelouse stable de corniche © J. Baret

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Formations graminéennes vivaces à base de brachypode rameux (*Brachypodium retusum*), localement densifiées, formant des ourlets au sein de la garrigue, soit en nappe lorsque le pâturage est extensif ou disparaît, soit autour des éléments ligneux du matorral (à Genévriers notamment) en périphérie d'affleurements rocheux, de corniches et de vires rocheuses. Présentent fréquemment des lacunes où peuvent se développer certaines plantes annuelles de petite taille (communautés de nano - thérophytes apparentées au *Trachynion distachyae*) et diverses bulbeuses (géophytes). Pelouses organisées généralement en mosaïque avec des garrigues dont elles occupent les zones ouvertes et les replats à sols squelettiques.

N.B. : Les notions de « parcours » et d' « ourlets » intègrent en réalité plusieurs unités de végétation différentes mais généralement interdépendantes : les pelouses vivaces, les lacunes à annuelles et les formations de chaméphytes et de buissons sclérophylles.

Conditions stationnelles :

Corniches et versants des collines en situations exposées et sèches.

Sols squelettiques sur roche mère calcaire et sur poches argileuses.

Systèmes stables ou hérités de pâturages extensifs et d'incendies répétés, voire quelquefois du piétinement humain et des débroussailllements actuels.

Répartition géographique en Europe et en France

Type d'habitat typique de l'étage mésoméditerranéen sur calcaire et donc principalement représenté dans les départements du sud-est de la France où il a été décrit.

Evolution naturelle habituellement constatée

En général « stable » en ce qui concerne les zones aux sols squelettiques des corniches et des vires.

Evolution progressive lente des stations secondaires lorsque aucune contrainte édaphique, de gestion ou de perturbation (pastoralisme, piétinement, feux...) ne favorise les stades pionniers. L'enrichissement est alors progressif en chaméphytes (Thym, Euphorbes...) et des groupements à diversité plus faible mais à stabilité plus longue se constituent. A un stade d'abandon plus marqué, il y a colonisation par les espèces ligneuses qui, après un stade de piquetage, créent un ombrage défavorable aux espèces photophiles et un enrichissement des sols en éléments nutritifs favorables au développement des arbustes (ensembles préforestiers).

Localisation sur le site

Une grande zone présentant l'habitat est présente sur la plaine des Gras à cheval sur le site classé du Pont d'Arc et la basse vallée de l'Ibie. Cette formation largement piquetée de Genévriers est vraisemblablement héritée de parcours pastoraux. Une zone de surface assez conséquente est présente en bordure du site (hors site), à proximité du village de Rimouren. Elle

présente un cortège appauvri et un recouvrement important en chaméphytes. Sur le secteur du Rimouren lui-même, la surface occupée par cet habitat est très faible et l'habitat y est très appauvri.

Ailleurs, la présence de l'habitat est plus ponctuelle, à la faveur de corniches rocailleuses et de vires... Les surfaces concernées sont plus faibles et parfois négligeables (voir notamment sur le plateau de Dent de Rez, Serre de Barres, sur des surfaces <à 0,5 à 1ha). Sur le secteur Rimouren et Ibie, sa présence est non significative et sa part négligeable dans l'argumentation écologique du site.

Représentativité : « moyenne » sur les secteurs Rimouren, Basse vallée de l'Ibie, Réserve naturelle : relative originalité de l'habitat aux plans floristique, écologique et biogéographique. Relativement bien représentatif du secteur biogéographique. Présence non significative dans le site. Part négligeable dans l'argumentation écologique du site.

Secteur Dent de Rez et Pont d'Arc, Représentativité : « bonne » : relative originalité de l'habitat aux plans floristique, écologique et biogéographique. Assez bien représentatif du secteur biogéographique. Présence significative dans le site. Part conséquente dans l'argumentation écologique du site.

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

Hémicryptophytes :

Brachypodium retusum, Brachypode rameux
Avenula bromoides, Avoine faux brome

Thérophytes :

Bombycilaena erecta, Cotonnière dressée
Helianthemum salicifolium, Héliantheme à feuilles de saule
Sideritis romana, Crapaudine de Rome
Cerastium pumilum, Céraiste nain
Bupleurum baldense, Buplèvre du mont Baldo
Asterolinon linum-stellatum, Astéroline étoilée
Catapodium rigidum, Fétuque raide

Crucianella angustifolia, Crucianelle à feuilles étroites
Xeranthemum inapertum, Xérantheme fermé
Teucrium botrys, Germandrée botryde

Géophytes :

Iris lutescens, Iris nain
Allium sphaerocephalon, Ail à tête ronde

Chaméphytes :

Thymus vulgaris, Thym vulgaire
Euphorbia nicaeensis, Euphorbe de Nice
Helianthemum apenninum, Héliantheme des Apennins
Helianthemum oelandicum, Héliantheme d'Italie
Argyrolobium zanonii, Argyrolobe de Zanon

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

En général, il s'agit de véritables ourlets de faibles surfaces dont la physionomie est liée à la présence du Brachypode rameux. Pelouses de 10-30 cm de haut, généralement riches en thérophytes et chaméphytes méditerranéennes. Souvent développées dans des clairières de formations arbustives (garrigues, matorrals) ou contigus à des pelouses à Aphyllanthe, avec lesquelles elles forment des structures en mosaïque.

Typicité :

La situation géographique en marge de l'aire méditerranéenne ne favorise pas la typicité de cet habitat localement, il est commun dans la plaine languedocienne et de Provence.

Réserve naturelle : Moyenne à faible du fait d'une situation biogéographique aux marges de l'aire principale provençale et languedocienne où ce syntaxon a été décrit.

Rimouren, Ibie, Dent de Rez-Pont d'Arc : La situation géographique en marge de l'aire méditerranéenne ne favorise pas la complète typicité de cet habitat décrit de la plaine languedocienne et de Provence. Cependant, si le cortège est généralement appauvri, il peut présenter localement une diversité importante.

Menaces :

Facteurs favorables/défavorables

L'habitat est assez peu sensible aux perturbations telles que le piétinement et l'incendie qui peuvent même parfois le favoriser en l'absence d'une autre gestion durable. Toutefois, si l'incendie peut favoriser le développement de ces pelouses au détriment des formations arbustives, la répétition avec une périodicité courte de cette perturbation peut parfois conduire à la constitution de faciès denses, pauvres en espèces, largement dominés par le Brachypode rameux.

Etat de conservation :

Conservation bonne :

Degré de conservation de la structure : bonne. Dans l'état actuel des connaissances, la structure de ces milieux paraît favorable.

Degré de conservation des fonctions : perspectives moyennes en l'absence d'actions de gestion conservatoire.

Possibilités de restauration : restauration possible avec un effort moyen

Réserve naturelle : Moyen à faible

Intérêt patrimonial :

Ces pelouses sont parmi les plus caractéristiques de la région méditerranéenne française, ici en marge de leur aire de répartition. Elles peuvent présenter une diversité floristique localement importante en thérophytes et en géophytes méditerranéennes ainsi que diverses espèces végétales protégées ou remarquables (Iris nain, Cotonnière dressée, Ophrys...).

Diversité faunistique élevée notamment en espèces méditerranéennes (insectes, reptiles, oiseaux, rapaces et chauve-souris en chasse).

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Restaurer si possible des activités pastorales incluant les deux secteurs où l'habitat est étendu. Ces milieux se prêtent à un pastoralisme ovin (faible ressource alimentaire), voir bovin ou équin conduit et calibré en termes de charge et de pression.

Ailleurs, les surfaces concernées sont souvent trop faibles pour envisager une activité pastorale spécifique.

Non-intervention sur les pelouses stables, mais aussi non-perturbation.

Maintien de l'ouverture par recul de la lisière forestière. Création de corridors entre formations voisines (lorsqu'elles existent) afin de favoriser les échanges de gènes et le fonctionnement de l'écosystème.

Propositions d'études et de suivis

Une caractérisation phytosociologique plus aboutie sur la région Rhône-Alpes pourrait être menée afin de séparer les différentes unités de végétation regroupées dans cette notion de « parcours ».

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Propriétaires ; Agriculteurs ; Propriétaires de troupeaux ; Scientifiques...

PARCOURS SUBSTEPPIQUES DE GRAMINEES ET ANNUELLES DU THERO-BRACHYPODIETEA *		Code cahiers : 6220-2* ou 6220-4*
Code Natura : 6220 * ou 6220-4*	Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i> *	
Code CORINE Biotores : 34.5131	Groupements méditerranéens annuels sur sols superficiels Alliance : <i>Trachynion distachyae</i> Rivas-Martinez ex Rivaz-Martinez, Fern.-Gonz. & Loidi 1999 (à préciser)	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt prioritaire	
Surface : 0.27 ha	Représentativité : négligeable	



Groupements méditerranéens annuels Aiguze © BIOTOPE

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Cet habitat réunit de nombreux groupements de garrigues arides de substrats pauvres, souvent calcaires. Ces formations sont riches en espèces annuelles, et présentent un plein développement au printemps.

Conditions stationnelles :

Les communautés de l'étage mésoméditerranéen présentes sur le site évoluent sur des petits escarpements rocheux calcaires d'expositions chaudes, en franges étroites, entre fourrés sur des sols superficiels de type rendzine.

Cet habitat est mal connu et non pris en compte dans les cahiers d'habitat il se rapproche des pelouses à thérophytes mésothermes thermo-atlantiques et des pelouses à thérophytes méditerranéennes mésothermes. La description de l'habitat sera à préciser.

Répartition géographique en Europe et en France

Formations calciphiles du thermo au supra-méditerranéen de la France méditerranéenne. Il occupe de vastes surfaces dans la Méditerranée nord-occidentale depuis l'Espagne jusqu'à la Dalmatie et probablement encore plus à l'Est.

Evolution naturelle habituellement constatée

L'évolution naturelle de cet habitat pionnier tend vers la création et l'épaississement d'un sol, favorable à l'installation d'espèces pérennes. Ce changement de flore induit l'évolution de la végétation et le passage lent et progressif de cet habitat à un stade de pelouse fermée, puis de garrigue à Thym, Stipe et Brachypode lorsque le milieu est soumis à une pression pastorale raisonnée. Disparition plus ou moins rapide sous les éléments du matorral et la chênaie verte par fermeture du couvert.

Localisation sur le site

Cet habitat naturel se trouve notamment limite ouest-sud-ouest du secteur de la Dent de Rez et du Pont d'Arc, au niveau de la ferme de la Clapouse, en mosaïque avec les prairies en rive gauche du ruisseau temporaire de l'Enfer.

On le retrouve sur le secteur aval de l'Ardèche juste au sud-est d'Aiguèze en bordure du petit plateau qui domine la vallée de l'Ardèche (rive droite).

Dans la Réserve naturelle, il est présent ponctuellement sur de petites surfaces.

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<i>Arenaria serpyllifolia</i> , Sabline à feuilles de serpolet	<i>Galium parisiense</i> , Gaillet de Paris
<i>Catapodium rigidum</i> , Catapodium raide	<i>Euphorbia exigua</i> , Euphorbe fluette
<i>Hornungia petraea</i> , Hutchinsie des rochers	<i>Trifolium scabrum</i> , Trèfle scabre
<i>Alyssum alyssoides</i> , Passerage faux alysson	<i>Plantago afra</i> , Plantain pucier
<i>Arenaria serpyllifolia</i> , Sabline des murs	<i>Helianthemum salicifolium</i> , Héliantheme à feuilles de saule
<i>Bromus rubens</i> , Brome rouge	
<i>Minuartia hybrida</i> , Sabline intermédiaire	
<i>Sedum album</i> , Orpin blanc	

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Formation riche en espèces annuelles souvent en mosaïque dans les garrigues à Thyms, et les pelouses à Brachypode rameux dont elles constituent en quelque sorte un stade pionnier. On le retrouve sur l'aval Ardèche sous forme une pelouse rase, écorchée, avec un faible recouvrement (40 à 70 %) mêlée de dalles calcaires favorisant le développement de plusieurs espèces d'orpins dont l'Orpin blanc (*Sedum album*).

Typicité

Dent de Rez Pont d'Arc : Bonne à moyenne.

Aval Ardèche : bonne mais sans plus, compte tenu de son aspect un peu en mosaïque avec les dalles.

Réserve Naturelle : Bonne à moyenne,

Menaces :

Ces habitats sont peu menacés mais peuvent être victimes d'élargissement de piste ou autres chemins ou du passage de véhicules motorisés (motos, quads, 4 X 4).

En régression avec la fermeture des milieux ouverts.

Etat de conservation :

Sur la Dent de Rez et le secteur du Pont d'Arc l'état de conservation est Moyen à faible du fait de la fermeture généralisée des milieux ouverts.

Se maintient sur certains replats xérophiles à substrat apparent, aux abords des falaises et des chemins fréquentés et entretenus.

Il est correct sur l'aval Ardèche avec peut-être une légère tendance vers la nitrophilie quand on se rapproche du petit parking situé à proximité de la station.

Pas de précision sur l'état de conservation de cet habitat dans la Réserve Naturelle.

Intérêt patrimonial :

- Habitat assez commun à rare selon les régions et les communautés végétales concernées mais en régression. Sur le site, cet habitat est très peu représenté.
- Diversité et spécificité floristique élevées.
- Habitat refuge pour de nombreuses espèces annuelles.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Les mesures de gestion applicables à ces pelouses rupicoles sont simples mais doivent rester peu intensives :

- débroussaillage, notamment si les pelouses rupicoles sont enclavées par les buissons qui leur apportent de l'ombre et de la matière organique.
- Maintien de l'ouverture du milieu par recul de la lisière forestière ou enlèvement programmé de cépées de chênes verts.
- Création de corridors entre formations voisines afin de favoriser les échanges de matériels génétiques.
- Les coupes forestières modérées du taillis au sein des peuplements clairs sur lithosols peuvent localement être favorables à ce type d'habitat car elles permettent la germination et le renouvellement de la banque de graines du sol.
- Interdire la circulation des engins à moteur hors des chemins.

COMMUNAUTÉS DES SOURCES ET SUINTEMENTS CARBONATÉS*		Code cahiers : 7220-1*
Code Natura : 7220 *	Sources pétifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)*	
Code CORINE Biotopes : 54.12	Sources pétifiantes avec formation de tuf Alliance : <i>Riccardio pinguis-Eucladion verticillati</i> Bardat 1998	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt prioritaire	
Surface : 0,22 ha	Représentativité : négligeable	



Cascade de tuf sur le ruisseau de Tiourre (à gauche), Important système de bourrelets ripariaux, vasques et coulées concrétionnées en aval d'Imbours (à droite). © J. Baret

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Formations végétales des sources ou des suintements, développées sur matériaux carbonatés mouillés issus de dépôts actifs de calcaires donnant souvent des tufs (dépôts non consistants) ou des travertins (roche calcaire déposée en lits irréguliers offrant de multiples cavités de taille et de répartition irrégulières).

Conditions stationnelles :

Résurgences de sources aux eaux chargées en bicarbonate de calcium, à débit lent mais plus ou moins permanent. Le taux de saturation en carbonates est souvent élevé mais pas toujours producteur de dépôts importants. Les tufs calcaires sont formés de dépôts de calcites souvent mêlés à des mousses et des hépatiques. Ils s'observent dans les zones de cascades (souvent associées à des résurgences) ; des suintements sur roche ou le lit rocheux des cours d'eau.

Les matériaux édifiés sont souvent assez pauvres en nutriments ce qui limite la vitesse de croissance des végétaux même si une partie de ceux-ci participe à cette édification.

Répartition géographique en Europe et en France

La répartition globale de ce type d'habitat correspond essentiellement aux zones sédimentaires sur substrats calcaires libérant des carbonates. On l'observe donc dans l'ensemble des systèmes montagnards et alpins des Pyrénées, des Alpes et du Jura, ainsi que sur les côtes de Bourgogne et du sud de la Lorraine et, de manière beaucoup plus localisée, dans le sud-est en secteur méditerranéen. Hors de ces centres plus ou moins importants, les localités sont extrêmement dispersées.

Evolution naturelle habituellement constatée

Extension progressive extrêmement lente des communautés muscinales favorisant l'extension du tuf. Mort des communautés de Bryophytes et arrêt de la formation de tuf en cas d'assèchement des sources. Dans l'état actuel des connaissances, il est très difficile de dégager des tendances évolutives globales de ces formations à l'échelle métropolitaine.

Localisation sur le site

Le ruisseau de Tiourre est favorable à cet habitat qui y est présent dans des secteurs ponctuels sous la forme de résurgence, de cascades concrétionnées et de bourrelets ripariaux (en formation linéaire le long du cours d'eau). Ces formations paraissent localement assez pauvres en bryophytes.

Aucune résurgence concrétionnée ni aucun dépôt n'a été observé dans le cours du Ruissec.

La surface représentée par l'habitat sur le site est estimée à quelques dizaines de mètres carrés.

A rechercher plus précisément dans le vallon de Serre Bourret en montant vers le Col d'Eyrole.

Le Rimouren est favorable à cet habitat qui est présent dans trois secteurs ponctuels pour sa forme de résurgence et de cascades concrétionnées et sur une portion de la partie amont du Rimouren et du vallon d'Imbours sous sa forme de bourrelets ripariaux (en formations linéaires le long des cours d'eau).

Aucune résurgence concrétionnée ni aucun dépôt n'ont été observés dans la basse vallée de l'Ibie.

Sur l'aval Ardèche, cet habitat naturel se trouve juste en aval de la confluence avec le ruisseau du Moulin en rive droite, juste en-dessous d'une habitation.

Dans la Réserve naturelle cet habitat est présent au niveau des résurgences de sources aux eaux chargées en bicarbonate de calcium, à débit lent mais plus ou moins permanent (source du figuier, source de l'Aiguille ...).

Représentativité :

Dent de Rez-Pont d'Arc - Rimouren : « bonne », présence significative dans le site.

Sur le secteur de la Réserve naturelle, l'habitat est présent ponctuellement.

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

Bryum pseudotriquetrum

Trichostomum crispulum

Cratoneuron sp,

Gymnostomum calcareum

Eucladium verticillatum

Adiantum capillus-veneris (capillaire de Montpellier)

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

La production de tufs calcaires ou de travertins a pu amener à l'édification de cascadelles, bourrelets ripariaux, vasques ou complexe de vasques étagées voire de dômes ou coulées concrétionnées de taille plus importante.

La couverture végétale peut être plus ou moins importante en fonction notamment de la vitesse d'écoulement des eaux, de leur dureté et de leur composition. D'une manière générale, elle comporte une ou plusieurs lames de végétation bryophytique parfois surmontées d'une lame herbacée plus ou moins clairsemée.

Le tuf présent sur le secteur aval de l'Ardèche est un tuf de source. On trouve plusieurs ensembles : les entités à mousses et les entités à hépatiques colonisant les microsecteurs où les eaux circulent de façon souterraine. Au niveau de ces ensembles tuffiques se rencontrent des espèces des Adiantetea

Typicité :

Secteurs Dent de rez-Pont d'Arc et Rimouren : Originalité de l'habitat aux plans écologique et biogéographique et très certainement floristique (bryophytes). Représentatif du secteur biogéographique. Part importante dans l'argumentation écologique du site.

Aval ardèche : bonne sans plus compte tenu de l'aspect dégradé du secteur.

Réserve naturelle : Bonne.

Menaces

Cet habitat est essentiellement lié au réseau karstique et à la nature carbonatée des eaux.

Ces milieux sont de dimensions modestes sur le site et leur situation les préserve, en partie, de perturbations anthropiques majeures. La réduction artificielle des débits des sources sont à l'origine de la disparition de cet habitat. Un changement dans la composition des eaux (eutrophisation) allié à une élévation de température, entraîne des développements d'algues filamenteuses qui recouvrent alors les mousses et les font dépérir.

Ces habitats fragiles peuvent être aussi l'objet de dégradations directes liées à une forte fréquentation humaine de leurs abords immédiats. La gestion de cet habitat s'appuie sur l'exclusion de toute perturbation d'ordre physico-chimique, biologique et structural.

Dans le secteur d'Imbours, une remarquable zone tufeuse est située à l'aval de la station d'épuration de Larnas et du centre de vacance d'Imbours. Un risque de dégradation de cet habitat est possible en cas de dysfonctionnement de cette station ou de dysfonctionnement du système de nettoyage des piscines du centre de vacances. Dans la plupart du secteur du Rimouren, l'habitat peut servir de référence pour l'état de conservation

La survie du tuf sur la zone aval de l'Ardèche est directement liée à la façon dont est gérée la partie amont qui se trouve dans une grande propriété privée.

Etat de conservation

Dent de Rez-Pont d'Arc et Rimouren : Conservation bonne, degré de conservation de la structure : bonne. Dans l'état actuel des connaissances, la structure de ces milieux paraît favorable.

Degré de conservation des fonctions : perspectives bonnes (abstraction faite de possibles changements climatiques).

Réserve naturelle : bonne à moyenne

Aval ardèche : l'unique tuf présent sur la zone d'étude est dans un état de conservation moyen et mérite d'être surveillé et étudié de manière à savoir expliquer son apparente détérioration.

Intérêt patrimonial

Cet habitat complexe peut localement abriter des espèces très spécialisées d'hépatiques et de mousses, conditionnées par la permanence d'une humidité élevée en contexte carbonaté, que l'on ne retrouve pas ailleurs.

Ces communautés sont formées en principe d'espèces qui leur sont inféodées de manière stricte.

Les faibles surfaces représentées et les constructions fragiles auxquelles il peut participer font de l'habitat un milieu particulièrement sensible aux dégradations.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Maintenir l'intégrité de l'habitat. Cette intégrité dépend de la bonne alimentation en eau - facteur sur lequel il est difficile d'intervenir - mais aussi de la tranquillité des communautés végétales et animales s'y développant.

Eviter le passage sur, ou à proximité des zones tufeuses et dans le lit concrétionné du ruisseau de Tiourre. En particulier, ne pas développer de sentier ni diffuser des itinéraires de randonnée empruntant le lit en assec.

Les manifestations sportives devront également se tenir à l'écart de ces milieux (raid nature...).

Propositions d'études et de suivis

- Etude des communautés muscinales locales par des experts bryologues.
- Etude de l'évolution des dépôts et des communautés bryophytiques en réponse aux variations climatiques.
- Suivi de la qualité de l'eau d'alimentation.

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Scientifiques ; Elus ; Propriétaires...

ÉBOULIS CALCAIRES MESOMEDITERRANEENS ET SUPRAMEDITERRANEENS A ELEMENTS MOYENS, DU MIDI		Code cahiers : 8130-22
Code Natura : 8130	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	
Code CORINE Biotopes : 61.32	Eboulis provençaux Alliance : <i>alliance</i> : <i>Pimpinello-Gouffeion</i> Braun Blanq. 1952 <i>association</i> : <i>Centranthetum lecoqii</i> .	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 83,7ha	Représentativité : 1.22 %	



Eboulis calcaires © F. Marais

La linaria couchée, *Linaria supina*, dans un éboulis, basse vallée de l'Ibie©J. Barret

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

La végétation est très ouverte avec un recouvrement qui ne dépasse guère 30 %. La flore est assez peu diversifiée. Elle est composée essentiellement de chamaephytes et d'hémicryptophytes. Les contraintes physiques font que les espèces sont spécialisées face à ces contraintes physiques.

Conditions stationnelles :

Les éboulis sont des amas pierreux calcaires d'origine cryoclastique (érosion due aux cycles de gels-dégels) lentement accumulés au fur et à mesure de l'éboulement d'une structure rocheuse.

Les conditions stationnelles sont marquées par une exposition chaude et ensoleillée, une pente variable, une granulométrie plutôt grossière et la mobilité des éboulis.

Ici, il s'agit d'un habitat de basse altitude, thermophile, se rencontrant principalement de l'étage mésoméditerranéen à l'étage supraméditerranéen inférieur.

Répartition géographique en Europe et en France

Ce groupement particulier semble propre aux contreforts méridionaux du Massif Central.

Son développement maximal concerne les parties basses des Cévennes méridionales et orientales.

Evolution naturelle habituellement constatée

Dynamique naturelle stable : la dynamique des peuplements est nulle (caractère permanent) tant que l'éboulis reste mobile.

Le ralentissement des mouvements, en particulier sur les bords ou à la partie inférieure des éboulis, peut se traduire par l'installation des espèces ligneuses (Amélanche, Chêne vert, Buis...). L'ombre générée par ces phanérophytes limite le développement des espèces caractéristiques des éboulis.

Localisation sur le site

Présent sur la plus grande partie du site, sur les secteurs de la Dent de Rez et du Pont d'Arc (plus rare à l'Est) et sur la zone de la basse vallée de l'Ibie et du Rimouren en pieds de falaises, également à flanc de coteaux, souvent en mosaïque avec des chênes sclérophylles.

On trouve quelques éboulis en rive droite sur le secteur aval Ardèche, en face de Sauze et un peu aval d'Aiguèze et dans la Réserve naturelle sur les pentes fortes en exposition chaude.

Représentativité :

Sur l'ensemble du site « bonne » : Présence significative dans le site. Part notable dans l'argumentation écologique du site. Seule la partie avale de l'Ardèche présente cet habitat sur une très petite superficie, il est bien représenté sur tous les autres secteurs.

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<i>Centranthus lecoqii</i> , Centranthe de Lecoq	<i>Aristolochia pistolochia</i> , Aristoloche pistoloche
<i>Linaria supina</i> , Linaire couchée	<i>Scrophularia canina</i> , Scrophulaire des chiens
<i>Galeopsis angustifolia</i> , Galéopsis à feuilles étroites	<i>Arrhenatherum elatius</i> , Fromental élevé
<i>Antirrhinum majus</i> , Muflier	<i>Laserpitium gallicum</i> , Laser de France
<i>Festuca gp. Ovina</i> , Fétuque ovine	<i>Geranium robertianum</i> subsp. <i>Purpureum</i> , Géranium pourpre

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie - typicité :

Cet habitat se trouve le plus souvent sur des pentes fortes et sols rocailloux très superficiels. Souvent, ces formations sont en mélange avec des petits taillis de Chêne vert.

Typicité :

- Dent de Rez Pont d'Arc : la flore y a une bonne typicité bien que pauvre en espèce (espèces végétales annuelles et vivaces spécialisées).
- Rimouren – Ibie : originalité de l'habitat aux plans floristique, écologique et biogéographique. Représentatif du secteur biogéographique.
- Aval ardèche : la flore y a une bonne typicité ; elle est de toute façon pauvre en espèce.
- Réserve naturelle : typicité faible

Menaces :

Dynamique naturelle absente ou très lente des ligneux.

Sensibilité à la fréquentation empruntant le sens d'écoulement de l'éboulis, ce qui occasionne une déstabilisation et une érosion ainsi qu'une accumulation de cailloux en pied d'éboulis. La traversée des éboulis par des sentiers horizontaux est moins préjudiciable.

Sur le site, les éboulis sont généralement tranquilles et peu perturbés ni dégradés par une trop forte fréquentation. Certains éboulis semblent seulement empruntés par les layons de chasse, avec un impact léger.

L'habitat dans son état actuel peut servir de référence.

Certains éboulis sont en partie contaminés par des apports exogènes en provenance de la route touristique.

Etat de conservation :

- Dent de rez Pont d'Arc : ce type d'habitat est plutôt bien conservé sur les éboulis qui sont encore mobiles. La stabilisation et la reconquête forestière (prunelliers – *Prunus spinosa* - Bois de sainte lucie– *Prunus mahaleb*...) menacent certains d'entre eux (sur pentes à plus faible déclivité).

Rimouren – Ibie : conservation bonne :

Degré de conservation de la structure : bonne. Dans l'état actuel des connaissances, la structure de ces milieux paraît optimale.

Degré de conservation des fonctions : Perspectives bonnes.

Aval Ardèche : Ce type d'habitat est plus ou moins bien conservé. Si certains éboulis sont encore mobiles, la stabilisation et la reconquête forestière menacent certains d'entre eux.

Réserve naturelle : moyen. Les éboulis non végétalisés à gros blocs qui ne sont pas d'intérêt communautaire ont été inclus dans l'habitat code corine 62.3. Les éboulis, « créés » lors de l'ouverture de la route touristique, constituent des formations secondaires d'origine anthropique où des éléments de cette communauté ont pu s'établir accidentellement ; ces formations, peu végétalisées, ont été écartées du présent habitat.

Intérêt patrimonial :

Cet habitat est endémique du midi méditerranéen français.

Originalité et valeur écologique et biologique importante de ces éboulis composés d'espèces originales et adaptées à de très fortes contraintes.

Intérêt paysager et richesse botanique liée à une flore très spécialisée.

Territoire de chasse probable de chiroptères.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Maintien de l'intégrité de l'habitat. Non-intervention.

Eviter tout aménagement de sentier empruntant les éboulis dans le sens de l'écoulement.

Propositions d'études et de suivis

Prendre contact avec les autres sites Natura 2000 pour préciser la composition, la variabilité et l'aire de répartition de cet habitat.

Suivi de la dynamique de recolonisation par les ligneux sur les plus grands éboulis.

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Propriétaires ; Associations sportives ; Chasseurs ; Scientifiques...

FALAISES CALCAIRES MEDITERRANEENNES THERMOPHILES		Code cahiers : 8210-1
Code Natura : 8210	Falaises calcaires méditerranéennes thermophiles	
Code CORINE Biotope : 62.111 et 62.1111	Falaises calcaires ibéro-méditerranéennes Alliances : <i>Asplenion glandulosi</i> H. Meier & Braun-Blanq.1934	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 132,19 ha	Représentativité : 1.93 %	



© F.Marais

La Corbeille d'argent à gros fruits, (*Hormathophylla macrocarpa*) et le Vélar suisse, (*Erysimum rhaeticum*), sur une paroi de la basse vallée de l'Ibie©J. Barret

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Communautés à faible recouvrement s'établissant dans les fissures des parois calcaires verticales éclairées. Les falaises exposées à l'ouest et au sud sont les plus typiques, notamment lorsqu'elles présentent une hauteur conséquente (25 à 50 m). Les parois exposées au nord ainsi que celles dont la hauteur est inférieure à 20 m semblent appauvries ; elles mériteraient une étude spécifique pour bien confirmer leur rattachement effectif aux communautés de *Asplenion glandulosi*.

Conditions stationnelles :

Végétation des roches calcaires inclinées : parois verticales à subverticales.
Substrat rocheux. Sols très minces, situés dans des fissures peu profondes faiblement enrichies en humus.
Conditions xérothermophiles : expositions en général ensoleillées et chaudes. Milieux soumis à une forte sécheresse à certains moments de l'année et à des températures extrêmes.
Présence de fissures étroites exploitables par une végétation particulière
Hypertrophie du système racinaire par rapport au système aérien pour permettre l'alimentation en eau.

Répartition géographique en Europe et en France

Les communautés de *Asplenion glandulosi* ont une large répartition dans le midi de la France. Elles sont particulièrement bien développées en situations exposées au sud à l'étage mésoméditerranéen.

Evolution naturelle habituellement constatée

Cet habitat spécialisé, pionnier des fissures des falaises calcaires, présente un caractère permanent. Dynamique naturelle stable : peu d'évolution possible du fait des très fortes contraintes édaphiques. Cette végétation saxicole est souvent associée à des formations appauvries à Genévriers rouges, dont les individus témoignent d'une longévité hors du commun et d'un fonctionnement original (géotropisme négatif).

Localisation sur le site

L'habitat est bien représenté sur l'ensemble du site, dans ses formes diverses, sur les nombreuses parois calcaires.

Caractéristiques de l'habitat sur le site

<i>Phagnalon sordidum</i> , Phagnalon sordide	<i>Erysimum rhaeticum</i> , Vêlar suisse
<i>Hormatophylla macrocarpa</i> , Corbeille d'argent à gros fruits	<i>Asplenium</i> spp. Plusieurs espèces de Doradilles
<i>Asplenium petrarchae</i> , l'Asplénium gladuleux (ou Doradille de Pétrarque) trouvé en bordure extérieure du site, est potentiellement présent sur certaines des parois les plus exposées mais n'a pas été observé.	<i>Juniperus phoenicea</i> , Genévrier rouge

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Végétation discrète, dominée par les herbacées ; les buissons n'apparaissant que dans les fentes les plus larges (ex. Genévrier rouge, Chêne vert...).

Recouvrement faible à très faible.

Difficile à apprécier dans le cadre de l'étude (nécessite des descentes en rappel le long de la paroi ; à priori bonne à médiocre selon les expositions et la hauteur de la falaise).

On notera l'absence de publications phytosociologiques sur le sujet.

Menaces :

Parait peu menacé dans l'ensemble.

Compte tenu des conditions, l'état actuel peut servir d'état de conservation de référence pour l'avenir.

Des activités ponctuelles existent cependant, comme l'escalade dans le secteur de Chironlong sur le vallon du Rimouren sur une paroi remarquable où la Corbeille d'argent à gros fruit (espèce rare et protégée) est présente.

Etat de conservation :

Conservation excellente :

Degré de conservation de la structure : excellente. Dans l'état actuel des connaissances, la structure de ces milieux parait optimale.

Degré de conservation des fonctions : perspectives bonnes.

Réserve naturelle : Bonne à moyenne.

Intérêt patrimonial :

Grande valeur écologique liée à son originalité. La grande stabilité du substrat et la continuité temporelle sans perturbation ni dynamique a en général permis l'installation d'une flore particulièrement originale adaptées aux grandes contraintes du support (verticalité, sécheresse, fortes variations de températures), avec localement le développement d'espèces rares et remarquables comme la Corbeille d'argent à gros fruits (*Hormatophylla macrocarpa*), le Vêlar suisse (*Erysimum rhaeticum*)...

Ces milieux procurent gîte et habitats potentiels pour toute une faune rupestre patrimoniale : oiseaux rupicoles, rapaces, chiroptères, reptiles...

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Pas de gestion particulière (non-intervention).

Maintenir les conditions de tranquillité de l'habitat vis-à-vis des activités sportives et surtout de projets éventuels d'extraction de roches. En particulier l'activité d'escalade ne doit pas être développée davantage qu'à l'heure actuelle (pas d'équipement de voies supplémentaires).

Propositions d'études et de suivis

Caractérisation et positionnement phytosociologique des falaises calcaires de basse Ardèche. (ex. thèse).

Etudes et inventaires naturalistes complémentaires : recherche des stations les plus riches sur le plan floristique ; poursuite les inventaires faunistiques...

Définition et caractérisation d'un seuil de tolérance de l'habitat aux perturbations dans les secteurs fréquentés pour l'escalade.

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Associations sportives ; Propriétaires ; Scientifiques

VEGETATION HUMO-ÉPILITHIQUE DES PAROIS CALCAIRES MEDITERRANEENNES		Code cahiers : 8210-26
Code Natura : 8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	
Code CORINE Biotoxes : 62.1115	Falaises méditerranéennes à Fougères Alliances : <i>Polypodium serrati</i> Braun- Blanq.1952	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 2,7 ha	Représentativité : 0.04 %	



Partie ombragée et humide d'une paroi rocheuse présentant des mousses et des fougères sciaphiles, basse vallée de l'Ibie © BIODIV J. Baret

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Communautés des parois calcaires ombragées et confinées. Elles se rencontrent principalement au pied des grandes parois en situation confinée ou en exposition Nord (par exemple au fond des gorges en rive droite). La présence d'un écran végétal dans les vallons boisés favorise le développement de cet habitat. Les surfaces occupées sont faibles et de fait, le cortège est appauvri.

Conditions stationnelles :

Situation ombragée et/ou confinée conférant à la station un degré d'hygrométrie élevée, contrastant avec les zones éclairées et chaudes avoisinantes.

Répartition géographique en Europe et en France

Cet habitat présente une vaste répartition méditerranéenne occidentale et est ainsi bien répandu sur la frange méditerranéenne française. Sa répartition précise n'est cependant pas bien connue.

Evolution naturelle habituellement constatée

Cet habitat spécialisé, pionnier des fissures des falaises calcaires, présente un caractère permanent. Dynamique naturelle stable : peu d'évolution possible du fait des très fortes contraintes édaphiques.

Localisation sur le site

L'habitat est ponctuellement présent sur les parois les plus ombragées (Basse vallée de l'Ibie, Dent de Rez et Pont d'Arc).

Sur le vallon du Rimouren, le bas des parois des gorges présente localement des végétations sciaphiles au caractère intermédiaire entre les communautés hygrophiles et xérophiles. Ces petites zones, situées à la lisière des habitats forestiers ne peuvent être représentées de manière cartographique.

Il est présent sur une surface limitée sur l'aval de l'Ardèche au Sud Est d'Aiguèze, un peu en aval du château d'eau en exposition nord.

Représentativité :

Dent de Rez, Pont d'Arc, Rimouren, Ibie, Réserve naturelle: « bonne »

Sur le secteur aval Ardèche l'habitat est peu présent.

Caractéristiques de l'habitat sur le site

MOUSSES rupicoles (plusieurs espèces, dont *Homalothecium* spp et *Hypnum cupressiforme*)
Polypodium cambricum, Polypode cambrien
Silene saxifraga Silène saxifrage
Amelanchier ovalis Amelanchier
Parietaria lusitanica

Asplenium trichomanes, Asplénium trichomanès
Asplenium ceterach, Asplénium cétérach
Asplenium fontanum, Asplénium des fontaines
Asplenium trichomanes Capillaire des murailles
Asplenium ruta-muraria Rue-de-muraille

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Communautés dont la flore, peu diversifiée (mais spécialisée), est dominée par des cryptogames (Fougères et Mousses) qui colonisent, parfois densément, les fissures et petits rebords des rochers calcaires ombragés. La flore est dotée d'un cycle particulièrement bien adapté aux conditions du milieu. Les buissons n'apparaissent que dans les fentes les plus larges (Buis et Amelanchier essentiellement...).

Après un développement maximal en hiver et au printemps, quand les conditions d'hygrométrie nécessaires à sa reproduction sont remplies, la végétation connaît alors un repos estival souvent accusé avec un fort dessèchement des végétaux présents.

Rimouren-Ibie : Ces végétations de falaises sont présentes dans les situations sciaphiles et très hygrophiles, généralement exposées au nord. Dans les parties plus sèches des mêmes falaises ombragées, elles semblent céder la place à d'autres communautés sciaphiles apparentées au *Potentillion caulescentis*, BrBl.1926. (ex. *Sileneto-Asplenietum fontani*, Mol.1934)

Typicité :

Caractère atypique de l'habitat en basse Ardèche, probablement lié à l'absence de publications phytosociologiques sur le sujet.

Sur l'aval de l'Ardèche, seule la variante sciaphile est donc présente ici avec, en marge, la présence du Silène saxifrage (*Silene saxifraga*), espèce méridionale. En situation fraîche sous couvert de buisson, on notera une plus grande importance de mousses, de lichens et de fougères. La typicité est ici très bonne.

Réserve naturelle : Typicité faible en général.

Menaces :

Paraît peu menacé dans l'ensemble, sauf en cas de retrait de la végétation écran à l'origine des conditions microclimatiques favorables aux mousses.

Des activités ponctuelles d'escalade existent, notamment dans le secteur de Chironlong sur le vallon du Rimouren sur une grande zone rocheuse présentant plusieurs expositions.

Etat de conservation :

Sur le site en général, conservation bonne : Degré de conservation de la structure : bonne. Dans l'état actuel des connaissances, la structure de ces milieux paraît optimale.

Degré de conservation des fonctions : perspectives bonnes.

Réserve naturelle : bon à moyen

Intérêt patrimonial :

Grande valeur écologique liée à son originalité. La grande stabilité du substrat et la continuité temporelle sans perturbation ni dynamique a en général permis l'installation d'une flore particulièrement originale adaptées aux grandes contraintes du support (verticalité, humidité, variations de températures...), avec le développement de mousses parmi lesquelles certaines espèces remarquables peuvent être potentiellement présentes. *Parietaria lusitanica*, espèce exceptionnelle, est présente dans les Gorges.

Ces milieux peuvent procurer gîte et habitats potentiels pour toute une faune rupestre : oiseaux dont rapaces, chiroptères...

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Pas de gestion particulière (non-intervention),
 Maintien de l'écran végétal au pied des falaises ombragées,
 Maintien des conditions de tranquillité de l'habitat vis à vis des activités sportives,
 éviter l'ouverture de carrières de matériaux sur ces milieux.

Propositions d'études et de suivis

Caractérisation et positionnement phytosociologique des falaises calcaires de basse Ardèche.

Etudes et inventaires naturalistes complémentaires : recherche des stations les plus riches sur le plan floristique

Poursuivre les inventaires faunistiques.

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Associations sportives ; Propriétaires ; Scientifiques.

GROTTES NON EXPLOITEES PAR LE TOURISME		Code cahiers : 8310-1 8310-2 8310-4
Code Natura :8310	8310 Grottes non exploitées par le tourisme	
Code CORINE Biotopes : 65	Grottes	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : à préciser	Représentativité : à préciser	



©I. BassiLa grotte du Dérocs, basse vallée de l'Ibie©J. Barret

Description générale de l'habitat naturel

Réseaux souterrains simples ou complexes, composés de parties accessibles à l'homme représentées par les grottes ou les avens et d'un réseau de passages et fissures inaccessibles à l'homme. L'ensemble constitue le milieu de vie de la faune strictement souterraine. Ces réseaux sont creusés typiquement dans les zones karstiques.

Ces habitats sont caractérisés par un substrat plus ou moins humide, composés d'argile, de dépôts sablo-argileux, de blocs ou pierres, tombés des voûtes sur le plancher. Les parois sont souvent concrétionnées, de stalactites, de stalagmites, de coulées et de planchers stalagmitiques.

Les caractéristiques climatiques spécifiques des zones profondes sont l'obscurité totale, la température presque constante ou très peu variable, l'humidité de l'air proche de la saturation. La circulation de l'air de type convection ou liée aux circulations diphasiques d'eau ou bien une ventilation s'inversant saisonnièrement dans les galeries qui ont des ouvertures à différentes altitudes.

Les ressources alimentaires y est parcimonieuses, composées de matières organiques, de débris végétaux et d'animaux provenant du couvert végétal et du sol de surface entraînés sous terre par les eaux météoriques.

Parfois un supplément local de nourriture se concentre dans certaines galeries par le guano de chauves-souris, les migrations saisonnières de la faune troglophile et le piégeage de la faune troglodyte provenant de l'épikarst qui peuvent servir de proies et alimenter le développement d'écosystèmes très spécifiques.

Cet habitat est potentiellement présent dans tous les étages de végétation, et dans toutes les régions biogéographiques.

Ces milieux sont représentés sur le site par un complexe regroupant les 3 types d'habitats suivants :

- Grottes à chauves-souris,
- Habitats souterrain terrestre,
- Rivières souterraines, zones noyées, nappes phréatiques.

Il est à prendre en compte l'extrême richesse archéologique du site, les grottes ornées et les restes d'ossements sont fréquents. La préservation de ce patrimoine est une composante de la gestion des cavités.

Le nombre de grotte estimé sur le site est de 700 cavités avec chacune des particularités bien spécifiques.

Végétation et faune :

Cavités naturelles dans la masse calcaire, d'origine karstique, présentant des ouvertures à même la paroi ou en pied de falaise. Elles sont favorables au gîte et à la reproduction d'espèces de mœurs cavernicoles, en particulier de chauves-souris mais aussi diverses espèces d'insectes et arthropodes.

Conditions stationnelles :

Habitat obscur à température variant peu au cours de l'année et à degré d'hygrométrie élevé.
Milieux le plus souvent peu ou pas ventilés.

Répartition géographique en Europe et en France

Principalement dans les zones calcaires fortement karstiques des Pyrénées, des Alpes, du Jura, des Causses, du Massif central et de la bordure orientale du bassin parisien. Plus localement dans les zones volcaniques du massif central.

Evolution naturelle habituellement constatée

Pas d'évolution notable

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site	Espèces animales caractéristiques de l'habitat sur le site
Pas de végétaux chlorophylliens dans l'habitat souterrain strict (zone obscure). Mousses, algues, lichens et trachéophytes.	Les espèces indicatrices sont notamment Grand rhinolophe (1304) Petit rhinolophe (1303) Rhinolophe euryale (1305) Petit murin (1307) Grand murin (1324) Murin à oreilles échancrées (1321) Murin de Capaccini (1316) Minioptère de Schreibers (1310) le sphaeromides (sphaeromides raymondi) les niphargus (niphargus sp) le speotrechus (speotrechus mayeti), les diaprysus (diaprysus sp.)

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Le réseau karstique s'étend sur l'ensemble du site et les cavités sont présentes partout exceptées sur le secteur aval ardèche qui se cantonne au lit mineur et aux berges de l'Ardèche.

Le karst des gorges de l'Ardèche a permis de comprendre localement l'impact de la crise messénienne sur nos paysages (creusement du canyon, sédiment piégés dans les remplissages) et de construire une chronologie des variations eustatiques depuis 6 millions d'années. Ces modalités de creusements offrent une morphologie pariétale originale (banquettes paragéométrique, coupoles...) associé à une cristallographie varié et complexe mise en place à posteriori. De plus, ces variations importantes du niveau de base offrent aujourd'hui un complexe de galeries noyées extrêmement développé, avec une faune troglobie encore peu connue du fait des difficultés d'exploration. Les réseaux « fossiles » offrent également une multitude de niches écologiques, la présence de guano, les ruissellements, le taux d'humidité élevé et des températures relativement stables et élevées renforcent le potentiel faunistique souterrain des gorges de l'Ardèche.

La concentration de dioxyde de carbone dans les cavités est une particularité encore mal connue, certaines grottes présentes de très hautes concentrations en gaz d'autre en sont dépourvues. Les concentrations varient au cours de l'année. L'impact de ce phénomène sur la faune troglobie est méconnu.

La plupart des cavités sont occupées ponctuellement par quelques chiroptères au cours de l'année. Certaines grottes sont par contre le lieu de rassemblements importants en hiver ou au printemps pour la mise bas. Certaines de ces grottes sont bien identifiées grâce aux inventaires réguliers mais compte tenu de l'étendu du réseau karstique et des difficultés d'accès nombreux sites sont sans doute encore à découvrir. 8 cavités sont suivies annuellement pour le dénombrement des chauves-souris

28 cavités ont fait l'objet d'une synthèse d'état des connaissances et sont suivies par le groupe de travail cavité du SGGGA qui regroupe des spécialistes des milieux souterrains (archéologue, géomorphologue, archéologue, spéléologue, chiroptérologue ...).

Physionomie – typicité :

Cavités et réseaux d'origine karstique. Absence de lumière et donc de végétation.

Présence de plafonds, voûtes, aspérités et fissures favorisant la fréquentation par les chiroptères.

A noter que ces grottes présentent également de nombreuses traces d'occupation humaine, d'âge préhistorique (Paléolithique et Néolithique) ou plus récentes (exploitation de phosphates par exemples).

Typicité : Bonne

Menaces :

La pollution accidentelle ou diffuse des nappes phréatiques et des rivières souterraines reste une menace qui a des conséquences très importantes sur l'habitat. Peu de pollutions sont mentionnées sur le site mais les suivis sont rares. Le vandalisme de concrétions et les fouilles clandestines sont ponctuellement constatés.

La plupart des cavités accessibles et de taille conséquente semble régulièrement fréquentée, ce qui peut occasionner des perturbations importantes pour les chauves-souris (si elles sont présentes sur le site), le piétinement, la pollution qui peut en résulter est une menace pour la faune particulièrement sensible du milieu souterrain. Le dérangement est potentiellement plus marqué pendant la période touristique estivale (mai à septembre). La pratique de la spéléologie non maîtrisée et non encadrée peut être source de dégradation (utilisation de torche, bougies, feu dans les cavités, graffitis...).

Etat de conservation :

Dent de Rez et Pont d'Arc, Réserve naturelle : Bon à moyen (traces de fréquentation parfois assez « perceptibles » dans certaines grottes).

Pour les secteurs Rimouren et Ibie : Conservation bonne :

Degré de conservation de la structure : = Structure bonne. Dans l'état actuel des connaissances, la structure de ces milieux paraît favorable.

Degré de conservation des fonctions : = Perspectives bonnes.

Intérêt patrimonial :

Enjeu fort :

Le réseau karstique représente un enjeu particulièrement fort sur le site.

La faune des cavités, bien qu'encore méconnue, fait apparaître des espèces particulièrement intéressantes : le sphaeromides (*sphaeromides raymondi*) un crustacé isopode, les niphargus (*niphargus sp.*) crustacées amphipodes, le speotrechus (*speotrechus mayeti*), les diaprysus (*diaprysus sp.*) ou encore *Bathysciola Linderi*, tous des coléoptères troglobie. Habitats potentiels des chauves-souris troglaphiles dont la plupart est inscrit à l'annexe II de la Directive Habitats. Des espèces invertébrées spécifiques sont liées au guano des chiroptères retrouvé à l'aplomb des essaims et des colonies. 23 espèces de chiroptères sont actuellement répertoriées sur le site.

L'intérêt du patrimoine pré-historique et historique des cavités est immense sur le site avec notamment la présence de la grotte Chauvet et de très nombreuses grottes ornées.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Prévenir toute pollution du réseau karstique et améliorer la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau.

Maîtrise de la fréquentation humaine ;

Garantir l'accessibilité des cavités aux populations de chauve-souris (pas de fermeture totale des entrées de cavités).

Education du public au monde souterrain et au patrimoine qui s'y trouve (sortie terrain, animations, exposition...).

Propositions d'études et de suivis

Poursuite du suivi des 28 cavités

Complément de l'inventaire des cavités,

Suivi et complément d'inventaires sur les populations de chauve-souris,

Analyse de la fréquentation humaine et des pratiques,

Etude des réseaux hydrographiques,

Étude de la composition des biocénoses et estimation des effectifs des populations (notamment communautés d'entomofaune et des crustacés troglaphiles).

Développer les études sur l'impact des pollutions sur les biocénoses souterraines.

Faire l'inventaire et la cartographie de ces habitats (8310-1, 8310-2, 8310-4) et de leur faune.

Principaux acteurs concernés :

Comité départemental de spéléologie, Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Groupe Chiroptère de Rhône-Alpes ; Associations sportives de spéléologies, Propriétaires, CREPS...

AULNAIE-FRENAIE A FRENE OXYPHYLLE		Code cahiers : 92A0-6 7 et 9
Code Natura : 92A0	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	
Code CORINE Biotopes : 44.63, 44.612,44.141,44.42	Bois de Frênes riverains et méditerranéens et galeries méditerranéennes de saules blancs Alliances : alliance : <i>Populenion albae Rivas Mart. 1975</i> (avec des éléments fragmentaires du <i>Fraxino-Ulmenion minoris Rivas Mart.1975</i>)	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 108,42 ha	Représentativité : 1.6%	



Forêts galeries de Peupliers au bord de l'Ardèche



Forêt galerie de Peupliers, basse vallée de l'Ibie © J.Baret

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Formations arborées dominées par des ligneux à bois tendres (peuplier noir - *Populus nigra* - surtout), sur substrats alluviaux évolués à texture sableuse en surface et nappe d'eau souterraine permanente. Ces groupements subissent des crues de périodicité et d'intensité plus faibles que les formations arbustives à Saules, permettant ainsi le développement d'une strate arborescente. Leurs liens avec la dynamique fluviale restent cependant forts du fait d'apports réguliers en matières organiques, de la présence d'une nappe assurant une alimentation annuelle régulière en eau et des phénomènes cataclysmiques que ces formations peuvent subir lors des fortes crues (présence fréquente de trouées dans certains peuplements).

Conditions stationnelles :

Sols alluviaux légèrement évolués. Horizon humifère développé et horizon sous-jacent présentant des sables fins mêlés de limons et d'argiles.

Présence d'une nappe d'eau permanente au-delà d'un mètre.

Bon développement là où le terrain est en pente douce.

Plusieurs habitats sont regroupés dans cette fiche ils correspondent à des variantes situationnelles. L'habitat 92A0-9 correspond aux communautés des hautes terrasses des vallées alluviales comme le Rhône. (présence à confirmer sur l'aval Ardèche selon le CBNMC).

Répartition géographique en Europe et en France

Réparti sur l'ensemble de la région méditerranéenne.

Evolution naturelle habituellement constatée

Dynamique naturelle progressive vers une maturation des peuplements (indigènes ou allogènes) et le développement d'essences à bois dur (Frêne, Orme, Chêne) en l'absence de fortes perturbations.

Localisation sur le site

L'habitat est bien développé tout le long de l'Ardèche ; plus ponctuellement dans les lits des ruisseaux temporaires du Rieussec et de Tiourre.

L'habitat est bien développé à l'aval de la basse vallée de l'Ibie. Sur le vallon de Rimouren, il est surtout présent en amont du village et dans le vallon d'Imbours, notamment avec des faciès évolués à frênes.

On trouve cet habitat un peu tout le long du secteur aval de l'Ardèche. Au niveau de la fin des gorges, les forêts riveraines sont contraintes en rive droite par le relief et en rive gauche par les aménagements anthropiques. Au-delà, ce sont surtout les zones agricoles qui ont gagné du terrain sur la forêt riveraine. En outre, le Robinier faux-acacia, espèce invasive, est très fréquent et est souvent en mélange avec l'habitat.

La forme résiduelle, plus sèche et plus eutrophe, à base de Chêne pubescent et d'Ormes (44.62) se trouve près de l'embouchure dans le dernier méandre.

Représentativité :

Secteurs Dent de Rez, Pont d'Arc, Réserve Naturelle, aval Ardèche : « Bonne ». Habitat représentatif du secteur biogéographique méditerranéen. Part assez importante dans l'argumentation écologique du site.

Rimouren-Ibie : « moyenne ». Présence peu significative sur cette partie du site qui est assez peu propice à son développement optimal (absence de larges lits majeurs de plaine). Part assez peu importante dans l'argumentation écologique du secteur.

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

Populus nigra, Peuplier noir

Populus alba, Peuplier blanc

Fraxinus angustifolia subsp. *oxycarpa*,

Frêne oxyphyllé (ou Frêne à feuilles aiguës)

Ranunculus ficaria, Ficaire

Alliaria petiolata, Alliaire officinale

Brachypodium sylvaticum, Brachypode des bois

Rimouren Ibie plus :

Ranunculus ficaria, Ficaire

Chaerophyllum temulum, Cerfeuil penché

Aval Ardèche plus :

Ulmus minor Orme champêtre

Robinia pseudoacacia Robinier faux-acacia ...

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Forêts-galeries multistrates. Ces milieux sont hautement productifs en matière organique.

Strate arborescente dominée par les peupliers (Peuplier noir, Peuplier blanc), avec le Saule blanc possible dans les parties basses. L'Orme champêtre et le Frêne oxyphyllé forment les faciès les plus évolués.

Strate arbustive avec divers Saules (pourpre, drapé...), Cornouiller sanguin, Fusain, Troène, Noisetier...

Strate herbacée avec dominance d'espèces nitrophiles (ronces, orties...)...

Litière constituée essentiellement de feuilles entières.

Entre Sauze et Saint-Martin-d'Ardèche, cet habitat apparaît plutôt comme peu mature avec une forte dominance du Peuplier noir et un aspect plutôt linéaire compte tenu de l'étroitesse de la vallée. Au-delà, les boisements alluviaux sont plus ou moins larges en fonction de l'étendue des cultures et souvent fortement envahis par le Robinier faux-acacia.

Typicité :

Rimouren-Ibie : Habitat représentatif du secteur biogéographique méditerranéen.

Aval Ardèche : quand le Robinier n'est pas dominant ou codominant, ne rentrant ainsi pas dans la catégorie « habitat d'intérêt communautaire », la typicité est bonne. Enfin, le boisement du lieu-dit Bernise le long du plan d'eau est le plus mature et le plus diversifié avec une excellente typicité. La forme résiduelle à base de Chêne blanc et d'Orme possède une typicité moyenne mais la strate arborée possède une hauteur moyenne assez élevée et les Robiniers y sont peu présents.

Réserve naturelle : Bonne à passable. Les peuplements les plus caractéristiques correspondent à des formations fermées multistrates, développant un cortège herbacé neutro-nitrocline. A l'opposé peuvent se rencontrer des peuplements dégradés, semi-ouverts, qui proviennent de peupleraies anciennement dévastées par de fortes crues, recolonisées par des espèces opportunistes à fort pouvoir colonisateur. Ils constituent localement des peuplements de substitution, à structuration verticale simplifiée, où les Peupliers noirs résiduels côtoient le Robinier, l'Erable negundo, le Frêne oxyphyllé ou le Platane d'Orient, associé à un cortège herbacé plus rudéralisé. Les habitats (38.13 ou 31.8122) relevant des friches alluviales peuvent s'intercaler et former une mosaïque avec ce groupement forestier. Entre ces deux extrêmes, toutes les situations intermédiaires sont possibles et nous n'avons vraiment pu créer une scission nette et pertinente dans la typologie adoptée.

Il n'y a pas d'éléments sur la typicité de ce milieu sur les autres secteurs du site.

Menaces :

Ces forêts du bord de l'Ardèche sont bien conservées dans la partie la plus amont où elles se trouvent à la sortie des Gorges, protégées par leur encaissement. La limitation d'infrastructures touristiques dans la réserve naturelle (campings, bivouacs), la lutte contre le camping sauvage dans les Gorges ont limité leur destruction et doivent être maintenues. Le boisement du lieu-dit Bernise est également très bien conservé et mérite d'être préservé. Les sentiers de randonnée qui longent les rives ne sont pas, de par leur dimension et leur répartition, dommageables pour ces forêts alluviales.

Sur certains secteurs du site plus accessibles, des perturbations d'origine anthropique liées à des aménagements passés (mises en cultures - prairies artificielles - en basse vallée de l'Ibie...), ou plus récents (stations d'épuration sur l'Ibie et sur le vallon d'Imbours) ont été constatés.

Sur l'ensemble du site, la concurrence entre les espèces végétales autochtones et les espèces introduites (Robinier, Ailante, Erable négundo...) est souvent un problème car ils possèdent un pouvoir de régénération et d'occupation de l'espace plus élevé que les peupliers et le frêne. Sur le site, l'espèce à contrôler reste le Robinier faux-acacia, qui prolifère de par son mode de reproduction par drageons et qui gagne sur les essences locales comme le Peuplier noir, le Frêne à feuilles étroites ou l'Orme. Notons que sur le site, comme dans la partie amont et une grande partie du territoire français, les vieux ormes ont dépéri à la suite de la maladie (Graphiose de l'Orme). De ce fait, seuls les jeunes fourrés d'Orme demeurent.

Etat de conservation :

Evolution naturelle favorable vers des boisements matures à Frêne et Orme dans les zones tranquilles non ou peu perturbées.

Dégradations de nature biologique du fait de la présence d'espèces arborescentes opportunistes et agressives (robinier pseudo accacia, érable negundo, févier d'Amérique...), présentant des pouvoirs de régénération et d'occupation de l'espace parfois plus élevés que les peupliers et les frênes.

Perturbations d'origine anthropique liées à des aménagements passés ou plus récents sur l'Ardèche (aménagements de campings, mises en cultures, prairies artificielles, barrages, introduction d'espèces, stations d'épuration...).

Eventuelles perturbations naturelles, liées aux crues de forte intensité, susceptibles de déstabiliser le substrat relativement meuble, notamment dans les parties aval de ces peuplements (crues centennales).

Rimouren Ibie : Conservation globalement bonne

Degré de conservation de la structure : Structure plutôt bonne dans la plupart des cas. Les bois monospécifiques de Robiniers n'ont pas été considérés comme rattachés à cet habitat.

Degré de conservation des fonctions : Perspectives bonnes.

Aval Ardèche :

Si l'on exclut les zones à Robinier, l'état de conservation est bon mais là c'est la pression agricole qui limite l'expression de ces boisements. La partie la mieux conservée reste incontestablement le boisement du lieu-dit de la Bernise, le long du plan d'eau, où l'état est ici excellent.

Réserve naturelle : Bon à médiocre

Intérêt patrimonial :

Végétation forestière souvent perturbée par l'invasion par des espèces exotiques. Les zones en bon état sont rares.

Participation à des mosaïques de grand intérêt compte tenu des contrastes des conditions offertes. Habitat de nombreuses espèces animales dont le Castor d'Europe.

Rôle de protection efficace le long de cours d'eau pouvant présenter de fortes crues.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Dans les zones dégradées et dénaturées par des espèces indésirables, des interventions de contrôle de l'implantation et/ou de la prolifération d'espèces envahissantes sont à envisager. Ces actions sont surtout possibles sur les zones de colonisation récentes où il est encore possible d'intervenir sur les jeunes plants.

Dans les zones en état de conservation favorable, il est impératif de maintenir l'habitat dans son état boisé haut et avec son sous-bois développé, afin :

- de ne pas favoriser la pénétration du public ainsi que les dégradations habituellement associées (érosion de piétement, dépôts d'ordures, fèces, dérangement...),
- de ne pas favoriser l'implantation d'espèces compétitives introduites,
- d'assurer le maximum de tranquillité à la faune et à la flore inféodée aux boisements de ripisylves,
- Réhabiliter ou détruire les éventuels « points noirs »,
- Préserver les peuplements de Peuplier noir dans le cadre du programme animé par l'INRA.

Propositions d'études et de suivis

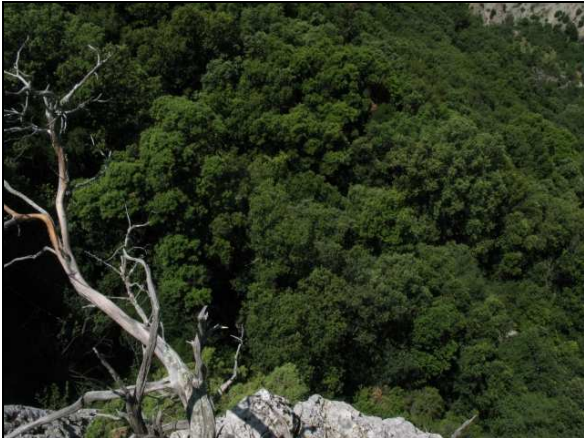
Suivi de l'évolution des peuplements et leur maturation notamment au niveau floristique et faunistique.

Etudes et suivis des possibilités de lutte contre les espèces envahissantes arborées (Robinier, Erable negundo, févier d'Amérique...)

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; syndicat mixte Ardèche claire ; Scientifiques ; Elus ; Responsables de campings et de location de canoës ; Propriétaires...

YEUSERAIES MATURES A ÉPIPACTIS A PETITES FEUILLES		Code cahiers : 9340-1
Code Natura : 9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	
Code CORINE Biotopes : 45.31	Forêts de chênes verts des collines catalo-provençales. Alliances : <i>Quercion ilicis</i> Braun-Blanq. ex Molin. 1934. Association : <i>Epipactido microphyllae-Quercetum ilicis</i> Barbéro & Loisel, 1983	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 24,07 ha	Représentativité : 0.35 %	



Yeuseraie mature abritée en pied de barre



Epipactis à petites feuilles, *Epipactis microphylla*, dans son habitat de chênaie mature, Vallon de Tiourre



Yeuseraie mature en futaie haute, Vallon de Tiourre



Epipactis à petites feuilles, *Epipactis microphylla*, dans son habitat de chênaie mature, méandre du Révaou

© J. Baret

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Type d'habitat forestier propre à l'étage mésoméditerranéen, correspondant à la phase de maturité des chênaies vertes dans le sud-est de la France.

Peuplements structurés en futaies âgées et relativement hautes, au sous-bois très faiblement lumineux, peu propice au développement de la strate herbacée exceptée de quelques espèces originales et caractéristiques (orchidées forestières).

Conditions stationnelles :

L'habitat occupe des zones n'ayant pas été perturbées par des coupes de taillis ou des incendies depuis très longtemps. Cette période est au moins égale à l'âge d'implantation naturelle des vieux chênes actuels, mais est généralement beaucoup plus ancienne (continuité temporelle et sylvigénèse complète à dynamique douce).

Les sols sont plutôt profonds et proches de la neutralité. Un humus de type mull forestier est présent avec une bonne activité biologique.

Répartition géographique en Europe et en France

Contrairement à la yeuseraie classique qui peut être considérée comme un habitat largement répandu et représentatif de la région méditerranéenne ; les faciès matures en futaies sont extrêmement rares et se rencontrent habituellement seulement à proximité d'abbayes, de chartreuses et d'autres zones où par le passé les peuplements ont été mis en défens.

Evolution naturelle habituellement constatée

La lente maturation des peuplements mène généralement à une diversification des éco-unités sylvatiques avec des parties très anciennes (vieux arbres, bois mort...) et des zones de régénération à partir de trouées.

Dans certaines conditions, un enrichissement en éléments caducifoliés est possible avec l'évolution plus ou moins rapide vers la chênaie mixte (chêne vert/chêne pubescent).

Localisation sur le site

Il occupe les zones forestières les plus tranquilles en pieds de barres rocheuses dans les gorges de l'Ardèche et le vallon de Tiourre.

Représentativité : « bonne » : Sa présence est significative dans le site et sa part est essentielle dans l'intérêt écologique du site.

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Quercus ilex, Chêne vert, Yeuse
Epipactis microphylla, Epipactis à petites feuilles
Brachypodium sylvaticum, Brachypode des bois
Viola alba subsp. *dehnhardtii*, Violette blanche

Cephalanthera rubra, Céphalanthère rouge
Epipactis helleborine, Epipactis helleborine
Hedera helix, Lierre
Ruscus aculeatus, Petit Houx, Fragon

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Les peuplements de cette yeuseraie mature (« climacique ») se présentent sous forme de futaies denses et fermées (jointure des houppiers des arbres). La strate arborescente est dominée par le Chêne vert qui dépasse fréquemment 7 à 8 mètres de hauteur et peu parfois atteindre 12 à 15 mètres. Il en résulte un microclimat particulier à l'origine :

- d'une raréfaction des arbustes sclérophylles (filaire à larges feuilles - *Phillyrea media*, nerprun alaterne - *Rhamnus alaternus*...);

- d'une strate herbacée peu abondante et pauvre en dehors du fort recouvrement du lierre ; mais caractérisée par diverses espèces d'Orchidées (céphalanthères - *Cephalanthera* spp., *Epipactis* spp., dont l'épipactis à petites feuilles *Epipactis microphylla*...).

Des espèces héliophiles apparaissent cependant dans les clairières créées par la mort naturelle de chênes.

La sylvigénèse est en principe complète, depuis la germination des chênes jusqu'à leur mort naturelle.

Le bois mort et les cavités sont en général assez abondants et contribuent au caractère exceptionnel de l'habitat.

Typicité

la typicité est bonne, l'habitat est assez représentatif du secteur biogéographique

Menaces :

Formations forestières stables, distribuées dans les zones les moins accessibles et les plus tranquilles du site. Seule une zone est relativement aisément accessible au public au fond du vallon de Tiourre (zone de la source).

Du fait de la structure en futaie et de la présence d'arbres âgés, la perte de l'état boisé pour ce type d'habitat (coupe, incendie...) signifierait sa destruction quasi-irréversible. Les perturbations éventuelles par enlèvement du

bois mort sur pied ou présent au sol pourraient également conduire à une perte de biodiversité (destruction, raréfaction ou disparition d'espèces saproxyliques et/ou liées aux cavités...).

Etat de conservation :

Conservation excellente :

Degré de conservation de la structure : excellente. Dans l'état actuel des connaissances, la structure de ces milieux en futaies âgées paraît optimale.

Degré de conservation des fonctions : perspectives bonnes si l'on tient compte à la fois de l'évolution naturelle des chênaies matures et des taillis en voie de régénération et de maturation.

Intérêt patrimonial :

Type d'habitat du plus grand intérêt représentant la phase climacique des yeuseraies mésoméditerranéennes.

Peuplements résiduels devenus très rares, pouvant servir de référence pour le type d'habitat « yeuseraie ». Ces îlots représentent les reliquats d'une forêt à caractère naturel.

L'habitat héberge des espèces rares pour les forêts méditerranéennes pour la plupart structurées en taillis, dont de rares végétaux vasculaires comme l'épipactis à petites feuilles, des espèces d'orchidées protégées en région Rhône-Alpes ; mais aussi potentiellement des espèces liées au bois mort parmi les bryophytes, les champignons, les coléoptères saproxyliques et les oiseaux et mammifères cavicoles.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Il s'agit d'assurer le maintien et la maturation des îlots présentant cet d'habitat qui exprime l'une des variantes les plus originales et rares de la chênaie verte dans la région ; on laissera donc s'exprimer les dynamiques naturelles de ces formations :

- non-exploitation et non-intervention dans les yeuseraies se rattachant à cet habitat,
- maintien de la tranquillité, conservation du bois mort et des arbres sénescents et à cavités,
- dans les zones accessibles au public (Tiourre) : mise en défens, par exemple.

Propositions d'études et de suivis

- Localisation et caractérisations complémentaires de cet habitat au sein du périmètre étudié (ZSC dans sa globalité),
- Suivis de la dynamique d'évolution en chênaie verte mature ou en chênaies caducifoliées (composition floristique, changements structuraux...).

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Scientifiques ; Forestiers ; Propriétaires ; Elus...

YEUSERAIES A LAURIER – TIN		Code cahiers : 9340-3
Code Natura : 9340	Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	
Code CORINE Biotopes : 45.312	Forêts de chênes verts de la plaine catalo-provençale <i>Quercion ilicis</i> Braun-Blanq.ex Molin. 1934 à travers l'association type du <i>Viburno tini-Quercetum ilicis</i> Rivas Martinez 1974	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 1194,78 ha	Représentativité : 17,4 %	

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Forêts plus ou moins denses de chênes verts, à sous-bois composé d'espèces représentatives de l'étage mésoméditerranéen (Viorne tin, Filiaire notamment). L'étage arbustif est principalement structuré par la Viorne Tin (parfois fort discrète), la Filiaire à large feuille, le Fragon et le Buis. Lorsque le couvert est faible, on retrouve certaines espèces relictuelles des stades antérieurs (matorral) comme le Pistachier ou le Genévrier oxycèdre.

Ces forêts ont quasiment toutes fait l'objet de coupes, soit jadis pour le charbon de bois, soit aujourd'hui pour le bois de chauffage, ce qui explique la prédominance du régime du taillis. Selon l'ancienneté de la dernière coupe, ce taillis peut être vieilli ou se transformer en futaie sur souche par disparition du nombre de brins par cépée. La forte densité des cépées entraîne un appauvrissement du sous-bois et de la typicité de ces chênaies.

Les futaies sont surtout situées dans les secteurs peu accessibles, et plutôt en bas de versant et en rive droite de la réserve naturelle, sur ce secteur, il s'agit du type d'habitat le plus représenté.

Conditions stationnelles :

Il s'agit de chênaies xérophiles à mésoxérophiles établies sur des sols calcaires souvent riches en cailloux, voire localement sur substratum affleurant. Les versants rocailloux bien exposés constituent la position topographique dominante de ce type d'habitat.

Répartition géographique en Europe et en France

Très large répartition sur l'ensemble de la région méditerranéenne française jusqu'aux environs de Grasse.

Evolution naturelle habituellement constatée

Evolution lente vers la chênaie pubescente sur les sols les plus épais ou en exposition plus fraîche ; maintien de la chênaie verte sur les stations les plus ingrates.

Cette évolution peut être plus ou moins régulièrement contrecarrée par des passages en coupe affouagère (forêts communales dominantes). Mais ces coupes permettent aussi la régénération momentanée de milieux plus ouverts par germination de la banque de graines présentes dans le sol.

Localisation sur le site

Cet habitat est mentionné sur le périmètre de la Réserve Naturelle et sur le versant sud ouest à "Mézens", et versant sud à "Artégoun" et le secteur du "Grand Bois" en forêt domaniale de Bois Sauvage.

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Quercus ilex, chêne vert
Viburnum tinus, viorne tin
Phyllirea latifolia, filiaire à larges feuilles
Ruscus aculeatus, fragon

Buxus sempervirens, buis
Carex halleriana, laîche de Haller
Rubia peregrina, garance voyageuse
Hedera helix, lierre...

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

La strate arborescente qui dépasse rarement 7-8 m est fortement dominée par chêne vert, accompagné de chêne pubescent ou de pin d'Alep ; sa densité crée au sol un climat peu lumineux.

Il s'agit d'un type bien représenté dans la zone d'étude.

Typicité :

Bonne à moyenne en regard de la surface occupée.

Menaces :

Incendie du fait d'un couvert continu (inflammabilité moyenne, combustibilité forte) et dans une moindre mesure la réalisation de coupes à périodicité plus faibles qu'aujourd'hui (40 ans).

Etat de conservation :

Moyen si l'on considère la faible représentativité des futaies dans la zone d'étude (le taillis représentant un état de naturalité plus faible de ces boisements).

Intérêt patrimonial :

Type d'habitat représentatif de la région méditerranéenne française pouvant héberger des espèces peu fréquentes.

Intérêt des mosaïques : forêts-garrigues-pelouses par la diversité végétale et l'ensemble des niches offertes à la faune.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Le vieillissement de cette chênaie verte est un objectif globalement souhaitable dans le cadre d'une Réserve Naturelle car il permet d'atteindre les phases ultimes du cycle sylvigénétique et permet l'établissement d'un cortège vivant associé aux phases de senescence.

Cependant, le bon fonctionnement de l'écosystème forestier passe également par le maintien des types d'habitat avec lesquels il entretient d'étroits liens dynamiques, ceci afin de conserver toutes ses potentialités de régénération en cas de perturbations. Il convient donc de privilégier les phases pionnières et transitoires de la dynamique de cette chênaie, en effectuant localement et dans les zones les plus accessibles, des travaux légers, éclaircies, coupes qui assureront la pérennité de ces formations.

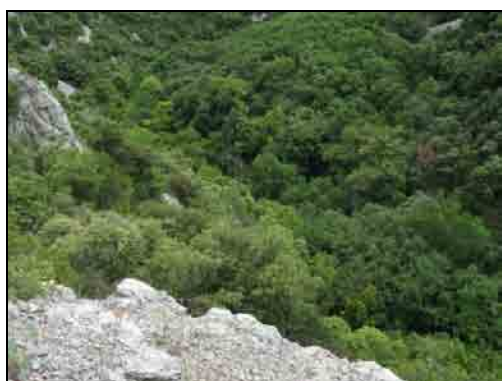
Propositions d'études et de suivis

Expérimentation sur le maintien de la capacité à rejeter des taillis de chêne vert vieillis,
Expérimentations sur les différents modes d'exploitation du taillis pour préserver et rajeunir les souches,
Suivi de l'évolution naturelle de cet habitat,

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Scientifiques ; Forestiers ; Propriétaires ; Elus...

YEUSERAIES CALCICOLES A PIPTATHERUM PARADOXAL DES CEVENNES		Code cahiers : 9340-4
Code Natura : 9340	Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	
Code CORINE Biotopes : 45.313	Forêts de chênes verts des collines catalo-provençales Alliances : Quercion ilicis Braun-Blanq. ex Molin. 1934. Association : <i>Piptathero paradoxo-Quercetum ilicis</i> Quézel & Barbero 1987.	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 1.33 ha	Représentativité : 0.02 %	



Chênaie verte (Yeuseraie) en ambiance confinée de fond de vallon, Vallon de Rimouren



Piptathère paradoxal, vallon de Rimouren, J. Barret

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Chênaie verte (= yeuseraie) d'affinité mésoméditerranéenne se développant dans des situations chaudes, confinées, à humidité atmosphérique plus élevée que celles où l'on trouve les chênaies vertes d'affinité supraméditerranéennes (fiche suivante 9340-5), proches de celles qui existent sur les contreforts cévenols plus arrosés où cet habitat a été décrit. Le Piptathère paradoxal, en est l'espèce indicatrice principale.

Conditions stationnelles :

L'habitat occupe les fonds de vallon plus ou moins confinés à humidité atmosphérique importante une partie de l'année (hors période estivale).
Les sols sont plutôt profonds et proches de la neutralité.

Répartition géographique en Europe et en France

La yeuseraie, par sa large répartition, peut être considérée comme un habitat représentatif de la région méditerranéenne.

Ce sous-type qui occupe les ambiances chaudes et confinées est rare. Il est connu du revers méridional des Cévennes entre 200 m et 500 m sur terrains calcaires.

Représentativité : « moyenne » : typicité moyenne à faible du fait d'une situation biogéographique excentrée par rapport à son aire de distribution et d'une faible extension des peuplements. Peu représentatif du secteur biogéographique. Présence non significative dans le site. Part secondaire dans l'argumentation écologique du site.

Evolution naturelle habituellement constatée

Sur les sols les plus épais et les plus stables, enrichissement en éléments caducifoliés et évolution plus ou moins rapide vers la chênaie mixte (chêne vert/chêne pubescent).

Localisation sur le site

Quelques rares vallons confinés du Rimouren présentent des yeuseraies apparentées à cet habitat. Cette variante est également rare sur le secteur de la réserve naturelle et les deux stations (vallon de Rouveyrolle et

descente vers Gournier), où nous avons noté ce type de chênaie, mériteraient confirmation par des comparaisons de relevés phytosociologiques (entre relevés locaux et originaux).

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

Quercus ilex, Chêne vert, Yeuse

Piptatherum paradoxum, Piptathère paradoxal

Buxus sempervirens, Buis

Ruscus aculeatus, Petit Houx, Fragon

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Forme des taillis généralement denses et assez peu élevés. Sous-bois peu lumineux, surtout lorsqu'il y a jointure entre les couronnes des arbres.

La strate arborescente qui dépasse rarement 7-8 m est dominée par le Chêne vert.

La strate arbustive est fréquemment marquée par le grand développement du Buis, accompagné d'espèces d'affinités mésoméditerranéennes (Fragon, salsepareille ...).

Le sol est souvent couvert de Lierre. *Piptatherum paradoxum* figure parmi les rares herbacées présentes.

Typicité :

Moyenne à faible du fait d'une situation biogéographique excentrée par rapport à son aire de distribution et d'une faible extension des peuplements.

Menaces :

Formations forestières relativement stables. Distribuées dans des zones tranquilles et relativement peu accessibles sur le secteur.

Bien que les parties aériennes de Chêne vert puissent se reconstituer par rejet de souche après les coupes et les incendies, de telles perturbations auraient pour effet de supprimer les conditions microclimatiques confinées nécessaires au maintien de l'habitat

Coupes forestières ayant pour effet de diminuer encore la faible naturalité de cet habitat du fait de sa faible représentation et de son isolement.

Etat de conservation :

Réserve naturelle :

Moyen si l'on considère la faible naturalité des peuplements (taillis).

Vallon du Rimouren :

Conservation bonne :

Degré de conservation de la structure : Structure bonne. Dans l'état actuel des connaissances, la structure de ces milieux en taillis élevés est satisfaisante même si la futaie âgée serait optimale.

Degré de conservation des fonctions : Perspectives bonnes.

Intérêt patrimonial :

Originalité de l'habitat aux plans écologique et biogéographique.

Richesse végétale moyenne (bien que la richesse potentielle en algues, mousses, lichens et champignons soit assez mal connue).

Fort intérêt des arbres âgés et du bois mort pour la faune saproxylique et cavicole (insectes, oiseaux, chiroptères...)

Grand intérêt des mosaïques d'habitats (forêts, taillis haut, zones rocheuses, pelouses...) pour la diversité des niches ouvertes à la faune.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Permettre le maintien et la maturation de ce type d'habitat qui exprime l'une des variantes les plus originales et rares de la chênaie verte dans la région : non-exploitation et non-intervention dans les yeuseraies se rattachant à cet habitat

Propositions d'études et de suivis

Caractérisation puis cartographies complémentaires pour préciser définitivement le statut des différents types de chênaies vertes présents sur le site.

Suivis de la dynamique d'évolution en chênaie verte mature ou en chênaies caducifoliées (composition floristique, changements structuraux...).

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Scientifiques ; Forestiers ; Propriétaires ; Elus, CBNMC...

YEUSERAIES CALCICOLES A PIPTATHERUM PARADOXAL DES CEVENNES		Code cahiers : 9340-5
Code Natura : 9340	Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	
Code CORINE Biotopes : 45.31	Forêts de chênes verts méso- et supraméditerranéennes Alliances : <i>Viburno tini-Quercetum ilicis</i> sous ass. <i>buxetosum</i> Rivas Martinez 1974	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 1727,96 ha	Représentativité : 25,17 %	



© F. Marais

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Il s'agit d'une variante plus fraîche de la chênaie verte se développant lorsque l'on s'élève en altitude et/ou que l'on se situe en exposition Nord à Est.

Ces conditions mésoclimatiques tendent vers celles qui peuvent être observées à l'étage supraméditerranéen : le chêne pubescent se mélange plus fréquemment au chêne vert ; le buis devient omniprésent voire hégémonique en sous-étage, accompagné çà et là d'espèces subméditerranéennes (voir ci-dessous " Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site").

Conditions stationnelles :

Les conditions stationnelles restent sensiblement les mêmes que celles des chênaies mésoméditerranéennes : sols calcaires mésoxérophiles, riches en cailloux, sur versant ou plateau.

Répartition géographique en Europe et en France

Large répartition sur l'ensemble de la région méditerranéenne française

A l'échelle de cette région, le sous-type qui occupe l'étage supraméditerranéen et que l'on rencontre sur le site est moins répandu que les yeuseraies méridionales calcicoles à Laurier-tin

Evolution naturelle habituellement constatée

Dynamique naturelle stable sur les sols les plus superficiels ou sur les pentes soumises à une érosion importante. Sur les sols les plus épais et les plus stables, enrichissement d'éléments caducifoliés et évolution plus ou moins rapide vers la chênaie mixte (chêne vert/chêne pubescent).

Localisation sur le site

L'essentiel des yeuseraies du site sont apparentées à cet habitat qui est celui le plus représenté sur le site. Il forme notamment un vaste massif sur le plateau au nord de la zone d'étude sur les communes de Lagorce et Saint Maurice d'Ibie. Dans la réserve on le situe principalement en rive droite de l'ardèche.

Représentativité : Bonne, présence significative sur le site

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

<i>Quercus ilex</i> , chêne vert	<i>Ruscus aculeatus</i> , fragon
<i>Buxus sempervirens</i> , buis	<i>Sorbus torminalis</i> , alisier torminal
<i>Acer monspessulanum</i> , érable de Montpellier	<i>Hippocrepis emerus</i> , faux baguenaudier

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Taillis généralement denses et peu élevés. Sous-bois peu lumineux, surtout lorsqu'il y a jointure entre les couronnes des arbres. La strate arborescente qui dépasse rarement 7-8 m est dominée par le Chêne vert, souvent accompagné de l'Erable de Montpellier, voire du Chêne pubescent.

La strate arbustive est très dense par endroit. Elle est largement dominée par le Buis.

La strate herbacée, toujours peu recouvrante, montre çà et là des taches qui s'apparentent aux ourlets basophiles médioeuropéens xérophiles (Laïche de Haller, Sceau de Salomon, Chrysanthème en corymbes ...).

Typicité :

Moyenne du fait de conditions mésoclimatiques intermédiaires entre l'étage mésoméditerranéen supérieur et l'étage supraméditerranéen.

Menaces :

Coupes importantes sur de grandes surfaces.

Les parties aériennes de Chêne vert se reconstituent par rejet de souche après les coupes et les incendies, mais cela affecte l'état de conservation et la biodiversité de l'habitat.

Des interrogations scientifiques subsistent quant au maintien de la capacité de régénération des taillis vieilliss.

Etat de conservation :

Moyen si l'on considère la faible naturalité des peuplements, notamment sur le plateau où des coupes régulières de bois de chauffage sont réalisées (accès facile car pente faible). Les peuplements de versants, plus difficiles d'accès ont pratiquement cessé d'être exploités depuis la fin de l'exploitation pour le charbon de bois.

Sur le vallon du Rimouren et la basse vallée de l'Ibie, la conservation est bonne :

Degré de conservation de la structure : Structure bonne. Dans l'état actuel des connaissances, la structure de ces milieux paraît optimale. Les peuplements de versants observés sur la zone, difficiles d'accès, ont pratiquement cessé d'être exploités depuis la fin des activités de charbonnage.

Degré de conservation des fonctions : Perspectives bonnes.

Intérêt patrimonial :

Yeuseraies assez fréquentes présentant l'originalité du maintien en altitude d'espèces méditerranéennes, du fait du bilan hydrique très déficitaire. Richesse végétale assez faible (bien que la richesse potentielle en algues, mousses, lichens et champignons soit assez mal connue). Flore sinon assez banale, représentative de la région.

Intérêt des mosaïques forêts - fruticées - garrigues - pelouses par la diversité végétale offerte et l'ensemble des niches possibles pour la faune. Fort intérêt des îlots d'arbres âgés et du bois mort pour la faune saproxylique et cavicole (insectes, oiseaux, chiroptères...)

Grand intérêt des mosaïques d'habitats (forêts, maquis haut, maquis bas, pelouses) pour la diversité des niches ouvertes à la faune.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Maintien de secteurs non exploités permettant le vieillissement de ce type d'habitat qui exprime une des variabilités de la chênaie verte dans la région afin de favoriser l'apparition de nouveaux noyaux de populations d'espèces inféodées aux forêts mûres et conforter ainsi leur pérennisation.

- non-intervention sur les versants abrupts dont les yeuseraies contribuent à maintenir les sols.
- non-intervention dans les peuplements les plus matures en voie d'évolution naturelle vers des futaies sur souches.

Interventions possibles sur les taillis présents sur les plateaux selon les modalités habituelles de gestion forestières.

Propositions d'études et de suivis

Cartographies complémentaires in situ pour affiner l'extension réelle et la caractérisation de cet habitat offrant de vastes étendues souvent difficiles à parcourir en raison de la densité du sous bois.

Suivis de la dynamique d'évolution en Chênaies caducifoliées (composition floristique, changements structuraux...).

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Scientifiques ; Forestiers ; Propriétaires ; Elus...

YEUSERAIES-CHENAIES PUBESCENTES A GESCE A LARGE FEUILLES		Code cahiers : 9340-8
Code Natura : 9340	Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	
Code CORINE Biotopes : 41.714	Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt communautaire	
Surface : 244,41 ha	Représentativité : 3.56 %	

La fiche n'a pas été réalisée par les bureaux d'étude ayant réalisé la cartographie du site, elle est par conséquent lacunaire et les éléments liés au contexte local manquent.

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Chênaies pubescente-vertes méso-méditerranéennes des sols profonds à Pistachier terébinthe La strate arborescente est le plus souvent continue et homogène dominée par le chêne pubescent. Cet habitat se rencontre de 200m à 900m pouvant atteindre le littoral en faveur des vallées sur les alluvions épaisses. Cette formation occupe des sols d'une certaine épaisseur, laissant la yeuseraie sur les substrats les plus superficiels.

Conditions stationnelles :

Le chêne pubescent occupe les stations où les sols présentent une certaine épaisseur. Le bilan hydrique y est plus favorable que dans le cas de la yeuseraie. Cet habitat occupe donc préférentiellement les colluvions de fonds de vallons et les zones marneuses du site.

Répartition géographique en Europe et en France

Cet habitat s'observe sur l'ensemble de la région méditerranéenne continentale française.

Evolution naturelle habituellement constatée

La dynamique de la végétation est relativement stable. La lente maturation des peuplements mène généralement à une diversification des éco-unités sylvatiques avec des parties très anciennes et des zones de régénérations à partir de trouées.

Localisation sur le site

Sur le site on observe cet habitat sur le massif de la Dent de Rez et dans certaines combes des gorges de l'Ardèche.

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

Chêne pubescent , Quercus pubescens
Erable de Montpellier, Acer Monspessulanum
chêne vert, Quercus ilex

Pistachier térébinthe, Pistacia terebenthus

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Les peuplements présentent une strate arborescente le plus souvent homogène. Elle est dominée par le chêne pubescent tandis que la strate arbustive est assez recouvrante et mélangée d'espèces sempervirentes et d'espèces caducifoliées. La strate arbustive est moyennement recouvrante préférentiellement dans les ouvertures.

Typicité :

A préciser

Menaces :

Coupes importantes sur de grandes surfaces.
Développement de la filière bois de chauffage

Etat de conservation : A préciser

Intérêt patrimonial :

Intérêt des mosaïques forêts - fruticées - garrigues - pelouses par la diversité végétale offerte et l'ensemble des niches possibles pour la faune. Fort intérêt des îlots d'arbres âgés et du bois mort pour la faune saproxylique et cavicole (insectes, oiseaux, chiroptères...)

Grand intérêt des mosaïques d'habitats (forêts, maquis haut, maquis bas, pelouses) pour la diversité des niches ouvertes à la faune.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Maintien de secteurs non exploités permettant le vieillissement de ce type d'habitat qui exprime une des variabilités de la chênaie verte dans la région afin de favoriser l'apparition de nouveaux noyaux de populations d'espèces inféodées aux forêts mûres et conforter ainsi leur pérennisation.

- non-intervention sur les forêts contribuent à maintenir les sols.
- non-intervention dans les peuplements les plus matures en voie d'évolution naturelle vers des futaies sur souches.

Interventions possibles sur les taillis présents sur les plateaux selon les modalités habituelles de gestion forestières.

Propositions d'études et de suivis

Cartographies complémentaires in situ pour affiner l'extension réelle et la caractérisation de cet habitat offrant de vastes étendues souvent difficiles à parcourir en raison de la densité du sous-bois.

Suivis de la dynamique d'évolution en Chênaies caducifoliées (composition floristique, changements structuraux...).

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Scientifiques ; Forestiers ; Propriétaires ; Elus...

FORETS DE PENTES, EBOULIS RAVINS DU TILIO-ACERION*		Code cahiers : 9180*
Code Natura : 9180*	Forêt de pentes, éboulis, ravins du Tilio-Acerion*	
Code CORINE Biotopes : 41.4	Forêt mixtes de pente et de ravin à rapprocher du <i>Tilion platyphylli</i> Moor 1973. Le statut phytosociologique exact de ce type de milieu en contexte mésoméditerranéen reste à préciser.	
Statut :	Habitat naturel d'intérêt prioritaire	
Surface : 0.17 ha	Représentativité : négligeable	

Description générale de l'habitat naturel

Végétation :

Il s'agit d'une forêt plus ou moins ouverte, structurées par des espèces pionnières ou nomades, installée sur un colluvium non stabilisé de pente forte (convexe). Le substrat est constitué de débris fins de nature argileuse, non stabilisés, issus de l'altération des débris en provenance des falaises exposées au nord ; des circulations d'eau souterraines peuvent exister et permettent de pérenniser l'instabilité du substrat.

Conditions stationnelles :

Sol brun en partie décalcifié (présence de la Fougère-Aigle, Fétuque hétérophylle), restant frais une partie de l'année du fait d'un confinement lié à la paroi calcaire sus-jacente.

Le type d'habitat présent sur le site n'est pas décrit dans les cahiers d'habitats, sa description devra être précisée.

Répartition géographique en Europe et en France

Il s'agit de forêts dominées par des essences nomades (Frêne commun, Érable sycomore, Érable plane, Tilleuls, Orme des montagnes), installées sur des fortes pentes, sur des éboulis, sur les versants ou les fonds de ravins. Le sol est souvent limité à de la terre fine s'observant entre les blocs. Elles se rencontrent à l'étage collinéen et montagnard (voire subalpin) du domaine continental (Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur) et à l'étage montagnard du domaine atlantique (Auvergne, Limousin, Pyrénées). Ce type d'habitat est rare. Par ailleurs, les habitats occupent des surfaces souvent réduites.

Evolution naturelle habituellement constatée

La mobilité du substrat bloque en théorie toute évolution significative mais en cas de stabilisation, cette forêt jeune évoluera vers la chênaie verte mésoméditerranéenne.

Localisation sur le site

Cet habitat n'a été noté qu'une seule fois, dans la Réserve Naturelle à l'ouest de la zone cartographiée.

Représentativité :

Habitat très peu représenté et mal connu

Espèces végétales caractéristiques de l'habitat sur le site

Tilia platyphyllos, Tilleul

Acer monspessulanum, Erable de Montpellier

Phyllitis scolopendrium, Scolopendre

Sedum cepaea, Orpin paniculé

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Typicité :

Bonne mais l'absence de référence dans la région biaise l'appréciation générale.

Menaces :

L'habitat est traversé par le sentier des Gorges : récolte des Scolopendre à des fins décoratives (uniquement 3 stations recensées de cette fougère en Ardèche).

Etat de conservation :

Bon mais l'absence de référence dans la région biaise l'appréciation générale

Intérêt patrimonial :

Il s'agit d'un type d'habitat rare, de grande valeur patrimoniale.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Modes de gestion recommandés

Surveillance afin d'éviter l'arrachage de la Scolopendre

Propositions d'études et de suivis

néant

Principaux acteurs concernés

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche ; Scientifiques ; Elus ; Responsables de campings et de location de canoës; Propriétaires...

Damier de la Succise

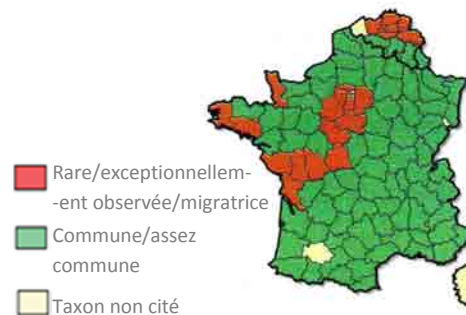
Euphydryas aurinia (ssp provincialis) (Rottemburg, 1775)



Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
 Convention de Berne : annexe II
 Liste rouge IUCN : non
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : espèce vulnérable pour la ssp *provincialis*, en danger dans la liste rouge des insectes.

Insectes
 Lépidoptères
 Nymphalidés



Source : Grand & Boudot

Description de l'espèce

Le Damier de la Succise est un lépidoptère de 15-25mm, d'apparence fauve-orangée sur le dessus avec des dessins noirs variables et une bande postdiscale noire épaisse sur l'aile antérieure. La série complète de points noirs située dans la bande postdiscale orange de l'aile postérieure, visible sur les 2 faces est caractéristique. L'espèce présente un fort dimorphisme individuel et géographique ainsi que sexuel (différence de taille).

Cinq sous-espèces sont actuellement décrites celle présente sur le site est *E. Aurinia provincialis* présente dans le sud-est de la France et l'Italie.

Répartition et état de populations en France et en Europe

L'espèce s'observe du sud de la Suède au Maghreb, de l'Est de la Sibérie à la Finlande ainsi que dans une grande partie de l'Asie tempérée.

En France, le Damier de la Succise est localisé mais abondant. Il reste menacé dans plusieurs régions notamment en Ile-de-France et en Poitou-Charentes.

L'état des populations et les degrés de menaces sont très différents selon les sous-espèces. Il apparaît cependant que le Damier de la Succise a fortement régressé dans toutes ces stations humides, principalement à cause des activités humaines et ce dans toute l'Europe continentale. En France, l'espèce semble encore fréquente dans la partie Est, des Alpes aux Ardennes et dans le Massif central.

Caractères biologiques et écologiques

Cycle de développement

Œufs : les périodes de ponte sont les mêmes que les périodes de vol des adultes et s'effectuent sur les plantes hôtes qui dépendent des sous espèces, pour la sous espèce *provincialis*, il s'agit de la Céphalaire à fleurs blanches. L'incubation des œufs dure 3 à 4 semaines.

Chenilles : Les chenilles sont noires avec de nombreux spicules très ramifiés et de taille avoisinant les 27 mm au dernier stade larvaire. Elles naissent en été puis hivernent (diapause) au 2ème ou 3ème stade, en commun dans un nid, avant de se séparer au printemps.

Chrysalides : elle est blanche avec des tâches noires et oranges, suspendue dans la végétation basse.

Adultes : Le Damier de la Succise est une espèce univoltine, dont les adultes volent de fin avril à fin juin, habituellement en mai pour la sous espèce *provincialis*.

Activité et reproduction

Les adultes ne volent que si le temps est ensoleillé. Dès le passage d'un nuage, l'adulte s'immobilise, ailes relevés. Il étale ses ailes dès le retour du soleil et s'envole à nouveau au bout de quelques minutes. L'accouplement dure au minimum 4 à 6 heures. Les femelles ne s'accouplent qu'une seule fois et la ponte principale s'effectue dans un délai de un à quelques jours après l'accouplement. Les œufs sont pondus en groupe de 50 à 150 sur les feuilles des plantes hôtes.

Régime alimentaire

Les chenilles sont phytophages. Pour la sous-espèce *provincialis*, la plante hôte est la Céphalaire à fleurs blanches. Dans de rares cas, les chenilles sont trouvées au printemps sur quelques autres plantes telle que le Centranthe rouge.

Habitats fréquentés

Le Damier de la Succise se rencontre pour la plupart des sous espèces sur des biotopes humides, certaines populations comme celle présente sur le site se développant sur les lisières sèches et des pelouses. L'espèce peut se rencontrer sur des habitats de petites surfaces, bas-fonds humides, bord de fossés, lisière de route.

En ce qui concerne *E. aurinia provincialis* la plante hôte est répandue principalement dans le sud-sud-est de la France. On la rencontre en dessous de 800 m, dans beaucoup de milieux sur substrat calcaire : bords des chemins, pelouses, garrigues, friches, éboulis, etc. Cette seule sous espèces présente sur le site est donc retrouvée principalement dans les prairies sèches.

Localisation sur le site

Espèce présente, plutôt commune – Peu de prospections spécifiques ont été réalisées sur le site – la présence de l'espèce a néanmoins été confirmée à plusieurs reprises sur la Dent de Rez et la Réserve Naturelle - dernière date d'observation : 2010

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

L'unique sous-espèce sur ce site à affinité méditerranéenne est *Euphydryas aurinia provincialis* qui se retrouve sur les milieux ouverts tel que les pelouses sèches de la Dent de Rez et le secteur de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche.

Elle serait potentiellement présente sur les autres secteurs bien que des inventaires complémentaires seraient nécessaires pour le confirmer.

Pour le secteur aval, bien que l'espèce n'est pas été mise en évidence par un inventaire tardif, sa présence est potentielle du fait de la présence d'habitats favorables (végétation herbacée thermophile des pelouses maigres sur dalles rocheuses et sur les quelques terrasses alluvionnaires) bien qu'aucune plante hôte n'ai été mise en évidence. Dans l'atlas préliminaire des papillons diurnes de Rhône-Alpes (Petitprêtre et coll., 1999), des signalements de cette sous-espèce existent à l'ouest du secteur, plus en amont dans les gorges de l'Ardèche et plutôt sur le plateau vers 400m d'altitude), au niveau notamment de Labastide-de-Virac.

Etat des populations et tendance d'évolution

Pas de données précises sur l'état des populations.

Menaces

Fermeture des milieux : abandon de l'élevage,

Fauche précoce et amendement des prairies,

Fauche intensive des bords de route,

Parasitisme par *Apanteles bignelli*, petit hyménoptère.

Mesures de gestion actuelles

Maintien des milieux ouverts de la Dent de Rez et de la Réserve Biologique Domaniale de Bois Sauvage par le pastoralisme

Suivi des papillons par transect de la Dent de Rez (impact du pastoralisme).

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Maintenir et encourager le pastoralisme sur les plateaux de la Dent de Rez et du Mézenc, enrayer la fermeture des milieux sur les autres secteurs,
- Bordures de routes et de ruisseaux : favoriser sur l'interdiction d'usage d'herbicide, limiter les fauches intensives ou proposer des dates de fauche ou de « brûlis » en accord avec la biologie de l'espèce,
- Favoriser les bordures de champs enherbés,
- Réflexion sur la mise en place de corridors « fleuris » pour relier les habitats favorables proches.

Relative à l'espèce

- Suivi des populations,
- Réaliser un inventaire et une estimation des populations sur les zones d'habitats favorables.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

- Mesures favorables aux deux autres espèces communautaires de Lépidoptères,
- Préservation des milieux ouverts favorables à d'autres espèces de la Directive européenne (oiseaux, chiroptères, insectes...)
- Limite de fauche des bordures de route en faveur d'une large gamme d'espèces d'arthropodes, dont notamment les pollinisateurs (intérêt économique et biologique).

La Laineuse du prunellier

Eriogaster catax (Linnaeus, 1758)



Photo : D. Morel, 2006

Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV

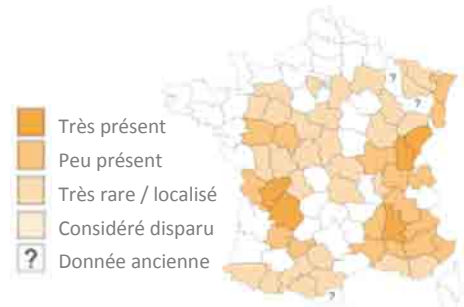
Convention de Berne : annexe II

Liste rouge IUCN : statut indéterminé

Protection nationale : oui

Liste rouge nationale : statut indéterminé

Insectes
Lépidoptères
Lasiocampidés



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

Envergure de l'aile antérieure : 15 à 17 mm.

Papillon mâle

Ailes antérieures : fauves orangées avec un gros point discal blanc sur les deux tiers proximaux et violet-marron clair sur le tiers marginal. On observe deux bandes transversales plus jaunes de part et d'autre du point blanc discal. Le dessous des ailes est plus foncé.

Ailes postérieures : elles sont entre le violet très pâle et le marron clair.

Papillon femelle

Les femelles sont plus grandes avec des antennes fines, et des ailes plus claires. L'extrémité de l'abdomen est munie d'une pilosité importante gris noirâtre (bourre abdominale).

Œuf, chrysalide et chenille

Les œufs sont aplatis, de couleur gris brunâtre, le cocon est jaunâtre et la chenille est couverte de longues soies gris brunâtre. Le corps est noir, couvert d'une courte pilosité brun jaune, avec des taches dorsales noir-bleu et des taches latérales bleues ponctuées et striées de jaune.

Répartition et état de populations en France et en Europe

Eriogaster catax se rencontre du nord de l'Espagne et de l'ouest de la France jusqu'en Asie mineure. En France, la connaissance de la répartition de cette espèce reste imparfaite. Elle semble très localisée en Europe. La grande majorité des données fait référence aux chenilles et aux adultes issus d'élevage.

L'espèce est considérée comme menacée dans plusieurs pays de l'ouest de l'Europe. En France, son statut est encore à préciser, par manque notoire de connaissance de sa répartition.

Caractères biologiques et écologiques

Cycle de développement

C'est une espèce monovoltine (une reproduction par an).

Œufs : la ponte se déroule en septembre-octobre. C'est dans cet état que se fait la diapause hivernale. Quelquefois, la ponte a lieu au printemps lorsque ce sont les chrysalides qui hivernent.

Chenilles : l'éclosion a lieu au printemps sur le Prunellier, elle coïncide avec l'apparition des jeunes feuilles. Les chenilles peuvent être observées entre avril et juillet en fonction des conditions climatiques locales et de la latitude.

Chrysalides : au cours du mois de juillet, les chenilles descendent au niveau du sol pour se nymphoser. Lorsque les conditions climatiques sont défavorables, les adultes n'émergent pas et la chrysalide hiverne.

Adultes : les adultes s'observent de septembre à octobre.

Activité

Adultes : ils sont nocturnes et difficilement observables. La période d'attraction par les pièges lumineux est très courte.

Comportement de ponte des femelles : les œufs sont déposés groupés dans un manchon annulaire, bien visible, recouvert d'une couche de poils issus de la bourre abdominale de la femelle. Les œufs sont fixés sur les rameaux âgés de prunellier.

Chenilles : dès l'éclosion, les chenilles construisent un nid de soie communautaire. Elles se nourrissent la nuit et restent dans le nid au cours de la journée. Après un mois, les chenilles se dispersent et consomment une grande quantité de feuilles pouvant provoquer une défoliation complète des arbustes. Les chenilles sont polyphages, elles ont été observées sur le Saule marsault, le Tremble et le Chêne sessile.

Régime alimentaire

Chenilles : la recherche bibliographique montre qu'elles se nourrissent de feuilles de diverses espèces d'arbres à feuilles caduques, notamment Aubépines et Prunellier, plus rarement sur des espèces des genres *Alnus*, *Berberis*, *Betula*, *Populus*, *Pyrus*, *Quercus*, *Salix* ou *Ulmus*. Ensuite, les chenilles se dispersent et deviennent polyphages.

Adultes : les adultes ne s'alimentent pas.

Habitats fréquentés

La laineuse du Prunellier semble préférer les milieux calcicoles et/ou thermophiles, abrités du vent. On rencontre cette espèce dans les haies, les buissons, les lisières forestières, les bois ouverts avec une strate arbustive importante. C'est une espèce typique des paysages bocagers.

Certaines études montrent que le biotope le plus favorable à la Laineuse du prunellier semblerait être constitué de fourrés de prunelliers installés à mi-pente ou en position de crête et connectés au réseau bocager du plateau. L'exposition apparaît également importante pour garantir une meilleure insolation favorable à une ambiance xérothermique qui serait recherchée par l'espèce. De plus la connexion à un réseau dense de haies à prunelliers et aubépines serait un facteur favorable supplémentaire. Le réseau de haies pourrait notamment jouer une fonction de brise-vent favorable dans la mesure où l'espèce est réputée fréquenter des biotopes abrités.

Localisation sur le site

Espèce présente, très peu d'observations, - Cette espèce n'a pas été particulièrement recherchée sur le site et elle est difficile à mettre en évidence - Elle est confirmée par Aberlenc sur la basse vallée de l'Ibie et des données de Lentenois et Aberlenc la mentionnent sur le massif de la Dent de rez - dernière date d'observation : 2004

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

La Laineuse du prunellier a peu été étudiée sur le site. Cependant, on la sait présente sur les secteurs de la basse vallée de l'Ibie et de la Dent de Rez mais en effectif rare.

Elle serait potentiellement présente en aval des gorges où quelques stations de Prunellier ou d'aubépine sont en place mais en bordure de ripisylve (saulaies), en ambiance plutôt semi-ombragées et sur sol frais. Les autres essences telles que les saules, les peupliers ou des chênes en contact direct avec les plantes-hôtes sont aussi importantes pour les chenilles polyphages lors des derniers stades.

Etat des populations et tendance d'évolution

A définir

Mesures de gestion actuelles

Pas de mesures spécifiques à l'espèce.

Menaces

Elimination et élagage des haies,
Traitement insecticide en milieux forestiers et en bordures des routes.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Gérer les bordures de route : abroger l'utilisation des pesticides/du feu, accord sur les dates de fauches voir pour la non fauche de certains secteurs ne nécessitant qu'un passage occasionnel pour éviter la fermeture (arbuste/arbre),
- Favoriser la biodiversité spécifique et structurale des haies et des lisières forestières,
- Conserver les haies d'Aubépines le long des chemins et prairies et lors des travaux de gyrobroyage, favoriser leur repousse.

Relative à l'espèce

- Repérage des stations où l'espèce est présente en recherchant les pontes en hiver, les nids sociaux de chenilles au mois d'avril/mai (15 jours après apparition des premières feuilles sur le prunellier ou les aubépines). Le suivi des adultes est plus complexe (ne vol qu'une semaine/ an entre septembre et octobre, piégeage lumineux). Le nombre de nids sur un secteur pourrait être utilisé comme indice d'abondance afin de suivre les populations,
- Protéger les stations où l'espèce est présente.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

- Mesures favorables aux deux autres espèces communautaires de Lépidoptères
- Préservation des milieux ouverts favorables à d'autres espèces (oiseaux, plantes, insectes...) dont le maintien des populations d'espèces proies de l'Aigle de Bonelli,
- Limite de fauche des bordures de route en faveur d'une large gamme d'espèces d'arthropodes, dont notamment les pollinisateurs à l'intérêt économique certains.

Gomphe à cercoïdes fourchus

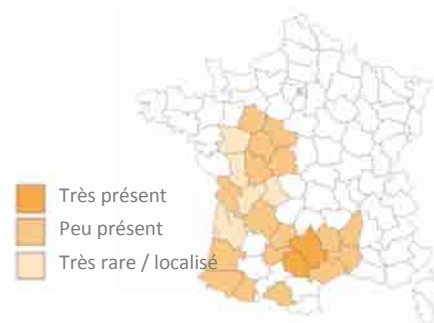
Gomphus graslinii (Rambur, 1842)

Insectes
Odonates
Gomphidés



Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
Convention de Berne : annexe II
Liste rouge IUCN : quasi menacé
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : Vulnérable
Liste rouge Rhône-Alpes : Vulnérable



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

Mâle et femelle : taille moyenne : abdomen de 31 à 38 mm ; ailes postérieures de 27 à 31 mm.

Corps jaune avec des dessins noirs. Yeux largement séparés. Les lignes noires du thorax forment une crête dorsale nettement marquée, 2 larges bandes mésothoraciques et une suture humérale marquée.

Les mâles présentent des cercoïdes avec une dent latérale très prononcée. Les femelles ont une lame vulvaire échancrée (un tiers du 9ème segment).

Répartition et état de populations en France et en Europe

En Europe : Espèce endémique du Sud Ouest de la France et Espagne.

En France, l'espèce est connue en Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Poitou-Charentes et remonte jusque dans la région Centre.

En Rhône-Alpes, cette espèce n'est signalée qu'en Ardèche, principalement localisée sur le bassin de la rivière Ardèche et sur ses plus grands affluents (Chassezac et Beaume) et très ponctuellement dans la Drôme.

Caractères biologiques et écologiques

Activité

Les larves aquatiques chassent à l'affût dans le sable ou les zones limoneuses des secteurs peu profonds et abrités des courants violents. A la suite de l'émergence, une période de maturation sexuelle de 1 à 2 semaines voit les jeunes adultes immatures s'éloigner de plusieurs kilomètres. Ensuite, les adultes recherchent des milieux favorables à la reproduction, généralement des secteurs de cours d'eau. Le mâle s'observe posé sur le sol, les rochers ou la végétation rivulaire alors que la femelle reste discrète.

Période de vol

Début juin à fin août

Reproduction

Les accouplements et les pontes ont lieu à partir de la fin juin et se poursuivent jusqu'en août. Le développement larvaire est peu connu ; sa durée serait de 3 à 4 ans. Les émergences, vers la mi-juin, se font généralement à plat ou faiblement inclinées sur le sol, les rochers ou la végétation.

La ponte s'effectue dans la nappe d'eau : la femelle frappe l'eau, libérant des œufs qui tombent sur le fond, les cailloux où la végétation aquatique. Ils sont fixés aux divers supports par une substance mucilagineuse.

Caractères écologiques

Espèce héliophile, il colonise les milieux lotiques permanents dont les eaux claires et bien oxygénées des plaines. Il cohabite avec Cordulie splendide (*Macromia splendens*) et Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) ainsi qu'avec les autres espèces du genre Gomphes et Onychogomphes. Les larves se développent principalement dans les rivières bordées d'une abondante végétation aquatique et riveraine, en particulier les secteurs sableux et limoneux calmes.

La larve, prédatrice, a un régime alimentaire varié composé de vers, insectes aquatiques, mollusques.... L'adulte chasse les diptères, éphémères et lépidoptères de taille moyenne qu'il dévore en vol ou posé.

Localisation sur le site

Espèce présente, commune sur le cours d'eau Ardèche – Elle est observée régulièrement sur tout le linéaire, les affluents sont peu favorables à l'espèce - développement larvaire confirmé sur le site - dernière date d'observation : 2010

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le secteur

Les larves semblent plus exigeantes quant à leurs habitats : si les adultes sont visibles au niveau de beaucoup de faciès de berges de l'Ardèche, les larves semblent préférer les fonds un peu moins limoneux ou vaseux, assez ensoleillés, même s'ils peuvent être envahis par une végétation riveraine herbacée ou arbustive. Tous les habitats de berges et du lit mineur ne sont pas strictement accueillants pour les larves, toutefois il semble qu'il existe une grande population connectée le long de cette partie de l'Ardèche.

Pour les adultes, les habitats terrestres optimaux correspondent à des berges ensoleillées avec végétation. Ces imagos ont besoin d'une stratification étoffée de la ripisylve pour chasser et rencontrer les partenaires sexuels. Le cours aval de l'Ardèche n'est pas dans un état excellent pour cette stratification de la végétation, mais elle semble suffire à maintenir une population probablement inférieure à ce qu'elle pourrait être.

Etat des populations et tendance d'évolution

Effectifs fluctuants, certainement en réponse aux épisodes de crues (modification des habitats).

Il semble exister une population connectée sur tout le linéaire du site.

Mesures de gestion actuelles

3 années de suivi sur les gorges et inventaires ponctuels sur l'ensemble du site hormis le secteur Rimouren, et site classé du Pont d'Arc.

Protection et suivi de la ripisylve de l'Ardèche, Maintien de la végétation aquatique afin de préserver la qualité des milieux indispensable à la vie et la reproduction des odonates.

Prélèvement d'échantillons d'eau lorsque des pollutions sont constatées.

Menaces

Aménagement/artificialisation des berges, qui nuisent au développement des larves qui se cachent dans le système racinaire,

Défrichement de la ripisylve, lieu de chasse des adultes,

Toutes actions sur le lit mineur entraînant une modification du fond (ex : extraction de granulats) mais aussi une modification des conditions d'écoulement locales,

Pollution chimique des eaux (produits phytosanitaires surtout, mais aussi substances d'origine industrielle, rejets de station d'épuration),

Fort marnage (variation du niveau de l'eau ex : barrage),

Forte pression touristique, dégradant l'habitat des adultes (pêche, canoë-kayak, baignade, camping, etc.).

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Continuer à préserver l'habitat aquatique (lit du cours d'eau) et l'habitat terrestre (berges, ripisylve et territoires de chasse plus éloignés tels que les garrigues attenantes) en restaurant les débits, en limitant ou interdisant les aménagements anthropiques, les déboisements, les pollutions du bassin versant (produits phytosanitaires, rejets sauvages, etc.) notamment sur les secteurs amont et aval des gorges.

Relative à l'espèce

- Approfondir les connaissances sur la biologie et l'écologie de l'espèce,
- Reprendre le protocole de suivi général sur les odonates et l'étendre à l'ensemble du site.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Bénéficie aux autres espèces d'Odonates et espèces associées à la ripisylve dont notamment la Loutre et le Castor (annexe II DH), mais également aux espèces des milieux aquatiques (notamment les poissons) et des milieux ouverts (oiseaux, lépidoptères...).

La Cordulie splendide

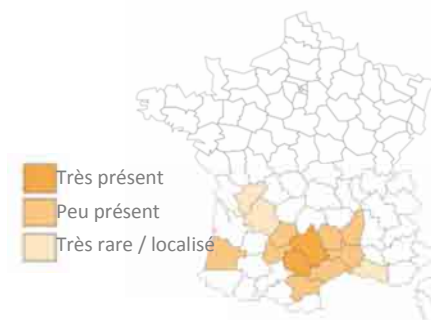
Macromia splendens (Pictet, 1834)



Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
 Convention de Berne : annexe II
 Liste rouge IUCN : vulnérable
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : pas assez documenté
 Liste rouge Rhône-Alpes : Vulnérable

Insectes
 Odonates
 Cordulidés



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

Mâle et femelle : grande taille : abdomen de 48 à 55mm ; ailes postérieures de 42 à 49 mm. Yeux contigus ; les côtés du front sont entièrement jaunes et le dessus marqué de deux grandes taches jaunes symétriques séparées par un sillon noir médian. Thorax vert métallique et noir avec des taches jaunes. Abdomen allongé jaune et noir.

A ne pas confondre avec le Cordulégastré annelé (*Cordulegaster boltonii*) dont la couleur de fond est noire mat.

Répartition et état de populations en France et en Europe

En Europe : endémique du sud de la France et la péninsule ibérique.

En France : connue dans plusieurs départements, avec des effectifs plus ou moins importants, mais rarement critiques.

En Rhône-Alpes : signalée principalement en Ardèche, où elle est localisée dans le bassin de la rivière Ardèche et ses plus grands affluents (Chassezac et Beaume).

Caractères biologiques et écologiques

Cycle biologique

Le cycle biologique est peu connu.

Les femelles adultes possèdent des sites préférentiels de ponte réutilisés chaque année qui possèdent des exigences écologiques précises (habitat, conditions climatiques, etc.). Les larves auraient un développement larvaire de 2 à 3 ans. Leur comportement est inconnu. Les émergences s'effectuent essentiellement dans l'obscurité, dans des recoins discrets et protégés : tronc d'arbre incliné, branche basse, surplomb rocheux, grotte, voire même au niveau d'anfractuosités d'enrochements artificiels des berges. Une fois éclos, les imagos (adultes, ne vivant plus dans l'eau) s'éloignent de leur milieu de développement larvaire pendant une quinzaine de jours, où ils explorent de nouveaux milieux humides. Après cette phase, les adultes reviennent sur les berges de rivières où ils établissent un territoire linéaire le long des rives. Ce territoire peut s'étendre sur un kilomètre. Les mâles parcourent en aller-retour, tout en chassant les insectes volant, plus petits qu'eux. Les femelles sont beaucoup plus discrètes que les mâles, et se réfugient souvent dans l'épaisse végétation riveraine.

Habitats fréquentés

Les grandes rivières au cours lent constituent l'habitat typique de cette espèce. Les larves occupent les secteurs assez profonds, vaseux et donc calmes, que l'on peut trouver au niveau de barrages naturels (embâcles), de microfalaises, de seuils maçonnés voire de retenues hydroélectriques. Les adultes ont besoin, quant à eux, de végétation riveraine assez fournie, de rideaux d'arbres entre la rivière et les secteurs de chasse qui peuvent aussi se situer à l'extérieur du lit mineur. Cette végétation riveraine est fondamentale car elle est utilisée comme refuge la nuit et pendant le mauvais temps, et comme cache en cas de prédation par des oiseaux. Elle sert de repère aux mâles pour délimiter leur territoire. L'émergence des adultes se fait dans la première quinzaine de juin, et ils sont facilement visibles au niveau des berges jusqu'à la fin de ce mois.

Localisation sur le site

Espèce non trouvée – Probabilité de présence faible - Une donnée est mentionnée en 1994 juste à l'amont du site Natura 2000 (confluence Ibie-Ardèche) - les prospections en 2008 sur l'aval Ardèche confirme que l'espèce ne semble pas présente sur le site. Des habitats favorables sont pourtant présents le long de la rivière Ardèche.

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le secteur

Cette libellule colonise préférentiellement les parties basses des rivières. Les larves vivent dans les parties calmes, à fonds sableux ou vaseux, voire à l'amont des barrages et des seuils, mais elle est très difficile à trouver, et l'habitat est surtout déduit des localisations des exuvies. Ces exuvies sont faciles à rechercher, parce que souvent accrochées à la verticale sur des parois rocheuses.

L'examen des habitats, notamment certaines portions calmes et un peu profondes en amont des seuils semblaient favorables. Le manque de connaissance fine de l'écologie de la larve nous empêche de comprendre pourquoi cette espèce semble vraiment absente de cette partie de l'Ardèche.

Etat des populations et tendance d'évolution

Aucune population n'a été mise en évidence sur le site. L'espèce semble pourtant bien présente sur la moyenne vallée de l'Ardèche et ses affluents.

Mesures de gestion actuelles

3 années de suivi sur les gorges, inventaires ponctuels sur l'ensemble du site hormis le secteur Rimouren et du site classé du Pont d'Arc,

Protection et suivi de la ripisylve de l'Ardèche, Maintien de la végétation aquatique,

Prélèvement d'échantillons d'eau lorsque des pollutions sont constatées.

Menaces

Rectification des berges qui nuit au développement des larves qui se cachent dans le système racinaire.

Défrichement de la ripisylve, lieu de chasse des adultes.

Tout travail sur le lit mineur entraînant une modification durable de la nature du fond (ex : extraction de granulats) mais aussi une modification de l'hydrodynamisme local.

Pollution des eaux, d'origine chimique (produits phytosanitaires surtout, mais aussi origine industrielle, rejet de station d'épuration).

Pression touristique trop forte, dégradant l'habitat des adultes (pêche, canoë, baignade, camping, etc.).

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Préserver l'habitat aquatique (lit du cours d'eau) et l'habitat terrestre (berges, ripisylve et territoires de chasse plus éloignés tels que les garrigues attenantes) en restaurant les débits, en limitant ou interdisant les aménagements anthropiques, les déboisements, les pollutions du bassin versant (produits phytosanitaires, rejets sauvages, etc.) notamment sur les secteurs amont et aval des gorges.

Relative à l'espèce

- Approfondir les connaissances sur la biologie et l'écologie de l'espèce.
- Reprendre le protocole de suivi général sur les odonates et l'étendre à l'ensemble du site.

Conséquences gestion sur d'autres espèces

La préservation des habitats terrestres et aquatiques de cette espèce concerne en fait tout un cortège de libellules voire d'insectes aquatiques qui pourront ainsi consolider leurs effectifs.

L'Agrion de Mercure

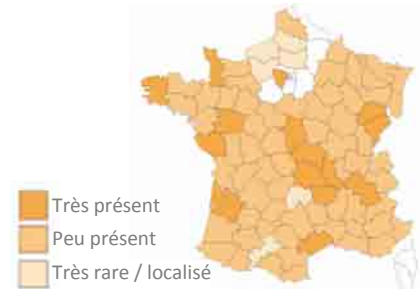
Coenagrion mercuriale (Charpentier 1840)



Statut et protection

Directive habitats : annexe II
 Convention de Berne : annexe II
 Liste rouge IUCN : quasi menacée
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : vulnérable
 Liste orange Rhône-Alpes : indicateur biologique

Insectes
 Odonates
 Coenagrionidae



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

Type Zygoptère : forme gracile, abdomen fin, cylindrique et allongé, ailes antérieures et postérieures identiques.

Abdomen de 19 à 27 mm ; ailes postérieures de 12 à 21 mm. Tête à occiput noir bronzé avec une ligne claire en arrière des ocelles et des taches postoculaires nettes et arrondies. Ailes à ptérostigma assez courts, arrondis et noirâtres.

Mâle : abdomen bleu ciel à dessins noirs disposés de la façon suivante : segment 2 avec une macule généralement en casque, segments 3 à 6 et 9 à moitié bleu et noir, 7 et 10 en totalité noirs ; segment 8 bleu.

Femelle : bord postérieur du prothorax droit de chaque côté de la protubérance médiane. L'abdomen est dorsalement presque entièrement noir bronzé.

Répartition et état de populations en France et en Europe

Espèce présente en Europe moyenne et méridionale (Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France, Allemagne, Suisse, Pologne, Autriche, Slovaquie, Roumanie, Italie, Espagne et Portugal), Afrique du Nord (Maroc, Algérie et Tunisie). Elle est en régression voire disparition dans de nombreux pays

En France : bien répandue parfois même localement abondante, mais semble cependant plus rare dans le nord du pays.

Commune en Rhône-Alpes : l'ensemble des bassins versant sont colonisés dont notamment le site de la moyenne vallée du Rhône. En Ardèche, elle est présente au niveau des ruisseaux, dans leurs parties courantes et ensoleillées.

Caractères biologiques et écologiques

Cycle de développement

Cycle : 2 ans. **Développement embryonnaire** : éclosion après quelques semaines (selon la latitude et l'époque de ponte), absence de quiescence hivernale (sauf cas particulier). **Développement larvaire** : s'effectue en 12 à 13 mues, habituellement en une vingtaine de mois (l'espèce passant deux hivers au stade larvaire), potentiellement plus rapide en région méditerranéenne.

Période de vol : les adultes apparaissent en avril en région méditerranéenne, en mai plus au nord ; la période de vol se poursuit jusqu'en août, parfois davantage dans le sud.

Ponte : La femelle accompagnée par le mâle (tandem) insère ses œufs dans les plantes aquatiques ou riveraines (nombreuses espèces végétales utilisées), en pénétrant parfois entièrement dans l'eau.

Activité

A la suite de l'émergence l'imago s'alimente durant quelques jours à proximité de l'habitat de développement larvaire (prairies environnantes, chemins ensoleillés, etc.). A la suite de cette période de maturation sexuelle (une dizaine de jours en général en fonction du climat), les adultes investissent les zones de reproduction. Les populations peuvent alors compter plusieurs centaines d'individus sur des sections de quelques dizaines de mètres de cours d'eau. Elles sont plus réduites dans les micro-habitats colonisés (suintements, sources, ruisselets encombrés par les hélophytes et autres végétaux, etc.) ou lorsque les conditions écologiques favorables ne sont plus réunies (pollution des eaux et fermeture du milieu par les ligneux notamment).

Les adultes se tiennent auprès de ces biotopes et s'en éloignent peu y compris durant les périodes qui ne réclament pas la présence de l'eau (zones de maturation sexuelle, d'alimentation, de repos, d'abris). Ils peuvent toutefois parcourir des distances de plus d'un kilomètre (recherche d'habitats, de nourriture...).

Régime alimentaire

Larve: carnassière. Elle se nourrit de zooplancton, de jeunes larves d'insectes et autres micro-invertébrés. Comme chez la majorité des espèces, la nature des proies varie selon le stade larvaire et la période de l'année.

Adulte : carnassier. A partir d'un support, l'adulte attrape au vol les petits insectes qui passent à proximité.

Caractères écologiques

Espèce rhéophile à nette tendance héliophile. Elle colonise les milieux d'eau courante permanents de faible importance, aux eaux claires, bien oxygénées et à minéralisation variable (sources, suintements, fontaines, résurgences, etc..) situés dans les zones bien ensoleillées et assez souvent en terrains calcaires, jusqu'à 1600 m d'altitude. Les petits cours d'eau fréquentés doivent avoir une végétation aquatique bien développée, constituée par les laïches, les joncs, les glycéries, les menthes, les callitriches... Mais l'espèce se développe également dans des milieux moins typiques comme les exutoires des tourbières acides, des ruisselets très ombragés (bois, forêts), des sections de cours d'eau récemment curées. L'Agrion de Mercure peut passer inaperçu du fait de la discrétion de ses habitats larvaires (secteurs calmes parmi les hydrophytes, les tiges ou les racines des héliophytes et autres plantes riveraines) et des effectifs réduits. Il cohabite souvent avec Orthétrum bleuissant (*Orthetrum coerulescens*) et Cordulégastré annelé (*Cordulegaster boltonii*).

Prédateurs

Adultes : autres odonates, araignées, asilides, amphibiens, reptiles, oiseaux...

Larves : autres odonates, insectes aquatiques, batraciens...

Localisation sur le site

Espèce non trouvée – Probabilité de présence faible – Pas de prospection pour rechercher l'espèce excepté sur le secteur aval Ardèche en 2008 où elle a été trouvée sur un affluent de l'Ardèche en dehors du périmètre du site (ruisseau d'Aiguèze).

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

La rivière Ardèche proprement dite ne correspond pas aux habitats de ses larves, même si de manière très ponctuelle, certains micro-habitats pourraient convenir. En revanche, l'examen de petits bras connectés, aux eaux très claires, oxygénées et circulantes, pourvus de petite végétation aquatique semblent favorables. L'explication quant à l'absence de l'Agrion de Mercure est probablement liée aux crues violentes de l'Ardèche, très néfastes pour cet insecte fragile. Trouvé hors site sur le ruisseau d'Aiguèze (au niveau du pont de la RD 901) : présence d'hydrophytes à tige creuse (pour la ponte), bon ensoleillement, bassin versant faible (donc l'absence de grosses crues) malgré un faible niveau d'eau suffisent à créer les conditions favorables à l'espèce.

Etat des populations et tendance d'évolution

Pas de données

Menaces

Perturbation de la structure de son habitat (fauchage, curage des fossés, piétinement, atterrissement etc.),

Mauvaise qualité de l'eau (pollutions agricoles, industrielles et urbaines),

Fermeture du milieu diminuant l'ensoleillement.

Mesures de gestion actuelles

3 années de suivi des odonates sur les gorges, inventaires ponctuels sur l'ensemble du site hormis le secteur Rimouren et du site classé du Pont d'Arc

Protection et suivi de la ripisylve de l'Ardèche, maintien de la végétation aquatique.

Prélèvement d'échantillons d'eau lorsque des pollutions sont constatées.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Conservation et restauration des ruisseaux (par tronçon afin de limiter la perturbation),
- Conservation de la végétation aquatique riveraine et flottante,
- Améliorer la qualité d'eau.

Relative à l'espèce

- Reprendre le protocole de suivi général sur les odonates et l'étendre à l'ensemble du site.
- Engager une prospection spécifique au niveau des secteurs présentant des habitats favorables afin de confirmer son absence.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

La préservation des habitats terrestres et aquatiques de cette espèce concerne en fait tout un cortège de libellules voire d'insectes aquatiques qui pourront ainsi consolider leurs effectifs.

La Cordulie à corps fin

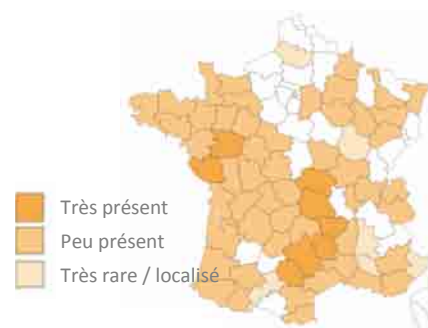
Oxygastra curtisii (Dale, 1834)



Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
 Convention de Berne : annexe II
 Liste rouge IUCN : quasi menacé
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : vulnérable
 Liste rouge Rhône-Alpes : vulnérable

Insectes
 Odonates
 Cordulidés



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description générale de l'espèce

Mâle et femelle : taille moyenne : abdomen de 33 à 39 mm ; ailes postérieures de 24 à 36mm. Yeux contigus. Thorax entièrement vert métallique, sans bandes jaunes.

Abdomen étroit, noirâtre avec des taches jaunes médiodorsales bien visibles. Ailes légèrement fumées sur toute leur surface.

Répartition et état de populations en France et en Europe

En Europe : espèce présente en Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France, Allemagne, Suisse, Italie et Espagne.

En France, cet élément méditerranéen ou atlanto-méditerranéen possède finalement (après de bons compléments de recherches sur les 10 dernières années) une répartition assez large, au bénéfice des secteurs septentrionaux les plus chauds. Il est en revanche disséminé dans le Nord et l'Est, où il semble manquer dans une vingtaine de départements.

Commune en Rhône-Alpes avec une répartition hétérogène, l'Ardèche étant le département de prédilection, avec au moins trois quart des données de la région sur la rivière Ardèche et ses affluents.

Caractères biologiques et écologiques

Cycle biologique

Comme pour beaucoup d'espèces, le développement larvaire est peu connu (de même que le comportement larvaire) ; sa durée serait de 2 à 3 ans. Les émergences, vers la mi-juin, se font au niveau des berges et jusqu'à quelques mètres en retrait de celles-ci, sur des branches basses ou des troncs d'arbres. Les mâles ne possèdent pas de territoire et restent cachés dans la végétation en attendant une possibilité d'en conquérir un. Les accouplements et les pontes ont lieu à partir de la fin juin et se poursuivent en juillet.

Habitats fréquentés

Les larves se tiennent dans la vase ou le limon à proximité des berges. Concernant les adultes, l'habitat est très proche de celui que l'on observe pour Cordulie splendide (*Macromia splendens*) avec qui *Oxygastra* cohabite souvent, à savoir les cours d'eau calmes et bien ensoleillés, bordés d'une végétation importante. Néanmoins, sa plasticité écologique lui permet aussi de s'adapter, pour des populations grandes, à des milieux lenticules bordés d'hélophytes et de végétation riveraine, comme des bassins de carrières abandonnées depuis plus de 10 ans.

Localisation sur le site

Espèce présente, commune sur le cours d'eau Ardèche – Elle est observée régulièrement sur tout le linéaire, les affluents sont peu favorables à l'espèce – développement larvaire confirmé sur le site - dernière date d'observation : 2010

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

Peu difficiles, ses larves nécessitent des cours d'eau pourvus de ripisylve, et d'un minimum d'hétérogénéité des berges, avec des racines sous berges pour la chasse et la protection.

Les adultes volent bien et sont capables de coloniser des sites distants de plusieurs kilomètres de leur lieu d'émergence, surtout si l'habitat « rivière » n'est pas interrompu ou dégradé par une urbanisation forte. A l'exception de quelques centaines de mètres de linéaires au niveau de la rive gauche de Saint-Martin-d'Ardèche, c'est le cas de l'ensemble du site Natura 2000.

Il est probable qu'une population connectée existe tout le long du cours d'eau à partir du site classé du Pont d'Arc dans le périmètre du site, même si les habitats larvaires (parties un peu lentes, peu profondes et possédant des arbres en berges) ne sont pas continus.

Etat des populations et tendance d'évolution

Commune sur tout le linéaire de l'Ardèche.
Il semble exister une population connectée sur le linéaire de l'Ardèche présent dans le périmètre du site.

Mesures de gestion actuelles

3 années de suivi sur les gorges, inventaires ponctuels sur l'ensemble du site hormis le secteur Rimouren,

Protection et suivi de la ripisylve de l'Ardèche, Maintien de la végétation aquatique,

Prélèvement d'échantillons d'eau lorsque des pollutions sont constatées.

Menaces

Rectification des berges qui nuit au développement des larves qui se cachent dans le système racinaire,

Défrichement de la ripisylve, lieu de chasse des adultes et de reproduction,.

Tout travail sur le lit mineur entraînant une modification durable de la nature du fond (ex : extraction de granulats) mais aussi une modification de l'hydrodynamisme local,

Pollution des eaux, d'origine chimique (produits phytosanitaires surtout, mais aussi d'origine industrielle, rejet de station d'épuration),

Pression touristique trop forte, dégradant l'habitat des adultes (pêches, canoës, baignades, camping, etc.).

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

Continuer à préserver l'habitat aquatique (lit du cours d'eau) et l'habitat terrestre (berges, ripisylve et territoires de chasse plus éloignés tels que les garrigues attenantes) en restaurant le débit, en limitant ou interdisant les aménagements anthropiques, les déboisements, les pollutions du bassin versant (produits phytosanitaires, rejets sauvages, etc...)

Relative à l'espèce

- Mettre en œuvre une étude spécifique sur cette espèce car particulièrement bien représentée sur le site.
- Approfondir les connaissances sur la biologie et l'écologie de l'espèce.
- Continuer des prospections régulières et inventorier les secteurs de la Dent de Rez et du Rimouren, suivre son évolution sur le secteur amont des gorges.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

La préservation des habitats terrestres et aquatiques de cette espèce concerne tout un cortège de libellules voire d'insectes aquatiques qui pourront ainsi consolider leurs effectifs.

Le grand capricorne

Cerambyx cerdo (Linnaeus, 1758)



Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV

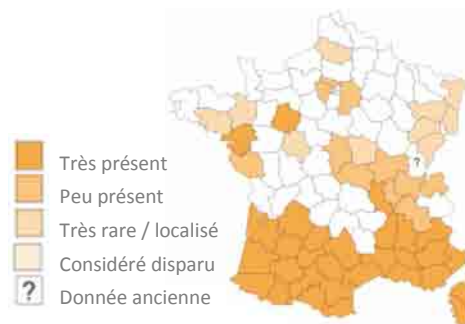
Convention de Berne : annexe II

Liste rouge IUCN : vulnérable

Protection nationale : oui

Liste rouge nationale : statut indéterminé

Insectes
Coléoptères
Cerambycides



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description générale de l'espèce

Adulte : une des plus grandes espèces de Coléoptère de France. De forme allongée, elle mesure 24-53 mm ; elle est de couleur brun-noir, avec des antennes et des pattes noires. Les antennes du mâle sont deux fois plus longues que le corps, et celles de la femelle sont aussi longues que le corps.

Œufs : blancs, presque cylindriques.

Larves : blanche, 6,5 à 9 cm de long au dernier stade, avec le thorax très large par rapport à l'abdomen.

Nymphes : blanchâtre, noircissent au cours de la métamorphose.

Répartition et état de populations en France et en Europe

Ce coléoptère est largement distribué, présent dans toute l'Europe occidentale jusqu'au sud du Royaume-Uni. Il est en régression sur toute la partie nord de son aire de distribution, notamment, en cours d'extinction aux Pays-Bas, au Danemark et vulnérable en Suède.

En France : bien représenté actuellement que dans les 2/3 sud du pays (jusqu'au sud de la Loire). Il régresse depuis 50 ans du fait de l'enrésinement systématique des forêts, mais moins rapidement semble-t-il que dans les pays voisins. Les effectifs sont variables mais globalement faibles.

En Ardèche : considéré comme commun et non menacé, son habitat principal, la chênaie verte et pubescente étant en extension. Cela dit, il pourrait être plus fréquent à moyenne altitude et dans les secteurs nettement forestiers.

Caractères biologiques et écologiques

Cycles biologiques

Crépusculaire et nocturne, cet insecte fait partie des espèces saproxyliques (espèces inféodées à la dégradation du bois). Le développement larvaire peut durer plusieurs années. La nymphose a lieu dans le bois. L'adulte éclot en automne et hiverne dans la logette. Caractéristiques, les trous d'émergence des adultes sont grands et de forme ovale.

C'est un xylophage pionnier. Sur le plan écologique, sa participation dans la dégradation du bois et de sa reconversion dans la minéralisation de la matière organique, bénéficiant entre autre à l'apparition de tout un cortège de saproxyliques secondaires et de saproxylophages, confère au Grand Capricorne un rôle écosystémique majeur.

Régime alimentaire

Les larves sont xylophages, se développant sur les Chênes dépérissants ou morts sur pieds qu'elles minent de larges et sinueuses galeries. Les adultes sont souvent observés s'alimentant de fruits mûrs ou de sève au niveau de blessures fraîches.

Habitats fréquentés

Il fréquente tous types de milieux comportant des chênes relativement gros et âgés, des milieux forestiers caducifoliés ou des arbres isolés (parcs urbains, alignement de bord de route).

Localisation sur le site

Espèce Présente - commune sur l'ensemble du périmètre du site excepté l'aval Ardèche qui présente peu d'habitats favorables – dernière date d'observation : 2008

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

L'espèce nécessite la présence de vieilles chênaies pour le développement de ses larves. Cela explique son omniprésence sur la plupart du site, riches en chênaies vertes.

Sur le secteur aval, seuls quelques ripisylves en bordure d'Aiguèze et quelques vieux chênes blanc en limite aval du secteur pourrait accueillir l'espèce. Son absence est très certainement liée au manque de chênes indispensables au développement de la larve bien que l'hypothèse d'un possible développement dans des Frênes laisse subsister une possibilité de présence dans cette extension de site Natura 2000.

Etat des populations et tendance d'évolution

L'espèce est commune sur le site. Elle ne semble pas menacée, son principal habitat, les chênaies, étant très représenté et en extension.

Menaces

La sylviculture moderne (plantation des conifères non consommés par les larves et par le ramassage de bois morts et le fait d'enlever les arbres morts sur pied) enlevant les vieux arbres réduisant ainsi l'habitat et les sources trophiques de l'espèce, La disparition des vieux arbres et du bois mort entraîne la raréfaction de cette espèce.

Mesures de gestion actuelles

Inventaire des coléoptères sur le secteur de la Réserve naturelle, de la Dent de Rez et aval des gorges,

Protection de la Chênaies vieillissantes sur la Réserve naturelle et la réserve biologique domaniale de Bois Sauvage : non intervention afin d'avoir une forêt à caractère naturel

Mesures de gestion proposées

Chez les insectes saproxylophages, les larves se développent lentement dans le bois pendant 2 à 4 ans. L'adulte n'a qu'une vie éphémère durant laquelle il joue un rôle de dispersion de la population. Les larves revêtent donc une valeur patrimoniale beaucoup plus forte que les adultes dans le sens où elles sont plus vulnérables et incapables de se déplacer. Les mesures ne concerneront donc que les larves :

Relative à l'habitat de l'espèce

- Conserver des forêts à caractère naturel,
- Maintenir des arbres sénescents et d'îlots de vieillissement,
- Réfléchir à des méthodes de sylviculture adaptées qui favorisent les espèces de feuillus le Chêne, le Hêtre, les érables, les saules, l'orme champêtre,
- Equilibrer les classes d'âge, la diversité et le mélange des peuplements sont à favoriser,
- Maintenir des milieux ouverts, de manière à avoir une mosaïque diversifiée de milieux (clairières, bords de pistes, zones humides...avec des milieux boisés environnants),
- Limiter/proscrire les plantes exotiques invasives tel que le Robinier et l'Ailante.

Relative à l'espèce

- Poursuivre les inventaires sur les secteurs non prospectés (Rimouren, site classé du pont d'Arc),
- Mettre en place un suivi (suivi des adultes avec des pièges attractifs non destructifs : piège à fruit),
- Ne pas réaliser de traitement chimique de la forêt contre les ravageurs.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Le maintien de vieux chênes sénescents dans toute son aire de répartition est bénéfique à tout un cortège de coléoptères saproxyliques.

Le Lucane cerf-volant

Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)



G. Cochet

Statut et protection

Directive habitats : annexe II
 Convention de Berne : III
 Liste rouge IUCN : non
 Protection nationale : non
 Liste rouge nationale : Statut Indéterminé
 Déterminante ZNIEFF : non

Insectes
 Coléoptères
 Lucanidés



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

C'est le plus grand Coléoptère d'Europe dont la taille varie d'environ 3 cm pour les femelles à plus de 8 cm pour les mâles.

Très caractéristique, cet insecte brun-noir est pourvu chez le mâle de mandibules rappelant les bois d'un cerf. La tête et le pronotum sont noirs, les élytres bruns, parfois noirs chez la femelle, et les pattes noires.

Répartition et état de populations en France et en Europe

L'espèce est largement distribuée, présente dans toute l'Europe occidentale jusqu'au sud du Royaume-Uni. Mais elle est en cours d'extinction aux Pays-Bas, au Danemark et vulnérable en Suède.

En France : l'espèce est plus ou moins commune selon les régions. Globalement répartie à travers toute la France, elle est probablement localisée aux beaux massifs forestiers de feuillus ou d'essences mixtes.

Il est fort probable que l'espèce ait subi un déclin depuis au moins 50 ans du fait de l'enrésinement systématique des forêts en France, mais elle n'est pas encore menacée de disparition.

Caractères biologiques et écologiques

Cycles biologiques

Le cycle de développement larvaire dure de 5 à 8 ans, d'où une certaine fragilité des populations si les habitats subissent des changements rapides. La nymphe loge dans une grande cavité souterraine. L'adulte vole le soir ; de jour il est sur les troncs où il lèche la sève.

Cette espèce a une place importante dans les écosystèmes forestiers de par son implication majeure dans la décomposition de la partie racinaire des arbres feuillus.

Activité

Crépusculaires et nocturnes, diurne également au sud, les adultes liés aux chênes peuvent se rencontrer sur un grand nombre d'autres feuillus. Le mâle utilise ses mandibules pour combattre ses rivaux ou lors de la reproduction. Des migrations en masse occasionnelles sont possibles.

Régime alimentaire

L'espèce est saproxylophage : la larve vit dans le système racinaire et le tronc des chênes mourants, plus rarement dans d'autres essences comme le Châtaignier, le Cerisier, les Frênes, les Peupliers, Les Aulnes, les Tilleuls ou les Saules.

Habitats fréquentés

Le biotope le plus fréquenté est celui des vieilles forêts de feuillus, peu exploitées (bois mort laissé au moins en partie sur place), le Lucane cerf-volant vole aussi au niveau des lisières forestières, des bocages avec des arbres sénescents et dans les parcs urbains.

Localisation sur le site

Espèce Présente - commune sur l'ensemble du périmètre forestier du site - bien que non trouvée sur le secteur aval de l'Ardèche, la ripisylve semble présenter un habitat favorable avec la présence de vieux arbres – dernière date d'observation : 2008

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

Espèce commune, répandue dans la RNNGA et la Dent de Rez où son habitat de Chênaies est très présent, avec un milieu favorable et des observations ponctuelles sur le reste du site.

En ce qui concerne le secteur aval, étant donné la quasi absence de chênaie, c'est surtout au niveau des vieux saules et des peupliers qu'il faut espérer trouver cette espèce, sous forme adulte, puisque les larves sont quasiment indétectables sans la destruction des souches.

Etat des populations et tendance d'évolution

Espèce commune sur les Gorges et la Dent de Rez,

Ne semble pas menacée : son habitat, les chênaies, étant préservé voir en expansion.

Menaces

La sylviculture moderne, plantation des conifères non consommés par les larves,

Le ramassage de bois morts et le fait d'enlever les arbres morts sur pied ce qui réduit l'habitat et les sources trophiques de l'espèce.

Les feux de forêt.

Mesures de gestion actuelles

Inventaire des coléoptères saproxylophage sur la réserve naturelle et la Dent de Rez,

Protection de la chênaie vieillissante sur la RNNGA et la réserve biologique domaniale de Bois Sauvage : non intervention.

Mesures de gestion proposées

Chez les insectes saproxylophages, les larves se développent lentement dans le bois pendant 2 à 6 ans. L'adulte n'a qu'une vie éphémère durant laquelle il joue un rôle de dispersion de la population. Les larves revêtent donc une valeur patrimoniale beaucoup plus forte que les adultes dans le sens où elles sont plus vulnérables et incapables de se déplacer. Les mesures concerneront donc essentiellement les larves.

Relative habitat de l'espèce

- Conserver les forêts à caractère naturelle,
- Maintenir des arbres sénescents et d'îlots de vieillissement,
- Mettre en place des méthodes de sylviculture adaptées qui favorisent les espèces de feuillus le Chêne blanc, le Hêtre, les érables, les saules, l'Orme champêtre),
- Protéger la ripisylve,
- Equilibrer les classes d'âge, la diversité et le mélange des peuplements,
- Maintenir des milieux ouverts, de manière à avoir une mosaïque de milieux diversifiée (clairières, bords de pistes, zones humides...avec des milieux boisés environnants),
- Limiter/proscrire les plantes exotiques invasives tel que le Robinier et l'Ailante.

Relative espèce

- Poursuivre les inventaires sur les gorges de l'Ardèche et la Dent de Rez, ainsi que les inventaires sur les secteurs amont et aval aux gorges,
- Mettre en place un inventaire sur les secteurs non prospectés (Rimouren, Vallon pont d'Arc),
- Communication auprès du grand public sur l'intérêt des forêts à caractère naturel et de laisser du bois morts pour la bonne gestion du milieu,
- Ne pas réaliser de traitement chimique de la forêt contre les ravageurs.

Conséquences gestion sur d'autres espèces

La préservation et le faible entretien des habitats forestier est valable pour l'ensemble de la communauté saproxylique qui pourra ainsi consolider ses effectifs.

La Mulette épaisse

Unio crassus (Philipsson, 1788)

Mollusques
Bivalves
Unionidés



Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
Convention de Berne : annexe II
Liste rouge IUCN : LR (faible risque)
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : non
Liste rouge régionale : (inexistante)

Courant/ assez
courant

Rare/très rare /
localisé

Disparu ou non revu
depuis 1990



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

Moule petite à moyenne : longueur maximale de 97 mm (généralement 50-70 mm).

La coquille a un périostracum généralement brun foncé, plus rarement brun clair, possible plages de coloration verte bouteille. Le sommet (umbo) est aplati et présente des ridules caractéristiques (spécimens non érodés). Le ligament est court et bien visible.

Les deux valves sont égales : courtes antérieurement, longues postérieurement, forme ovalaire plus ou moins rhombiforme.

Stries d'accroissement (ou lignes de croissance) nettement visibles, marquant la coquille et le périostracum.

Adultes : bordure ventrale non sinuée.

Juveniles : ressemblent à de petits adultes et peuvent être confondus avec d'autres espèces.

Répartition et état de populations en France et en Europe

La Mulette épaisse est confinée à l'Europe et à la partie occidentale de l'Asie, de la Péninsule Ibérique à l'ouest à la région Ponto-Caspienne à l'est. Cette répartition est cependant à nuancer, dans la mesure où des travaux taxonomiques récents impliquant des méthodes moléculaires, mettent en évidence que la Mulette épaisse comprend un complexe d'espèces.

La taille de la population mondiale et Française n'est pas connue. Elle est en forte diminution en Europe

En France : cours d'eau avec une assez faible amplitude altitudinale : du niveau de la mer, en Basse Loire, à moins de 300 m, dans le Massif central. On la rencontre dans une grande partie du bassin de la Loire, de la Seine, celui du Rhin et de la Meuse. Des données anciennes venant des petits fleuves côtiers de la façade atlantique et de la Manche viennent compléter la répartition de l'espèce. La Mulette épaisse semble absente des bassins du Sud-ouest.

Caractères biologiques et écologiques

Cycles biologiques

La biologie des populations la Mulette épaisse de la rivière Ardèche n'est pas connue. Les éléments apportés ici sont tirés des recherches et études effectuées soit en France, soit ailleurs en Europe.

La Mulette épaisse est une moule à sexe séparé, qui expulse ses larves (glochidies) dès qu'elles sont mûres. Période de reproduction courte et printanière, capable de frayer plusieurs fois au cours d'une saison de reproduction, mais plus l'animal vieillit moins il se reproduit.

Il n'existe pas de données concernant la durée d'incubation des embryons, hormis que l'élévation de température de l'eau, parfois brutale, provoque la libération des glochidies. La larve a des crochets sur la bordure ventrale et ceux-ci sont recouverts de petites dents. La glochidie est capable de s'accrocher sur les téguments des poissons hôtes (branchies principalement).

Large éventail de poissons hôtes, à raison d'une dizaine d'espèces (cinq familles différentes) : le Chabot de rivière, l'Épinoche, l'Épinochette, la Perche fluviatile, le Chevesne, le Vairon, le Rotengle, la Vandoise.

Il n'existe pas de données concernant les juvéniles (taux de croissance des juvéniles, temps nécessaire pour atteindre l'âge adulte, écologie), néanmoins, on sait qu'ils vivent enfoncés jusqu'à 10 cm dans le sédiment.

Activité

Les adultes sont sédentaires. Néanmoins, dans le sable et le gravier, des déplacements limités sont effectués, suite à une baisse du niveau d'eau par exemple. Des sillons témoignent alors du passage des individus.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire de la Mulette épaisse n'est pas connu. Les adultes sont des organismes filtreurs, qui doivent donc se nourrir d'éléments filtrés à partir de la colonne d'eau. Par contre, ce n'est peut-être pas le cas pour les juvéniles.

Habitats fréquentés

Elle vit enfoncé dans le substrat sablo-caillouteux d'un large éventail de cours d'eau, allant de petits ruisseaux à eau claire à Truite (possible association à la Moule perlière), aux rivières et fleuves à plus forte productivité.

Localisation sur le site

Espèce présente, rare – Les habitats favorables à l'espèce semblent peu nombreux sur le site, elle est mentionnée uniquement sur le secteur aval de l'Ardèche -dernière date d'observation: 2008 – 13 individus trouvés.

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

Les Mulettes épaisses n'ont été observées que sur la partie aval du site. 13 individus ont été répertoriés sur deux zones : entre Aiguèze et le pont de St Martin d'Ardèche (en amont du secteur), et entre le lieu-dit « les Biordonnes et le pont de l'Ardèche sur la départementale 86 (en aval).

De manière générale, les animaux semblent vivre à des profondeurs comprises entre 1.5 m et 3 m, au niveau de fonds sablo-vaseux principalement, mais des individus ont également pu être observés sur des fonds de galets (au niveau des zones très impactées par les extractions de granulats (2 derniers kilomètres avant le pont de la RN86), ou entre les galets en pied de berge (aval de la zone d'étude) ou au niveau de « banquettes » en galets situées au niveau des berges, juste avant la « fosse » qui occupe le centre du lit). La zone où les individus ont été observés sur des fonds de galets ne possède pas (plus ?) de fonds sablo-vaseux. Souvent des herbiers d'hydrophytes sont présents sur les stations ou dans les environs immédiats (myriophylles, cératophylles, élodées...). Même dans les secteurs peu profonds, aucun individu n'a été observé au centre du lit (globalement peu riche en bivalves). Tous les individus ont été observés près des berges, dans l'extrados des méandres/des courbes.

Les zones d'exclusion, non propice sont : les fonds trop eutrophes, trop peu profonds ou très mobiles (radiers) ou lorsque le substratum argileux est mis à nu, ou encore trop dégradés (par les extractions de granulats par exemple).

Deux hypothèses restent ouvertes vis-à-vis du caractère sénescence de la population : il s'agit soit d'une population en voie d'extinction, soit d'une population puits (décente d'individus d'une population située plus en amont avec les crues, cependant cette dernière n'a pas été localisée).

Etat des populations et tendance d'évolution

Une seule population avec peu d'individus (à priori 13), localisée sur le secteur aval des gorges de l'Ardèche.

Espèce fortement menacée

Mesures de gestion actuelles

Extension en 2008 du site Natura 2000 sur le secteur aval pour sa protection,

Prélèvement d'échantillons d'eau lorsque des pollutions sont constatées.

Menaces

En milieu naturel non perturbé, il existe très peu de menaces qui mettent en péril les stades adultes et juvéniles des moules d'eau douce. Le plus sensible est le stade larvaire, parce qu'il dépend de la réussite de la fixation sur le poisson hôte. Ce sont surtout les activités humaines qui représentent des menaces pour les bivalves. Elles sont multiples et affectent tous les stades de développement des grands bivalves. Elles ne sont pas spécifiques à la Mulette épaisse, mais à l'ensemble des grands bivalves qui réagissent plus ou moins de la même façon.

AU STADE ADULTE

Pollution du milieu aquatique

Les grands bivalves sont des organismes filtreurs, peu mobiles qui vivent enfoncés en permanence dans le sédiment du lit mineur. En cas de pollution chimique directe ou indirecte, ils ne peuvent s'en soustraire.

La pollution diminue la densité des individus, jusqu'à un seuil en dessous duquel la reproduction ne peut plus avoir lieu. Les effets indirects se traduisent par une baisse de la fertilité ou un arrêt de la reproduction. L'eutrophisation, liée en partie par l'augmentation des nitrates dans l'eau, limite voire stoppe les juvéniles chez la Mulette épaisse. Les fortes concentrations sont létales. Les nitrates affectent à la fois les adultes sur leur activité de reproduction, mais aussi les juvéniles.

Changement et perte des habitats

La construction de barrage et de seuil a un effet direct sur la Mulette épaisse en modifiant la nature des habitats en amont, en augmentant le degré d'envasement. Les effets directs se traduisent également par la séparation et à la fragmentation des populations, ainsi que par l'empêchement des déplacements des poissons hôtes.

Le recalibrage des cours d'eau pour les besoins de la navigation, mais aussi contre la lutte des crues affecte directement les moules. D'une part par la destruction des individus lors des travaux et, d'autre part, par la perte des faciès naturels favorables du lit mineur par le changement du régime hydrique.

Enfin, les moules souffrent beaucoup des opérations d'entretien des cours d'eau, mais aussi de l'exploitation des sédiments des cours d'eau, en l'occurrence des curages et des faucardages. En effet, ces opérations ont un effet direct et indirect sur les peuplements. Les opérations de curage et de faucardage de la végétation retirent physiquement et détruisent beaucoup d'individus. Les matières mises en suspension dans l'eau altèrent la respiration et le mode d'alimentation des espèces sur de grandes distances. Par ailleurs, la remise en suspension de sédiment asphyxie les individus restant et laisse un substrat impropre (substrat dur et compact) à l'installation des juvéniles.

L'introduction des espèces non indigène

La moule zébrée (*Dreissena polymorpha*) : a causé la disparition de nombreuses espèces de grands bivalves. Cela n'est pas clairement démontré en Europe, mais les coquilles conservées dans les musées montrent des traces d'invasion de la moule zébrée sur les Unionidae. Il n'y a cependant pas de preuve concernant la disparition d'espèces européennes indigènes à cause de *Dreissena polymorpha*.

La Corbicule (*Corbicula fluminea*) : impact non clairement établi, en tout cas à partir des études effectuées aux États-Unis d'Amérique. On notera que l'espèce était présente dans les couches d'âge Pléistocène en compagnie de la plupart des espèces de moule actuelle.

Le rat musqué : possible spécialisation dans la prédation de certaines espèces de moules d'eau douce, dont *Unio crassus*, pouvant engendrer le déclin local de l'espèce.

AU STADE LARVAIRE ET PARASITAIRE

Disponibilité en poisson hôte

Le stade glochidial est particulièrement résistant à la pollution, mais il est sensible à la disponibilité des poissons hôtes. L'absence de poisson hôte limite le succès de fixation des larves sur les téguments et la reproduction des espèces.

Pollution thermique

Il a été montré que la durée de vie des glochidies dans l'eau dépendait de l'espèce, mais aussi de la température de l'eau. L'augmentation de la température de l'eau induit une importante diminution du taux de survie de glochidies dans le milieu aquatique, et donc de chance de réussite de fixation sur les poissons hôtes.

Compétition avec d'autres espèces

Il a été montré que l'infestation préalable de larves de certaines espèces de moules diminuait les chances d'infestations d'autres espèces. Le poisson développe des réactions immunitaires. Ce point peut s'avérer important dans le cas de cours d'eau eutrophies, dans la mesure où elle favorise des espèces comme *Anodonta anatina* et peut donc rentrer en compétition avec des populations survivantes de la Mulette épaisse.

AU STADE POST-PARASITAIRE ET JUVENILE

Pollution du milieu aquatique et du sédiment

Après la phase parasitaire réussie, une petite moule s'échappe de l'hôte pour rejoindre le fond de la rivière. Le mode de vie étant endogé, la moule vit dans les interstices du substrat. De tous les stades, il s'agirait du plus sensible.

Changement et pertes des habitats

Du fait du mode de vie de la jeune moule et de sa sensibilité aux paramètres physico-chimiques du substrat, l'envasement et le comblement des faciès sableux et graveleux ont un impact sur sa survie.

De plus, la modification de la qualité physique des fonds de rivière à la suite des recalibrage et de l'entretien courant des cours d'eau (curage, faucardage), rend impropre le milieu à l'installation des juvéniles. La présence de ripisylves et d'embâcles est particulièrement important, parce que ces structures sont un apport en éléments nutritifs pour la croissance et le développement des juvéniles.

Une combinaison des différentes menaces se fait sur le secteur d'étude et il est difficile de conclure quant à leur hiérarchisation. Il apparaît que la perte du caractère naturel de la dynamique du cours d'eau avec entre autres, la présence des seuils soit une des principales causes de modification et de la perte d'habitat.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Améliorer la qualité de l'eau, diminuer la pollution chimique et l'eutrophisation,
- Améliorer la qualité des berges en augmentant leur degré de naturalité,
- Favoriser le transport solide : toute création de retenue, même minime, en diminuant le courant, fait disparaître l'espèce. Tout recalibrage est aussi préjudiciable à *Unio crassus*,
- Protéger les lieux où l'espèce est présente,
- Maintien des herbiers.

Relative à l'espèce

- Suivre la population du secteur aval afin d'évaluer son état de conservation,
- Prospection le secteur classé du Pont d'Arc, des gorges de l'Ardèche et de la basse vallée de l'Ibie,
- Préservation et restauration des populations de poissons hôtes indispensables à la survie de l'espèce.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

- La préservation ou le retour d'une qualité d'eau bénéficiera aux autres espèces aquatiques (odonates, loutre, poissons...),

Grand rhinolophe

Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)

Mammifères
Chiroptères
Rhinolophidés



Laurent ARTHUR

Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
Convention de Berne : annexe II
Liste rouge IUCN : faible risque
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : quasi menacée
Liste rouge régionale : en danger critique

— Observé entre 1970-1999
— Disparu ou non revu depuis 1980



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

Le Grand rhinolophe est un Chiroptère de grande taille pour une espèce européenne : environ 55cm avec 38 cm d'envergure pour 17 à 34g.

Il possède l'appendice nasal en fer à cheval caractéristique des Rhinolophes, et s'enveloppe dans ses ailes au repos.

Oreilles : 2-2,6 cm, larges se terminant en pointes, dépourvues de tragus.

Pelage souple, lâche : face dorsale gris-brun ou gris fumé, plus ou moins teintée de roux (gris cendré chez les jeunes), face ventrale gris-blanc à blanc-jaunâtre. Patagium et oreilles gris-brun clair (cas d'albinisme total ou partiel).

Aucun dimorphisme sexuel.

Répartition et état de populations en France et en Europe

Le Grand rhinolophe a une distribution Eurasiatique.

L'espèce est rare et en fort déclin dans le nord-ouest de l'Europe : Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, Suisse.

Il est présent dans toute la France, comme sur l'ensemble des départements Rhônalpins, avec des niveaux d'abondance variables. Au regard des suivis engagés depuis une trentaine d'années en France et en Europe, il apparaît que les populations de Grand rhinolophe ont considérablement chuté. Les effectifs régionaux sont localisés et limités (environ un millier d'individus).

Aucune colonie de parturition n'est actuellement connue en Ardèche.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Maturité sexuelle : femelle, 2 à 3ans ; mâles, au plus tôt à la fin de la 2^eannée

Rut : accouplement de l'automne à printemps, ségrégation à priori totale en été, les femelles formant des colonies de mise bas (1 jeune de mi-juin à mi-juillet)

Longévité : 30 ans

Activité

Hibernation de septembre/octobre à avril.

Sédentaire (max 180km, en général 20 à 30km entre les gîtes d'été et d'hiver), il chasse seul par écholocation, en vol ou affût, à proximité du gîte (2-3km, max 10km) sur environ 4ha partagés avec 1 à 4 individus (pas de défense territoriale). L'activité saisonnière dépend de la présence en proie et donc des conditions météorologiques.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire insectivore est variable selon les saisons et la localisation. Il se compose de lépidoptères, coléoptères, hyménoptères, diptères, et trichoptères

Habitats fréquentés

L'espèce est très fidèle aux gîtes cavernicoles hivernaux, bâtis en été, notamment les femelles. Les mâles sont plus erratiques. Si la fréquentation des habitats semble varier selon les saisons et régions, les déplacements et la chasse se font dans les milieux boisés à semi-ouverts à forte diversité d'habitats.

Localisation sur le site

Espèce Présente, aucune colonie de reproduction n'est connue sur le périmètre du site quoique la présence d'individus isolés en hiver et en été laisse penser que des sites de reproduction pourraient être présents à proximité du site - faible effectif - dernière date d'observation : 2011

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

Le Grand rhinolophe fréquente les nombreuses cavités du site, aucune prospection des bâtiments présents en périphérie du site n'a été réalisée. Il est présent toute l'année sur l'ensemble du site mais en faible effectif. Les effectifs connus sont encore plus réduits durant la période estivale (quelques individus) certainement en partie parce que le bâti, gîte d'été potentiel, n'est pas prospecté. Aucune colonie de parturition n'est connue sur le site (et sur l'ensemble du département). Cela dit, les rassemblements hivernaux et l'observation d'individus isolés répartis sur tout le site indiquent très certainement la présence d'une colonie de reproduction, d'autant plus que la distance entre gîtes d'hivernation et de reproduction est faible (20/30km en général).

Etat des populations et tendance d'évolution

Le Grand rhinolophe présente un état de conservation défavorable en région Rhône-Alpes. Les populations restent localisées et fragiles tant en période d'hivernage (dérangement au gîte) qu'en période estivale (dérangement au gîte, pérennité des gîtes en milieu bâti).

Le Grand rhinolophe semble présenter un état de conservation moyen voir défavorable sur le site compte tenu des faibles effectifs.

Menaces

Habitat de chasse : perte/fragmentation/dégradation du fait de l'urbanisation, l'intensification agricole et l'homogénéisation des paysages (remembrement, diminution des pâtures, déboisement des berges...)

Site spécifique à la reproduction en diminution : pose de grillage anti-pigeon dans les clochers, fermeture des mines, restauration des bâtiments anciens,

Dérangement (cavités, gîtes) par le tourisme, la spéléologie...par l'éclairage nocturne,

Réduction de la biomasse en proies : intoxication de la chaîne alimentaire, insecticides, retournement des prairies, utilisation de vermifuges (ex : ivermective),

Mortalité routière, éolien, traitement des charpentes.

Mesures de gestion actuelles

Suivi annuel de 8 cavités: convention SGGA/LPO depuis 2000. Programme de prospection sur l'ensemble du site (recherche des gîtes cavernicoles, radiopistage, capture au filet),

Partenariat avec le Comité départemental de spéléologie,

Mesures d'information/Communication

Panneau explicatif de sensibilisation dans 6 cavités, conférences, projection...

Mesures de protection

Mise en protection de cavités (réglementaire (APPB basse vallée de l'ibie), panneaux d'information, pose de grilles, suivi de la fréquentation humaine (éco-compteurs)...

Extension du site Natura 2000 aux secteurs du Rimouren et de la Basse Vallée de l'Ibie pour la conservation des chiroptères,

Création de la RBD de Bois Sauvage (conservation des habitats favorables),

Non traitement des troupeaux de la Dent de Rez,

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

Protéger activement les habitats de chasse et améliorer la densité d'insectes :

- Sensibiliser les exploitants agricoles sur des pratiques respectueuses de l'environnement : éviter les traitements zoo-et phytosanitaires, insecticides...
- Travailler au maintien de l'activité pastoral sur la Dent de Rez (prolonger l'action initiale par des mesures agro-environnementale), maintien des milieux ouverts prairiaux,
- Favoriser les forêts à évolution naturelle avec des îlots de sénescence et des corridors en sous-boisement, éviter les coupes forestières sur des surfaces trop importantes et proscrire les coupes rases (favoriser la futaie sur souche), éviter les traitements chimiques (sensibiliser les forestiers et propriétaires), maintenir la diversité paysagère (notamment les haies, la ripisylve...),
- Toutes autres mesures favorables aux insectes,

Protection des gîtes:

- Recherche et protection des gîtes de reproduction et hibernation,
- Favoriser l'accès au bâti, potentiel gîte estival.

Relative à l'espèce

- Améliorer les connaissances sur l'espèce et poursuivre les suivis, dont notamment la recherche de gîtes de parturition forte probable dans le bâti,
- Sensibiliser le grand public et les usagers du milieu souterrain,
- Sensibiliser des acteurs de l'aménagement territorial (infrastructure routière en particulier, éclairage nocturne...).

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Favorable aux autres espèces de chiroptères d'intérêts communautaires ainsi qu'aux espèces de milieux semi-ouverts et aux écotones boisés.

Petit rhinolophe

Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)



Yoann PEYRARD

Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
 Convention de Berne : annexe II
 Liste rouge IUCN : quasi menacé
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale :
 préoccupation mineure
 Liste rouge régionale : en danger

Mammifères
 Chiroptères
 Rhinolophidés



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

C'est le plus petit des Rhinolophes européens, 4 cm environ avec 22 cm d'envergure environ pour 5,6 à 9g.

Il possède l'appendice nasal en fer à cheval caractéristique des Rhinolophes, et s'enveloppe dans ses ailes au repos (aspect caractéristique).

Oreille : 1,5-1,9 cm, large se terminant en pointe, dépourvue de tragus.

Pelage souple, lâche : face dorsale gris-brun sans teinte roussâtre (gris foncé chez les jeunes), face ventrale grise à gris-blanc. Patagium et oreilles gris-brun clair (cas d'albinisme total ou partiel).

Répartition et état de populations en France et en Europe

Espèce présente en Europe occidentale, méridionale et centrale. Répartie sur tout le territoire français, elle est en limite de répartition en Picardie.

En forte régression dans le Nord et le centre de l'Europe. En France, elle a disparue ou subsiste dans le nord, la situation étant plus favorable dans le centre et sud du pays. Bien représentée en Rhône-Alpes, avec des populations stables et des effectifs nombreux en Ardèche où les gîtes d'hivernage sont bien connus à défaut des gîtes de parturition.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Maturité sexuelle : probablement vers 1 an pour les femelles,

Copulation d'automne au printemps, colonie de reproduction des femelles. 20 à 60% des femelles donnent naissance à 1jeune (mi-juin, mi-juillet). Longévité 21ans, âge moyen 3-4ans

Activité

Hibernation de septembre/octobre à mi-avril, isolée ou en groupe lâche, suspendu au plafond ou parois.

Sédentaire, 5 à 10km en général séparent les gîtes d'été et d'hiver. Il chasse seul ou jusqu'à 6, par écholocation, en vol, glanage ou affût, à proximité du gîte (2-3km).

Régime alimentaire

Insectivore, le régime alimentaire du Petit rhinolophe varie en fonction des saisons : diptères, lépidoptères, et coléoptères principalement.

Habitats fréquentés

L'espèce est cavernicole l'hiver mais les colonies de parturition peuvent s'installer dans les combles ou les greniers. Le Petit rhinolophe utilise pour se déplacer les haies et les lisières... Il évite généralement les milieux totalement ouverts, l'espèce est ainsi très vulnérable aux modifications paysagères. Les milieux préférentiellement exploités par le Petit rhinolophe sont le bocage, les forêts de feuillus et les vergers pâturés. Il affectionne aussi tout particulièrement les ripisylves et les boisements riverains de cours d'eau qui sont des milieux riches en insectes.

Localisation sur le site

Espèce Présente, commune – de nombreux individus sont présent dans les nombreuses cavités du site en hiver – aucune colonie de reproduction n’est connue actuellement - dernière date d’observation : 2011

Caractéristique de l’espèce et de son habitat sur le site

Le Petit rhinolophe hiberne dispersé dans les cavités. Il est présent en effectif remarquable l’hiver, au moins sur les secteurs de la Basse vallée de l’Ibie et de la Réserve Naturelle des gorges de l’Ardèche où on dénombre jusqu’à plus de 200 individus par année, certains gîtes regroupant des effectifs parmi les maxima connus pour la région Rhône-Alpes. On dénombre entre 100 et 150 individus chaque hiver, dans trois cavités proches (2 Avens, Dérocs, Louoi). Cela dit, aucune colonie de parturition n’est actuellement connue sur le site ou à proximité bien qu’elles soient très fortement probables au vu du nombre d’hivernant et du faible coefficient de migration de l’espèce.

Etat des populations et tendance d’évolution

La moitié sud du pays abrite encore des populations qui semblent pérennes. Son déclin est catastrophique dans le nord du pays où sa régression est constatée depuis plusieurs années déjà. La région Rhône-Alpes héberge, surtout dans les secteurs karstiques, des populations stables mais fragiles.

Menaces

Habitat de chasse : perte/fragmentation/dégradation du fait de l’urbanisation, l’homogénéisation des paysages (fermeture des milieux, diminution des pâtures, déboisement des berges...),

Site spécifique à la reproduction en diminution : pose de grillage anti-pigeon dans les clochers, fermeture des mines, restauration des bâtiments anciens,

Dérangement des gîtes (cavités, bâti) par le tourisme, la spéléologie...par l’éclairage nocturne,

Réduction de la biomasse en proies : intoxication de la chaîne alimentaire, insecticides, retournement des prairies, utilisation de vermifuges (ex : ivermective),

Mortalité routière, éolien, traitement des charpentes.

Relative à l’habitat de l’espèce

Protéger activement les habitats de chasse et améliorer la densité d’insectes :

- Sensibiliser les exploitants agricoles sur des pratiques respectueuses de l’environnement : éviter les traitements zoo-et phytosanitaires, insecticides...
- Travailler au maintien de l’activité pastoral sur la Dent de Rez (prolonger l’action initiale par des mesures agro-environnementale), maintien des milieux ouverts prairiaux,
- Favoriser les forêts à évolution naturelle, éviter les coupes forestières sur des surfaces trop importantes et proscrire les coupes rases, éviter les traitements chimiques (sensibiliser les forestiers et propriétaires), maintenir la diversité paysagère (notamment les haies, la ripisylve...),
- Toutes autres mesures favorables aux insectes.

Mesures de gestion actuelles

Suivi annuel de 8 cavités: convention SGGA/cora depuis 2000. Programme de prospection sur l’ensemble du site (recherche des gîtes cavernicoles, radiopistage, capture au filet), Partenariat avec le Comité départemental de spéléologie.

Mesures d’information/Communication

Panneau explicatif de sensibilisation dans 6 cavités, conférences, projection...

Mesures de protection

Gestion des cavités : règlementation de l’accès aux cavités sensibles, fermeture physique (grille) de certaines cavités, suivi de la fréquentation humaine (3 éco compteurs)),

Extension du site aux secteurs du Rimouren et de la Basse Vallée de l’Ibie de grand intérêt,

Non traitement des élevages de la Dent de Rez,

Protection de la ripisylve, augmentation de la naturalité forestière.



Mesures de gestion proposées

Protection des gîtes:

- Recherche et protection des gîtes de reproduction et hibernation,
- Protéger le bâti, potentiel gîte estival.

Relative à l'espèce

- Améliorer les connaissances sur l'espèce et poursuivre les suivis, sont notamment la recherche de gîtes de parturition fort probables dans le bâti.
- Sensibiliser le grand public et les usagers du milieu souterrain,
- Sensibiliser des acteurs de l'aménagement territorial (infrastructure routière en particulier, éclairage nocturne...).

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Favorable aux 21 autres espèces de chiroptères d'intérêts communautaires ainsi qu'aux espèces de milieux semi-ouverts et aux écotones boisés.

Rhinolophe euryale

Rhinolophus euryale (Blasius, 1853)



Yoann PEYRARD

Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
 Convention de Berne : annexe II
 Liste rouge IUCN : quasi menacée
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : quasi menacée
 Liste rouge régionale : en danger critique d'extinction



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

Le Rhinolophe euryale est de taille moyenne, environ 5 cm pour 31 cm d'envergure et 13 g.

Il possède l'appendice nasal en fer à cheval caractéristique des rhinolophes, mais ne s'enveloppe pas totalement au repos dans ses ailes.

Pelage de la face dorsale gris brun nuancé de roussâtre ou lilas ; face ventrale gris blanc à blanc crème ; les poils sont souvent foncés entre les yeux ; les jeunes sont plus gris ; parties nues de la face brunâtres, oreilles et patagium gris clair.

Répartition et état de populations en France et en Europe

Répartition méditerranéenne, avec une part des plus gros effectifs européens se concentrant en France où l'espèce se retrouve dans la moitié sud du pays, essentiellement dans l'Ardèche et l'Ain pour la région Rhône-Alpes.

En France, les populations ont connu une forte et préoccupante régression depuis 30 ans. La population Rhône-Alpine est relictuelle (quelques 100^{aine} d'individus seulement). C'est l'Ardèche et plus particulièrement la basse vallée de l'Ibie qui constitue le foyer principal d'où une importante responsabilité du site pour la pérennisation de l'espèce.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Maturité sexuelle: à partir d'un an. Accouplement : automnal, importante colonie de reproduction, mise bas non synchronisée de juin à juillet, en moyenne 1 jeune/femelle/an de 4g environ.

Activité

Ils sont réputés sédentaires, mais peuvent effectuer des déplacements de transit importants entre site de reproduction et d'hivernage (maxima observé : 134km). Individus sociables (intra et inter espèces). Chasse nocturne en vol papillonnant, surplace, ou à l'affût.

Régime alimentaire

Pratiquement inconnu. Certains auteurs citent de gros coléoptères mais aussi des papillons.

Habitats fréquentés

Les exigences de l'espèce sont méconnues, en particulier pour les terrains de chasse, mais on peut déduire d'après sa distribution quelques préférences : climat plutôt méditerranéen (surtout garrigues), paysage diversifié (bois, prairies, cultures...), paysage karstique riche en grottes et proche de zones humides.

Cavernicole, l'espèce semble moins exigeante lors des transits et peut exceptionnellement utiliser le bâti pour les colonies de reproduction. Optima climatique des cavités : en hiver, 7-15°/70-100% d'humidité ; en été, 12,8-20°/hygrométrie constante et absence de courants d'air. Les gîtes de reproduction semblent souvent changer.

Localisation sur le site

Espèce Présente – aucune colonie de reproduction n'est connue sur le site, le secteur de la basse vallée de l'Ibie abrite la plus grosse colonie d'hibernation pour cette espèce en Rhône-alpes - les gorges sont le terrain de chasse d'une colonie de reproduction présente dans le Gard - dernière date d'observation : 2011

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

L'espèce est présente dans les cavités du site en hivernage et en transit. Le bâti n'a pas été prospecté des sites de reproduction pourraient être découverts. La grotte du Derocs accueille l'unique colonie hivernale de Rhône-Alpes connue. Malgré la réglementation de ce gîte, une forte fréquentation humaine persiste mettant en danger cette unique colonie.

Etat des populations et tendance d'évolution

La situation du Rhinolophe euryale est très préoccupante en France. Son déclin est catastrophique partout en France et cette régression est constatée depuis plusieurs décennies. La moitié sud du pays abrite des populations qui semblent pérennes. La région Rhône-Alpes héberge, surtout dans les secteurs karstiques, des populations stables mais fragiles.

Menaces

Habitat de chasse : perte/fragmentation/dégradation du fait de l'urbanisation, l'intensification agricole et l'homogénéisation des paysages (remembrement, diminution des pâtures, déboisement des berges...),

Dérangement (cavités, gîtes) par le tourisme, la spéléologie...par l'éclairage nocturne,

Réduction de la biomasse en proies : intoxication de la chaîne alimentaire, insecticides, retournement des prairies, utilisation de vermifuges (ex : ivermective),

Mortalité routière, éolien, traitement des charpentes.

Mesures de gestion actuelles

Suivi annuel de 8 cavités: convention SGGA/cora depuis 2000. Programme de prospection sur l'ensemble du site (recherche des gîtes cavernicoles, radiopistage, capture au filet),
Partenariat avec le Comité départemental de spéléologie.

Mesures d'information/Communication

Panneau explicatif de sensibilisation dans 6 cavités, conférences, projection...

Mesures de protection

Gestion des cavités : réglementation par un APPB de l'accès à la grotte du Derocs et suivi de la fréquentation, gestion et protections des cavités du site,

Extension du site aux secteurs du Rimouren et de la Basse Vallée de l'Ibie de grand intérêt,

Absence de traitement des troupeaux de la Dent de Rez,

Protection de la ripisylve, augmentation de la naturalité forestière.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

Protéger activement les habitats de chasse et améliorer la densité d'insectes :

- Sensibiliser les exploitants agricoles sur des pratiques respectueuses de l'environnement : éviter les traitements zoo-et phytosanitaires, insecticides...
- Travailler au maintien de l'activité pastoral sur la Dent de Rez (prolonger l'action initiale par des mesures agro-environnementale), maintien des milieux ouverts prairiaux,
- Favoriser les forêts à évolution naturelle, éviter les coupes forestières sur des surfaces trop importantes et proscrire les coupes rases, éviter les traitements chimiques (sensibiliser les forestiers et propriétaires), maintenir la diversité paysagère (notamment les haies, la ripisylve...),
- Toutes autres mesures favorables aux insectes.

Protection des gîtes:

- Recherche et protection des gîtes de reproduction et hibernation (notamment fermeture de l'accès au public du site d'hivernage sur la période d'hivernale),
- Protéger le bâti, potentiel gîte estival.

Relative à l'espèce

- Améliorer les connaissances sur l'espèce et poursuivre les suivis, notamment la recherche de gîtes de parturition,
- Développer les actions de surveillance sur la grotte du Derocs,
- Sensibiliser le grand public et les usagers du milieu souterrain,
- Sensibiliser des acteurs de l'aménagement territorial (infrastructure routière en particulier, éclairage nocturne...).

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Favorable aux 21 autres espèces de chiroptères d'intérêts communautaires ainsi qu'aux espèces de milieux semi-ouverts et aux écotones boisés.

Petit murin

Myotis blythii (Tomes, 1857)



Yoann PEYRARD

Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
 Convention de Berne : annexe II
 Liste rouge IUCN : quasi menacée
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : quasi menacée
 Liste rouge régionale : vulnérable

Mammifères
 Chiroptères
 Vespertilionidés



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

Chauve-souris de grande taille, environ 6,6cm pour 38,6cm d'envergure et 22g.

Distinction délicate avec le Grand murin.

Museau gris-brun clair plus étroit et plus effilé, paraissant plus long que celui du Grand murin.

Pelage court, base des poils gris foncée. Face dorsale grise nuancée de brunâtre ; face ventrale gris-blanc.

Patagium gris-brun clair.

Répartition et état de populations en France et en Europe

Le Petit murin occupe le pourtour du bassin méditerranéen, le sud-est de l'Europe et l'Asie.

En France, l'espèce est présente dans la moitié sud du pays, l'essentiel des populations de Rhône-Alpes étant en Ardèche, Savoie et Drôme.

Une diminution des effectifs semble se profiler dans le sud-ouest de l'Europe, et dans le nord est français.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Maturité sexuelle précoce : femelles, 3mois ; mâles, 15 mois Accouplement du mois d'août au printemps. Le mâle peut avoir un harem avec marquage territorial. Colonie de mise bas des femelles, en général 1jeune/femelle/an de 6g.

Longévité : 33ans, mais espérance de vie moyenne de 4-5ans

Activité

Hibernation, plutôt isolée dans des fissures, d'octobre à avril selon les conditions climatiques locales. Sédentaire, le gîte estival de mise bas n'est généralement qu'à quelques dizaines de km et regroupe des colonies majoritairement composées de femelles. Fin-août/Mi-septembre, les mâles se divisent l'espace en territoires solitaires ou en agrégations proches des gîtes de mise bas et sont visités par les femelles, formant ainsi des harems.

Régime alimentaire

Le Petit murin consomme essentiellement des insectes des milieux herbacés (près de 70%) comme les chenilles et les orthoptères. Il consomme également des arachnides, scarabées, syrphes dans les prairies de fauche ou pâturées, landes...

Habitats fréquentés

Terrains de chasse herbacés ouverts dans un rayon approximatif de 5-6 km du gîte (selon la disponibilité en milieux et de la densité de proies), avec une forte affinité pour l'herbe haute. Ils utilisent les cavités souterraines comme gîte (cavités naturelles, mines, caves...) et potentiellement le bâti.

Localisation sur le site

Espèce Présente, rare – il n’y a plus d’indice de reproduction de cette espèce sur le site - les contacts acoustiques relevés peuvent être des individus de passage ou en chasse - les observations hivernales sont peu nombreuses - dernière date d’observation : 2008

Caractéristique de l’espèce et de son habitat sur le site

Le site B1 est fréquenté par cette espèce. Sa reproduction ancienne sur le site est très probable à la grotte de Chironlong pour la zone Rimouren et, pour la zone Ibie, dans la Grotte de Cayres-Creyt (en bordure extérieure du périmètre) où des colonies de murins de grande tailles étaient connues dans les années 60. Aujourd’hui nous ne disposons pas d’indice de reproduction sur ces deux sites. Les contacts acoustiques relevés durant nos prospections peuvent concerner des individus pouvant gîter loin du site B1 car les adultes reproducteurs exploitent des territoires de chasse parfois éloignés de leur gîte (15 -20 km). Les observations hivernales (de Grand ou de Petit murin) sur la zone d’étude en particulier, et la basse Ardèche en général, sont peu nombreuses.

Etat des populations et tendance d’évolution

Les incertitudes sur les effectifs réels de l’espèce, associés aux menaces qui pèsent sur ses habitats de chasses (fermeture des milieux, engraissement des prairies, mise en culture...) contribuent au statut de conservation défavorable de cette espèce.

Menaces

Habitat de chasse : perte/fragmentation/dégradation du fait de l’urbanisation, fermeture des milieux et l’homogénéisation des paysages (diminution des pâtures, déboisement des berges...),

Site spécifique à la reproduction en diminution : pose de grillage anti-pigeon dans les clochers, fermeture des mines, restauration des bâtiments anciens,

Dérangement des gîtes (cavités, bâti),

Réduction de la biomasse en proies : intoxication de la chaîne alimentaire, insecticides, retournement des prairies, utilisation de vermifuges (ex : ivermective),

Mortalité routière, éolien, traitement des charpentes.

Mesures de gestion actuelles

Suivi annuel de 8 cavités : convention SGGA/cora depuis 2000. Programme de prospection sur l’ensemble du site (recherche des gîtes cavernicoles, radiopistage, capture au filet),
Partenariat avec le Comité départemental de spéléologie,

Mesures d’information/Communication

Panneau explicatif de sensibilisation dans 6 cavités, conférences, projection...

Mesures de protection

Maintien de milieux ouverts prairies, pelouses, landes,
Gestion des cavités : réglementation de l’accès aux cavités sensibles, fermeture physique (grille) de certaines cavités, suivi de la fréquentation humaine (3 éco compteurs)),

Extension du site aux secteurs du Rimouren et de la Basse Vallée de l’Ibie de grand intérêt,

Non traitement des élevages de la Dent de Rez.

Mesures de gestion proposées

Relative à l’habitat de l’espèce

Protéger activement les habitats de chasse et améliorer la densité d’insectes :

- Sensibiliser les exploitants agricoles sur des pratiques respectueuses de l’environnement : éviter les traitements zoo-et phytosanitaires, insecticides...
- Travailler au maintien de l’activité pastoral sur la Dent de Rez, maintien des milieux ouverts prairiaux,
- Favoriser les forêts à évolution naturelle, éviter les coupes forestières sur des surfaces trop importantes et proscrire les coupes rases, éviter les traitements chimiques (sensibiliser les forestiers et propriétaires), maintenir la diversité paysagère (notamment les haies, la ripisylve...)
- Toutes autres mesures favorables aux insectes,

Protection des gîtes:

- Recherche et protection des gîtes de reproduction et hibernation,
- Protéger les gîtes dans le bâti.



Relative à l'espèce

- Améliorer les connaissances sur l'espèce et poursuivre les suivis, avec une attention particulière pour les cavités du secteur du Rimouren,
- Sensibiliser le grand public et les usagers du milieu souterrain,
- Sensibiliser des acteurs de l'aménagement territorial (infrastructure routière en particulier, éclairage nocturne...).

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Favorable aux 21 autres espèces de chiroptères d'intérêts communautaires et aux espèces des milieux ouverts.

Grand murin

Myotis myotis (Borkhausen, 1797)



Gérard ISSARTEL

Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
 Convention de Berne : annexe II
 Liste rouge IUCN : préoccupation mineure
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : quasi menacée
 Liste rouge régionale : vulnérable

Mammifères
 Chiroptères
 Vespertilionidés



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

Le Grand murin fait partie des plus grands chiroptères d'Europe à raison d'environ 7cm (tête+corps) pour 39cm d'envergure et 30 g.

Oreilles longues, 2,44-2,78 cm, et larges, 0,99-1,3 cm.

Museau, oreilles et patagium brun-gris.

Pelage épais et court, de couleur gris-brun sur tout le corps à l'exception du ventre et de la gorge qui sont blanc-gris.

Distinction avec le petit murin difficile.

Cas d'albinisme partiel (pointe des ailes blanches).

Répartition et état de populations en France et en Europe

Répartit sur toute l'Europe hormis les îles Britanniques (disparition) et en Afrique du Nord.

L'espèce est en forte régression voir extinction dans le Nord de l'Europe. En France, le nombre d'adultes reproducteurs était estimé à 54 000 sur près de 300 sites en 2004. En hiver les effectifs connus sont bien moins importants (16 000 individus sur 1500 sites) du fait d'une plus grande discrétion de cette espèce à cette saison.

Sa distinction du Petit murin est difficile et ces deux espèces forment parfois des colonies mixtes. Par conséquent l'estimation des effectifs rhônalpins est difficile. Il est raisonnable de penser que les quelques colonies de parturition connues rassemblent plusieurs milliers d'individus. L'Ardèche constitue l'un des bastions de l'espèce en Rhône-Alpes.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Maturité sexuelle : 3 mois pour les femelles ; 15 mois pour les mâles.

Accouplement : d'août jusqu'au début de l'hivernation, colonie de parturition des femelles avec 1jeune/femelle

Longévité : 20 ans ; Esperance de vie : 4-5 ans en moyenne.

Activité

Espèce plutôt sédentaire (200 km environ séparent gîtes d'hivernage et d'estivage de reproduction)

Hivernation : octobre-avril en fonction des conditions climatiques, isolée (fissures) ou en important essaims.

Colonie d'estivage de quelques dizaines à milliers d'individus, essentiellement femelles : avril-septembre.

Chasse nocturne à 30-70cm du sol, repérage des proies par audition passive et glanage typique au sol après un léger survol, avec des périodes de pause sur des reposoirs. Chasse de proies volantes par écholocation possible.

Régime alimentaire

Insectivore généraliste de la faune épigée et opportuniste, le Grand murin se nourrit d'arthropodes terrestre en grande partie dont principalement : coléoptères carabidés et scarabéoides (dont les hannetons), des orthoptères, des dermoptères (perce-oreilles), des diptères tipulidés, des lépidoptères, des araignées, des opilions et des myriapodes.

Habitats fréquentés

Chasse dans les milieux au sol facilement accessible (boisement ouverts avec absence de végétation basse, prairie fraîchement fauchée, pelouse) dans un rayon moyen de 10 km au gîte (fonction des habitats et densité en proie)
Assez grande fidélité aux gîtes, peut en changer pour une autre colonie environnante. Gîte d'hivernation : cavités souterraines (naturelles ou artificielles : mines, caves..); gîte d'estivage cavités ou anthropophile (sites épiques chauds et secs (possible +35°) : sous les toitures, combles d'églises, grottes, caves...).

Localisation sur le site

Espèce Présente - rare sur le site - dernière date d'observation : 2010, Cette espèce est présente ponctuellement dans certains cavités.

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

Le site B1 est fréquenté par cette espèce mais nous ne disposons plus d'indices de reproduction (Cf. Petit murin). Les effectifs comptés en période d'hivernage sont compris entre 5 et 10 adultes. Les observations estivales (de Grand ou de Petit murin) sur ce site sont régulières et de petits groupes peuvent être observés en fin d'été ou à l'automne dans la grotte de Chironlong.

Etat des populations et tendance d'évolution

Le manque d'informations quant aux effectifs précis limite la possibilité d'estimer l'état de conservation de cette espèce. Ce statut peut être considéré comme préoccupant du fait de nouvelles menaces pesant sur ses habitats, notamment les forêts. Celles-ci sont de plus en plus soumises à une gestion répondant à des filières en expansion comme le bois de chauffage (granulés de bois).

Menaces

Habitat de chasse : perte/fragmentation/dégradation du fait de l'urbanisation, l'intensification agricole et l'homogénéisation des paysages (remembrement, diminution des pâtures, déboisement des berges...)

Site spécifique à la reproduction en diminution : pose de grillage anti-pigeon dans les clochers, fermeture des mines, restauration des bâtiments anciens.

Dérangement (cavités, gîtes) par le tourisme, la spéléologie...par l'éclairage nocturne,

Réduction de la biomasse en proies : intoxication de la chaîne alimentaire, insecticides, retournement des prairies, utilisation de vermifuges (ex : ivermective).

Mortalité routière, éolien, traitement des charpentes.

Mesures de gestion actuelles

Suivi annuel de 8 cavités: convention SGGA/cora depuis 2000. Programme de prospection sur l'ensemble du site (recherche des gîtes cavernicoles, radiopistage, capture au filet),
Partenariat avec le Comité départemental de spéléologie.

Mesures d'information/Communication

Panneau explicatif de sensibilisation dans 6 cavités, conférences, projection...

Mesures de protection

Gestion des cavités : réglementation de l'accès aux cavités sensibles, fermeture physique (grille) de certaines cavités, suivi de la fréquentation humaine (3 éco compteurs)),

Extension du site aux secteurs du Rimouren et de la Basse Vallée de l'Ibie,

Non traitement des troupeaux de la Dent de Rez,

Protection de la ripisylve, augmentation de la naturalité forestière.



Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

Protéger activement les habitats de chasse et améliorer la densité d'insectes :

- Sensibiliser les exploitants agricoles sur des pratiques respectueuses de l'environnement : éviter les traitements zoo-et phytosanitaires, insecticides...
- Travailler au maintien de l'activité pastoral sur la Dent de Rez (prolonger l'action initiale par des mesures agro-environnementale), maintien des milieux ouverts prairiaux,
- Favoriser les forêts à évolution naturelle, éviter les coupes forestières sur des surfaces trop importantes et proscrire les coupes rases, éviter les traitements chimiques (sensibiliser les forestiers et propriétaires), maintenir la diversité paysagère (notamment les haies, la ripisylve...),
- Toutes autres mesures favorables aux insectes.

Protection des gîtes:

- Recherche et protection des gîtes de reproduction et hibernation,
- Protéger le bâti, potentiel gîte estival.

Relative à l'espèce

- Améliorer les connaissances sur l'espèce et poursuivre les suivis, avec une attention particulière pour les cavités du secteur du Rimouren,
- Sensibiliser le grand public et les usagers du milieu souterrain,
- Sensibiliser des acteurs de l'aménagement territorial (infrastructure routière en particulier, éclairage nocturne...).

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Favorable aux 21 autres espèces de chiroptères d'intérêts communautaires ainsi qu'aux espèces de milieux semi-ouverts et aux écotones boisés.

Murin à oreilles échanquées

Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)

Mammifères
Chiroptères
Vespertilionidés



Stéphane VINCENT

Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
Convention de Berne : annexe II
Liste rouge IUCN : préoccupation mineure
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : préoccupation mineure
Liste rouge régionale : vulnérable



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

Le vespertilion à oreilles échanquées est une chauve-souris de taille moyenne : environ 4.5 cm de long pour 23 cm d'envergure et 11g.

Museau : marron clair assez velu.

Pelage : épais et laineux, gris-brun ou gris fumé, plus ou moins teinté de roux sur le dos, gris-blanc à blanc-jaunâtre sur le ventre. La nuance peu marquée entre les faces dorsale et ventrale est caractéristique de l'espèce. Les jeunes ont un pelage grisâtre.

Femelles semblables aux mâles, un peu plus grosses.

Répartition et état de populations en France et en Europe

Largement répandu en Europe, il est noté sur l'ensemble du territoire Français avec des niveaux d'abondance variable. Les comptages menés depuis plus de 10 ans montrent une progression lente et constante des effectifs, mais cette dynamique reste localement très variable en fonction de la richesse biologique des milieux.

En Rhône-Alpes, bien que régulièrement contacté, ses populations apparaissent très localisées : 5000 individus estimés sur 15 colonies estivales.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Maturité sexuelle : 2 ans pour les femelles

Copulation automnale. Colonie de reproduction des femelles, mise bas mi-juin/mi-juillet : 1 jeune/femelle/an

Longévité : 16ans ; Espérance de vie : 3-4 ans

Activité

Hibernation grégaire, il utilise aussi bien les milieux souterrains que les édifices bâtis pour gîter. Il chasse en milieu forestier où il peut glaner ses proies sur les feuilles ou les branches.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire est unique parmi les chiroptères d'Europe et démontre une spécialisation importante de l'espèce. Il est constitué essentiellement de diptères et d'arachnides. Les autres proies (coléoptères, névroptères et hémiptères) sont occasionnelles et révèlent surtout un comportement opportuniste en cas d'abondance locale.

Habitats fréquentés

Milieux préférentiels de faible altitude (max 1300m), près de vallées alluviales, massifs forestiers (surtout feuillus), bocages, près de vergers voir périurbain. La chasse se fait sur ces divers habitats mais aussi au dessus de l'eau, essentielle à l'espèce. Il prospecte régulièrement les arbres aux branchages ouverts (ex : Chêne), les proies posées dans/autour des bâtiments, voir les poursuivent lors des vols de transit.

Sédentaire a priori, 40 km en moyenne séparent gîtes d'été et d'hiver auxquels l'espèce est extrêmement fidèle. Gîte d'hibernation : cavités naturelles ou artificielles de large dimension (max 12°, très humide, peu d'aire, obscurité totale) ; gîte d'estivage : variés, d'origine anthropique en général (combles, greniers, églises...), épigés, peu lucifuges.

Localisation sur le site

Espèce Présente, estivage/transit/hivernage, rare – aucune colonie de reproduction ou d’hibernation n’est connue sur le site – présent souvent dans le bâti aucune prospection n’a été réalisée à ce jour - dernière date d’observation : 2011

Caractéristique de l’espèce et de son habitat sur le site

Dans les années 50-60, une très importante colonie de parturition de Murins à oreilles échancrées était connue à la Baume des Cloches (Saint-Martin-d’Ardèche). Les quelques observations estivales peuvent laisser supposer la présence d’une population reproductrice locale dont le gîte reste à identifier. La majorité des observations sur le site B1 ont lieu en période de transit ou en hiver et ne concerne à chaque fois que quelques individus (plus gros effectif observé - 4 individus - à la grotte des 2 Avens durant l’hiver 2009).

Etat des populations et tendance d’évolution

Malgré des effectifs relativement important à l’échelle régionale et départementale, cette espèce demeure fragile et son état de conservation est préoccupant. L’une des principales raisons vient de la localisation systématique de ses colonies en milieux bâtis et du faible nombre de ces dernières, ce qui accroît sa vulnérabilité.

Menaces

Habitat de chasse : perte/fragmentation/dégradation du fait de l’urbanisation, l’intensification agricole et l’homogénéisation des paysages (remembrement, diminution des pâtures, déboisement des berges...),

Site spécifique à la reproduction en diminution : pose de grillage anti-pigeon dans les clochers, fermeture des mines, restauration des bâtiments anciens,

Dérangement (cavités, gîtes) par le tourisme, la spéléologie...par l’éclairage nocturne,

Réduction de la biomasse en proies : intoxication de la chaîne alimentaire, insecticides, retournement des prairies, utilisation de vermifuges (ex : ivermective),

Mortalité routière, éolien, traitement des charpentes.

Mesures de gestion actuelles

Suivi annuel de 8 cavités: convention SGGA/cora depuis 2000. Programme de prospection sur l’ensemble du site (recherche des gîtes cavernicoles, radiopistage, capture au filet),
Partenariat avec le comité Départemental de spéléologie,

Mesures d’information/Communication

Panneau explicatif de sensibilisation dans 6 cavités, conférences, projection...

Mesures de protection

Fermeture réglementaire (panneau informatif) ou physique (grille) de certaines cavités, suivi de la fréquentation humaine (écocompteurs),

Extension du site aux secteurs du Rimouren et de la Basse Vallée de l’Ibie de grand intérêt,
Absence de traitement des troupeaux de la Dent de Rez,

Protection de la ripisylve, augmentation de la naturalité forestière.



Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

Protéger activement les habitats de chasse et améliorer la densité d'insectes :

- Sensibiliser les exploitants agricoles sur des pratiques respectueuses de l'environnement : éviter les traitements zoo-et phytosanitaires, insecticides...
- Travailler au maintien de l'activité pastoral sur la Dent de Rez (prolonger l'action initiale par des mesures agro-environnementale), maintien des milieux ouverts prairiaux,
- Favoriser les forêts à évolution naturelle, éviter les coupes forestières sur des surfaces trop importantes et proscrire les coupes rases, éviter les traitements chimiques (sensibiliser les forestiers et propriétaires), maintenir la diversité paysagère (notamment les haies, la ripisylve...)

Protection des gîtes:

- Recherche et protection des gîtes de reproduction et hibernation,
- Protéger le bâti potentiel gîte estival.

Relative à l'espèce

- Améliorer les connaissances sur l'espèce et poursuivre les suivis, dont notamment la recherche de gîtes de parturition fort probable dans le bâti,
- Sensibiliser le grand public et les usagers du milieu souterrain,
- Sensibiliser des acteurs de l'aménagement territorial (infrastructure routière en particulier, éclairage nocturne...),

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Favorable aux 21 autres espèces de chiroptères d'intérêts communautaires.

Murin de Capaccini

Myotis capaccinii (Bonaparte, 1837)



Cvrii SCHONBACHLER

Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
 Convention de Berne : annexe II
 Liste rouge IUCN : vulnérable
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : vulnérable
 Liste rouge régionale : en danger

Mammifères
 Chiroptères
 Vespertilionidés



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

Chiroptère de taille moyenne d'environ 5 cm pour 24,5 cm d'envergure et 10g.

Le pelage : dorsal gris cendré, clair et soyeux descendant à 1-2 mm des narines nettement proéminentes ; ventral blanc pur au blanc jaunâtre jusque sous la lèvre inférieure. Limite dorso-ventrale de la coloration assez nette. La fourrure est absente du museau à l'œil ainsi qu'autour de ce dernier.

Les oreilles et le patagium sont de couleur gris-brunâtre plus ou moins foncé.

Les femelles sont plus grandes que les mâles.

Répartition et état de populations en France et en Europe

Le Vespertilion de Capaccini a une distribution méditerranéenne avec des extensions dans les plaines de Bulgarie et de Roumanie. Il est aussi présent au Moyen-Orient, de la Méditerranée jusqu'en Iran.

En France, l'espèce se rencontre, du niveau de la mer jusqu'à 600 m d'altitude, dans tous les départements du pourtour méditerranéen, du piémont alpin et de la basse vallée du Rhône.

En Rhône-Alpes il n'est connu qu'en basse Ardèche (limite de répartition septentrionale pour la France) à raison de 400-600 individus répartis sur 3 colonies estivales connues.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Maturité sexuelle : inconnue. Accouplement : fin été-fin hiver probablement,
 Colonie de parturition des femelles : avril. Mise bas : mi-mai, 1jeune/femelle,
 Espérance de vie : inconnue,

Activité

Juillet-novembre : dispersion de l'essaïm de reproduction, formation des groupes unisexués d'adultes,
 Décembre-février : accouplement et hibernation,

Régime alimentaire

Le Vespertilion de Capaccini capture principalement des insectes de taille petite à moyenne (trichoptères, chironomidés et culicidés) liés aux milieux aquatiques. Il les attrape à la surface de l'eau grâce à son uropatagium et ses pattes.

Habitats fréquentés

Elle est inféodée aux cours d'eau méditerranéens et aux massifs karstiques du fait de son caractère cavernicole strict. Elle partage ses gîtes (grottes, mines) avec les Rhinolophes, le Minioptère ou les Murins de grande taille. Les cavités d'estivages sont plus chaudes avec des regroupements mixtes. La présence d'eau est primordiale, notamment en été, pour la chasse. Les colonies comptent jusqu'à 1000 femelles groupées au plafond des grottes.

Localisation sur le site

Espèce Présente, commune - l'espèce est présente dans les Gorges avec au moins deux sites de mise bas – la présence d'individus dans le Rimouren a été confirmée en période estivale. La grotte des 2 avens abrite l'unique rassemblement hivernal actuellement connu (entre 20 et 40 individus). Dernière date d'observation : 2011

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

Le Murin de Capaccini est présent sur les cours d'eau du site au-dessus desquels il peut chasser. L'Ardèche est particulièrement favorable pour cette espèce. Les nombreuses cavités du site sont un atout pour cette espèce cavernicole. Le site présente l'unique rassemblement d'hivernage connu en Rhône-alpes, situé dans le secteur de la basse vallée de l'Ibie mais également, le plus gros effectif de transit automnal de la région.

Etat des populations et tendance d'évolution

Les populations de Murin de Capaccini semblent stables au regard des suivis engagés. Toutefois, la situation de ces populations en limite nord d'aire de répartition, leur extrême localisation ainsi que des effectifs peut importants confère à cette espèce une fragilité évidente. Les degrés de menaces identifiés dans diverses listes rouges mettent en évidence un statut de conservation défavorable pour le Murin de Capaccini.

Menaces

Dérangement des gîtes (cavités),
Destruction des milieux de chasse (pollution des cours d'eau, baisse des niveaux d'étiages ...),
Destruction des ripisylves,
Réduction de la biomasse en proies : intoxication de la chaîne alimentaire, insecticides, retournement des prairies, utilisation de vermifuges (ex : ivermective).
Mortalité routière, éolienne.

Mesure de gestion actuelle

Suivi annuel de 8 cavités: convention SGGA/cora depuis 2000. Programme de prospection sur l'ensemble du site (recherche des gîtes cavernicoles, radiopistage, capture au filet),
Suivi mensuel en 2012 des 2 cavités de mise bas,

Partenariat avec le Comité Départemental de spéléologie,

Mesures d'information/Communication

Panneau explicatif de sensibilisation dans 6 cavités, conférences, projection...

Mesures de protection

Gestion des cavités : réglementation de l'accès aux cavités sensibles, fermeture physique (grille) de certaines cavités, suivi de la fréquentation humaine (3 éco compteurs)),

Extension du site aux secteurs du Rimouren et de la Basse Vallée de l'Ibie,

Protection de la ripisylve, augmentation de la naturalité forestière.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

Protéger activement les habitats de chasse et améliorer la densité d'insectes :

- Conservation du fonctionnement hydraulique des cours d'eau, de la qualité de l'eau,
- Favoriser l'agriculture biologique et limiter l'utilisation des intrants,
- Maintien de paysages diversifiés,
- Toutes autres mesures favorables aux insectes,

Protection des gîtes:

- Recherche et protection des gîtes de reproduction et hibernation,



Relative à l'espèce

- Améliorer les connaissances sur l'espèce et poursuivre les suivis,
- Sensibiliser le grand public et les usagers du milieu souterrain,
- Sensibiliser des acteurs de l'aménagement territorial (infrastructure routière en particulier, éclairage nocturne...).

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Favorable aux 21 autres espèces de chiroptères d'intérêts communautaires et aux espèces des cours d'eau.

Murin de Bechstein

Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)



Laurent ARTHUR

Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
 Convention de Berne : annexe II
 Liste rouge IUCN : vulnérable
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : quasi menacée
 Liste rouge régionale : en danger critique d'extinction

Mammifères
 Chiroptères
 Vespertilionidés



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

Le Vespertilion de Bechstein est un chiroptère de taille moyenne, environ 5cm de long pour 27cm d'envergure et 10g.

Oreilles caractéristiques : très longues et assez larges, non soudées à la base, dépassant largement le museau sur un animal au repos.

Pelage relativement long, brun clair à brun roussâtre sur le dos, blanc sur le ventre, museau rose.

Cas d'albinisme partiel (pointe des ailes blanches).

Répartition et état de populations en France et en Europe

Présent de l'Europe de l'ouest des rives de la mer Baltique au nord à la Turquie au sud.

En France, l'espèce est présente sur l'ensemble du territoire où elle est peu abondante d'une manière générale. Toutefois, elle est très rare et localisée dans la zone d'influence méditerranéenne. En Rhône-Alpes, tous les départements sont concernés à raison de 400 individus environ répartis sur 15 colonies estivales. En Ardèche, quelques colonies de parturition sont connues au niveau du Parc Naturel Régional.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Maturité sexuelle : âge inconnu

Parade et rut : octobre-novembre et printemps, accouplements observés en hibernation. Mise bas fin-juin/début juillet, 1jeune/femelle/an

Longévité : 21 ans ; Espérance de vie : inconnue

Activité

Relativement sédentaire (déplacement maximal connu 35km),

Estivage : Colonie de parturition de 10 à 40 femelles, changeant régulièrement de gîtes diurnes ; mâles solitaires

Hibernation : septembre-avril

Vol lent, papillonnant et bas (30cm à 5m), aisé dans les milieux « encombrés » (adapté à l'habitat forestier).

Régime alimentaire

Large spectre d'arthropodes, principalement : diptères, lépidoptères, névroptères. Proies secondaires capturées au sol ou sur les arbres : coléoptères, opilions, araignées, chilopodes, dermatères, chenilles...

Habitats fréquentés

Le Murin de Bechstein a un caractère forestier très marqué. Il fréquente les forêts de feuillus et les strates herbacées des milieux forestiers ouverts (clairières, lisières...). Cette espèce de taille moyenne gîte principalement dans les cavités d'arbres (trous de pics, caries, branche creuse...). Plus rarement, l'hibernation peut s'observer en milieux souterrain (isolé dans des fissures), et les gîtes de reproduction dans le bâti. Plusieurs gîtes diurnes proches peuvent être utilisés.

La chasse, dans l'environnement immédiat ou à proximité du gîte (200 m à 2 km) se fait essentiellement par glanage et d'un vol papillonnant, depuis le sol à la canopée, parfois à l'affût (15-30 ha/individu diurne).

Localisation sur le site

Espèce Présente, rare - Une seule observation rapporte la présence de cette espèce en période d'hivernage (grotte de Louoï) cependant cette espèce est difficile à observer et aucune recherche spécifique des espèces forestières n'a été menée sur le site.

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

L'espèce est présente mais peu de données sont disponibles, l'étendu de l'espace forestier pourrait paraître favorable. Il n'y a cependant pas eu d'effort de prospection particulier à l'espèce. Les quelques recherches au détecteur d'ultrasons menées n'ont pas mises en évidence l'espèce.

Etat des populations et tendance d'évolution

De nombreuses menaces concernent cette espèce, qui nulle part n'est abondante. Son état de conservation est considéré comme défavorable.

Menaces

Habitat : conversion des peuplements forestiers autochtones vers des monocultures d'essences importées, exploitation intensive du sous-bois, réduction du cycle de production/récolte,

Site spécifique à la reproduction en diminution : abatage des vieux arbres à cavités, fermeture des mines, restauration des bâtiments anciens.

Développement des éclairages publics (destruction et perturbation du cycle de reproduction des lépidoptères nocturnes),

Réduction de la biomasse en proies : traitement phytosanitaires, intoxication de la chaîne alimentaire, retournement des prairies, circulation

Mortalité routière /éolienne.

Mesures de gestion actuelles

Suivi annuel de 8 cavités: convention SGGA/cora depuis 2000. Programme de prospection sur l'ensemble du site (recherche des gîtes cavernicoles, radiopistage, capture au filet),

Mesures d'information/Communication

Panneau explicatif de sensibilisation dans 6 cavités, conférences, projection...

Mesures de protection

Création de la RBD de Bois Sauvage, Actions en faveur des forêts à caractère naturel dans la RNNGA, Protection de la ripisylve.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

Protéger activement les habitats de chasse et d'améliorer la densité d'insectes :

- Favoriser les forêts à évolution naturelle, éviter les coupes forestières sur des surfaces trop importantes et proscrire les coupes rases, éviter les traitements chimiques (sensibiliser les forestiers et propriétaires), maintenir la diversité paysagère (notamment les haies, la ripisylve...),
- Maintenir la diversité paysagère (notamment les haies, la ripisylve...) et des corridors écologiques
- Toutes mesures favorables aux insectes.



Protection des gîtes:

- Recherche et protection des gîtes de reproduction et hibernation,
- Préserver les arbres à cavités,
- Protéger l'ancien bâti, potentiel gîte estival.

Relative à l'espèce

- Améliorer les connaissances sur l'espèce et poursuivre les suivis, dont notamment la recherche des gîtes forestiers et potentiels dans le bâti,
- Sensibiliser le grand public et les forestiers,
- Sensibiliser des acteurs de l'aménagement territorial (infrastructure routière en particulier, éclairage nocturne...).

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Favorable aux 21 autres espèces de chiroptères d'intérêts communautaires et aux espèces saproxyliques.

La Barbastelle

Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)



Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
 Convention de Berne : annexe II
 Liste rouge IUCN : vulnérable
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : quasi menacée
 Liste rouge régionale : en danger

Mammifères
 Chiroptères
 Vespertilionidés



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

La Barbastelle est une chauve-souris sombre, de taille moyenne : 4.5-6cm de long pour environ 26 cm d'envergure et 9g.

La face noirâtre est caractéristique, avec un museau court et des oreilles très larges, dont les bords internes se rejoignent sur le front. La bouche est étroite et la mâchoire faible. Le pelage est noirâtre, l'extrémité des poils est dorée ou argentée sur le dos.

Les femelles sont plus grandes que les mâles.

Répartition et état de populations en France et en Europe

La Barbastelle est présente dans une grande partie de l'Europe, du Portugal au Caucase, et du sud de la Suède à la Grèce, mais aussi au Maroc. En France, elle est rencontrée dans la plupart des départements, sauf le pourtour méditerranéen, avec des abondances variables.

En déclin en Europe du nord et de l'Ouest, elle est en voie d'extinction dans plusieurs régions de la moitié nord de la France. Si les populations du nord Rhône-Alpes semblent importantes, celles du sud sont plus rares. En Ardèche, elle semble présente dans l'ensemble de la zone Montagneuse et se raréfie dans la zone méridionale.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Maturité sexuelle : femelle, au cours de la première année.

Colonie de mise bas de 5-20 femelles 1jeune/an ; Accouplement : août (après l'émancipation des jeunes) à mars

Longévité : 23ans ; Espérance de vie : inconnue

Activité

Hibernation hivernale solitaire. Déplacement faible.

Régime alimentaire

Très spécialisé : micro-lépidoptères nocturnes quasi exclusivement, capturés en lisières de forêts ou dans les allées forestières ; notamment : arctiidés, pyralidés et noctuidés. Les proies secondaires les plus notées sont les trichoptères, les diptères nématocères et les névroptères.

Habitats fréquentés

L'espèce est spécialisée dans les milieux forestiers tant pour ses gîtes que ses terrains de chasse (lisière, le long de couloirs forestiers...). Il faut qu'ils soient diversifiés, de forte naturalité et à la gestion extensive. Ses exigences, associées à une adaptabilité faible face aux modifications de son environnement, rendent l'espèce très fragile. Capable d'importants déplacements entre le gîte diurne et les terrains de chasses (20 km).

Gîtes estivaux étroits dans le bâti, les cavités arboricoles ou les fissures (dans la roche, écorces décollées, derrière des volets, linteaux des portes....) où on observe des colonies de 15 à 50 individus. En hiver : même type de gîtes mais peut se regrouper en milieux souterrains lors des grands coups de froid.

Localisation sur le site

Espèce Présente, estivage/hivernage, rare – trouvée en différents secteurs du site Natura 2000, vallon du Rimouren, secteur de la Réserve naturelle, basse vallée de l'Ibie - dernière date d'observation : 2011

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

Avec seulement quelques données de présence, dans les secteurs du Rimouren et de la Basse vallée de l'Ibie, on pourrait considérer l'espèce quasi absente du site. Cela dit, au vu de son écologie, on s'attend à ce que les individus soient présents en été dans les cavités d'arbres voir le bâti non prospectés. La présence d'individus solitaires dans les grottes signale une possible population qui serait à rechercher dans les habitats forestiers favorables. Les quelques écoutes au détecteur d'ultrasons menées n'ont pas mises en évidence l'espèce mais elles ont été peu nombreuses et localisées, et serait donc à généraliser au site afin de rechercher la Barbastelle.

Etat des populations et tendance d'évolution

Peu d'individus sur le site, état des populations non connu, à rechercher en milieux forestiers.

Menaces

Sites favorables à la reproduction en diminution :
abatage des vieux arbres à cavités, fermeture des mines, restauration des bâtiments anciens,
Conversion des peuplements forestiers autochtones vers des monocultures d'essences importées,

Dérangement des gîtes (fréquentation, travaux dans le bâti),

Développement des éclairages publics (destruction et perturbation du cycle de reproduction des lépidoptères nocturnes),

Réduction de la biomasse en proies : traitement phytosanitaires, intoxication de la chaîne alimentaire, retournement des prairies, circulation,

Mortalité routière /éolienne.

Mesures de gestion actuelles

Suivi annuel de 8 cavités: convention SGGA/LPO depuis 2000. Programme de prospection sur l'ensemble du site (recherche des gîtes cavernicoles, radiopistage, capture au filet).

Mesures d'information/Communication

Panneau explicatif de sensibilisation dans 6 cavités, conférences, projection...

Mesures de protection

Mise en protection de cavités (réglementaire (APPB basse vallée de l'ibie), panneaux d'information, pose de grilles, suivi de la fréquentation humaine (éco-compteurs)...,

Extension du site Natura 2000 aux secteurs du Rimouren et de la Basse Vallée de l'Ibie pour la préservation des chiroptères,

Création de la RBD de Bois Sauvage (conservation des habitats favorables),

Protection de la ripisylve, augmentation de la naturalité forestière.



Relative à l'habitat de l'espèce

Protéger activement les habitats de chasse et d'améliorer la densité d'insectes :

- Favoriser les forêts à évolution naturelle, éviter les coupes forestières sur des surfaces trop importantes et proscrire les coupes rases, éviter les traitements chimiques (sensibiliser les forestiers et propriétaires),
- Maintenir la diversité paysagère (notamment les haies, la ripisylve...) et des corridors écologiques,
- Prise en compte de cette espèce dans les aménagements forestiers,

Protection des gîtes:

- Recherche et protection des gîtes de reproduction et hibernation,
- Préserver les arbres anciens à cavités,
- Protéger l'ancien bâti, potentiel gîte estival.

Relative à l'espèce

- Améliorer les connaissances sur l'espèce et poursuivre les suivis, dont notamment la recherche des gîtes potentiels forestiers et dans le bâti par radiopistage,
- Sensibiliser le grand public et les usagers du milieu souterrain,
- Sensibiliser des acteurs de l'aménagement territorial (infrastructure routière en particulier, éclairage nocturne...).

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Favorable aux autres espèces forestières de chiroptères d'intérêts communautaires ainsi qu'aux espèces de milieux semi-ouverts et aux écotones boisés.

Minioptère de Schreibers

Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)



Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
 Convention de Berne : annexe II
 Liste rouge IUCN : non menacée
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : vulnérable
 Liste rouge régionale : en danger

Mammifères
 Chiroptères
 Vespertilionidés



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

Le Minioptère de Schreibers est un chiroptère au front bombé caractéristique, de taille moyenne : 5-6.2cm pour environ 32 cm d'envergure et 12.5g

Oreilles courtes et triangulaires, très écartées avec un petit tragus.

Pelage long sur le dos, dense et court sur la tête, gris-brun à gris cendré sur le dos, plus clair sur le ventre, museau court et clair (quelques cas d'albinisme signalés).

Ailes longues et étroites.

Répartition et état de populations en France et en Europe

De tous les mammifères, c'est l'un de ceux qui possèdent la plus grande aire de répartition mondiale. On le rencontre en Afrique, Asie, Océanie et dans toute l'Europe méridionale. En France, l'espèce est présente dans la moitié sud du pays. Les populations Rhônalpines (10 000- 12 000 individus) sont localisées aux départements de l'Ain, l'Ardèche, la Drôme et l'Isère. L'extrême localisation des gîtes de cette espèce et son caractère grégaire confèrent au Minioptère le statut d'espèce fragile. L'épisode de mortalité survenu entre 2002 et 2003 a conduit à une réduction de moitié des effectifs français de l'espèce.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Maturité sexuelle : 2ans pour les femelles

Parade et rut : mi-septembre/octobre, fécondation immédiate, implantation de l'embryon différée (fin de l'hiver)

Mise bas : 1jeune/femelle/an début-juin/mi-juin, rassemblement des jeunes en une colonie compacte et rose.

Longévité : 19 ans ; Espérance de vie : inconnue

Activité

Cavernicole strict et sédentaire, le Minioptère de Schreibers se déplace via des routes migratoires saisonnières entre ses gîtes d'été et d'hiver auxquels il reste fidèle (à moins de 150km). Des colonies mixtes se forment tant pour l'hivernation (décembre-fin février) que la reproduction (plus d'un millier d'individus au m²) et le transit, traduisant un niveau d'organisation sociale élaborée.

Sortant à la nuit tombée (environ 30 minutes après le coucher du soleil), le Minioptère possède un vol rapide (pouvant atteindre 54 km/h), nerveux et d'une agilité remarquable, y compris dans les milieux riches en obstacles.

Régime alimentaire

Bien que le régime alimentaire du Minioptère de Schreibers soit peu connu, il semblerait assez spécialisé et proche de celui de la Barbastelle : lépidoptères essentiellement, invertébrés aptère (larves de lépidoptères, araignées). Secondairement : diptères, trichoptères, névroptères, coléoptères, hyménoptères et hétéroptères.

Habitats fréquentés

C'est une espèce typiquement méditerranéenne et cavernicole présente dans les régions aux paysages karstiques riches en grottes, du niveau de la mer jusqu'à l'altitude de 1 600 mètres mais dépassant rarement 1000m. Les terrains de chasse sont pratiquement inconnus. Les individus suivent généralement les linéaires forestiers (par exemple, une route bordée de buissons et d'arbres), empruntant des couloirs parfois étroits au sein de la végétation ; à défaut, ils sont capables de traverser de grandes étendues sans arbre. Les « routes de vol » peuvent être utilisées par des milliers d'individus pour rejoindre leurs terrains de chasse.

En hiver, de profondes et spacieuses cavités naturelles ou artificielles, dont les températures, souvent constantes, oscillent de 6,5°C à 8,5°C, sont choisies. En été, l'espèce s'installe de préférence dans de grandes cavités (voire des anciennes mines ou viaducs) chaudes et humides (température supérieure à 12°C).

Localisation sur le site

Espèce Présente, aucune colonie de reproduction ou d'hibernation connue toutefois le site est fortement utilisé par l'espèce en période de transit – Quelques grottes sont connues pour abriter jusqu'à quelques centaines d'individus dans le vallon du Rimouren, le secteur de la Réserve naturelle et de la basse vallée de l'Ibie- dernière date d'observation : 2011

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

Le Minoptère de Schreibers utilise en transit les nombreuses cavités présentes dans le site. En l'état actuel de nos connaissances, le site B'1 ne semble pas abriter ni de colonie de reproduction ni de colonie d'hivernage. Toutefois, le site est intensément exploité par l'espèce en périodes de transit printanier et automnal. Les grottes de Chironlong, de la Pascaloune, Louoï, la Dragonnière sont les principaux gîtes connus pour l'espèce ou des groupes de plusieurs centaines d'individus ont régulièrement été notés. L'espèce a par ailleurs été régulièrement notée en activité de chasse lors des prospections acoustiques ou des captures au filet. Ces indices de présence corroborent les connaissances acquises sur les terrains de chasse de la colonie localisées à Suze la Rousse lors de l'étude par radiopistage menée en 2005 et 2006 puisque les Minoptères chassent sur le plateau de Saint Remèze, le Rimouren, l'est du massif de la Dent de Rez. En période d'hivernage, seuls quelques individus isolés sont observés chaque année dans les grottes de Louoï et du Dérocs.

Etat des populations et tendance d'évolution

L'extrême localisation des gîtes de cette espèce et son caractère grégaire confèrent au Minoptère le statut d'espèce fragile. L'épisode de mortalité survenu entre 2002 et 2003 a conduit à une réduction de moitié des effectifs français de l'espèce. C'est une espèce au statut de conservation défavorable.



Menaces

Habitat de chasse : perte/fragmentation/dégradation du fait de l'urbanisation, l'intensification agricole et l'homogénéisation des paysages (démembrement, diminution des pâtures, déboisement des berges...)

Dérangement (cavités, grottes) par le tourisme, la spéléologie...

Fermeture pour mise en sécurité des sites souterrains par des grilles, l'effondrement ou le comblement des entrées,

Destruction des peuplements arborés linéaires, bordant les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux, parcelles agricoles,

Traitements phytosanitaires touchant les micros lépidoptères (forêts, vergers, céréales, cultures maraîchères...), circulation routière,

Développement des éclairages publics (destruction, perturbation du cycle de reproduction et déplacement des populations des lépidoptères nocturnes).

Mesures de gestion actuelles

Suivi annuel de 8 cavités: convention SGGA/LPO depuis 2000. Programme de prospection sur l'ensemble du site (recherche des gîtes cavernicoles, radiopistage, capture au filet).

Partenariat avec le Comité Départemental de spéléologie.

Mesures d'information/Communication

Panneau explicatif de sensibilisation dans 6 cavités, conférences, projection...

Mesures de protection

Mise en protection de cavités (réglementaire (APPB basse vallée de l'ibie), panneaux d'information, pose de grilles, suivi de la fréquentation humaine (éco-compteurs)...),

Extension du site aux secteurs du Rimouren et de la Basse Vallée de l'ibie de grand intérêt,

Création de la RBD de Bois Sauvage (conservation des habitats favorables),

Absence de traitement des troupeaux de la Dent de Rez.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Assurer la tranquillité des grottes accueillant les colonies de Minioptères, surveillance, fermeture ...
- Sensibiliser les exploitants agricoles à la nocivité des traitements zoo-et phytosanitaire, insecticide...
- Favoriser les forêts à évolution naturelle, éviter les coupes forestières sur des surfaces trop importante et proscrire les coupes rases, éviter les traitements chimiques (sensibiliser les forestiers et propriétaires),
- Maintenir la diversité paysagère (notamment les haies, la ripisylve...) et des corridors écologiques,

Relative à l'espèce

- Améliorer les connaissances sur l'espèce et poursuivre les suivis, dont notamment la recherche de gîtes de parturition,
- Sensibiliser le grand public et les usagers du milieu souterrain,
- Sensibiliser des acteurs de l'aménagement territorial (infrastructure routière en particulier, éclairage nocturne...).

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Favorable aux autres espèces de chiroptères d'intérêts communautaires ainsi qu'aux espèces de milieux cavernicoles et forestières.

Loutre d'Europe

Lutra lutra (Linnaeus, 1758)

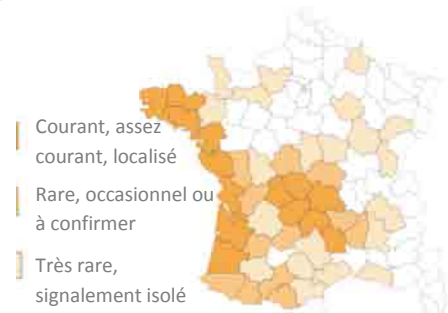


ONF

Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
 Convention de Berne : annexe II
 Liste rouge IUCN : quasi menacé
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : préoccupation mineur
 Liste rouge régionale : en danger critique d'extinction

Mammifères
 Carnivores
 Mustélinés



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

C'est l'un des plus grands mustélinés d'Europe. Taille moyenne de 70 à 90 cm pour le corps ; 30 à 45 cm pour la queue. Poids moyen 5 à 12 kg. Chez cette espèce, le dimorphisme sexuel est bien marqué : les mâles sont plus corpulents et ont des caractères faciaux typés.

Pelage de couleur brunâtre à marron foncé, avec des zones grisâtres sur la gorge, la poitrine et le ventre, et de petites marques blanches irrégulière (spécifique à l'individu) sur la lèvre supérieure, le menton et parfois le cou. La fourrure est extrêmement dense.

Forme du corps fuselée ; cou large et conique, tête aplatie, membres courts et trapus doigts des pattes avant et arrière reliés par une palmure large et épaisse : adaptation physiologiques et morphologiques au milieu aquatique pour la nage en surface et plongée.

Forme variables des laissées ou « épreintes », verdâtre fraîches, noire sèches ; odeur de poissons et miel caractéristique.

Empreinte : 4 à 5 doigts aux pelotes digitales ovales terminées par une courte et robuste griffe.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Les loutres sont en général solitaires, ne vivant en couples que lors de la période du rut. L'appariement peut durer quelques semaines. La maturité sexuelle des mâles est vers 2 à 3 ans, des femelles vers 3-4 ans. La reproduction peut se produire tout au long de l'année, certaine région présentant des périodes préférentielles. L'accouplement se passe dans l'eau. La gestation dure de 60 à 62 jours. La mise bas a généralement lieu dans un terrier (catiche) ou dans une couche à l'air libre. Dans la nature, les portées comptent entre deux et exceptionnellement quatre loutrons. Le sevrage n'a lieu que vers l'âge de huit mois. La longévité en captivité est de 16 ans ; dans la nature, elle n'excède guère 5 ans.

Répartition et état de populations en France et en Europe

La loutre est présente sur la quasi-totalité de l'Eurasie et les pays du Maghreb, sa limite septentrionale étant approximativement le cercle polaire arctique, et la limite méridionale longe les côtes du golfe persique et de l'océan Indien (jusqu'en Indonésie).

En France : présente dans 47 départements (1999) et principalement sur la façade atlantique (zones palustres variés, réseaux hydrauliques, systèmes aquatiques) et le massif central (rivière à étage collinéen et ses étangs).

Relativement abondante et omniprésente à la fin du XXe siècle, la loutre a nettement régressée du fait de sa chasse, de la pollution et de la dégradation de son habitat à partir des années 30 (moins de 1000 individus). Dans les années 50, elle avait disparu dans pas moins de 60 départements, et seule une douzaine sur la façade atlantique l'abritaient encore dans les années 80.

Cela dit, depuis une dizaine d'année elle recolonise, à partir de noyaux de population important, des bassins hydrographique désertés depuis plus d'un siècle, laissant espérer des reconnections.

Activité

Essentiellement nocturnes, les Loutres se reposent pendant la journée, enfouies dans un terrier profond ou tapies dans une couche dissimulée dans la végétation. Elles passent une grande partie de leur temps de comportement actif dans l'eau : pour les déplacements, la pêche, la consommation de petites proies et l'accouplement. Le comportement social est de type individualiste ; la territorialité est dite « intra-sexuelle » et est marquée essentiellement par des cris, le dépôt d'épreinte ainsi que des sécrétions vaginales. Chaque Loutre est cantonnée dans un territoire particulier, situé à l'intérieur d'un domaine vital beaucoup plus vaste où elle tolère le voisinage d'autres individus.

Les groupes familiaux constitués de la mère suivie des jeunes de l'année, parfois associés aux jeunes de l'année précédente, sont assez fréquents dans la nature.

Animal généralement silencieux, la Loutre peut émettre diverses vocalisations dans certaines circonstances. Cris d'appel : sifflements aigus caractéristiques, audibles à près d'un kilomètre. Cris de contact et d'apaisement : trilles gutturaux.

Régime alimentaire

La Loutre est essentiellement piscivore. Elle adapte son alimentation au peuplement piscicole du milieu, prédatant les poissons de petites tailles, mais aussi en consommant d'autres types de proies selon la saison et leurs disponibilités : amphibiens, crustacés, mollusques, mammifères, oiseaux, insectes...

Un individu adulte consomme en moyenne 1 kg de proies par jour ; c'est le domaine aquatique qui lui procure l'essentiel de sa nourriture.

Caractères écologiques

La Loutre est inféodée aux milieux aquatiques dulcicoles, saumâtres et marins. Elle se montre très ubiquiste dans le choix de ses habitats et de ses lieux d'alimentation. En revanche, les milieux réservés aux gîtes diurnes sont choisis en fonction de critères de tranquillité et de couvert végétal.

Localisation sur le site

Espèce Présente sur le site – Les indices de présence sont régulièrement observés tout le long de l'Ardèche, elle semble moins présente sur l'aval Ardèche – Elle peut être très occasionnellement présente sur les cours d'eau intermittents (Rimouren et Ibie) lors de ses déplacements - dernière date d'observation : 2011

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

Si on sait l'espèce présente sur les secteurs du site classé du pont d'Arc et des gorges, et probable ou de passage sur la zone aval et la basse vallée de l'Ibie, aucune information sur ses caractéristiques spécifiques sur le site n'est à ce jour connue. Ainsi, de nombreuses questions subsistent tel que le nombre d'individus présents, leur sexe, l'activité reproductrice et l'installation permanente ou non. Elle affectionne le cours de l'Ardèche notamment entre le site classé du Pont d'Arc et Sauze.

Etat des populations et tendance d'évolution

Etat des populations à préciser sur le site,
Une étude génétique en cours permettra de connaître mieux l'état de la population,
L'espèce semble bien présente et en expansion. La recolonisation progressive du site est positive.

Menaces

Destruction des habitats aquatiques, pollution et eutrophisation de l'eau (avec de ce fait la raréfaction du peuplement piscicole),

Dégradation de la ripisylve et dérangement : aménagement non concerté (amont et aval de la réserve), fréquentation touristique sur les zones de réfectoires,

Contamination par les biocides (pesticides, PCB, métaux lourds),

Morcellement des habitats (routes, zones urbanisées...).

Mesures de gestion actuelles

Formation « loutre » en 2002 du personnel SGGA par le parc des monts d'Ardèche,

Prospection et suivi depuis 2004 en partenariat avec la confrérie des bateliers de l'Ardèche et les brevets d'état labellisés,

Etude génétique, d'après relevés en 2009 et 2011 (en cours avec le CORA FS),

Protection de la ripisylve de l'Ardèche,

Prélèvement d'échantillons d'eau lorsque des pollutions sont constatées, Suivi piscicole et restauration de la continuité écologique (plan migrateur),

Limitation de la pression touristique (bivouac obligatoire, interdiction de pénétrer dans les gorges en canoë après 18h, d'y circuler la nuit) et actions de surveillance et police (lutte contre le camping sauvage)

Mesures de gestion proposées

La Loutre étant encore peu fréquente tant nationalement qu'au niveau de l'Ardèche, et sa recolonisation étant récente sur le site (6ans environ), il semble nécessaire de mieux connaître la population en place et de prendre des mesures de protections afin d'assurer son maintien et sa pérennité sur le site.

Relative à l'habitat de l'espèce

- Protection de la ripisylve et des berges : préserver et restaurer la végétation, limiter le déboisement, favoriser des lieux de refuge le long du cours d'eau, concertation avec les structures d'aménagements des cours d'eau et ripisylves avant tout travaux (adapter l'action au site, favoriser le génie écologique),
- Améliorer la fonctionnalité de la rivière (écosystème aquatique, continuité écologique...),
- Préserver la ressource en eau (quantité et qualité), limiter la pollution,

Relative à l'espèce

- Améliorer les connaissances sur la population de Loutre, poursuivre le suivi sur les Gorges voir l'étendre à tout le site,
- Poursuivre le suivi et les observations ponctuelles sur les gorges et les étendre à tout le site (mettre en place un inventaire annuel ? à raison de 2 prospection par an sur tous les secteurs du site concernés) ; prospecter le secteur du Rimouren,
- Limiter le dérangement,
- Informer et sensibiliser le public et les usagers des zones humides,
- Maintenir la ressource alimentaire de la Loutre.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

- La loutre est une espèce parapluie. Les mesures de gestion envisagées en sa faveur permettront, la protection d'un grand nombre d'espèces, principalement inféodées au milieu aquatique et rivulaire. Notamment, le castor d'Europe, faune piscicole, Odonates...

Castor d'Europe

Castor fiber (Linnaeus, 1758)



Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
 Convention de Berne : annexe III
 Liste rouge IUCN : LC
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : quasi menacé,
 à surveiller
 Liste rouge régionale : préoccupation
 mineure

Mammifères
 Rongeurs
 Castoridés

Courant, assez
 courant
 Rare, très rare ou
 localisé
 Départements
 susceptible d'être
 colonisés



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

C'est le plus gros rongeur d'Europe : les adultes font près de 1 m de long (dont 30 cm pour la queue) et pèsent environ 20 kg. La queue est aplatie horizontalement et écailleuse. Le pelage est très dense et brun. Les pieds postérieurs aux 5 doigts entièrement palmés permettent à l'animal de se propulser dans l'eau. Les membres antérieurs servent à la préhension. Le castor est souvent confondu avec le Ragondin, cependant ce dernier nage en surface (la tête et le haut du dos émergent) alors que chez le castor seule la nuque et la moitié supérieure de la tête sortent de l'eau. En outre le Ragondin a des moustaches blanches et les incisives orange.

Sa longévité est de 7 à 8 ans en moyenne.

Répartition et état de populations en France et en Europe

Dès le XII^{ème} siècle, l'aire de répartition du castor s'est réduite en Europe en raison de sa chasse par l'Homme (fourrure et chair, prime à la destruction en France...). A la fin du XIX^{ème} siècle, il ne restait que quelques populations isolées en Allemagne, en France, en Norvège, en Pologne, etc.

A partir de là, uniquement localisé en France sur la basse vallée du Rhône, il recolonise progressivement l'ensemble du bassin rhodanien à partir de 1909 (date de sa protection dans certains départements). Des réintroductions ont lieu à partir des années 60, et il devient nationalement protégé dès 1968.

Si on estimait les effectifs entre 3000 et 5000 en 1965, aujourd'hui entre 7000 et 10000 individus seraient présents et répartis dans 42 départements, essentiellement dans la moitié Est et dans le Centre de la France. L'espèce continue d'étendre son aire de répartition notamment dans le Nord-est, en Bretagne et dans le Centre.

NB : le Castor d'Europe n'a jamais disparu de l'Ardèche (Gorges).

Caractères biologiques et écologiques

Activité

Mœurs nocturnes, principalement en début et en fin de nuit : 2/3 des activités consacrées au milieu aquatique (déplacement, consommation de végétaux) et 1/3 au milieu terrestre (recherche de nourriture, abattage d'arbustes, toilettage, marquage du territoire).

Régime alimentaire

Exclusivement végétarien, son régime alimentaire est très éclectique (écorces, jeunes pousses ligneuses, feuilles, végétation herbacée, hydrophytes, fruits, etc.). Parmi les essences ligneuses, les saules et les peupliers sont particulièrement recherchés. En cas d'absence, des espèces telles le Cornouiller sanguin, l'Orme champêtre, le Noisetier sont également consommées.

Reproduction

Espèce territoriale monogame qui atteint la maturité sexuelle entre 2 et 3 ans. Chaque groupe familial est composé du couple reproducteur ainsi que des jeunes de l'année et de ceux de l'année précédente qui s'émancipent au cours de leur deuxième hiver. Rut de janvier à mars pour des naissances entre mi-mai et mi-juin. En moyenne deux jeunes par portée.

Caractère écologique/ Habitats fréquentés

Milieu de vie constitué par le réseau hydrographique de plaine et de l'étage collinéen, aussi bien sur les fleuves que les ruisseaux, mais aussi sur les plans d'eau s'ils sont reliés au réseau hydrographique ou très proche de celui-ci.

Les adultes défendent un territoire (1 à 3 km de cours d'eau en général), ce qui limite le nombre d'individus sur un cours d'eau donné (en plus du fait que toutes les berges ne conviennent pas pour la construction d'un terrier et que les ressources alimentaires sont souvent limitées). Son habitat correspond à la rivière et sa végétation rivulaire sur quelques dizaines de mètres de large (où il trouve nourriture et protection).

Les territoires sont délimités de manière olfactive par dépôt sur le sol, à proximité de l'eau, d'une substance odorante : le castoréum. Les gîtes se trouvent généralement au niveau des berges où ils peuvent être de différents types (terrier, hutte, terrier-hutte, cavité naturelle, cavité artificielle...).

De nombreux indices alimentaires et territoriaux trahissent la présence et l'activité d'un groupe familial : chantiers de coupes d'arbres et d'arbustes, coulées d'accès à ces chantiers, écorçages, réfectoires (sites de consommation), gîtes, dépôts de castoréum

Localisation sur le site

Espèce Présente, commune – Le castor est très présent sur le cours d'eau Ardèche et les indices de présences nombreux, sur la vallée de l'Ibie, il est présent au trou de la lune et peut être de passage sur certains secteurs lorsqu'ils sont en eau - dernière date d'observation : 2011

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

Présent sur tout le linéaire de l'Ardèche et sur l'affluent de la basse vallée de l'Ibie où il n'a jamais disparu (malgré le déclin national). Le Castor d'Europe est particulièrement fréquent sur les secteurs des gorges : nombreuses traces de présences tel que réfectoires, traces, observations...

Cela dit, aucune étude approfondie ne permettent à ce jour de connaître le nombre exact de familles et d'individus ni l'évolution des populations.

Il est cavernicole sur le site : il s'est adapté au régime de crues torrentielle de l'Ardèche en ne construisant ni barrage ni hôte ou terrier-hôte, mais des terriers (en amont de la RNINGA) et en adoptant un habitat troglodyte, exploitant les cavités et anfractuosités naturelles existantes comme gîte. En cas de fortes crues (maximum observé de 15m), les castors vont s'abriter plus en hauteur sur les berges.

Il se nourrit sur le site de salicacées et ormes en amont des gorges, à une dominance de Laurier-thym et Chêne, voir Buis et Genévrier oxycèdre plus en aval où la ripisylve devient rare (s'aliment plus loin de la berge : jusqu'à 100m). On remarque également l'exploitation de ligneux bas tel que l'Armoise commune et la Lampourde, ainsi que des attaques sur l'Erable de Montpellier et le figuier, mais aussi le Chénopode blanc en été

La fréquentation touristique mène à un délaissement par les Castors de certaines plages mais ce dérangement de l'espèce ne semble pas mettre la population en danger.

Etat des populations et tendance d'évolution

Aucun suivi précis de l'état des populations n'est en place. Il semble néanmoins que les indices de présences sont de plus en plus nombreux, ce qui laisse penser que la population serait en expansion.

Menaces

Destruction du milieu de vie et cloisonnement des populations : aménagement et entretien des cours d'eau, de la ripisylve et urbanisation des berges à l'amont et l'aval des gorges, barrages, infrastructures routières

Pollution de l'eau

Mortalité par collision routière

Perturbations : fréquentation touristique diurne accrue sur certaines zones réfectoires, et surtout nocturnes comme le camping sauvage, la pêche de nuit (notamment pendant la période de reproduction et de naissance des petits : janvier à août).

Lutte mal contrôlée contre des rongeurs aquatiques indésirables comme le Ragondin (risque de destruction d'individus par empoisonnement involontaire) et piégeage involontaire (nasses à silures, piégeage des « nuisibles »...).

Développement d'espèces végétales exotiques invasives (Renouée du Japon, Robinier, Erable négundo...) qui affectent par concurrence les ressources alimentaires du Castor.

Mesures de gestion actuelles

Observations régulières mais pas de protocole de suivi bien défini sur le secteur des gorges et aval des gorges, pas d'inventaires récents sur le reste du site,

Protection de la ripisylve de l'Ardèche, maintien de la végétation aquatique,

Prélèvement d'échantillons d'eau lorsque des pollutions sont constatées,

Maitrise de la fréquentation humaine afin d'éviter le dérangement de ces animaux nocturnes: présence de bivouac sur les gorges, lutte contre camping sauvage (surveillance, police)



Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Préserver les berges et la ripisylve : maintien de couvert végétal, absence d'artificialisation, régulation de la circulation routière, éviter les actions d'entretien ou d'aménagement de la ripisylve et des cours d'eau,
- Améliorer la fonctionnalité de la rivière (écosystème aquatique, continuité écologique, gestion laissant plus de liberté au cours d'eau...),
- Surveiller et améliorer la qualité de l'eau,
- Bien que le Castor se soit adapté à la forte fréquentation de l'Ardèche, il est important de lui conserver des zones de quiétude en limitant le camping sauvage sur les berges et plus globalement les activités nocturnes sur le cours d'eau,

Relative à l'espèce

- Réaliser un inventaire et une cartographie sur tout le site,
- Mettre en place un suivi (tous les 5ans) afin d'évaluer la dynamique de la population,
- Adapter les luttes collectives par toxiques contre les rongeurs nuisibles si employées sur les zones à castors.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

La gestion des habitats du castor est également favorable à toutes les autres espèces rivulaires, dont de nombreux habitats et espèces communautaires (odonates, poissons..) tel que la Loutre d'Europe, *Lutra lutra* à fort enjeux patrimonial.

Alose feinte du Rhône

Alosa fallax rhodanensis (Roule, 1924)

Ostéichtyens
Clupéiformes
Clupéidés



Source : BIOTOPE

Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
Convention de Berne : annexe III
Liste rouge IUCN : préoccupation mineure
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : vulnérable
Liste rouge régionale inexistante



Source : cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

Corps fusiforme comprimé latéralement, assez allongé, avec un profil dorsal peu incurvé. Tête grande et latéralement comprimée (moins que la Grande Alose).

La couleur du dos et d'un bleu brillant, les flancs et le ventre sont argentés. Existence fréquente d'une rangée de 4 à 8 petites taches noires bien marquées en arrière de l'opercule.

L'écaillure est régulière le long de la ligne longitudinale (contrairement à la Grande Alose).

Alose feinte du Rhône: taille moy. = environ 50 cm, poids moyen = un peu plus de 1 kg

Répartition et état de populations en France et en Europe

Sur les côtes atlantiques, l'Alose feinte est encore présente de manière significative dans les îles britanniques, en Allemagne (estuaire de l'Elbe), au Portugal, au Maroc et en France. En France, colonisation résiduelle du Rhin et de la Seine, abondante dans les grands fleuves atlantiques encore fréquentés par la Grande Alose, et dans certains cours d'eau de plus petite taille du littoral Manche-Atlantique.

C'est une « grande migratrice » dont l'aire de répartition s'est très fortement rétrécie dès le début du 19ème siècle et au cours du 20ème siècle en raison des activités humaines (création de barrages, aménagements de cours d'eau, extractions de granulats en lit mineur...).

L'Alose feinte du Rhône ne fréquente plus actuellement que les parties aval de certains fleuves côtiers du Languedoc-Roussillon et de PACA, et du Rhône. Sur le bassin du Rhône, l'espèce était autrefois présente sur tout le cours du fleuve et de ses affluents. Le Plan Migrateurs Rhône-Méditerranée (MRM), grâce aux dispositifs de franchissement des aménagements, a permis sa remontée dans l'Ardèche et ses affluents vers des frayères naturelles de qualité.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Les femelles sont plus âgées et plus grosses que les mâles en raison d'une maturation sexuelle plus tardive. Les aloses feintes fraient entre mai et juin. L'activité de ponte se déroule de nuit selon une succession de séquences comportementales précises avec l'émission d'un bruit particulier qui constitue le phénomène de « bull » (sauf en estuaire). Contrairement à la Grande Alose, la plupart des géniteurs survivent et retournent en mer. Après l'éclosion, les Alosons gagnent la mer en 1 à 2 mois. Ils ont un régime alimentaire très diversifié au cours de leur dévalaison.

Activité

L'Alose feinte est une espèce migratrice qui vit la majeure partie de sa vie en mer, non loin des côtes. Les adultes remontent en général dans les cours d'eau où ils sont nés, d'avril à mai, pour venir se reproduire dans les cours aval (parfois dans les estuaires). La migration est plus courte que celle de la Grande Alose.

Régime alimentaire

Les adultes ne se nourrissent pas lors de leur remontée vers les frayères. En mer les aloses se nourrissent de zooplancton et de petits poissons.

Localisation sur le site

Espèce Présente sur le cours d'eau Ardèche, les autres cours d'eau ne sont pas favorables à l'espèce sur le site - elle se reproduit à l'amont du périmètre du site Natura 2000 (frayère de la Petite mer et de Salavas-Ibie) – L'Alose circule lors de sa migration sur le site, le décroisement de la rivière a permis à l'Alose de remonter pour se reproduire. Dernière date d'observation : 2011

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

L'Alose feinte du Rhône est présente sur le cours d'eau de l'Ardèche d'avril à septembre, et avec des effectifs variables selon les années. Il peut s'agir d'adultes remontant vers les frayères (des frayères actives sont connues depuis plusieurs années en amont des Gorges), et retournant en mer après la reproduction, ou de juvéniles (alosos) qui vont mettre 1 à 2 mois pour rejoindre l'estuaire. Le seuil de pont saint esprit lorsque l'étiage est sévère ne permet pas à l'Alose de remonter, il est probable que certaines années, une partie des aloses fraient plus à l'aval (site classé, réserve naturelle ou aval Ardèche), toutefois, aucune n'a été observée lors des rares prospections qui ont eu lieu.

Etat des populations et tendance d'évolution

En ce qui concerne l'Ardèche, les suivis réalisés depuis le début des années 2000 (association Migrateurs Rhône Méditerranée, SGGA) montrent que le nombre de géniteurs remontant la rivière est globalement en augmentation et est assez important (même s'il existe une forte variabilité inter-annuelle, qui s'explique en partie par les conditions hydroclimatiques qui influencent fortement les voies de migration des aloses).

L'Ardèche est donc très importante pour l'Alose feinte du Rhône, en lui offrant la possibilité de se reproduire sur des frayères naturelles de qualité (ce qui reste une exception dans un contexte de très forte anthropisation des bassins versants où les aloses sont souvent obligées de fraier sur des sites de substitution peu favorables au succès reproducteur).

Mesures de gestion actuelles

Etude et suivi de plusieurs frayères en amont du site : « Salavas-Ibie » depuis 2000 (étude en 2009-2010 sur le succès reproducteur), « Petite mer » depuis 2003 et le « seuil de Salavas » en 2004 (Association MRM, SGGA),

Etude en 1996 des frayères potentielles présentes sur le cours de l'Ardèche,

Mise en œuvre par Ardèche Claire du Contrat rivière création de passes à poissons notamment.

Menaces

Dégradation de la qualité du cours d'eau : Pollution de l'eau et des sédiments, colmatage des fonds, variation des débits,

Barrages et seuils empêchant la migration et l'accès aux zones de frayères, Centrales électriques aspirant les alevins,

Aménagements de cours d'eau (destruction/dégradation de frayères), dont l'impact des extractions de granulats passées,

Perturbation des zones de frayères.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Améliorer la libre circulation des Aloses (effacement des seuils, passes à poissons...), surtout en débit étiage sévère printanier : mauvaise remontée des aloses en 2011 à cause des seuils de Pont St Esprit, du Peyrolet, et du seuil de Saint Martin d'Ardèche,
- Maintenir la stabilité et la qualité des systèmes hydrologiques des eaux courantes : surveillance de la pollution, ni marnage artificiel, ni barrages, ni variation brutale de température et de débit (mise en règle des microcentrales...),
- Réhabiliter les secteurs dégradés,
- Faciliter la dévalaison des alosons en leur évitant l'aspiration aux grilles des microcentrales par l'installation de dispositifs de dévalaison,
- Protection des zones de reproduction,
- Maîtriser la sur fréquentation et éduquer le public.

Relative à l'espèce

- Poursuivre et généraliser les programmes d'actions entrepris pour la connaissance, la conservation et la restauration des populations (repérage et suivi des frayères, stocks, des flux transitant par les dispositifs de franchissement, de leur progression dans l'espace et dans le temps et des captures),

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Les mesures prises pour la conservation de cette espèce et de son habitat sont favorables à tous les poissons migrateurs empruntant les mêmes axes migratoires et de manière plus large à la biodiversité des écosystèmes aquatiques des eaux courantes.

Apron du Rhône

Zingel asper (Linnaeus, 1758)

Actinopterygii
Perciformes
Percidés



Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
Convention de Berne : annexe II
Liste rouge IUCN : danger critique d'extinction
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : en danger critique d'extinction
Liste rouge régionale inexistante



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

L'apron du Rhône se distingue par un aspect singulier : corps fusiforme, puis cylindrique après l'anus ; grosse tête, bouche en croissant sous un museau arrondi ; deux narines frangées contiguës ; des petites dents mousses ; corps couvert d'écailles cténoïdes râpeuses ; pelviennes grises très fortes ; première dorsale épineuse éloignée de la seconde souple, les deux plutôt petites ...

L'espèce atteint 210 mm de long et un poids de 90 g. La coloration est typique avec trois bandes en selle. D'abord gris cendré ou brun clair à bandes noir-olivâtre et ventre blanc, l'espèce devient brun sombre à ventre fumé chez les vieux spécimens. Un masque sombre cache le museau. Les yeux, le dos et les flancs ont des macules et des points laiteux et dorés. Nageoires hyalines, sauf les pelviennes grises.

Répartition et état de populations en France et en Europe

Zingel asper est endémique du bassin du Rhône. L'aire ancienne comprend le bassin du Doubs, origine de la colonisation, celui de la Saône et de ses affluents (Grosne, Seille, Ouche, Lanterne, Ognon), les deux branches du Rhône (en amont jusqu'aux Ussets et à l'aval dans tout le bassin inférieur et les grands affluents), dont la source est à plus de 1 000 m d'altitude.

L'Apron fréquentait au siècle dernier un linéaire de 1 700 km, la régression estimée à 83% de ce territoire se poursuit actuellement. Les stations de la Lanterne, de l'Ain, de la Loue et de la Drôme ne livrent plus de captures depuis plusieurs années. Les signalements permanents proviennent essentiellement des bassins moyens de l'Ardèche (Chassezac et Beaume) et de la Durance (avec Buech, Jabron, Asse et canaux latéraux). La population totale actuelle ne doit pas excéder quelques milliers d'individus.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Les géniteurs, âgés de 3 à 5 ans et mesurant 11 à 20 cm, se reproduisent dans les radiers appelés « frayères ». La ponte se déroule courant mars. La fécondité est estimée à 5 000-6 000 ovules par femelle. L'éclosion se produit après 30 à 35 jours : la protolarve mesure 8 mm. Le développement complet est atteint 50 jours après l'éclosion (20-25 mm) et la vie benthique commence.

Activité

Les juvéniles de l'année (4-8 cm) vivent dans les bancs d'alevins de goujons et de barbeaux sur les radiers. Les adultes, peu actifs le jour, sont dans le chenal lotique (0,4 à 0,8 m/s), à partir de 0,5 m de profondeur, sur substrat de graviers et de galets moyens. Toujours solitaire, l'adulte ne tolère pas ses congénères ; immobile et camouflé, il sort au crépuscule en quête de petites proies autour de son territoire. La densité est extrêmement faible : au plus 30 individus/ha.

Régime alimentaire

La larve de 10 mm se nourrirait de plancton juste sous la surface. L'adulte se nourrit au crépuscule d'organismes benthiques (vers, larves diverses) et sans doute d'alevins.

Caractères écologiques

L'Apron occupe les rivières à galets et graviers avec des zones courantes et des zones plus calmes et plus profondes, en système siliceux et karstique dont les caractéristiques sont: 30-450m d'altitude, 1-0.8% de pente du lit, débit moyen annuel de 5-40m³/s, espèce associées : Barbeau, Blageon, Toxostome, Hotu, Spirlin, Vairon. Teneur en oxygène minimum : 7mg/l, température 0°C-25°C, pH : 7,2-8,4 et une conductivité de 100 à

Localisation sur le site

Espèce présente dans la rivière Ardèche sur la partie amont du site, du site classé du pont d'Arc jusqu'au bivouac de Gaud, l'espèce est présente au-delà du site Natura 2000 jusqu'au seuil de Lanas et sur la Beaume rare – l'espèce est suivie dans le cadre du plan d'action national Apron, en 2011 la présence d'aprons notamment de jeunes individus à Gaud a été confirmée, dernière date d'observation : 2011

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

Le bassin de l'Ardèche est l'un des trois noyaux populationnel français de l'Apron (présent sur 40km de l'Ardèche en 2008). Sur la rivière Ardèche, les individus sont situés en amont du site avec une limite de répartition vraisemblablement au niveau du bivouac de Gaud. Il semble que l'espèce ne trouve pas actuellement plus en aval des conditions de milieu favorable bien que l'habitat physique apparaisse propice, les prospections effectuées par Biotope sur l'Aval Ardèche en 2008 n'ont pas permis de trouver l'espèce, toutefois des prospections complémentaires pourraient être nécessaires entre Gaud et Sauze pour confirmer l'absence de l'espèce.

Etat des populations et tendance d'évolution

Bien que la population locale semble se maintenir voir s'étendre, les faibles effectifs et le fort risque d'extinction de l'espèce induise une importante responsabilité de préservation sur le site.

Menaces

L'Apron est menacé d'extinction en raison des modifications de nature anthropique dont fait l'objet son habitat :

- multiplication des seuils et barrages qui bloquent sa dispersion et fractionnent son aire de répartition,
- désoxygénation des eaux,
- modification des régimes hydrologiques due aux pompes et aux débits réservés.

Mesures de gestion actuelles

Programme de conservation Life Apron, 1998-2001 et 2004-2009 coordonnées par le CEN Rhône Alpes, Plan national d'action en faveur de l'Apron du Rhône, 2011-2016, coordonnées par le CEN Rhône Alpes,

Trois seuils (Lanas, Gos, Vallon-Salavas) inscrits au contrat de rivière ont été équipés de passes à poissons adaptées à l'Apron en 2009 dans le cadre du Life Apron II.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

Il s'agit d'enrayer le processus d'extinction en cours, lié à l'effet des seuils et barrages qui bloquent les dispersions des géniteurs dans un sens puis des larves et adultes en retour, à la désoxygénation des eaux, aux pompes agricoles et aux débits réservés.

- Restaurer et réhabiliter les secteurs dégradés,
- Maintenir la stabilité et la qualité des systèmes hydrologiques des eaux courantes, des nappes phréatiques et des eaux dormantes (ni drainage, ni marnage artificiel, ni barrages, surveillance de la pollution, amélioration de la continuité écologique du milieu par l'adaptation des seuils et barrages),
- Maîtriser la surfréquentation et éduquer le public dans les zones sensibles,

Relative à l'espèce

- Améliorer les connaissances sur l'espèce : poursuivre voir étendre le suivi (pêche électrique, inventaires nocturnes), de l'état des populations et de leur répartition géographique,
- Mise en œuvre de mesures conservatoires,
- Recherches sur l'impact éventuel de la pratique des sports d'eaux vives sur l'Apron et son habitat.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Les mesures prises en faveur de l'Apron du Rhône profiteront également aux autres espèces aquatiques. La préservation des habitats de l'espèce contribue à la préservation générale de la biodiversité des milieux considérés.

Barbeau méridional

Barbus meridionalis (Risso, 1826)

Ostéichtyens
Cypriniformes
Cyprinidés



Source : BIOTOPE

Statut et protection

Directive habitats : annexe II, IV
Convention de Berne : annexe III
Liste rouge IUCN : quasi menacée
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : quasi menacée
Liste rouge régionale : inexistante



Source : Keith & Allardi, 2001

Description de l'espèce

Corps allongé, dos beige-brun légèrement bombé, flancs jaunâtres, ventre blanc ; adultes trapus.

Tête longue, bouche infère bordée d'épaisses lèvres charnues ; la lèvre supérieure porte quatre barbillons. La nageoire dorsale comporte de 7 à 11 rayons, le premier, plus long et ossifié, n'est pas dentelé sur son bord postérieur.

Cette espèce, plus petite que le Barbeau fluviatile, dépasse rarement 25 cm et 200 g. Outre sa taille, elle s'en distingue par des marbrures marron sur le dos, les flancs et les nageoires, par un petit nombre d'écaillles sur la ligne latérale et par une nageoire anale relativement longue, atteignant l'origine de la caudale, quand on la rabat en arrière.

Répartition et état de populations en France et en Europe

Espèce autochtone de l'Europe méridionale (France, Espagne, Italie, côte Dalmate), *Barbus meridionalis* constitue une relique de l'ancienne faune antérieure aux périodes glaciaires. Il est génétiquement peu polymorphe, sans doute à cause des migrations postglaciaires qui l'ont vu coloniser la plupart des bassins méditerranéens français à partir des refuges du Roussillon et/ou du sud des Alpes.

L'aire de répartition actuelle de l'espèce tend à se fragmenter et à se réduire. Des populations reliques, non hybridées, subsistent encore dans le sud-est de la France, dans un certain nombre de cours d'eau intermittents qui s'assèchent partiellement en été.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Le Barbeau méridional se reproduit sur des bancs de graviers, entre mai et juillet, mais effectue peut-être des pontes fractionnées au printemps, en été et en automne. Il peut s'hybrider avec le Barbeau fluviatile avec lequel il lui arrive de cohabiter dans certaines rivières de plaine, mais les populations de Barbeau méridional d'amont restent indemnes.

Activité

Il vit en bancs au fond de l'eau, sur des substrats fermes.

Régime alimentaire

La nourriture du Barbeau méridional est surtout constituée par des organismes benthiques : vers, crustacés, mollusques, larves d'insectes. Ce régime alimentaire peut être complété par des algues, des débris végétaux, des œufs de poissons et, pour les adultes, par des petits poissons.

Caractères écologiques

Cette espèce du pourtour méditerranéen préfère des eaux bien oxygénées et fraîches mais supporte bien la période estivale où l'eau se réchauffe et l'oxygène baisse. Elle est également adaptée à des assèchements partiels du lit et à des crues violentes saisonnières.

Ce Barbeau vit généralement dans des eaux de moyenne altitude, au-dessus de 200 m. Mais, là où le Barbeau fluviatile n'existe pas, il peut vivre en plaine, ce qui peut s'expliquer par une compétition entre les deux espèces.

Localisation sur le site

Espèce Présente sur les cours d'eau intermittents du site (Tiourre, Rieussec, Ibie)- rare – l'espèce est suivi par l'ONEMA et la FDAAPPMA, un suivi complémentaire permettrait de mieux connaître l'état des populations - dernière date d'observation : 2011

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

Le Barbeau méridional est présent dans les ruisseaux intermittents du bassin de l'Ardèche, y compris l'Ibie. On le retrouve sur le site au niveau du Tiourre, de l'Ibie, du Rieussec avec une population importante, sa présence reste à confirmer sur le secteur du Rimouren.

Etat des populations et tendance d'évolution

Peu de donnée sur l'état des populations, il serait nécessaire de vérifier la présence sur les secteurs inventoriés en 1997 et 2000.

Mesures de gestion actuelles

Programme LIFE 1999-2003 : inventaire du Tiourre par pêche électrique (2000),

Surveillance des pollutions de l'eau.

Menaces

Pollutions des cours d'eau,
Extractions de granulats en lit mineur,
Dégradation générale des habitats,
Multiplication des barrages,
Impact des aménagements hydroélectriques,
Les captages constituent une réelle menace pour l'espèce au niveau des petits cours d'eau intermittents méditerranéens, transformant l'assèchement partiel en assèchement total.



Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- La lutte contre la pollution notamment liée aux systèmes d'assainissement défaillants,
- Meilleure gestion de la ressource en eau pour préserver les cours d'eau intermittents,
- Limiter la pratique de la randonnée aquatique dans les secteurs sensibles notamment les zones de reproduction,
- Accroître la biodiversité biologique : restauration des habitats dégradés (milieu aquatique),

Relative à l'espèce

- Meilleure connaissance par un suivi adapté de l'état des populations et de leur répartition géographique notamment sur le Tiourre, le Rimouren et le Rieussec,
- Établir un plan de gestion piscicole de type patrimonial, excluant le repeuplement en salmonidés non natifs du cours d'eau,
- Améliorer la collaboration avec les organismes gestionnaires du milieu aquatique afin de suivre les études menées et de mieux connaître l'évolution de l'espèce sur le site.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

La préservation des habitats de l'espèce contribue à la préservation générale de la biodiversité des cours d'eau intermittents.

Blageon

Telestes souffia (Risso, 1827)



Source : BIOTOPE

Statut et protection

Directive habitats : annexe II
 Convention de Berne : annexe III
 Liste rouge IUCN : préoccupation mineure
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : quasi menacé
 Liste rouge régionale : inexistante

Ostéichtyens
 Cypriniformes
 Cyprinidés



Source : Keith & Allardi, 2001

Description de l'espèce

Le Blageon possède un corps subcylindrique, allongé. Sa tête est conique et son museau arrondi.

Sa ligne latérale est soulignée d'un pigment jaune-orangé (de même que la base des nageoires paires). Une bande latérale noire violacée est présente au-dessus de celle-ci, sur les 3/4 antérieurs des flancs de l'animal (visible surtout chez les mâles). Cette bande peut toutefois aller de l'œil jusqu'à la nageoire caudale.

La taille des mâles adultes varie de 90 à 120 mm (longueur à la fourche). Les femelles sont plus grandes (150 - 160 mm).

Répartition et état de populations en France et en Europe

Espèce autochtone présente principalement en France dans le bassin du Rhône et les fleuves côtiers méditerranéens du fleuve Var à l'Est au fleuve Aude à l'Ouest.

Espèce péri-alpine, elle est aussi présente dans les bassins du Rhin et du Danube (les populations de ces bassins versants sont toutefois considérées comme appartenant à une autre espèce par certains auteurs).

Le Blageon est une espèce assez largement répandue qui n'est globalement pas menacée (pas de menace majeure) mais est en régression. Il est localement menacé (barrages...). Sur plusieurs points du Réseau Hydrobiologique et Piscicole (RHP), il s'est raréfié et a diminué en taille.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

La ponte se déroule en une seule fois, de fin mars à début mai, sur des graviers, au niveau de zones courantes.

Activité

La journée, l'espèce vit en bancs, entre deux eaux, dans les zones courantes. La nuit, les bancs sont dissociés. Les poissons sont inactifs et cachés dans les anfractuosités du fond ou près des berges.

Régime alimentaire

Régime alimentaire à forte dominance carnivore avec une grande variété de proies consommées : larves de nombreux insectes aquatiques et insectes aériens gobés en surface, diatomées et algues filamenteuses.

Caractères écologiques

C'est une espèce rhéophile (qui aime le courant). Son biotope est constitué par des eaux claires et courantes, avec substrat de graviers/galets, et correspond à la zone à Ombre.

Localisation sur le site

Espèce Présente, commune sur le cours d'eau Ardèche d'après les suivis de l'ONEMA et de la FDAAPPMA, elle semble présent en moins grande quantité sur le secteur aval Ardèche et présente sur le secteur qui reste en eau (trou de la lune) sur l'Ibie - dernière date d'observation : 2011

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

Présent sur le cours de l'Ardèche et de l'Ibie (com. pers. ONEMA).

Au niveau du secteur aval des gorges

Seules quelques zones courantes où la granulométrie est assez grossière (graviers/galets) correspondent à l'habitat préférentiel du Blageon, et potentiellement à des zones de reproduction de l'espèce. Un faible nombre d'individu est présent, comme le confirment les résultats des pêches électriques réalisées sur la station RHP « L'Ardèche à Saint-Just », et une seule observation lors des prospections réalisées en 2008. Une petite population subsiste probablement sur ce tronçon de l'Ardèche où les habitats lui sont actuellement moyennement à pas favorables. Elle est probablement soutenue par des apports d'individus en provenance de l'amont (présence d'habitats caractéristiques/favorables à l'espèce).

Etat des populations et tendance d'évolution

L'espèce serait commune sur la rivière, plus rare sur le secteur aval. Pas de données sur l'état des populations.

Menaces

Pollutions des cours d'eau dont effluents saisonniers (amont de la réserve naturelle : tourisme, distilleries, caves viticoles, campings...),

Aménagements des cours d'eau (curages, aménagements de berges, du lit, endiguements...),
Barrages/seuils (modification des conditions d'écoulement, compartimentation des cours d'eau, débits réservés, lâchers d'eau et donc variations de niveau lors du frai...),

Prélèvements d'eau trop importants et détournement des sources,

Mauvais entretien éventuel de la végétation amplifié par les crues.

Mesures de gestion actuelles

Suivi et prospections réalisés par l'ONEMA et les FDAAPPMA,



Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Améliorer la qualité de l'eau,
- Restaurer la naturalité du lit de la rivière : débit minimum, bassin tampon, équipement ou réduction des seuils, retour des sources à la rivière, protection de la ripisylve...
- Maîtriser la surfréquentation et éduquer le public,

Relative à l'espèce

- Améliorer la collaboration avec les organismes gestionnaires du milieu aquatique afin de suivre les études menées et de mieux connaître l'évolution de l'espèce sur le site (indispensable pour la prise de mesures de protection et de gestion).

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Favorable à toutes les espèces piscicoles ainsi qu'à la faune aquatique et de la ripisylve en générale (ex : Loutre d'Europe).

La Bouvière

Rhodeus amarus (Bloch, 1782)

Ostéichtyens
Cypriniformes
Cyprinidés



Source : BIOTOPE

Statut et protection

Directive habitats : annexe II
Convention de Berne : non
Liste rouge IUCN : préoccupation mineure
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : préoccupation mineure
Liste rouge régionale inexistante



Source : Keith & Allardi, 2001

Description de l'espèce

Espèce de petite taille (5/7 cm), au corps court, haut et comprimé latéralement. Sa ligne latérale est incomplète.

La coloration en dehors de la période de reproduction est presque la même chez les deux sexes (aspect brillant, dos gris verdâtre, flancs argentés, présence d'une bande vert bleu sur les flancs). Au moment de la reproduction les mâles ont une coloration irisée rose violacée, ont une tache foncée en arrière des opercules, la nageoire anale rouge clair bordée d'une bande foncée, la nageoire dorsale pigmentée presque noire avec un triangle rouge, et des tubercules autour des narines et au-dessus des yeux.

Répartition et état de populations en France et en Europe

La Bouvière est autochtone des bassins se jetant dans les mers du Nord, Baltique (Sud), Noire, Caspienne (Ouest et Est), et Egée (limite Sud = bassin de la rivière Pinios).

En ce qui concerne les bassins méditerranéens, l'espèce ne serait autochtone que dans la partie Nord du bassin du Rhône et le bassin du Drin (Albanie / Monténégro / Macédoine). Elle est introduite et en expansion dans la partie Sud du bassin du Rhône, les bassins situés au Sud-ouest du bassin de la Seine et en Russie. Elle a aussi été introduite en Grande Bretagne et dans le Nord de l'Italie.

L'espèce est considérée comme abondante et en expansion sur la majorité de son aire de répartition (elle peut toutefois être menacée localement).

Son apparition sur la partie Sud du bassin du Rhône est récente : les premières mentions datent de 1874. Sur l'aval de l'Ardèche l'espèce est présente depuis au moins 1998 voire 1960 (période où les extractions de granulats ont transformé le lit mineur, le rendant plus favorable à la Bouvière qui aime les milieux lenticules).

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

La reproduction a lieu d'avril à août. Elle est dite "ostracophile" : le mâle défend un territoire autour d'une moule d'eau douce (genre *Unio* ou *Anodonta*) - la femelle présente un ovipositeur situé en avant de la nageoire anale lui permettant de déposer ses ovules dans le siphon exhalant du bivalve - la ponte est multiple - le mâle libère ensuite son sperme près du siphon inhalant de la moule. L'éclosion est rapide, mais les alevins sortent de la cavité branchiale de la moule seulement lorsqu'ils atteignent environ 8 mm.

Activité

Espèce diurne et grégaire. On la trouve en bancs dans les herbiers des zones calmes.

Régime alimentaire

Espèce exclusivement phytophage (algues vertes filamenteuses, diatomées...) et/ou détritivore.

Caractères écologiques

Espèce des milieux stagnants ou peu courants. Elle préfère des eaux claires et peu profondes, avec un substrat sablo-limoneux et des herbiers d'hydrophytes. Sa présence est liée à celle des mollusques bivalves.

Localisation sur le site

Espèce Présente commune, localisée sur le secteur aval de l'Ardèche – il ne semble pas qu'elle ait colonisé l'Ardèche en amont du seuil du Peyrolais et/ou du seuil du moulin qui sont infranchissables pour ce petit poisson - dernière date d'observation : 2011

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

La bouvière est commune sur le secteur aval, colonisé il y a quelques années (com.int. ONEMA), et qui représente un habitat favorable.

Sur ce secteur, la Bouvière ne semble présente qu'en aval du lieu-dit « La Piboulette » : population importante juste en aval de ce lieu-dit, et plus réduite en amont du pont de la N86 – Données ONEMA (résultats des pêches électriques réalisées sur la station RHP « L'Ardèche à Saint-Just ») et Biotope, 2008.

Il ne semble pas qu'elle ait colonisé l'Ardèche en amont du seuil du camping du Peyrolais (seuils du camping et/ou du Moulin à Saint-Martin-d'Ardèche infranchissables pour ce petit poisson aux capacités de nage limitées ? densités de moules d'eau douce insuffisantes en amont ? zone amont trop courante au moins une partie de l'année ? herbiers pas assez importants ?).

Etat des populations et tendance d'évolution

Population importante en aval de la Piboulette.

Mesures de gestion actuelles

Surveillance des pollutions de l'eau.

Menaces

Pollutions des cours d'eau : industrielle et aux pesticides,
Aménagements des cours d'eau (curages, aménagements de berges, du lit, endiguements...),
Faucardage,
Introduction massive de carnassiers (milieux clos essentiellement),
Disparition/déclin des populations de moules d'eau douce : la Bouvière est entièrement dépendante des unionidés pour sa reproduction.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Maintenir le fonctionnement naturel des milieux aquatiques (nappes, réseau souterrain, sources, cours d'eau), garant d'une bonne diversité biologique,
- Maintenir les herbiers.

Relative à l'espèce

- Sa conservation est totalement dépendante de la présence des moules d'eau douce dans lesquelles elle pond,
- Améliorer la collaboration avec les organismes gestionnaires du milieu aquatique afin de suivre les études menées et de mieux connaître l'évolution de l'espèce sur le site (indispensable pour la prise de mesures de protection et de gestion).

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

La conservation de l'habitat de cette espèce favorise la végétation aquatique, la stabilisation des fonds et la régulation des conditions hydrauliques.

Chabot commun

Cottus gobio (Linnaeus, 1758)

Ostéichtyens
Scorpaéniformes
Cottidés



Statut et protection

Directive habitats : annexe II
Convention de Berne : non
Liste rouge IUCN : préoccupation mineure
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : Données insuffisantes
Liste rouge régionale inexistante



Source : Cahier d'habitats Natura 2000, T7

Description de l'espèce

Petit poisson de 10-15 cm à silhouette typique de la famille, au corps en forme de massue, épais en avant avec une tête large et aplatie (le tiers de la longueur totale du corps), fendue d'une large bouche terminale entourée de lèvres épaisses, portant deux petits yeux haut placés. Il pèse environ 12 g.

Le dos et les flancs sont gris-brun avec des barres transversales foncées.

Les nageoires pectorales sont très grandes, étalées en éventail ; la première dorsale, petite, est suivie d'une seconde beaucoup plus développée. Coloration brune tachetée ou marbrée, avec souvent trois ou quatre larges bandes transversales.

En période de frai, le mâle est plus sombre que la femelle et sa première dorsale, également plus sombre, est ourlée de crème.

Répartition et état de populations en France et en Europe

L'espèce est répandue dans toute l'Europe (surtout au nord des Alpes), jusqu'au fleuve Amour, en Sibérie, vers l'est. Elle est par contre absente en Irlande, en Ecosse et dans le sud de l'Italie et n'existe en Espagne que dans le val d'Aran, aux sources de la Garonne. Le Chabot présente une très vaste répartition en France. On le trouve dans les rivières près du niveau de la mer jusqu'à des altitudes de 900 m dans le Massif central, dans le Cantal à 1200 m et dans les Alpes à 2380 m (lac Léantier). Sa distribution est néanmoins très discontinue, notamment dans le Midi où se différencient des populations locales pouvant atteindre le statut de sous-espèce ou d'espèce (exp. le Chabot du Lez, *Cottus petiti*).

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Pour le Chabot, on observe normalement une seule ponte, en mars-avril, mais jusqu'à quatre chez certaines populations britanniques. Le mâle invite les femelles à coller 100 à 500 œufs de 2,5 mm en grappe au plafond de son abri. Il les nettoie et les protège durant toute l'incubation (un mois à 11°C). L'alevin mesure 7,2 mm à l'éclosion. L'espérance de vie est de 4 à 6 ans.

Activité

Espèce territoriale sédentaire, le Chabot a plutôt des mœurs nocturnes. Actif très tôt le matin ou en soirée à la recherche de nourriture, il chasse à l'affût en aspirant les proies passant à sa portée. Pendant la journée, il reste plutôt discret, se cachant parmi les pierres ou les plantes. C'est une espèce inféodée aux milieux rocheux, ce qui lui permet de se confondre par mimétisme au milieu rocheux des eaux courantes, fraîches et bien oxygénées.

Médiocre nageur, il ne parcourt que de courtes distances à la fois ; il se déplace en expulsant violemment par les ouïes l'eau contenue dans sa bouche.

Régime alimentaire

Très vorace, le Chabot est carnassier et se nourrit de larves et de petits invertébrés benthiques. Il peut également consommer œufs et alevins de poissons, notamment ceux de la Truite de rivière, et même s'attaquer à ses propres œufs en cas de disette.

Caractères écologiques

Le Chabot affectionne les rivières et fleuves à fond rocailleux, bien que plus commun dans les petits cours d'eau, il peut également être présent sur les fonds caillouteux des lacs. L'espèce est très sensible à la qualité des eaux. Un substrat grossier et ouvert, offrant un maximum de caches pour les individus de toutes tailles, est indispensable au bon développement de ses populations. Les cours d'eau à forte dynamique lui sont très propices du fait de la diversité des profils en long (radier-mouilles) et du renouvellement actif des fonds en période de forts débits. C'est une espèce qui colonise souvent les ruisseaux en compagnie des Truites.

Localisation sur le site

Espèce rare, localisée, l'espèce est présente au trou de la lune sur l'Ibie – une observation en 1999 a été faite sur le secteur aval Ardèche par l'ONEMA (station RHP St Just) mais elle correspond probablement à un individu appartenant à une population à l'amont entraîné par le crues - dernière date d'observation : 2010 au trou de la lune. Pas d'inventaire spécifique de cette espèce sur le périmètre du site.

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

L'espèce semble peu présente sur le site, ce qui s'explique par la rareté des milieux qui lui sont favorable. Elle recherche les eaux fraîches et turbulentes bien oxygénées avec un substrat grossier. Elle est présente sur l'Ibie au trou de la lune, secteur qui reste en eau toute l'année. Elle n'a pas été trouvée lors des pêches électriques réalisées sur l'Ardèche.

Etat des populations et tendance d'évolution

Bonne population sur l'Ibie. A définir pour le reste du site

Mesures de gestion actuelles

Suivi généraux de la faune piscicole sur les stations RHP par l'ONEMA et par la Fédération de pêche,

Menaces

L'espèce est très sensible à la modification des paramètres du milieu, notamment au ralentissement des vitesses du courant consécutif à l'augmentation de la lame d'eau (barrages, embâcles), aux apports de sédiments fins provoquant le colmatage des fonds, à l'eutrophisation et aux vidanges de plans d'eau.

La pollution de l'eau : les divers polluants chimiques, d'origine agricole (herbicides, pesticides et engrais) ou industrielle, entraînent des accumulations de résidus qui provoquent baisse de fécondité, stérilité ou mort d'individus.



Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Améliorer la naturalité de l'écosystème aquatique,
- Réhabilitation du milieu (habitats, pollution), éviter la canalisation des cours d'eaux,
- Lutter contre l'implantation d'étangs en dérivation, ou en barrage sur les cours d'eau de tête de bassin,
- Veillez au respect des débits minimum.

Relative à l'espèce

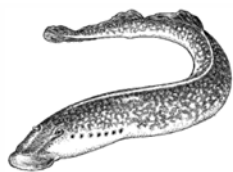
- Suivi de l'espèce et des populations,
- Améliorer la collaboration avec les organismes gestionnaires du milieu aquatique afin de suivre les études menées et de mieux connaître l'évolution de l'espèce sur le site (indispensable pour la prise de mesures de protection et de gestion).

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Favorable aux autres espèces du milieu aquatique, notamment les autres poissons d'intérêts communautaire sur le site.

Lamproie Marine

Lampetra marinus (Linné, 1758)



Statut et protection

Directive habitats : annexe II
 Convention de Berne : annexe III
 Liste rouge IUCN : préoccupation mineure
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : quasi menacée
 Liste rouge régionale inexistante

Source : Cahier d'Habitats

Cephalaspidomorphi
 Pétromyzoniformes
 Petromyzonidés



Source : Keith & Allardi, 2001

Description de l'espèce

Le corps est anguilliforme lisse et sans écailles ; les yeux, bien développés chez l'adulte, sont absents chez la larve avec, entre les deux, une narine médiane.

La bouche infère est dépourvue de mâchoire et constituée en ventouse ; le disque oral qui, ouvert, a un diamètre plus large que le corps, est bordé de papilles aplaties et couvert de nombreuses dents cornées jaunâtres.

La taille est en moyenne de 80 cm (900-1 000 g) et peut atteindre 120 cm pour plus de 2 kg.

La coloration est jaunâtre, marbré de brun sur le dos.

Répartition et état de populations en France et en Europe

L'espèce, rare en limite septentrionale actuelle de répartition (Finlande, Suède, Angleterre) et dans le Rhin, est présente en France dans les petits fleuves bretons, en Loire, en Gironde, dans l'Adour, dans le Rhône et un certain nombre de cours d'eau côtiers méditerranéens.

Largement étendue en France au début du siècle, l'aire de répartition s'est, depuis cette époque, considérablement réduite et fragmentée en raison de la multiplication des barrages qui ont bloqué sa remontée dans de nombreux cours d'eau.

L'espèce a disparu d'Ardèche dans les années 1970.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

La reproduction a lieu de fin avril à fin mai à des températures de 15 à 18°C en France sur des zones typiques : faciès de plat courant (> 40 cm/s) et profond (> 50 cm). L'espèce construit un vaste nid en forme de cuvette (d'un diamètre pouvant atteindre 2 m). La ponte s'étale sur plusieurs jours ; les œufs très nombreux (230 000/kg) se collent sous les pierres du nid. Les géniteurs meurent après la reproduction.

Activité

La Lamproie marine est l'une des plus grandes espèces parasites anadromes. À la fin de l'hiver, elle quitte les eaux côtières et remonte, la nuit, dans les rivières jusqu'à plus de 500 km de la mer pour se reproduire.

Régime alimentaire

La nourriture des larves est constituée de diatomées, d'algues bleues, de débris organiques filtrés face au courant. Les adultes vivent en mer, en parasites, fixés par leur ventouse sur des poissons dont ils râpent la chair qu'ils consomment pour ensuite en absorber le sang : aloses, éperlans, harengs, lieus jaunes ...

Caractères écologiques

La Lamproie marine vit en mer sur le plateau continental et remonte les rivières pour se reproduire. Les larves « ammocètes », aveugles, vivent dans les sédiments pendant toute la durée de leur vie larvaire.

Localisation sur le site

Espèce Disparue du site – des données de Lamproies indéterminées ont été mentionnées sur l'aval du site Natura 2000.

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

Néant

Etat des populations et tendance d'évolution

Espèce disparue.

Mesures de gestion actuelles

Pas d'action concernant directement l'espèce,
Inventaire et suivi piscicole régulier de l'ONEMA et de la Fédération de pêche,
Surveillance des pollutions de l'eau.

Menaces

Pollutions qui s'accumulent dans les sédiments, nocif pour les larves qui restent longtemps enfouies,
Obstacles à la migration (barrages, seuils...) qui empêche cette espèce déjà peu féconde et qui meurt après son unique reproduction d'accéder à ses zones de frayères,
Les recalibrages, curages et rectifications de la rivière qui banalisent le milieu et détruisent l'habitat des larves.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Préserver ou rétablir la libre circulation dans les têtes de bassins pour permettre à l'espèce de parvenir sur ses aires de reproduction (adapter les seuils et barrages en place, éviter toute nouvelle construction),
- Lutte contre la pollution, en particulier des sédiments. Améliorer et garantir durablement la qualité de l'eau (traitement des eaux usées),
- Éviter le boisement en résineux des rives des cours d'eau situés en têtes de bassins ; cette pratique provoque une érosion des berges et un ensablement des frayères traditionnelles,
- Identifier les zones importantes pour la reproduction et s'assurer de leur préservation,
- Arrêt total des interventions lourdes du genre recalibrage ou fossés d'assainissement sur les têtes de bassins.
-

Relative à l'espèce

- Améliorer les connaissances sur l'espèce,
- Améliorer la collaboration avec les organismes gestionnaires du milieu aquatique afin de suivre les études menées et de mieux connaître l'évolution de l'espèce sur le site (indispensable pour la prise de mesures de protection et de gestion).

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

La préservation de son habitat est favorable à la biodiversité des milieux aquatiques concernés.

Lamproie de Planer

Lampetra planeri (Bloch, 1784)

Cephalaspidomorphi
Pétromyzoniformes
Petromizonidés

Statut et protection



Source : Cahier d'Habitats

Directive habitats : annexe II
Convention de Berne : annexe III
Liste rouge IUCN : préoccupation mineure
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale préoccupation mineure
Liste rouge régionale inexistante



Source : Keith & Allardi, 2001

Description de l'espèce

La lamproie de Planer n'est pas un poisson mais un vertébré dépourvu de mâchoires (superclasse des agnathes cyclostomes). Elle est toutefois assimilée aux poissons d'un point de vue réglementaire. Elle a un corps nu anguilliforme, recouvert d'une peau lisse dépourvue d'écailles. Son dos est bleuâtre ou verdâtre avec le flanc blanc jaunâtre et la face ventrale blanche. Les deux nageoires dorsales sont plus ou moins contiguës chez les adultes matures. Les yeux sont bien développés ; la bouche infère est circulaire et comprend en son centre un disque oral étroit, bordée de larges papilles rectangulaires finement dentelées. La taille moyenne des lamproies de Planer est de 9-15 cm (2-5 g), mais peut atteindre 19 cm, les femelles étant plus grandes que les mâles. Les subadultes de couleur brun-jaunâtre ont une nageoire caudale non pigmentée.

Répartition et état de populations en France et en Europe

Comme la Lamproie de rivière, sa distribution actuelle s'étend des rivières de l'Europe de l'Est et du Nord (Danube, golfe de Bosnie, côtes britanniques, irlandaises et du sud de la Norvège) jusqu'aux côtes portugaises et italiennes.

L'espèce est présente dans les rivières du nord et de l'est de la France, en Normandie, en Bretagne, en Loire, en Charente, en Dordogne, Garonne, dans l'Adour et certains affluents du Rhône.

L'espèce est relativement abondante en tête de bassin dans de nombreux ruisseaux, mais avec des fluctuations marquées. Elle est sensible de la même façon que les autres Lamproies aux activités anthropiques. Cette espèce est considérée comme rare au Portugal, mal évaluée et insuffisamment documentée en France.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Maturité sexuelle atteinte à partir d'une taille de 90- 150 mm, sans alimentation en phase adulte. Reproduction : avril-mai sur un substrat de gravier et de sable. Nid : ovale de 20 cm de large et 10 cm de profondeur, élaboré avec des graviers et du sable par les deux sexes. Plus de 30 individus des deux sexes peuvent s'accoupler ensemble, jusqu'à cent fois par jour. Il n'y a pas de survie des géniteurs après la reproduction. La fécondité est élevée (440 000 ovules/kg). La phase larvaire est longue avec une vie de 5,5 à 6,5 ans enfouie dans les sédiments.

Activité

De légères migrations amont vers les sites propices sont observées chez la Lamproie de Planer qui peut effectuer des déplacements de quelques centaines de mètres avant la reproduction en mars-avril (février-juin), pour rechercher des zones favorables dans des eaux à 8-11°C.

Régime alimentaire

La larve enfouie dans la vase filtre les micro-organismes (diatomées, algues bleues) ; après la métamorphose, qui l'accompagne d'une atrophie de l'appareil digestif, l'adulte qui en résulte ne se nourrit plus.

Caractères écologiques

La Lamproie de Planer, contrairement à la Lamproie de rivière et à la Lamproie marine, est une espèce non parasite et non migratrice, vivant exclusivement en eau douce, dans les têtes de bassin et les ruisseaux. Les larves, aveugles, vivent dans les sédiments pendant toute la durée de leur vie larvaire.

Localisation sur le site

Espèce Non trouvée, probablement absente du site, citée au FSD - les dernières dates d'observations sont situées dans les années 1950/1960 d'après le « réseau Salmo-lamproies ». Des données de lamproies indéterminées ont été mentionnées sur l'aval Ardèche en 1998 et 2003 lors des pêches électriques réalisées par l'ONEMA à St Just d'Ardèche (station RHP). Ces lamproies pourraient être des lamproies migratrices (Lamproies fluviatiles ou marines), bien que pour l'instant il n'y ait aucune donnée confirmée de ces deux espèces dans le site.

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

La Lamproie de Planer est la seule des 3 espèces de lamproies mentionnée dans le Formulaire Standard des Données du site Natura 2000 et la seule citée dans la ZNIEFF I du secteur aval (donnée antérieure à 1997). Cela dit, elle ne semble pas avoir été retrouvée depuis.

On peut donc se demander si cette espèce est toujours présente sur le site. Au niveau du secteur aval des Gorges deux individus a été trouvés, respectivement en 1998 et en 2003, mais il semble plus probable que ceux-ci soient une Lamproie maritime ou fluviatile. La présence de la Lamproie de Planer sur le secteur n'est pas impossible bien que les habitats disponibles ne soient pas très caractéristiques de ceux qui accueillent généralement l'espèce. Néanmoins, des habitats favorables existent localement au niveau des zones courantes.

Etat des populations et tendance d'évolution

Espèce potentielle à priori disparue du site (population relique unique du département présente en amont au niveau du Chassezac et à la source st Alban)

Mesures de gestion actuelles

Pas d'action concernant directement l'espèce, Inventaire et suivi piscicole régulier de l'ONEMA et de la Fédération de pêche, Surveillance des pollutions de l'eau.

Menaces

Pollutions qui s'accumulent dans les sédiments, nocif pour les larves qui restent longtemps enfouies, Obstacles à la migration (barrages, seuils...) qui empêche cette espèce déjà peu féconde et qui meurt après son unique reproduction d'accéder à ses zones de frayères,

Les recalibrages, curages et rectifications de la rivière qui banalisent le milieu et détruisent l'habitat des larves.



Source : Biotope

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Lutte contre la pollution, en particulier des sédiments. Améliorer et garantir durablement la qualité de l'eau (traitement des eaux usées),
- Éviter le boisement en résineux des rives des cours d'eau situés en têtes de bassins ; cette pratique provoque une érosion des berges et un ensablement des frayères traditionnelles,
- Préserver ou rétablir la libre circulation dans les têtes de bassins pour permettre à l'espèce de parvenir sur ses aires de reproduction (adapter les seuils et barrages en place, éviter toute nouvelle construction),
- Identifier les zones importantes pour la reproduction et s'assurer de leur préservation,
- Arrêt total des interventions lourdes du genre recalibrage ou fossés d'assainissement sur les têtes de bassins.

Relative à l'espèce

- Améliorer les connaissances sur l'espèce,
- Améliorer la collaboration avec les organismes gestionnaires du milieu aquatique afin de suivre les études menées et de mieux connaître l'évolution de l'espèce sur le site (indispensable pour la prise de mesures de protection et de gestion).

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

La préservation de son habitat est favorable à la biodiversité des milieux aquatiques concernés.

Toxostome

Parachondrostoma toxostoma (Vallot, 1837)

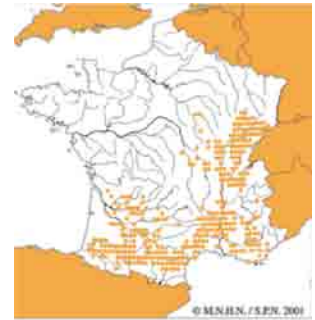


Source : BIOTOPE

Statut et protection

Directive habitats : annexe II
 Convention de Berne : annexe III
 Liste rouge IUCN : Vulnérable
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : quasi menacée
 Liste rouge régionale : inexistante

Ostéichtyens
 Cypriniformes
 Cyprinidés



Source : Keith & Allardi, 2001

Description de l'espèce

Corps fuselé, long de 15 à 25 cm (maximum 30 cm) pour un poids compris entre 50 et 350 g. Tête conique et terminée par un museau court avec une bouche à petite lèvres cornées, arquée en fer à cheval et infère (située sous la tête). Le corps est vert-olive, les flancs clairs à reflets argentés avec une bande sombre qui ressort particulièrement en période de frai. Les nageoires dorsale et caudale sont grisâtres, les pectorales, les pelviennes et l'anale sont jaunâtres à rougeâtres. Nageoires dorsale et anale à bases subégales.

Le Toxostome se différencie du Hotu (espèce voisine du même genre, *Chondrostoma nasus*) par son museau pointu moins proéminent, sa lèvre supérieure fine, et sa bouche arquée en fer à cheval dont les commissures s'arrêtent en avant de l'œil.

Répartition et état de populations en France et en Europe

Répartition géographique limitée : présent du Nord de la péninsule ibérique (Bassin de l'Ebre) jusque dans le Sud et Sud-ouest de la France, où il est considéré comme autochtone.

En France, il est présent dans le bassin du Rhône (il est plus rare dans le Bas-Rhône), dans tout le bassin de la Garonne et ses affluents, et dans le bassin de l'Adour. Il a colonisé, au siècle dernier, le bassin de la Loire où sa présence est signalée dans la moitié amont de la Loire, l'Allier, le canal de Berry et le proche secteur du Cher.

Sur l'ensemble de son aire de répartition les populations de Toxostome sont en déclin. L'espèce pourrait même avoir disparue d'une grande partie du bassin du Rhône et d'autres cours d'eau en raison de leur colonisation par le Hotu (compétition/hybridation).

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

La reproduction se déroule généralement d'avril à juin. Si le Toxostome peut séjourner en eau calme, il se reproduit toutefois en eau courante. Les poissons prêts à frayer recherchent ainsi dans les petits affluents des zones à fort courant, bien oxygénées et à substrat grossier. Les œufs sont déposés en eau très peu profonde en tête de mouille ou sur les bords.

Activité

L'espèce vit plutôt en petits bancs et entre deux eaux le jour. La nuit, les bancs sont dissociés, et les poissons sont inactifs et cachés dans les anfractuosités du fond.

Régime alimentaire

Son régime alimentaire est constitué de diatomées et d'algues filamenteuses qu'il broute, mais aussi de petits invertébrés.

Caractères écologiques

C'est une espèce rhéophile (qui aime le courant) fréquentant généralement les zones à Ombre ou à Barbeau, c'est-à-dire les rivières dont l'eau claire est courante à fond de galets ou de graviers, et bien oxygénée.

Localisation sur le site

Espèce Présente, l'espèce est peu étudiée, les possibilités d'hybridation et compétition interspécifique avec le Hotu, la qualité moyenne des habitats et la présence de seuils laisse penser que l'espèce est présente principalement sur le secteur aval de l'Ardèche – il est difficile de préciser sa répartition sa présence sur l'aval semble néanmoins confirmée- dernière date d'observation : 2011

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

Au niveau du secteur aval des gorges

Seules quelques zones courantes où la granulométrie est assez grossière (graviers/galets) correspondent à l'habitat préférentiel du Toxostome, et potentiellement à des zones de reproduction de l'espèce. Bien que quelques individus possédant les caractéristiques morphologiques du Toxostome aient été observés en 2008 et que l'ONEMA mentionne sa présence dans les résultats des pêches électriques réalisées sur la station RHP « L'Ardèche à Saint-Just », l'omniprésence du Hotu, la qualité « moyenne » actuelle des habitats, et la présence de barrages/seuils laisse penser que l'état de la population est mauvais.

Etat des populations et tendance d'évolution

L'état des populations est mal connu, a priori mauvais du fait de la présence en grand nombre de Hotu.

Mesures de gestion actuelles

Suivi générale piscicole par l'ONEMA et la FDAAPPMA

Menaces

Pollution des cours d'eau et prélèvements d'eau trop importants,
Modification des conditions d'écoulement :
-Compartimentation des cours d'eau par les barrages (entraîne la création de zones lenticques non favorable et empêche l'accès aux zones de reproduction dans les petits affluents),
-Variations de niveau d'eau lors du frai. Par exemple, les lâchers de barrages hydroélectriques déstabilisent les substrats sur lesquels les œufs en phase d'incubation adhèrent,
Extractions de granulats,
Compétitions possible et hybridation avec le Hotu.



Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Améliorer la qualité de l'eau,
- Restaurer la naturalité du lit de la rivière.

Relative à l'espèce

- Améliorer la collaboration avec les organismes gestionnaires du milieu aquatique afin de suivre les études menées et de mieux connaître l'évolution de l'espèce sur le site (indispensable pour la prise de mesures de protection et de gestion).
- Faire un suivi de l'impact de la pêche du Toxostome (utilisé comme vif pour le Brochet).

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Favorable à toutes les espèces piscicoles ainsi qu'à la faune aquatique et de la ripisylve en générale (ex : Loutre d'Europe).

Aigrette garzette

Egretta garzetta (Linné 1766)

Oiseaux
Ciconiiformes
Ardéidés



Statut et protection

Directive Oiseaux : annexe I
 Convention de Berne : annexe II
 Liste rouge IUCN : préoccupation mineure
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : préoccupation mineure
 Liste rouge régionale : quasi menacée



Source : Référentiel Régional Oiseaux Languedoc Roussillon

Description de l'espèce

L'Aigrette garzette est un petit héron, entièrement blanc. En plumage nuptial, l'adulte porte sur la nuque deux à trois longues plumes effilées. Le bec est noir. Les tarsi sont également noirs, tandis que les pieds sont toujours jaunes. La silhouette en vol apparaît svelte et anguleuse, car le cou dessine une saillie très visible en forme de goitre.

Taille 70-74 cm, envergure : 150-170cm

Répartition en France et en Europe

En Europe, les populations les plus importantes sont situées par ordre décroissant en Italie, en France, en Espagne et en Russie.

En France, l'espèce a été longtemps présente uniquement en Camargue, mais depuis les années 1980, une progression spectaculaire des effectifs et une expansion ont eu lieu. Elle occupe depuis 1994 la totalité des départements côtiers de la façade Atlantique qui héberge 60% de l'effectif national. Dans les régions intérieures, elle occupe les vallées (Rhône, Garonne, Allier, Loire, Saône, Doubs), ainsi que la Brenne, la Sologne et la Champagne humide. En hiver, migratrice partielle, l'Aigrette garzette demeure cependant présente dans la plupart des sites de reproduction côtiers français.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

L'Aigrette garzette niche en colonies souvent importantes dont certaines dépassent 800 couples. Très sociale, elle s'associe fréquemment avec d'autres hérons, notamment le Héron cendré et le Héron gardeboeufs. Les nids, de 25 à 35 cm, sont établis dans les arbres à des hauteurs comprises entre 2 et 20 mètres. Chênes, frênes, peupliers, saules, robiniers ... sont les supports les plus utilisés. Les sites de reproduction sont occupés dès le 15 mars jusqu'en juin. La ponte se déroule d'avril à juillet. Le volume de la ponte est en moyenne de 4 ou 5 œufs et l'incubation, effectuée par les deux sexes dure de 21 à 25 jours. Agés d'une vingtaine de jours, les jeunes s'aventurent hors du nid, puis l'envol se produit vers 40-45 jours. La maturité sexuelle intervient à l'âge de deux ans, mais une partie des oiseaux se reproduit dans la première année.

La longévité maximale observée est d'environ 22 ans.

Activité

La migration pré-nuptiale a surtout lieu entre mars et avril. La migration post-nuptiale débute fin août et dure jusqu'en octobre. Une proportion importante des adultes de Camargue est sédentaire, mais un grand nombre hiverne sur les côtes méditerranéennes. A l'Ouest, l'Aigrette garzette hiverne de la Picardie à la frontière espagnole. Un grand nombre d'oiseaux de la population atlantique gagnent l'Espagne, l'Afrique du Nord et le Sénégal. L'espèce se déplace de jour par petits groupes.

Régime alimentaire

L'Aigrette garzette exploite surtout la faune des milieux aquatiques où les petits poissons, les batraciens et leurs têtards, les crustacés, les vers et les insectes sont consommés en priorité. En milieu plus sec, elle capture également des insectes (criquets, grillons, etc.), des lézards, de jeunes couleuvres ou de petits rongeurs.

Habitats fréquentés

L'Aigrette garzette, moins spécialisée que d'autres hérons, fréquente aussi bien les marais doux que les marais salés. Elle recherche sa nourriture sur les rivages maritimes, les marais, les étangs, les rizières ou encore dans les vallées alluviales, à condition qu'il y ait en permanence de l'eau peu profonde. Les sites de reproduction sont également très variés. L'espèce marque toutefois une préférence pour des bois de feuillus, de conifères et des bosquets d'arbustes sur sol sec ou inondé. En l'absence de boisements, on trouve occasionnellement des colonies dans des roselières, sur des îles rocheuses, des îles sableuses ou des îlots couverts de végétation basse.

Etat des populations et tendance d'évolution

Le statut de l'espèce est considéré comme favorable en Europe, avec un effectif estimé entre 68 000 et 94 000 couples. L'Aigrette garzette est classée comme "Nicheur à surveiller" en France malgré une forte croissance depuis 20 ans. Après avoir disparu de l'hexagone au début du XIXe siècle, semble-t-il, elle fut retrouvée en Camargue en 1920 et en Dombes en 1938. En 1974, année du premier recensement précis, on constate que 90% de l'effectif national est concentré en Camargue, 65 couples seulement sont comptés dans les marais de l'Ouest et 50 en Dombes. Par la suite, les résultats des recensements les plus récents montrent une progression constante et spectaculaire de l'effectif national qui atteint 3 861 couples nicheurs en 1989, 9845 en 1994 et plus de 13 000 en 2004.

Caractéristiques et localisation de l'espèce et de son habitat sur le site

L'Aigrette garzette ne se reproduit pas dans la ZPS de la Basse Ardèche. Aucun couple nicheur n'a été observé durant l'étude. Toutes les observations récoltées depuis les années 1990 concernent des oiseaux soit faisant une halte durant leur migration de mars à mai puis d'août à fin octobre, soit se reproduisant dans les colonies voisines (vallée du Rhône) et venant s'alimenter plus en amont notamment pendant la dispersion post-nuptiale (de mi-juillet à fin août) (Ladet, comm. pers.). Les autres observations concernent des oiseaux en hivernage (novembre à mars). L'Aigrette garzette semble peu exigeante sur ses habitats de nidification composés d'arbres et de buissons de hauteur moyenne à haute. L'espèce pourrait trouver de tels habitats dans la ZPS (Ardèche ou Ibie). Par contre, la répartition des habitats favorables à la recherche de proies (berges à pente douce, eaux peu profondes, prairies marécageuses) semble peu propice à l'installation de colonies (distance, accès, relief, quantité, aridité des terres agricoles, dérangement sur les rives).

Menaces

- La population française est largement dépendante des aléas climatiques et sensible aux vagues de froid extrêmes,
- La poursuite des drainages et de la mise en culture, ainsi qu'un changement dans la gestion hydraulique des marais,
- L'accès relativement aisé d'un grand nombre de colonies et la réalisation de coupes de bois peuvent compromettre la réussite de la reproduction lorsqu'elles sont réalisées au printemps.

Mesures de gestion actuelle

Pas de mesure de suivi et gestion actuellement sur le site.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

La fréquentation de la ZPS par l'Aigrette garzette dépend en partie de la préservation des colonies reproductrices du Rhône et de l'embouchure de l'Ardèche. Les mesures envisageables sur les colonies de reproduction sont principalement le maintien des habitats de nidification (forêts alluviales), avec des règles de gestion particulières sur les activités forestières et l'absence de travaux entre février et août.

Relative à l'espèce

L'une des mesures profitables à l'espèce sur la ZPS serait de favoriser la quiétude des berges pour aider l'accès aux proies qu'elle pêche dans la rivière. Le suivi des colonies est à envisager également. Sur la ZPS, le relevé et le suivi des observations de l'espèce doivent devenir systématiques afin de préciser les périodes de présence et d'évaluer le niveau de fréquentation.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Suivi et gestion des cours d'eau et des espèces associées.

Martin-pêcheur d'Europe

Alcedo atthis (Linné, 1758)

Oiseaux
Coraciiformes,
Alcédinidés



Statut et protection

Directive Oiseaux : annexe 1
Convention de Berne : annexe 2
Liste rouge IUCN : Préoccupation mineure
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : Préoccupation mineure
Liste rouge régionale : Faible risque



Source : Référentiel Régional Oiseaux Languedoc Roussillon

Description de l'espèce

Le Martin-pêcheur, remarquable par sa silhouette caractéristique et ses couleurs éclatantes, est un oiseau de taille modeste. Perché, il se tient dressé. Le corps, court et trapu, paraît disproportionné comparé à la grosse tête prolongée d'un long bec en forme de poignard (4 cm). Les minuscules pattes rouges et la queue très rudimentaire sont également les signes caractéristiques. Les deux couleurs dominantes du plumage sont le bleu et le roux orangé chaud sur les parties inférieures. Le bec du mâle est entièrement noir, celui de la femelle est teinté de rouge ou d'orangé à la base de la mandibule inférieure.

Taille : 16-17 cm Envergure : 24-26 cm

Répartition en France et en Europe

Le Martin-pêcheur est une espèce de l'Ancien Monde, largement répandue sur tout le continent eurasiatique ainsi qu'en Afrique du Nord et dans les îles d'Asie du Sud-Est.

Le Martin-pêcheur est répandu, mais souvent peu abondant, sur l'ensemble du territoire. La France accueille en hiver des oiseaux provenant d'Angleterre, de Belgique, des Pays-Bas ou d'Europe centrale en majorité sédentaire. En France, l'espèce se reproduit sur l'ensemble du territoire jusqu'à 1500 m d'altitude avec cependant de faibles densités, voire une totale absence sur une partie des Pyrénées et des Alpes, en Beauce et en Brie.

Caractères biologiques et écologiques

Cycle de développement

La période des parades nuptiales débute en mars. Le nid est un terrier creusé dans une berge abrupte située à proximité immédiate de l'eau. La ponte, qui comprend en moyenne sept œufs, commence à partir de la deuxième quinzaine de mars. L'incubation assurée par les deux sexes dure 24 à 27 jours. Les jeunes, quittent le terrier à l'âge de 23 à 27 jours. Ils sont ensuite rapidement chassés du territoire des parents déjà occupés à une nouvelle couvaison.

La dynamique des populations est directement liée aux facteurs climatiques. Les effectifs reproducteurs varient fortement d'une année à l'autre (>50%) en raison de la grande sensibilité de l'espèce aux rigueurs hivernales, de l'importante production de jeunes et du faible taux de survie. La densité des nicheurs est généralement faible, elle atteint un à trois couples pour dix kilomètres de rivière. La longévité maximale observée est d'environ 21 ans.

Activité

Le Martin-pêcheur consacre une grande partie de ses journées à la surveillance du territoire. La pêche en vol stationnaire au-dessus d'un cours d'eau est également pratiquée. Cette activité s'intensifie à la période de nourrissage des jeunes. Fin janvier et février, les couples se forment ou se retrouvent sur les sites de nidification habituels. Chez cette espèce, les partenaires peuvent être fidèles entre eux chaque année, tant que la mortalité n'intervient pas. La dispersion des nicheurs a lieu fin juillet, début août.

Régime alimentaire

Le Martin-pêcheur se nourrit essentiellement de petits poissons (surtout des vairons, ablettes, chevaines, goujons, gardons, carpes, carassins, perches et truites...). Il consomme également, mais en faible quantité, des jeunes batraciens, des lézards, des insectes aquatiques et leurs larves, des crevettes ainsi que des écrevisses. Les adultes capturent généralement des poissons d'une longueur de 4 à 7 cm, plus rarement jusqu'à 11 cm. Les besoins sont estimés à 20 g par oiseau et par jour.

Habitats fréquentés

La présence d'eau dormante ou courante apparaît fondamentale à la survie du Martin-pêcheur. Les rives des cours d'eau, des lacs, les étangs... sont les milieux de vie habituels de l'espèce. Le long des cours d'eau, l'habitat optimal de nidification se situe dans les secteurs à divagation qui entretiennent les berges meubles érodées. Par ailleurs, l'espèce étant très sensible au froid, sa distribution est en partie limitée par l'altitude. Il disparaît systématiquement des sites d'hivernage sensibles au gel.

Etat des populations et tendance d'évolution

La population européenne présente un statut de conservation défavorable en raison d'une chute des effectifs, au cours de la période 1970-1990. Cependant, les effectifs nicheurs semblent se maintenir depuis 1990, à quelques exceptions. La taille de la population européenne, relativement faible, est estimée entre 80 000 et 160 000 couples. La France, en raison d'un dense réseau hydrographique et de nombreuses régions d'étangs, accueillerait la plus forte population, (10 000 à 30 000 couples), suivie de la Russie (12 000 à 25 000 couples) et de la Roumanie (12 000 à 15 000 couples). La tendance historique montre que l'espèce a subi de nombreuses fluctuations d'effectifs au cours du XXe siècle. Le Martin-pêcheur montre une tendance à progresser vers le sud du pays et régresse dans les zones les plus aménagées.

Caractéristique de l'espèce et état des populations sur le site

Lors des prospections menées sur les cours d'eau de la ZPS, ont été localisés 2 couples reproducteurs certains, avec présence de nid fréquenté :

1 couple sur l'Ibie (Champ Serrier) : 1 couple avec nid fréquenté

1 couple sur l'Ardèche (rapide de la Dent Noire/Gaud) avec nid fréquenté.

De plus, les observations répétées d'oiseaux, confortées par les données anciennes, permettent de supposer la présence de 3 autres sites de reproduction sur les secteurs suivants :

- Ardèche (source du Bœuf/aval du Pont d'Arc)
- Ardèche (grotte de la Madeleine/la Fève)
- Ardèche (Ribeirole/Sauze).

Menaces

- La rectification des cours d'eau, le reprofilage des berges, les enrochements, et tous les travaux de consolidation de berges réduisent la disponibilité des sites de reproduction.
- L'eutrophisation générale des eaux douces du fait des pollutions diverses d'origine humaine accroît leur turbidité et favorise les poissons de fonds (cyprinidés d'eau calme),
- Les étiages estivaux, accrus localement par les pompes agricoles, accentuent la dégradation des milieux. La forte baisse du niveau d'eau expose de nombreux nids aux prédateurs,
- Le déboisement étendu des berges de rivière restreint les postes de pêche.
- La multiplication de petits aménagements de loisirs sur les berges et la fréquentation de plus en plus forte des bords de rivière sont des causes de dérangements,
- La destruction des sites de reproduction est localement provoquée par le bétail pâturant librement en bordure des cours d'eau.

Mesures de gestion actuelle

Aucune mesure de gestion ou de suivi n'est menée actuellement.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Toutes les mesures qui tendent à restaurer des eaux claires et poissonneuses sont favorables,
- Le maintien d'un linéaire de berges abruptes meubles lors de l'aménagement de cours d'eau et une morphologie variée du lit, tant dans son profil longitudinal (fosses et hauts fonds, rapides et mouilles), que latéral (berges abruptes et grèves),
- La conservation des bras morts en connexion avec le lit mineur permet non seulement d'assurer à ces milieux un rôle de lieu de frai et de nurseries pour les poissons mais en fait aussi d'excellents lieux d'alimentation pour cet oiseau.
- Les boisements rivulaires doivent être préservés notamment quand ils surplombent la berge.

Relative à l'espèce

- Dans certaines zones où les activités humaines sont multiples (parcours de pêche, sports nautiques...), les sites de nidification doivent bénéficier de mesures de protection.
- Ponctuellement, la pose de clôtures en arrière des crêtes de berges sur les portions où niche l'espèce peut être envisagée dans les régions d'élevage, tout en maintenant des accès du bétail.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

- Le maintien de la qualité de l'eau et des berges de rivière est favorable à toutes les espèces liées au cours d'eau : oiseaux, loutre, castors ...

Aigle de Bonelli

Aquila fasciata (Linné, 1758)



Statut et protection

Directive Oiseaux : annexe I
 Convention de Berne : annexe II
 Liste rouge IUCN : en danger
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : en danger
 Liste rouge régionale : en grave danger

Oiseaux
 Falconiformes
 Accipitridés



Source : Référentiel Régional Oiseaux Languedoc Roussillon

Description de l'espèce

En vol, le dessous du corps blanc, tacheté de flammèches brun noir, contraste avec les ailes sombres. La queue barrée présente chez les adultes une large bande subterminale. Le dessus du corps brun sombre de l'adulte est orné, entre les épaules, d'une tache blanche qui s'agrandit avec l'âge. La femelle est généralement plus trapue et plus grande que le mâle. A l'envol, les jeunes ont un ventre roussâtre, leur iris est brun noisette. Ils acquièrent progressivement, généralement en trois ou quatre ans, leur livrée adulte. Longueur totale du corps : de 65 à 72 cm pour une masse de 1.5 à 2kg.

Répartition en France et en Europe

L'Aigle de Bonelli a une large répartition mondiale, de l'Afrique du Nord en Indonésie, en passant par le Bassin méditerranéen et l'Asie mineure. Les couples reproducteurs sont sédentaires. L'espèce est considérée comme en danger en Europe et la population française représente environ 3% d'une population européenne estimée entre 920 et 1 100 couples.

31 sites de reproduction étaient répertoriés en France en 2011, répartis dans les départements du Var, des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, d'Ardèche, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

La ponte a lieu de mi-février à fin mars. Un ou deux œufs sont pondus. La femelle assure l'essentiel de la couvaison qui dure 38 à 42 jours. Les aiglons séjournent deux mois et demi à l'aire. Les aiglons quittent le nid entre fin mai et début juillet. Après leur envol les jeunes restent non loin de l'aire pendant près d'un mois. Au bout de deux mois, les juvéniles quittent définitivement le site. Au cours de leur phase d'erratisme, les jeunes sont observés dans des zones dites d'hivernage, de dispersion ou de regroupement. L'Aigle de Bonelli se reproduit à partir de 3-4 ans.

Activité

Cette espèce diurne est territoriale. Les aigles sont généralement fidèles à leur site, et à leur partenaire. La parade nuptiale peut être observée toute l'année, mais elle est plus fréquente à l'approche de la ponte. Un site de nidification peut comporter de une à sept aires, ou plus. Elles sont généralement situées aux deux tiers supérieurs d'une falaise. Il est vital pour la survie de l'espèce que les aigles soient cantonnés.

Régime alimentaire

Les données du Collectif Bonelli, issues de la détermination de proies en France indiquent une prépondérance des oiseaux : 66% en région Provence-alpes-côte-d'azur, 76% en Languedoc-Roussillon et 71% en Ardèche. La Perdrix rouge représente 13 à 18% en régions Provence-alpes-côte-d'azur et Languedoc-Roussillon, en Ardèche ce sont les Corvidés qui atteignent 20%. Les pigeons, les lapins, les écureuils et les lézards sont des proies fréquentes, mais aussi, pour certains couples, le Héron cendré, la Buse variable ou la Sarcelle d'hiver. L'Aigle de Bonelli semble capable de se spécialiser sur les espèces les plus abondantes et les plus faciles à capturer, à une période donnée, ce qui est un atout pour sa survie.

Habitats fréquentés

En France, l'habitat de l'Aigle de Bonelli est constitué de zones de garrigue à Brachypode rameux, entrecoupées de chaînons et de gorges calcaires. Les paysages qu'il survole sont composés surtout de vastes zones de garrigues dégradées et de vignes. La taille du domaine vital varie avec la saison et la composition des couples (plus petit pour un couple stable et expérimenté). L'habitat des jeunes, contrairement à celui des adultes, n'est pas lié à la présence de falaises. Tout milieu ouvert offrant des proies semble leur convenir.

Des suivis visuels ont permis d'aborder l'étude des domaines vitaux de deux couples en Ardèche. Leur superficie est estimée à 68 et 148 km². A l'intérieur de ces domaines, la zone réellement fréquentée représente respectivement 42 et 52 km². Pour chacun des sites, un Centre d'Activité d'environ 5 km² a été mis en évidence. Il réunit le territoire de reproduction et des falaises où repos, défense de territoire, repérage et capture de proies, toilette, accouplement ont été observés.

Etat des populations et tendance d'évolution

En France, l'espèce est considérée en danger, le déclin de l'espèce est certain puisqu'un recensement exhaustif des sites a identifié un maximum possible de 84 à 87 sites en France au cours de la première moitié du XXe siècle. A la fin des années 1970, la population n'était plus constituée que de 60 couples environ. Il est possible d'estimer que la population française a chuté d'environ 50% en l'espace de trois décennies : 55 à 57 sites occupés dans les années 1970, 25 en 2000 et au plus bas 23 sites en 2002. Depuis elle semble s'être stabilisée, voire avoir augmenté légèrement, avec 31 couples recensés en 2011.

En Rhône-Alpes, bien que l'espèce ait été signalée dans la Drôme par CHEYLAN (1979), considérée comme reproductrice potentielle par FRIER (in CORA 1977), et observée à plusieurs reprises ces dernières décennies, il n'y a aucune preuve de reproduction dans ce département. La Basse Ardèche est le seul bastion en Rhône-Alpes.

Caractéristiques et localisation de l'espèce et de son habitat sur le site

Les deux couples de l'Ardèche, inclus dans la ZPS, se situent à la limite nord de l'aire de l'espèce en Europe. On estime la population ancienne ardéchoise à 6-9 couples. Un maximum de 4 sites occupés a été noté par le même auteur dont 3 simultanément deux années de suite. Depuis 1978, seuls deux sites restent occupés. Cette régression semble imputable, au moins dans un cas, à des destructions volontaires, mais l'électrocution sur les lignes électriques est probablement la menace la plus importante. La présence en 2006 d'un jeune couple en recherche d'un site de reproduction sur le massif de la Dent de Rez témoigne des possibilités de recolonisation sur la ZPS et le site Natura 2000 B1.

Menaces

Comme pour toute espèce longévive, la mortalité des adultes a de profondes répercussions sur la dynamique de la population,

- Electrocutation et percussion contre les câbles électriques,
- Actes illicites de destruction (braconnage, empoisonnement),
- Dérangements en période de reproduction,
- Mortalité des poussins due à la trichomonose,
- Destruction des habitats : les grands aménagements, dont les parcs éoliens et photovoltaïques, stérilisent ou fragmentent les domaines vitaux, et peuvent rendre impropres des sites de nidification,
- L'évolution des paysages et des usages : notamment avec l'abandon des zones agricoles, et l'urbanisation. La disponibilité en sites de nidification, y compris à cause de compétition avec d'autres grands rapaces comme l'Aigle royal. La disponibilité en ressources alimentaires, liée à l'évolution des paysages et des usages.

Mesures de gestion actuelles

- Ouverture et entretien des milieux ouverts de la Dent de Rez
- Lutte contre l'électrocutation et la percussion contre les câbles,
- Aménagements pour les espèces proies en partenariat (garences pour les lapins, cultures favorables aux perdrix),
- Participation au Plan National d'Action Bonelli
- Partenariat et conventionnement avec les acteurs du territoire pour ne pas utiliser et fréquenter les sites de nidification en période d'utilisation du nid par les couples d'aigles,
- Suivi annuel des nichées avec baguage des jeunes et surveillance des sites de nidification,
- Information et communisation auprès du public,
- Sensibilisation et formation des professionnels sportifs.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Maintenir et restaurer les milieux ouverts, analyser l'évolution des paysages et des usages, mettre en place des actions avec les chasseurs et les agriculteurs pour la gestion des milieux ouverts,
- Prendre en compte l'Aigle de Bonelli lors de projets d'urbanisation et d'aménagements,
- Améliorer les ressources alimentaires par une gestion concertée de sites aménagés pour les espèces proies (garences pour les lapins, cultures favorables aux perdrix),
- Améliorer la sensibilisation et l'information des publics,
- Favoriser le retour de couples sur les sites anciens et potentiels : prospections, prise de mesures de protection sur les sites potentiels ;
- Préserver les falaises et anciens sites de nidification,

Relative à l'espèce

- Lutter contre l'électrocutation et la percussion contre les câbles,
- Proposer des mesures préventives en amont de la création de projets de parcs éoliens et photovoltaïques,
- Améliorer le succès reproducteur par la surveillance des couples menacés de dérangements par des activités anthropiques, réalisation des aménagements favorables à la quiétude des sites (fermeture, revégétalisation ou déviation de sentiers, déséquipement de voies d'escalade, installation de ruches pour dissuader l'emprunt de sentiers situés en zone sensible),
- Veillez aux dates de travaux à proximité des sites de nidification (débroussaillage, entretien des lignes électriques, réfections de routes, etc.) qui soit compatible avec la reproduction),
- Faire respecter la réglementation (partenariat avec les garderies et les autres corps compétents),
- Suivi et surveillance des sites de nidification.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

C'est une espèce parapluie. Quiétude des sites (falaises), maintien des habitats (rupestres, garrigues, cultures traditionnelles) et limitation des électrocutions pour de nombreux rapaces et oiseaux de taille moyenne à grande. Favorise le cortège d'espèces des milieux ouverts.

Balbusard pêcheur

Pandion haliaetus, (Linnaeus 1748)

Oiseaux
Accipitriformes
Pandionidés

Statut et protection



Directive Oiseaux : annexe I
Convention de Berne : annexe II
Liste rouge IUCN : préoccupation mineure
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : vulnérable
Liste rouge régionale : préoccupation mineure

Description de l'espèce

Rapace diurne d'assez grande taille à la tête blanche et au plumage uniformément brun sombre dessus et blanc dessous où de plus près se remarque une bande noire reliant la base arrière de l'aile au poignet marqué d'une tache noire. Les rémiges rayées sont brunes aux extrémités. La queue est finement barrée. Le haut de la poitrine est plus ou moins intensément tacheté. Au posé, le bandeau noir au niveau de l'œil est caractéristique. Les pattes sont relativement longues pour un rapace de cette taille. Ce plumage est porté toute l'année par les deux sexes, la femelle pouvant se distinguer à son plastron brunâtre plus marqué et sa corpulence plus forte.

La silhouette en vol est caractéristique avec des ailes longues et étroites et le poignet coudé.

Longueur 55-58 cm, envergure 145-170 cm,

Répartition en France et en Europe

Le Balbusard pêcheur présente une distribution cosmopolite, on le retrouve presque partout sur la planète. Il évite cependant les zones de toundra, les zones désertiques et montagneuses.

En Europe, sa zone de reproduction principale est située en Scandinavie, Ecosse et Russie. Il niche aussi dans quelques pays de l'Europe du nord-est et, plus localement, en France. Les balbusards qui nichent en Europe passent l'hiver en Afrique ou dans la péninsule ibérique.

En France c'est un nicheur rare et localisé à la Corse et à la moyenne vallée de la Loire.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Une cinquantaine de couples nichaient en France en 2004 dont la moitié en Corse. L'arrivée sur le site de reproduction intervient en janvier-février en Corse et plus tard le long de la Loire (mars-avril). L'espèce est en principe monogame. Le nid est un volumineux amas de branches, bien exposé au sommet d'un pin en forêt, d'un piton rocheux, voire dans une falaise en bord de mer. La ponte unique déposée en avril comprend un à trois œufs. Les jeunes prennent leur envol vers l'âge de huit semaines. Ils restent dépendants et cantonnés pendant un mois avant que la famille se disperse. La productivité moyenne est de 1,4 jeune en Corse et de 1,8 en région Centre où la population est en croissance. La longévité maximale relevée en France est de 13 ans en Corse.

Activité

L'espèce est diurne. Le Balbusard pêcheur est un piscivore presque strict, puisque les poissons représentent 99 % de son régime alimentaire. Il repère ses proies lors de vols au-dessus de grands étangs ou de lacs, et souvent plane avant de plonger, d'une hauteur de 10 à 50 m, les pattes en avant pour capturer un poisson. Aux abords du nid, la défense territoriale est active de même que la surveillance des prédateurs (corvidés, martre). Les sites de reproduction sont fréquentés de la fin de l'hiver au milieu de l'été. Les nouvelles implantations s'amorcent dans le courant de l'été et plusieurs années peuvent s'écouler avant une reproduction effective. En migration et en hivernage les oiseaux sont solitaires, mais les secteurs favorables riches en proies peuvent concentrer les individus.

Régime alimentaire

Toute l'année, son régime alimentaire est uniquement composé de poissons capturés vivants lors de plongées spectaculaires. La taille moyenne recherchée est d'une trentaine de cm (15-45 cm). La ration quotidienne est de l'ordre de 300 g. Il pêche en eaux peu profondes. Les proies repérées en vol sont capturées dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres autour du site de reproduction. En période de nourrissage des jeunes, un à sept poissons sont apportés quotidiennement.

Habitats fréquentés

Le Balbuzard pêcheur est susceptible d'occuper une large gamme d'habitats qui conjuguent un site favorable à la reproduction à proximité de zones de pêche. En France continentale, il s'établit dans les grands massifs forestiers, comportant des peuplements de pins âgés, proches de la Loire. En Corse, il est uniquement cantonné aujourd'hui sur les côtes rocheuses de l'ouest de l'île. En général il évite la promiscuité avec l'homme. Il se nourrit dans un large éventail de milieux humides : eaux courantes ou dormantes, douces ou salées. Sur les lieux d'hivernage de l'ouest africain, il est répandu sur les lagunes côtières, le long des grandes rivières et des lacs et zones d'inondation.

Etat des populations et tendance d'évolution

Le statut de conservation du Balbuzard pêcheur est défavorable en Europe où il est un nicheur rare avec 7 600 - 11 000 couples soit un tiers de la population mondiale estimée. 90% de la population est regroupée en Suède, Finlande et Russie. Entre 1990 et 2000, les effectifs européens sont stables ou en augmentation selon les pays. En France, l'espèce bénéficie depuis 1999 d'un plan national d'actions.

En Corse où l'effectif n'a jamais été très important, la situation est dramatique au milieu des années 70 avec quatre couples recensés. Puis les effectifs et la répartition vont s'accroître pour se stabiliser autour de 25-30 couples à compter des années 90. La population reproductrice française comprend une cinquantaine de couples scindés en deux foyers. Celui de Corse semble à saturation, tandis que sur le continent la dynamique est à l'expansion avec de nombreuses possibilités.

Plusieurs milliers de migrants en provenance d'Ecosse et du nord de l'Europe, traversent deux fois par an le pays et y stationnent plus ou moins longuement.

Caractéristiques et localisation de l'espèce sur le site

Le Balbuzard est observé sur la ZPS durant les 2 périodes de migration (printemps et automne). Il est noté soit en migration active, ne faisant que survoler la zone d'étude, soit sur la rivière Ardèche, profitant d'une halte pour pêcher des proies (poissons vivants).

L'espèce a été observée dans les gorges de l'Ardèche, la vallée du Tiourre et au-dessus de la Dent de Rez.

Menaces

- L'électrocution sur les réseaux de transport de l'énergie électrique est la principale cause de mortalité,
- En milieu forestier, le développement des travaux et exploitations pendant la saison de reproduction constitue la principale cause de dérangement, voire de destruction,
- Les actes de malveillance (tirs, piégeages, destructions des nids, collectionneurs), sont toujours à craindre ponctuellement et encore régulières ici et là sur les voies migratoires,
- En bord de mer les activités touristiques sont cause de dérangement,
- La contamination des proies par les polluants n'est pas à écarter et pourrait avoir une conséquence sur l'état sanitaire des populations.

Mesures de gestion actuelle

Aucune mesure de gestion ou de suivi n'est menée actuellement.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

Enterrer ou neutraliser les lignes électriques,
Maintenir une bonne qualité d'eau,

Relative à l'espèce

Améliorer les connaissances par un suivi global lors des deux passages migratoires, visant à déterminer les principaux sites de migration et à évaluer les flux sur la ZPS,
Malgré une tolérance certaine du balbuzard, la maîtrise des activités de loisirs est indispensable,
Le cas échéant, au même titre que bien d'autres espèces rares, l'interdiction des prises de vue et de son à proximité des nids est à conseiller.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Suivi de la migration, réduction des électrocutions de rapaces.

Bondrée apivore

Pernis apivorus (Linné, 1758)

Oiseaux
Falconiforme
Accipitridés



Statut et protection

Directive Oiseaux : annexe 1
Convention de Berne : annexe 2
Liste rouge IUCN : préoccupation mineure
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : préoccupation mineure
Liste rouge régionale : quasi menacé



Source : Référentiel Régional Oiseaux Languedoc Roussillon

Description de l'espèce

La Bondrée apivore est un rapace diurne de taille moyenne. L'adulte présente une petite tête qui peut faire penser à celle d'un pigeon, grise chez le mâle, plutôt brune chez la femelle. L'iris est jaune ou orangé, le bec est sombre avec une cire gris-bleu, les pattes sont jaunes.

Le dessous du corps et des ailes est ponctué plus ou moins densément de noir, les points étant alignés avec une régularité symétrique. Le trait du plumage caractéristique de la Bondrée adulte est la présence de trois barres sombres très marquées sur la queue. En vol, la silhouette paraît souvent légère, du fait d'une queue longue de la petite tête portée bien en avant, et du mouvement des ailes généralement lent et ample.

Taille : 52-60cm, Envergure : 135-150 cm

Répartition en France et en Europe

La Bondrée apivore niche en Europe moyenne et septentrionale, et en Asie occidentale. La limite sud de répartition passe par le nord de l'Espagne, le midi de la France, l'Italie moyenne et le nord de la Grèce. Vers le nord, la Bondrée atteint la Norvège méridionale, la Suède, la Finlande et la Russie, jusqu'au cercle polaire.

En hiver, elle est totalement absente d'Europe, et se répartit alors dans la zone forestière d'Afrique tropicale. La Bondrée se reproduit dans la majeure partie de la France, excepté le bassin méditerranéen et la Corse.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

La Bondrée apivore est monogame, les couples, fidèles pour la vie, semblent déjà formés dès le retour de migration, et la reproduction commence aussitôt. La ponte, en juin ou juillet, est presque toujours de deux œufs, richement colorés. L'incubation dure en moyenne 35 jours. Le premier vol des jeunes se situe à l'âge de 40 jours. A huit semaines, c'est-à-dire en août ou début septembre, les jeunes quittent les environs de l'aire, et la migration suit aussitôt. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 29 ans.

Activité

C'est un grand migrateur, qui arrive en Europe tardivement et repart précocement, si bien que son séjour chez nous ne dure que quatre mois, ne lui laissant que le temps nécessaire pour nicher. Elle passe la plus grande partie de son existence en Afrique. C'est en mai que culmine le passage migratoire. La migration inverse commence dès le mois d'août, pour atteindre son maximum en septembre. En dehors des périodes migratoires, c'est un oiseau discret, et elle passe facilement inaperçue lors de son court séjour estival. Elle vit en couples disséminés. Cette espèce est strictement diurne.

Régime alimentaire

La Bondrée a un régime alimentaire extrêmement spécialisé, constitué principalement d'insectes, et plus précisément d'hyménoptères (guêpes, bourdons, les œufs d'insectes, larves et nymphes ...). Lors de son arrivée en mai, et durant les périodes froides ou pluvieuses, la Bondrée doit compléter ce régime avec d'autres proies : autres insectes, araignées, lombrics, amphibiens, reptiles, micromammifères... A la fin de l'été, elle mange aussi des fruits et des baies. Malgré le terme d'apivore, les bondrées consomment rarement des abeilles et ne s'en prennent pas aux ruchers, où le couvain est d'ailleurs inaccessible pour elles. Elles n'ont aucune incidence sur les activités humaines.

Habitats fréquentés

La Bondrée semble préférer la présence alternée de massifs boisés et de prairies. Elle évite les zones de grande culture, mais occupe aussi bien le bocage que les grands massifs forestiers, résineux ou feuillus. Pour se nourrir, elle explore les terrains découverts et semi-boisés : lisières, coupes, clairières, marais, friches, forêts claires, prés et cultures. La présence de zones humides, de cours d'eau ou de plans d'eau est fréquente sur son territoire. En hiver, elle occupe les forêts tropicales, où elle mène une existence discrète.

Etat des populations et tendance d'évolution

L'estimation des populations de bondrées en période de reproduction est difficile, car elles reviennent de migration après la pousse des feuilles des arbres, et mènent une existence discrète. Bien qu'une raréfaction de l'espèce soit observée dans certains pays, celle-ci paraît stable dans l'ensemble, avec de fortes variations numériques, en relation avec les conditions météorologiques au début de la nidification. L'estimation mondiale sans doute sous-estimé se situe entre 300 000 et 350 000 couples.

En France, la récente enquête sur les rapaces nicheurs permet d'estimer la population de bondrées à 11 000 - 15000 couples, soit plus du quart de la population totale d'Europe de l'Ouest. La tendance d'évolution des effectifs en France est difficile à apprécier mais semble indiquer une stabilité.

Caractéristiques de l'espèce et de son habitat sur le site

Les observations obtenues durant l'étude nous permettent de localiser précisément un site de reproduction (Massif de la Dent de Rez). Le nid est installé sur un Chêne pubescent situé sur un versant orienté à l'Est. Les observations semblent indiquer également la présence d'un couple dans la vallée de l'Ibie sur le secteur de Vigier (Commune de Lagorce). Les données anciennes, quant à elles, témoignent d'une présence le long des gorges de l'Ardèche (Site classé et réserve naturelle) sans pouvoir préciser le statut des oiseaux (reproducteur ou non). L'espèce recherche de grands arbres pour installer le nid à plus de 9 mètres. Ceci est probablement une contrainte importante sur la ZPS où le taillis de chênes verts et de chênes pubescents est dominant et dont les branches maîtresses atteignent rarement une telle hauteur.

Menaces

La Bondrée apivore ne semble pas avoir connu de régression de ses effectifs aussi importante que les autres rapaces. Sans doute son statut de migrateur, arrivant tard en Europe et repartant tôt vers l'Afrique, et sa discrétion, l'ont-ils mise à l'abri des tirs des chasseurs de rapaces avant sa protection, et des destructions illégales ensuite.

- En période de migration, des tirs ont toujours lieu dans certains pays qu'elle traverse : Italie, Liban, Malte.
- La diminution des insectes du fait des insecticides pourrait avoir des conséquences à long terme sur la Bondrée,
- La disparition de ses terrains de chasses liés à la fermeture des milieux,
- Elle est sensible à la destruction de son habitat (disparition du bocage).

Mesures de gestion actuelle

Pas de mesure de gestion ou de suivi actuellement sur le site.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

La conservation de la Bondrée n'implique pas de mesures fortes de gestion. Il convient simplement d'être vigilant sur certains points :

- Eviter la disparition du bocage et des haies vives,
- Maintenir ou favoriser les clairières, les friches, les mares et les marais en bon état de conservation,
- Conserver des mosaïques paysagères, alternance de milieux ouverts et de milieux forestiers,
- Eviter les plantations mono-spécifique denses, tout particulièrement de résineux par une diversification des essences et l'enrichissement des peuplements, notamment par la création d'îlots de feuillus,
- Maintenir des forêts claires, en évitant les exploitations de printemps et d'été, et en gardant une proportion suffisante de futaie âgée,

Relative à l'espèce

- Eviter les travaux forestiers entre le 1er mai et le 1er septembre à proximité du site de nidification,
- Traiter tous les points dangereux sur les lignes électriques aériennes dans un rayon de 1 km autour de l'aire,
- Eviter l'usage des pesticides en favorisant la signature de contrats spécifiques avec les exploitants.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

- Suivi des autres migrateurs sur la ZPS. Gestion et vigilance sur les habitats ouverts et leur cortège d'espèces associées.

Busard cendré

Circus pygargus (Linné, 1758)



F. Jacob (mâle immature de Busard cendré).

Statut et protection

Directive Oiseaux : annexe 1
 Convention de Berne : annexe 2
 Liste rouge IUCN : Préoccupation mineure
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : Vulnérable
 Liste rouge régionale : En Danger

Oiseaux
 Accipitriformes
 Accipitridés



Source : Référentiel Régional Oiseaux Languedoc Roussillon

Description de l'espèce

Le Busard cendré est un rapace diurne de taille moyenne. Le mâle adulte se reconnaît à son plumage gris cendré dessus avec le bout des ailes noir. Les côtés de la tête, la gorge et la poitrine sont gris cendré.

La femelle est radicalement différente. Le dessus du corps est brun avec des liserés roux à la tête et à la nuque. Une tache pâle entourée de brun et de roux est visible sous l'œil. Chez les deux sexes, le bec est noir ; la cire, les pattes et l'iris sont jaunes.

Le corps est fuselé, les ailes longues et pointues et la queue longue et étroite. D'un vol souple et chaloupé, les ailes maintenues en un « V » très ouvert, les oiseaux maraudent à faible vitesse et à quelques mètres au-dessus du sol à la recherche de leurs proies.

Taille : 43-50cm, envergure : 98-110 cm

Répartition en France et en Europe

La population mondiale est concentrée surtout en Europe où les effectifs les plus importants se situent en Russie, suivie de la France, de l'Espagne et de la Biélorussie. Cet oiseau est un migrateur au long cours. Toutes les populations d'Europe de l'Ouest hivernent en Afrique. La population asiatique hiverne en Inde.

En France, l'espèce n'est présente qu'en période de reproduction. Elle occupe la plupart des régions, excepté une grande partie de la Normandie, l'extrême Sud-est et la Haute-Savoie.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Arrivés sur les sites de reproduction, les mâles exécutent leurs parades nuptiales aériennes. Le nid est construit au sol dans une végétation dense d'environ 1m de haut. Le nid est constitué d'une plate-forme peu épaisse d'herbe sèche et de brindilles. La ponte est de quatre œufs en moyenne, elle est déposée généralement à partir du 10 mai pour se terminer avant le 15 juin. L'incubation dure 28 à 30 jours, et est assurée par la femelle. Les jeunes prennent leur envol à l'âge de 28-35 jours, mais restent à proximité du nid, nourris par leurs parents pendant au moins 15 jours. Au début du mois d'août, les adultes et les jeunes se dispersent. L'âge d'accession à la reproduction intervient au plus tôt à un an pour les femelles et deux ans pour les mâles. Chez ces derniers cependant, certains individus ne se reproduisent pas avant cinq ans.

Activité

De retour de leurs quartiers d'hiver africains, les premiers busards cendrés arrivent en France entre avril et mai. En fin de saison de reproduction, les busards cendrés se rassemblent en dortoirs. La migration postnuptiale se déroule surtout du 15 août au début de septembre.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Busard cendré est composé principalement de petits rongeurs, en particulier du Campagnol des champs. Des insectes, notamment des criquets, des sauterelles, des amphibiens, des reptiles et des passereaux, capturés au sol, sont consommés en quantité variable.

Habitats fréquentés

Rapace de plaines et de collines, le milieu de vie du Busard cendré est constitué d'une grande variété de milieux ouverts. Les marais arrière littoraux à prairies humides de fauche ou pâturées, les plaines cultivées ou les plateaux consacrés à la polyculture et à l'élevage ainsi que les garrigues basses demeurent ses zones de chasse et de nidification de prédilection. La grande majorité des nids de Busard cendré en France sont localisés dans les cultures céréalières, moins fréquemment dans les prairies de fauche et les garrigues basses. Les champs de blé et d'orge d'hiver concentrent désormais l'essentiel des nidifications en France (70-80%), comme pour le Busard Saint-Martin et plus rarement le Busard des roseaux. Les jeunes plantations forestières sont parfois recherchées, notamment celles de résineux.

Etat des populations et tendance d'évolution

La population mondiale est estimée à 60 000-71 000 couples, avec 9 800 à 15 000 couples en Europe de l'Ouest. Le Busard cendré a un statut de conservation favorable en Europe. Il est cependant en fort déclin dans l'Union Européenne. Il est considéré comme "A surveiller" en France avec des effectifs nicheurs représentant 13 à 36% de la population européenne (Russie exceptée). L'estimation de l'effectif national était de 4 000 couples environ dans les années 1990, et entre 3 900 à 5 100 couples entre 2000 et 2002. Les données anciennes montrent un déclin marqué de la fin du XIXe siècle, à la moitié du XXe siècle. L'évolution des effectifs nicheurs montre des tendances différentes selon les régions. Des augmentations sont connues par exemple dans le Nord-Pas-de-Calais ou dans le Languedoc-Roussillon, alors que des diminutions sont relevées dans plus de 30 départements d'après les Atlas régionaux ou départementaux réalisés pour la plupart entre 1985 et 1995.

Caractéristiques et localisation de l'espèce et de son habitat sur le site

En Ardèche, l'espèce niche de façon localisée principalement dans les prairies et landes à genêts depuis les plaines jusque sur le plateau ardéchois. En Ardèche méridionale, des couples reproducteurs étaient connus dans la majorité des plaines et sur les garrigues claires et basses et les pelouses des nombreux "Gras". Sur la ZPS de la Basse Ardèche, le plateau de la Dent de Rez et à proximité de celui-ci (plateau cultivés de Saint-Remèze, plaine d'Aurèle) le Busard cendré comptait plusieurs couples nicheurs dans les années 1970 et probablement jusque dans les années 1990.

Durant l'étude, seuls des oiseaux en migration active ont été observés dans les limites de la ZPS. Il s'agit de deux individus qui ont survolé le massif de la Dent de Rez le 24 avril 2009. Les observations ayant obtenu un indice de reproduction "possible" ou "probable" ont toutes été obtenues durant les années 1990 et en dehors de la ZPS (Communes de Bidon, Bourg-Saint-Andéol et Saint-Marcel d'Ardèche).

Malgré l'absence d'observation, au vu des habitats favorables encore présents sur de grands espaces (plateaux de Saint-Remèze, de Gras et de Bidon; coteaux de Bourg-Saint-Andéol, de Saint-Marcel-d'Ardèche, de Saint-Just-d'Ardèche; plaines d'Aiguèze, de Le Garn, d'Ornac l'Aven, La Bastide de Virac et de Lagorce), la présence de plusieurs couples nicheurs est probable à proximité de la ZPS.

Menaces

- La destruction des nichées par les activités agricoles, la moisson des céréales notamment, mais aussi localement la fauche des prairies et Ray-grass ou des luzernes.
- La baisse des disponibilités alimentaires, notamment des campagnols, qui subissent les conséquences de l'abandon progressif des prairies au profit des cultures.
- La régression des habitats naturels favorables pour sa nidification (landes surtout, et évolution des zones de garrigues vers la forêt),
- Par ailleurs, sur les sites d'hivernage africains (comme sur les sites de reproduction), certains produits toxiques employés en agriculture ou utilisés dans la lutte contre les campagnols et les criquets constituent également des menaces pour la survie des busards cendrés.

Mesures de gestion actuelle

Pas de programme actuellement. Le programme de gestion des habitats sur le plateau de la Dent de Rez et du Mézenc mené par le SGGA, devrait être profitable au Busard cendré en lui offrant des habitats propices à la recherche des proies et dans la mesure où il peut trouver des habitats favorables de nidification (prairies, landes, garrigues).

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Maintenir une activité pastorale extensive,
- Dans les zones viticoles, maintenir les effets de lisière liés à la mosaïque des cultures et ouvrir les milieux non agricoles colonisés par la forêt,
- Retarder la fauche pour épargner les nichées, tout en maintenant un habitat herbacé favorable aux espèces des milieux prairiaux,

Relative à l'espèce

- Protéger les sites de reproductions connus,
- Mettre en place une protection des nichées issues des couples reproducteurs en habitats agricoles,
- L'espèce n'étant pas cantonnée sur la ZPS à l'heure actuelle, un suivi annuel paraît peu adapté. Toutefois, le secteur de la Dent de Rez présentant des habitats favorables, une certaine vigilance doit être maintenue,
- Une sensibilisation et formation des agents fréquentant le secteur régulièrement (ONF, ONCFS, SGGA) pourraient être menées afin qu'une attention particulière soit portée sur cette espèce. Ceci permettrait de mieux connaître la fréquentation de la ZPS par le Busard cendré et éventuellement de pouvoir intervenir si nécessaire pour éviter la destruction de spécimen de cette espèce protégée qui niche à terre (protection des nids).

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

- Suivi des autres migrateurs sur la ZPS. Vigilance sur les habitats ouverts et leur cortège d'espèces associées.

Busard des roseaux

Circus aeruginosus (Linné, 1758)

Oiseaux
Accipitriformes
Accipitridés

Statut et protection

Directive Oiseaux : annexe 1
Convention de Berne : annexe 2
Liste rouge IUCN : Préoccupation mineure
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : Préoccupation mineure
Liste rouge régionale : Faible risque



Source : Référentiel Régional Oiseaux Languedoc Roussillon

Description de l'espèce

Ce rapace diurne présente des formes élancées avec de longues ailes étroites et une queue, également longues. La tête, petite, montre un masque facial rappelant celui des rapaces nocturnes. Le plumage est acquis au bout de plusieurs années (trois au minimum). Les pattes et la cire du bec jaune d'or, ainsi que le bec et les ongles noirs. L'iris dépasse exceptionnellement le jaune-brun chez les femelles tandis que celui des mâles atteint rapidement le jaune d'or.

Taille : 48-56 cm Envergure : 120-135 cm

Répartition en France et en Europe

Le Busard des roseaux est réparti sur la plus grande partie de l'Ancien Monde. Il est présent de l'Europe de l'Ouest jusqu'à l'Asie centrale et sur une grande partie du continent africain. L'espèce est répandue dans toute l'Europe à l'exception de l'Irlande, de l'Islande et du Nord de la fenno Scandinavie.

Dans notre pays, deux zones de reproduction sont individualisées. Une se situe au nord d'un arc de cercle joignant la Gironde au Lyonnais et une deuxième entité englobe la Camargue, les étangs littoraux du golfe du Lion jusqu'aux Pyrénées-Orientales, à laquelle il faut adjoindre quelques rares nicheurs corses. En France, les Busards des roseaux reproducteurs adoptent un comportement de plus en plus sédentaire au fur et à mesure que l'on se dirige vers le sud.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Les nids, volumineux, sont construits au tréfonds de la végétation. De façon générale, tous ces nids sont installés à proximité du sol dans un environnement inondé, humide, voire sec.

En France atlantique, les pontes se déroulent entre mars et juin. Les pontes comptent en moyenne quatre ou cinq œufs. Le nombre de jeunes envolés par femelle pondreuse se situe entre 1,2 et 2,4.

Les poussins s'envolent à 40-45 jours. Plus généralement, la dispersion définitive intervient début août lors des premiers mouvements post-nuptiaux. La polygamie (essentiellement polygynie) peut s'avérer localement élevée (38% dans le centre ouest de la France)

Activité

Migrateur partiel, les plus septentrionaux migrent vers le Sud de la France, l'Espagne voir l'Afrique centrale. Les Busards des roseaux migrent sur un large front, très peu dépendants de la topographie. La migration postnuptiale intervient après la dispersion des jeunes oiseaux entre mi-août et fin octobre. Dès la fin du mois de février, les animaux sont de retour, la migration pré-nuptiale bat son plein de la mi-mars à la mi-avril et se termine dans la deuxième quinzaine de mai.

Régime alimentaire

Le Busard des roseaux, espèce qualifiée d'« opportuniste » se nourrit uniquement de proies animales. Il chasse à l'affût posé, en vol de repérage, en vol de poursuite, ou encore à la course au sol, des proies vivantes, en pleine forme ou blessées, mais il ne délaisse pas pour autant les proies mortes, les charognes et les œufs d'autres espèces d'oiseaux, les mantes religieuses, buses, amphibiens... Les mammifères sont généralement dominants en nombre et en biomasse, suivis par les oiseaux.

Habitats fréquentés

Le Busard des roseaux est plutôt inféodé aux milieux humides permanents ou temporaires de basse altitude. Au cours des dernières décennies, la colonisation de milieux de plus en plus secs a été observée : dunes, hauts de schorres ou à vocation agricole tels prairies de fauche, champs de céréales, fourrés denses de ronces et d'ajoncs. En hiver et au cours de ses périples migratoires, il chasse au-dessus de tous ces milieux, mais évite toujours la haute altitude et les étendues densément boisées.

Etat des populations et tendance d'évolution

Son statut de conservation est jugé favorable en Europe. Une grande vitalité a été constatée notamment en Grande-Bretagne et dans les Pays baltes. Curieusement, la fin des années 90 a vu une chute spectaculaire (jusqu'à -28 %) puis une situation en « dents de scie » sans que l'on puisse en connaître avec certitude les causes. La population nicheuse européenne compterait actuellement 93 000 à 140 000 couples, dont 40 000 à 60 000 en Russie.

L'espèce est considérée comme « à surveiller » en France. C'est au cours des années 80 que l'espèce a connu un essor démographique extraordinaire qui l'a conduite à s'implanter dans certaines provinces (littoral de la mer du Nord et de la Manche, nord Finistère, moyenne vallée du Rhône...).

Caractéristiques de l'espèce et de son habitat sur le site

Le Busard des roseaux n'est observé, sur la ZPS, que durant les passages de migration. Les observations recueillies sont plus fréquentes au cours du passage de printemps. Elles concernent à plusieurs reprises un même oiseau se nourrissant sur la placette d'alimentation de Gras destinée au Vautour percnoptère. Les observations s'étendent de mars à avril. Ladet et Bauvet (2003) ont noté 7 individus en 3 jours de suivi entre le 21 mars et le 28 avril 2003 sur la plaine d'Aurèle (Bidon). A l'automne, le passage semble plus diffus. Un individu a été observé dès le 26 août de l'année 2004, en migration active. Ladet et Bauvet (2003) ont observé, sur le même site d'étude, trois individus en migration active le 30 septembre 2002. L'espèce semble pouvoir être observée en migration un peu partout sur la ZPS au gré des conditions aérologiques.

Menaces

Une des plus grandes menaces subies par le Busard des roseaux est la régression des vastes roselières dans lesquelles il niche, du fait de leur eutrophisation, la destruction des milieux humides ou encore de la présence de bétail bovin et équin.

La sur-fréquentation et le dérangement en période de nidification constituent une autre menace importante. Le Busard des roseaux, réputé farouche, est particulièrement sensible aux dérangements de tous ordres.

Enfin, cette espèce subit différents empoisonnements :

-Le comportement charognard du busard l'expose à se nourrir abondamment de gibier blessé ou retrouvé mort et de là, à ingérer des plombs de chasse. Atteints de saturnisme aigu ou chronique, de nombreux individus succombent.

-L'utilisation de la bromadiolone et des anticoagulants dans la lutte contre les ragondins et les rats musqués provoque son empoisonnement lorsqu'il se nourrit des carcasses empoisonnées.

-Une teneur importante en PCB (dérivés chimique chlorés) a été identifiée et mesurée tant dans les œufs que dans les cadavres.

Mesures de gestion actuelle

Aucune mesure de gestion ou de suivi n'est menée actuellement.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Protection de la phragmitaie , lieu de nidification dans près de 60% des cas pour le busard des roseaux,
- Conserver et restaurer des marais et des milieux humides suffisamment étendus à tranquillité plus grande et des communautés aquatiques riches pour maintenir ses effectifs et permettre son expansion.
- Informer et sensibiliser la population pour prévenir les destructions volontaires et pour éviter l'utilisation de pesticides.

Relative à l'espèce

- En période de reproduction, identifier et limiter l'accès et les dérangements des zones où l'espèce est installée,
- Proscrire l'utilisation de la bromadiolone et de tout autre poison dans les zones de présence de l'espèce en préférant des méthodes sélectives (piégeage) et la lutte biologique (favoriser les prédateurs naturels, renards, rapaces, et changer les pratiques agricoles en limitant la taille des parcelles et en maintenant et restaurant les haies).

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Suivi de la migration, réduction des risques de rapaces.

Busard Saint-Martin

Circus cyaneus (Linné, 1766)

Oiseaux
Accipitriformes
Accipitridés



Statut et protection

Directive Oiseaux : annexe 1
Convention de Berne : annexe 2
Liste rouge IUCN : Préoccupation mineure
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : Préoccupation mineure
Liste rouge régionale : Vulnérable



Source : Référentiel Régional Oiseaux Languedoc Roussillon

Description de l'espèce

Le mâle a le dessus gris avec la poitrine et la tête nettement gris bleuté, le dessous presque blanc. Le bout des ailes est noir. Les deux sexes portent une tache blanche bien visible sur le bas du dos.

La femelle, de couleur radicalement différente, a un plumage brun foncé nuancé de roux dessus. Le dessous est blanc jaunâtre rayé de brun. En vol, la silhouette est svelte et l'allure légère. Les ailes sont longues et fines, souvent relevées en forme de V.

Taille : 43-50 cm, Envergure : 100-120 cm.

Répartition en France et en Europe

Il se reproduit en Europe et en Asie. En Europe, la limite méridionale englobe la Péninsule Ibérique, l'Italie et les Balkans. Les populations nordiques sont migratrices, tandis que celles d'Europe de l'Ouest sont partiellement sédentaires.

En France, le Busard Saint-Martin niche sur une grande partie du territoire, les populations régionales les plus importantes se situant en Limousin, en Poitou-Charentes, en Aquitaine, en Midi-Pyrénées, en Champagne-Ardenne, en Rhône-Alpes et en Auvergne. Rapace de plaines et de collines, le Busard Saint-Martin niche cependant jusqu'à 500 m dans le Jura, 1 450 m en Auvergne et 1 900 m dans les Pyrénées-Orientales.

En période hivernale, l'espèce est présente sur l'ensemble du territoire, fréquentant surtout les régions de plaines.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

L'espèce niche au sol. Le nid se situe généralement dans les cultures (céréales, colza, luzerne), dans les landes, les jeunes plantations de résineux, les coupes forestières, les taillis de feuillus et les friches. La ponte, généralement de quatre à six œufs, est déposée entre avril à début juin. L'éclosion a lieu après 28 à 31 jours d'incubation.

Les poussins sont protégés par la femelle pendant 15 à 20 jours. Durant cette période sensible, seul le mâle ravitaille toute la famille. Après un séjour de 30 à 35 jours au nid, les jeunes prennent leur envol. L'émancipation intervient en général entre mi-juin et mi-juillet. La longévité maximale observée grâce à des données de baguage est d'environ 17 ans.

Activité

L'activité est essentiellement diurne. Dès le retour sur les sites de reproduction, les mâles exécutent leurs parades nuptiales aériennes très démonstratives. Elles débutent généralement dans la seconde quinzaine de mars, et durent jusqu'à la fin avril.

En août et septembre, les sites de reproduction sont désertés par un grand nombre d'adultes qui gagnent leurs zones d'hivernage situées dans le sud de la France ou dans le nord de l'Espagne. Les sédentaires restent sur place ou se dispersent à proximité de leurs sites de nidification. Les juvéniles également se dispersent vers le sud, dont certains atteignent l'Andalousie.

En hiver, la France est fréquentée par des oiseaux venant du Nord et du Centre de l'Europe. Dès février, un grand nombre d'oiseaux remontent vers leurs sites de reproduction. Les busards hivernants ou migrateurs se déplacent isolément le jour et se regroupent le soir, formant des dortoirs collectifs, généralement dans des landes, des friches ou des zones humides.

Régime alimentaire

Le Busard Saint-Martin est un prédateur opportuniste, et sa taille lui permet de capturer un large éventail de proies, allant du lombric jusqu'au pigeon. Néanmoins, lorsque les densités de Campagnol des champs sont suffisamment élevées, il se spécialise volontiers. En période de reproduction dans les régions de plaines cultivées, les campagnols constituent au moins les deux tiers des proies apportées au nid. Des oiseaux, grenouilles, reptiles et des insectes complètent ce régime, dont l'importance varie selon l'année et la région.

Habitats fréquentés

Le Busard Saint-Martin fréquente tous les milieux ouverts à végétation peu élevée qu'il inspecte sans cesse à la recherche de proies en volant à un ou deux mètres de hauteur. Les champs, les prairies et les friches basses constituent ses terrains de chasse de prédilection, suivies des landes, des coupes forestières et des marais ouverts à prairies humides. Actuellement en France, le Busard Saint-Martin se reproduit probablement en majorité dans les milieux cultivés (blé et orge d'hiver). Cependant, certaines régions accueillent encore une majorité de couples dans des milieux naturels (landes, clairières).

Etat des populations et tendance d'évolution

La population européenne est estimée entre 22 000 et 31 000 couples, les effectifs les plus importants étant situés en Russie (15 000-20 000 couples), en Finlande (2 000-4 000 couples) et en France (7 800-11 200 couples). La population mondiale est estimée à 70 000 couples. Il est considéré comme Vulnérable en Europe.

Au niveau national, l'espèce n'est pas considérée comme menacée. Elle est classée "A surveiller" en période de reproduction et en hivernage. On a constaté au début des années 1980 une augmentation significative de la population, mais également une progression de la distribution. L'augmentation s'est poursuivie modestement, semble-t-il, avec 3 000 à 4 000 couples estimés à la fin des années 1990. L'effectif nicheur en France, est maintenant estimé à 7 800-11 200 couples. Le Busard Saint-Martin a donc connu une expansion géographique et numérique. Si des augmentations sont constatées dans certaines régions, ailleurs, des régressions récentes sont perceptibles dans des départements. En hiver, la France accueillerait entre 6 000 et 10 000 individus selon les années.

Caractéristique de l'espèce et de son habitat sur le site

L'espèce ne semble pas se reproduire sur l'Ardèche méridionale et sur la ZPS de la Basse Ardèche. Des données obtenues durant la période estivale au cours des années 1990 sur la plaine d'Aurèle (Bidon) peuvent difficilement correspondre à des oiseaux reproducteurs. Toutes les observations recueillies durant l'étude et dans la bibliographie font état d'oiseaux soit migrateurs soit hivernants. L'observation relevée en avril 1996 correspond probablement à un oiseau en migration active tardive. A noter que Ladet et Bauvet (2003) ont observé également 3 individus en migration active le 8 mars 2003 sur la plaine d'Aurèle. La proximité de la ZPS par rapport à l'axe migratoire de la vallée du Rhône suffit à supposer que celle-ci soit survolée chaque année par le Busard Saint-Martin lors des deux passages (printemps et automne).

Menaces

-La perte des habitats naturels, notamment des landes (reboisement, fermeture naturelle et mise en culture), depuis 1970 est probablement responsable des baisses d'effectifs dans certains départements.

-La destruction des nichées dans les milieux de cultures en raison des travaux agricoles (80% de pertes certaines années). Ce pourcentage n'est cependant qu'indicatif,

-La diminution des disponibilités alimentaires, notamment en milieu cultivé. La population hivernante est également menacée par la régression continue des prairies et des friches.

Mesures de gestion actuelle

Pas de programme actuellement. Un suivi régulier des zones d'hivernage du sud Ardèche est réalisé par le CORA 07.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Maintenir des surfaces en herbe et la préservation des friches, jachères et autres terrains incultes sont des actions importantes à mettre en œuvre dans les zones de plaines en partenariat avec les agriculteurs.
- Conserver et développer une activité agro-pastorale extensive.
- La modification de certaines pratiques de gestion forestière des jeunes plantations de résineux. Les plantations doivent être effectuées en maintenant un espacement plus important entre les jeunes plants et les opérations de débroussaillage effectuées en dehors de la période de reproduction.

Relative à l'espèce

- Le Busard Saint-Martin ne nichant pas sur la ZPS, seul un suivi de la migration sur la ZPS est possible. Là aussi, la démarche serait la mise en place d'un programme de détermination des axes de migration sur la ZPS au printemps et à l'automne.
- Il convient également de sensibiliser et d'impliquer davantage les agriculteurs dans la conservation de cette espèce.
- En cas de nidification, des actions de sauvegarde des nichées seraient à mener pour pérenniser la reproduction (repérage des nids, sensibilisation des agricultures, protection des parcelles, retard de fauche ...)

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Suivi des autres migrateurs sur la ZPS.

Circaète Jean-le-Blanc

Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)

Oiseaux
Falconiformes
Accipitridés



Statut et protection

Directive Oiseaux : annexe 1
Convention de Berne : annexe 2
Liste rouge IUCN : Rare
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : Préoccupation mineur
Liste rouge régionale : Quasi menacé



Source : Référentiel Régional Oiseaux Languedoc Roussillon

Description de l'espèce

Rapace diurne pâle, de grande taille. Il présente une grosse tête ronde avec de grands yeux jaunes. Son vol sur place et sa silhouette massive sont caractéristiques. Se reconnaît assez facilement en vol, dessous blanc plus ou moins parsemé de taches beige à chocolat alignées et marqué d'un plastron brun du menton au haut de la poitrine. Le dessus est bicolore, la tête brun clair. Les ailes longues et larges sont bien digitées. La queue est barrée de trois bandes noires bien séparées.

Taille : 62-67 cm. Envergure : 170-185 cm

Répartition en France et en Europe

En Europe, l'espèce est présente depuis la Finlande jusqu'au détroit de Gibraltar, l'essentiel des effectifs étant situé dans les pays du sud. L'espèce est classée dans la catégorie Rare au vu de ses effectifs (6900 à 10500 couples), mais n'apparaît pas globalement menacée à l'échelle européenne.

La France compte 2400 à 2900 couples répartis au sud d'une ligne reliant la Vendée au Jura. La population rhônalpine est estimée entre 306 et 422 couples. La population présente une légère progression depuis les années 1990.

Avec une population évaluée à une centaine de couples, l'espèce est présente sur tout le département de l'Ardèche, avec des densités pouvant atteindre 1 couple/2000ha sur la partie sud. Ladet (2003) estime la population de Paiolive et des gorges du Chassezac à environ 10 couples.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Le Circaète Jean-le-Blanc installe son aire dans les arbres, préférentiellement des conifères, entre 2,5 et 32 mètres de hauteur. L'aire, utilisée plusieurs années consécutives, est située latéralement ou au sommet d'arbres. La taille du nid semble ridicule pour un oiseau aussi imposant (de 50 à 100 cm de diamètre et 20-30 cm d'épaisseur), elle est réalisée en branchettes sèches. Composée d'un seul œuf blanc de forte taille, la ponte est déposée de fin mars à mi-mai. L'incubation dure entre 45 et 47 jours, rôle attribué à la femelle. L'envol du jeune a lieu vers 70-80 jours. Son émancipation 40 à 60 jours plus tard, intervient au moment de partir en migration. La productivité moyenne varie entre 0,5 et 0,85 jeune par couple reproducteur. La maturité sexuelle semble atteinte vers trois ou quatre ans voire cinq, sa longévité est aux alentours de 20 ans.

Activité

Le Circaète est actif dès que les courants chauds lui permettent de prendre de la hauteur. Les couples restent unis pour la vie et se retrouvent chaque année sur le lieu de nidification. Son territoire ne couvre que quelques hectares autour du nid, par contre son domaine vital englobe plusieurs dizaines de km² : 60 km² en moyenne. Grand migrateur, il arrive de fin février à fin mars en France. Le départ s'étale de fin juillet à début novembre culminant dans la seconde quinzaine de septembre. Il part hiverner en Afrique en septembre et est de retour en mars sur les sites de reproduction.

Régime alimentaire

Il se nourrit presque exclusivement de reptiles (lézards, serpents) y compris venimeux contre lesquels il n'est pas immunisé, qui représentent 70 à 96% des proies. Les grandes couleuvres (jusqu'à 1m50) sont les plus recherchées. Les autres proies observées en faible nombre comprennent des vertébrés (petits mammifères, batraciens, oiseaux) et des invertébrés (insectes, vers). D'après plusieurs travaux l'estimation du nombre de serpents prélevés par un couple et son jeune pendant sa présence en Europe serait de 700-800 individus (maximum cité de 1500).

Habitats fréquentés

Le Circaète recherche les milieux ouverts (pelouses sèches ou rocailleuses, friches et landes, forêts claires, garrigues, milieux rocheux...). Il niche en forêt dans un secteur tranquille. Le site de reproduction, s'il ne connaît pas de perturbation, est fidèlement occupé année après année, même si l'emplacement du nid change assez régulièrement. En période d'hivernage, en Afrique, il occupe les savanes à acacias et les steppes arides.

Etat des populations et tendance d'évolution

Non globalement menacé, le statut de conservation européen du Circaète Jean-le-Blanc le classe dans la catégorie rare. Il figure dans la catégorie rare de la liste rouge française mais au vu des nouvelles données disponibles, il serait maintenant à classer dans la catégorie « à surveiller ».

L'effectif européen, en dehors de la Russie et de la Turquie hébergeant chacun quelques milliers de couples, est compris entre 6 900 et 10 500 couples et se localise pour plus de la moitié en Espagne et en France.

En France les effectifs viennent d'être réévalués à la hausse avec 2400-2900.

Caractéristiques et localisation de l'espèce sur le site

Sur la zone d'étude, l'espèce est réputée fréquente. Au vu des possibilités de déplacements de ce rapace, celui-ci est observé sur toute la ZPS (Gorges de l'Ardèche, Site classé, Ibie, Dent de Rez, Gogne, Gardon...). Avant l'étude, deux à quatre sites de reproduction étaient connus ou fortement soupçonnés avec une localisation plus ou moins précise. Les prospections 2009 permettent de comptabiliser un minimum de 10 sites de reproduction à l'intérieur et à proximité immédiate de la ZPS et de repérer 7 secteurs où des couples sont fortement soupçonnés : 6 sites dans la ZPS, 4 sites en limite extérieure de la ZPS, 7 sites soupçonnés hors ZPS. Le Circaète Jean-le-Blanc présente des effectifs élevés sur la ZPS où il trouve un relief accidenté avec des versants forestiers bien exposés pour l'installation des aires. L'étendue de son domaine vital lui permet de trouver des habitats ouverts à semi-ouverts pour la recherche des proies.

Menaces

- La dégradation des milieux ouverts et l'abandon de l'agropastoralisme représentent une menace importante pour les territoires de chasse du Circaète,
- Sur les sites de reproduction, les travaux forestiers et les activités de loisirs non maîtrisées peuvent être causes de perturbations, d'abandon ou de destruction des nids,
- Les mortalités causées par les câbles électriques, particulièrement en plaine où les pylônes constituent les seuls perchoirs,
- Les incendies forestiers estivaux répétés et leur ampleur détruisent régulièrement des nids,
- La destruction directe des individus semble devenue marginale en France, mais le long des voies migratoires et sur les lieux d'hivernage les tirs seraient encore nombreux.

Mesures de gestion actuelle

Aucun programme de gestion actuellement, quelques couples sont suivis ponctuellement par le CORA FS et la LPO.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Encourager une agriculture extensive et le maintien des milieux ouverts et en mosaïque.
- En milieu forestier, conserver les pins tabulaires et les arbres porteurs d'aires de nidification lorsqu'ils sont identifiés. Ne pas réaliser de coupes et travaux dans un périmètre de 200-300 m autour du nid de mars à août.

Relative à l'espèce

- Neutraliser les pylônes du réseau de transport électrique (visualisation des câbles, neutralisation des poteaux dangereux ou enfouissement des lignes).
- Suivre les sites de reproduction pour s'assurer du maintien des couples et de leur reproduction. Les sites de reproduction représentent un enjeu fort lié aux habitats forestiers qui jusqu'à présent étaient moins suivis que les falaises, les grottes et les pelouses.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

C'est une espèce « parapluie ». Ces actions participent à la quiétude des sites (vallon forestiers), au maintien des habitats (grands arbres, garrigues, cultures traditionnelles) et à la limitation des électrocutions pour de nombreux rapaces et oiseaux de taille moyenne à grande (ardéidés, laridés, cigognes,...). Favorise le cortège d'espèces des milieux ouverts.

Milan noir

Milvus migrans (Boddaert, 1783)

Oiseaux
Accipitriformes
Accipitridés



Statut et protection

Directive Oiseaux : annexe 1
Convention de Berne : annexe 2
Liste rouge IUCN : Préoccupation mineur
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : Préoccupation mineur
Liste rouge régionale : Faible risque



Source : Référentiel Régional Oiseaux Languedoc Roussillon

Description de l'espèce

D'une taille intermédiaire entre la Buse variable et le Milan royal, le Milan noir se caractérise par sa queue faiblement échancrée et sa coloration très sombre. Il ne paraît noir que lorsqu'on l'observe de loin, car son plumage est, en fait brun foncé. La tête est d'un blanc brunâtre strié de noir. Les jeunes ont le corps plus clair ; ce n'est qu'à deux ans qu'ils acquièrent totalement leur plumage d'adulte.

Taille : 55-60 cm. Envergure : 135-155 cm.

Répartition en France et en Europe

Le Milan noir niche dans toute l'Europe à l'exception des îles Britanniques, du Danemark, de la Norvège et des îles de la Méditerranée. Ses quartiers d'hiver se situent en Afrique tropicale, du Sénégal au Kenya. Le Milan noir occupe une grande partie du territoire mis à part la frange nord-ouest, l'extrême sud-est et les îles méditerranéennes. Cette répartition s'explique par la présence de zones humides favorables à sa nidification, ainsi qu'à des zones agricoles ou périurbaines riches en sources alimentaires d'origine anthropique (dépotiers sauvages, décharges à ciel ouvert...) On le rencontre en période de migration dans la plupart des régions, le couloir rhodanien étant un axe de passage important. Les cols pyrénéens voient ainsi passer chaque année plusieurs dizaines de milliers d'individus.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Le Milan noir commence à se reproduire à l'âge de deux ou trois ans. Il semble que les couples soient fidèles et qu'ils gardent généralement le même territoire d'une année sur l'autre. L'aire est située généralement en lisière de forêt, souvent près de l'eau à proximité des grands fleuves ou de grands lacs, en périphérie d'étangs forestiers et en forêts rivulaires. Elle est construite à une hauteur généralement comprise entre 8 et 15 mètres et presque toujours garnie de débris de toutes sortes : papiers, chiffons, plastique... La ponte de deux ou trois œufs, a lieu essentiellement pendant la seconde quinzaine d'avril ou début mai. La durée de l'incubation est de 32 à 33 jours en moyenne. L'envol des jeunes a lieu à l'âge de 42 à 50 jours ; ils restent encore dépendants des parents pendant 15 à 30 jours. La réussite de la reproduction est en partie fonction de la météo, avec une forte mortalité lors des printemps froids et pluvieux. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est de 23 ans.

Activité

Le Milan noir est migrateur, il quitte l'Europe dès fin juillet pour rejoindre ses quartiers d'hiver. Les premiers oiseaux de retour sont notés dès février, mais la plupart regagnent leur territoire de nidification de mars à mai. Au moment de la migration, des regroupements spectaculaires sont également notés au sein de dortoirs pouvant atteindre plusieurs centaines d'individus notamment dans les ripisylves des grands fleuves.

Régime alimentaire

Charognard, le Milan noir ramasse volontiers les poissons morts à la surface des eaux libres et ne dédaigne pas les déchets, mais il peut aussi capturer les vertébrés et les invertébrés d'un poids inférieur à 600 grammes. Dans les prairies exploitées au moment de la fauche, sa proie principale est alors le Campagnol des champs.

Habitats fréquentés

Le Milan noir fréquente les grandes vallées alluviales, les lacs ou les étangs, pour autant qu'il y trouve un gros arbre pour construire son aire. Il fréquente également volontiers les alignements d'arbres surplombant ces étendues d'eau, au sein de Frênes, de Peupliers ou de Chênes principalement. Il ne pénètre que peu les grands massifs forestiers, sauf si ceux-ci bordent un vaste plan d'eau.

Etat des populations et tendance d'évolution

Son statut de conservation est jugé vulnérable en Europe. Les effectifs nicheurs sont relativement faibles, inférieurs à 100 000 couples. Les populations nicheuses d'Europe ont subi un large déclin entre les années 1970 et 2000. En France, après une nette progression observée dès le début des années 1970, l'effectif national atteignait 6 000 à 8 000 couples nicheurs une dizaine d'années plus tard. En 2000, une étude indique une population de l'ordre de 20 000 à 24 000 couples. Contrairement au Milan royal, dont les effectifs sont en chute libre, le Milan noir ne semble pas pour l'heure une espèce menacée en France, mais il est classé "à surveiller".

Caractéristiques et localisation de l'espèce sur le site

Sur la ZPS, l'espèce se reproduit selon les observations exclusivement dans les petits tronçons de forêts alluviales de la rivière Ardèche. La population est évaluée entre 2 et 5 couples reproducteurs dans le périmètre de la ZPS. Six nids ont été localisés sur le site mais les prospections ne nous ont pas permis de détecter la fréquentation de ces nids avec certitude. Toutefois, nous avons pu noter un cas de reproduction sur 2 sites différents : un jeune volant a été observé le 6/07/2009 sur le site du Rapide de Figueras, et un autre jeune volant est nourri par un adulte le 7/07/2009 sur le site de la Grotte de Midroï (proche de la Plaine de la Cathédrale). De plus, 3 couples cantonnés ont été observés sur les sites suivants : 1 au Rapide de la Canelle, 1 au Rapide de la Dent Noire et 1 à la Source du Bœuf. Un couple, qui fréquente le secteur Ribirole-Sauze, semble être cantonné en limite de la ZPS. Les observations obtenues sur la vallée de l'Ibie en limite de la ZPS ne nous permettent pas de préciser le statut des oiseaux et aucun cas de reproduction n'a été détecté sur la partie de l'Ibie prospectée (Les Sallèles-Vigier).

Menaces

- La disparition ou la dégradation des zones humides et la détérioration de la qualité des cours d'eau sont toujours des menaces importantes,
- L'intoxication par appâts empoisonnés destinés aux micromammifères,
- L'électrocution sur les transformateurs aériens des lignes à moyenne tension, les collisions avec les éoliennes et les véhicules,
- Quelques cas de destruction des supports des aires de reproduction ont été rapportés,
- La fermeture des dépôts d'origine ménagère et autres décharges à ciel ouvert tend à priver l'espèce d'une source abondante, mais non naturelle, de nourriture.

Mesures de gestion actuelle

Aucune mesure de gestion ou de suivi n'est menée actuellement.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- La conservation des zones humides et la restauration des ripisylves,
- Le maintien de quelques grands arbres, en particulier ceux qui portent d'anciennes aires, les bosquets où le Milan noir se reproduit en colonies devraient, par ailleurs, être protégés,
- La neutralisation des installations électriques aériennes dangereuses et/ou l'enterrement des lignes du réseau aérien à moyenne tension doivent être recherchés dans les habitats de prédilection du Milan noir,

Relative à l'espèce

- Proscrire l'utilisation des appâts empoisonnés, notamment la bromadiolone, en préférant des méthodes sélectives (piégeage) et la lutte biologique (favoriser les prédateurs naturels – renards, rapaces – et changer les pratiques agricoles en limitant la taille des parcelles et en maintenant et restaurant les haies),

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Suivi de la migration, limitation des destructions de charognards par empoisonnement, réduction des électrocutions de rapaces.

Milan royal

Milvus milvus (Linné, 1758)

Oiseaux
Accipitriformes
Accipitridés

Statut et protection

Directive Oiseaux : annexe 1
Convention de Berne : annexe 2
Liste rouge IUCN : Quasi menacé
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : A surveiller (en déclin)
Liste rouge régionale : En déclin



Source : Référentiel Régional Oiseaux Languedoc Roussillon

Description de l'espèce

Le Milan royal est un rapace diurne de taille moyenne, facilement reconnaissable à sa queue profondément échancrée et ses couleurs rousses. En vol, le dessus des ailes est plutôt sombre, alors que le dessous est nettement plus contrasté, puisqu'il présente deux grandes taches blanches au niveau des poignets. Le bec est jaune et noir et l'iris est jaune.

Le jeune de l'année est beaucoup plus pâle que l'adulte.

Taille : 60-66 cm. Envergure : 145-165 cm.

Répartition en France et en Europe

Le Milan royal est un oiseau essentiellement européen, hormis quelques dizaines de couples se reproduisant au Maroc. En période de nidification, on le rencontre dans les zones tempérées et méditerranéennes occidentales, dans une étroite bande reliant la péninsule ibérique à la Biélorussie.

Les cinq pays qui accueillent 90% de la population nicheuse mondiale sont par ordre d'importance : l'Allemagne, la France, l'Espagne, la Suède et la Suisse. La quasi-totalité de la population mondiale hiverne en Espagne et, dans une moindre mesure, en France.

En France, l'aire de répartition du Milan royal en période de reproduction forme une diagonale allant du sud-ouest au nord-est. La France héberge 16% de la population mondiale. L'hivernage en France concerne essentiellement le piémont Pyrénéen (près de 4 000 individus) et le Massif central (1 500 individus).

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Les couples qui ne reprennent pas le nid de l'année précédente, en construisent un nouveau en utilisant la base d'un vieux nid de corneille noire ou de buse variable. Le nid, constitué de branches et brindilles, est bien souvent garni de papiers, plastiques et chiffons. La femelle pond deux à trois œufs ovales blancs, très rarement bleuâtres, parsemés de petites et grosses taches rouges à marron sombre. La période de ponte s'étend de fin mars à avril. Il faut compter 31 à 32 jours d'incubation par œuf. La plupart des couples de milans produisent 1 à 3 jeunes à l'envol. Les poussins restent au moins 40 jours au nid. La première reproduction n'intervient qu'à l'âge de deux ou trois ans.

La longévité maximale observée à partir des données de baguage est d'environ 26 ans.

Activité

En dehors de la saison de reproduction, il s'agit d'une espèce grégaire qui forme des dortoirs regroupant plusieurs dizaines, voire des centaines d'individus. En période de reproduction, les zones les plus favorables, celles où les ressources alimentaires sont abondantes, permettent l'établissement de colonies lâches. Les populations du Sud de la France sont probablement sédentaires, comme en Corse, alors que les populations du Centre et du Nord Est sont migratrices. Le retour sur les sites de nidification se déroule de fin février à fin avril, alors que le départ vers les sites d'hivernage s'étale d'août à octobre.

Régime alimentaire

Le Milan royal est l'un des rapaces les plus opportunistes qui soit, il se nourrit de mammifères, micromammifères, poissons, oiseaux, invertébrés, qu'ils soient vivants ou morts... Il est ainsi capable d'exploiter une large gamme d'habitats et il tire avantage de toutes sources de nourriture localement accessibles et disponibles. Les oiseaux hivernants demeurent pour la plupart cantonnés à des décharges où ils se nourrissent des déchets organiques disponibles tout au long de l'hiver.

Habitats fréquentés

Le Milan royal est typiquement une espèce des zones agricoles ouvertes associant l'élevage extensif et la polyculture. Les surfaces en herbage (pâtures, prairies de fauches) sont généralement majoritaires. Il n'habite pas les paysages très boisés. En France, les paysages vallonnés qui constituent le piémont des massifs montagneux lui conviennent parfaitement. Le milan royal ne dépasse guère la zone des 1 000 mètres d'altitude pour établir son nid. Toutefois il franchit régulièrement cette limite pour chercher sa nourriture.

Etat des populations et tendance d'évolution

Le Milan royal était jugé comme non menacé, suite à l'augmentation des populations dans les années 80. Son statut a été modifié récemment suite à la baisse des populations constatées dans les pays qui hébergent les plus grosses populations (Allemagne, Espagne et France). L'effectif national de 3 000 à 3 900 couples estimés en 2002 doit être plus proche de 3 000 couples actuellement. La tendance d'évolution de la population française est globalement négative. Le Milan royal est l'une des espèces de rapaces dont la distribution a le plus diminué entre 1990 et 2002. L'effectif total qui hiverne en France est estimé à environ 6 000 individus. La fermeture des dépotoirs liés aux abattoirs espagnols et des décharges Françaises a eu un impact sur la ressource alimentaire des Milans qui a chuté rapidement.

Caractéristiques et localisation de l'espèce sur le site

Le Milan royal n'a été observé qu'une seule fois au cours des journées de suivi des rapaces diurnes. Il s'agissait d'un individu en migration active le 28 avril 2009 sur la commune de La Bastide de Virac. Cet oiseau observé au sud des gorges de l'Ardèche s'apprêtait à traverser la Réserve naturelle dans un axe sud-ouest/nord-est. De tels mouvements de migrations de printemps sont connus au-dessus des gorges de l'Ardèche au sens général, ainsi que sur le massif de la Dent de Rez et la vallée de l'Ibie. Ladet et Bauvet (2003) ont noté 1 individu le 12 avril 2003 en migration sur le secteur de la Plaine d'Aurèle à Bidon au nord des Gorges de l'Ardèche. Les passages de migration automnale sont également notés sur la ZPS, avec 3 individus contactés par Ladet et Bauvet (2003) les 30 septembre et 26 octobre 2002 sur la plaine d'Aurèle. Les trois observations obtenues durant l'hiver sur la commune de Lagorce non loin de la ZPS concernent des oiseaux hivernants, se nourrissant sur une placette d'alimentation installée chez un éleveur, venant probablement du groupe d'individus réunis chaque année en dortoir sur la décharge de Grospierres.

Menaces

- La dégradation des sites de nidification (intensification de l'agriculture entraînant un appauvrissement des ressources alimentaires, enrichissement des zones de chasse),
- L'empoisonnement direct et indirect (pesticides agricoles dans des appâts, empoisonnements des rongeurs par le biais d'anticoagulants (bromadiolone),
- Le Milan royal est victime des lignes électriques (électrocution), des tirs (malgré sa protection légale), des éoliennes (problème de collision sur les sites de nidification) et de dérangements en période de nidification (travaux forestiers à proximité des nids entre autres).
- Des cas d'intoxication au plomb sont connus, révélés par les analyses de sang réalisées en Espagne.

Mesures de gestion actuelle

Aucune mesure de gestion ou de suivi n'est menée actuellement

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Maintenir un système agro-pastoral extensif sur les zones de nidification et d'hivernage,
- Aménager de garennes pour faciliter le retour du lapin contribuerait à assurer le maintien ou l'accroissement des ressources trophiques dans les territoires de chasse,
- Développer des mesures alternatives à l'utilisation de substances chimiques dans la lutte contre les pullulations de rongeurs notamment la bromadiolone,
- Eviter les travaux forestiers autour des nids occupés, pour assurer la tranquillité des couples nicheurs.
- Adapter la gestion forestière dans les zones de nidifications :
 - ne pas couper les arbres supportant des aires,
 - ne pas réaliser de travaux forestiers (abattage, façonnage, création et ouverture à la circulation des pistes forestières, débardage de coupes notamment) dans un périmètre correspondant à un rayon de 300 m autour du nid du 1er mars au 31 juillet (période de reproduction) et intervenir de manière la plus légère possible le reste de l'année dans les abords du nid.
- Limiter autant que possible la création de parcs éoliens industriels à proximité des noyaux de population de cette espèce,

Relative à l'espèce

- Approvisionner toute l'année les placettes d'alimentation en faveur du Vautour Percnoptère,
- Encourager la sensibilisation de la population locale par l'intermédiaire de conférences et d'animations dans les écoles pour faire connaître ce rapace et éviter les actes de malveillance (tirs, empoisonnements directs).
- Neutraliser des pylônes et câbles aériens dangereux par enfouissement ou balisage,

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Suivi de la migration, soutien alimentaire toute l'année de toutes les espèces de la faune sauvage.

Vautour Percnoptère

Neophron percnopterus (Linné, 1758)

Oiseaux
Accipitriformes
Accipitridés



Statut et protection

Directive Oiseaux : annexe 1
Convention de Berne : annexe 2
Liste rouge IUCN : En Danger
Protection nationale : Oui
Liste rouge nationale : En Danger
Liste rouge régionale : En Danger



Source : Référentiel Régional Oiseaux Languedoc Roussillon

Description de l'espèce

Le Vautour percnoptère adulte se caractérise par un plumage noir et blanc et une tête allongée d'aspect ébouriffée. La face est dénudée, jaune à orangée avec un bec fin noirâtre. Les jeunes se distinguent des adultes par leur plumage plus sombre. En vol, ce rapace est facile à reconnaître. Son plumage blanc contraste avec les plumes de vol noires, à l'instar d'une Cigogne blanche. Sa queue plutôt courte et cunéiforme, sa tête jaune-or et pointue et son vol plané élégant permettent de l'identifier aisément.

Taille : 60-67 cm envergures : 158 -163 cm

Répartition en France et en Europe

Le Vautour percnoptère niche dans tous les pays du pourtour méditerranéen, dans une grande partie de l'Afrique au nord de l'équateur, dans la péninsule arabique et dans le sud-ouest et le sud de l'Asie.

Il trouve en France une des limites nord de son aire de répartition. Sa distribution, inégale, limitée à la basse et moyenne montagne, s'étend des Pyrénées à la Provence avec seulement quelques couples isolés dans le sud du Massif central. Sa distribution ne dépasse pas le département de l'Ardèche au nord.

Migrateur il passe l'hiver en Afrique sub-saharienne.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Le Percnoptère est une espèce longévive ayant une faible productivité. La ponte intervient en général en avril et compte entre un et trois oeufs. L'éclosion survient après environ 42 jours d'incubation assurée par les deux adultes. Les jeunes restent au nid de 90 à 95 jours et sont encore nourris quelques jours après l'envol. Le succès de la reproduction est assez faible, une proportion non négligeable de couples ne produisant aucun poussin. En 2006, sur 63 couples recensés, 54 se sont reproduits avec succès et ont donné 48 jeunes à l'envol, soit une productivité de 0,76 et un succès de reproduction de 0,85. L'âge de maturité est de quatre/cinq ans. La longévité maximale est de 11 ans.

Activité

Migrateur, les zones d'hivernage des oiseaux européens sont situées au sud du Sahara. Il ne revient en France que le temps de la reproduction, de mi-mars à début septembre. La migration d'automne commence dès que les jeunes sont sortis des nids et savent voler. Il explore longuement son terrain de chasse, volant souvent à 10-30 m de haut seulement. Sa vue excellente lui permet de repérer des aliments mesurant de quatre à huit centimètres de long à une distance de un kilomètre.

Lorsqu'il repère d'autres espèces d'oiseaux charognards (corvidés et les autres vautours), il les laisse consommer les parties tendres et ouvrent la carcasse. Il grappille ensuite de menus morceaux entre les grands vautours. Il est la seule espèce de rapace à utiliser des outils, tels qu'une pierre tenue dans le bec.

Régime alimentaire

Charognard, le régime est déterminé par la taille et la nature des aliments disponibles : restes de viande, lambeaux de peau ou de viscères. Contrairement aux grands charognards, le bec mince et effilé du percnoptère l'empêche d'inciser et de découper le cuir des mammifères, ce qui limite son rôle d'équarrisseur aux parties molles et aux petites proies. Il se nourrit également d'amphibiens, de reptiles ou de petits mammifères écrasés sur les routes, de fruits ou de légumes sur les décharges. Il se nourrit également de matières fécales qui adhèrent à la peau du bétail et consomment les excréments dispersés sur les pâturages.

Habitats fréquentés

Le Vautour percnoptère occupe les paysages rocheux de moyenne montagne aux versants dénudés sans grande dénivellation ainsi que des vallées bien dégagées où il peut repérer facilement les petites carcasses dont il se nourrit, de préférence à l'écart des voies de communication.

Il fréquente les charniers lourds ainsi que les points de gagnages où la nourriture est abondante mais qui sont situés à moins de 30-40 km du nid. Le percnoptère cherche sa nourriture en prospectant les milieux semi-ouverts, les bordures des marais, les steppes, les dépôts d'ordures, les bords de routes, voire les périphéries d'agglomération. Il évite les zones forestières.

Etat des populations et tendance d'évolution

Le Vautour percnoptère est considéré comme menacé, tant au niveau mondial, qu'au niveau européen en raison de déclin atteignant plus de 50% dans certains pays. L'effectif mondial est très mal connu (de l'ordre de 100 000 individus). La population européenne compte 3 500 à 5 600 couples, en France, l'espèce est considérée comme En Danger.

Jusqu'au XIXe siècle, le Vautour percnoptère était présent sur tout le massif pyrénéen et les départements méditerranéens, et occupait le sud de la vallée du Rhône jusqu'en Ardèche. Il a subi un déclin sensible au cours du XXe siècle et la disparition des couples autrefois présents dans les Pyrénées orientales et les massifs languedociens. Sur le pourtour méditerranéen (régions Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et PACA), la population était estimée à au moins 60 couples au milieu du XXe siècle, pour chuter à 26-29 couples en 1979, 17-19 en 1994 et 15-18 à l'heure actuelle. En 2009, la France abrite de 65 à 71 couples dans les Pyrénées et de 15 à 20 couples dans le sud-est de la France. Le sud Ardèche et le sud du Vercors constituent la limite septentrionale actuelle de l'espèce en France, alors qu'historiquement on sait que le percnoptère a niché jusqu'au Lac Léman.

Caractéristique et localisation de l'espèce sur le site

Le Vautour percnoptère est suivi par les naturalistes du CORA depuis les années 1960. L'espèce est notée pour la première fois en Ardèche par Lagardette en 1872. Elle est estimée abondante selon Duvigneaud en 1925, Rivoire et Lévêque en 1957. Durant les années 1970, la population est évaluée par Frier (1978) à 3 à 5 couples répartis sur la partie sud-est du département. En 1992, disparaît le couple des gorges de l'Ardèche et en 1994 celui du massif de la Dent de Rez (Mure, 2003). Après avoir disparu (absence de couples reproducteurs) pendant environ 10 ans, le retour de couples a été possible grâce aux programmes de réintroduction de Vautours fauves et de Vautours moines dans la Drôme, et à la constitution d'un réseau de placettes d'alimentation spécifiques dans l'Ardèche.

Menaces

- L'appauvrissement et la destruction des habitats, provoqués par l'abandon des activités pastorales et la mutation des sols,
- Une moindre disponibilité des carcasses d'animaux domestiques,
- L'empoisonnement : les poisons utilisés pour lutter contre les rongeurs et les carnassiers, et les traitements appliqués aux troupeaux s'accumulent soit dans les cadavres d'animaux, soit dans les déjections, et sont alors consommés par les vautours. Les produits chimiques industriels comme les PCBs, et les pesticides comme le DDT (toujours utilisés en Afrique) peuvent également avoir des conséquences sur leur stérilité,
- La destruction directe des œufs, des jeunes et des adultes (à des fins de collection, chasse, etc.),
- L'appauvrissement de la chaîne alimentaire occasionne une baisse des ressources en nourriture pour les vautours percnoptères,
- La mortalité liée aux infrastructures (collisions ou électrocutions) limite l'expansion de l'espèce,
- Les dérangements liés à l'augmentation des activités de loisirs.

Mesures de gestion actuelle sur le site

- La mise en place, l'approvisionnement et la surveillance de 4 placettes de nourrissage depuis 2001 et la mise en place de placettes chez les agriculteurs par le CORA FS,
- Le suivi annuel et la surveillance du couple et des placettes sont menés par le SGGA et le CORA,
- La mise en œuvre du plan national d'action Percnoptère (CORA, SGGA, ONF07),
- La maîtrise des activités humaines sur le site de reproduction,
- Le maintien ou le développement de pratiques pastorales extensives sur le secteur de la Dent de Rez.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Restaurer les habitats favorables par la mise en place de mesures agri-environnementales (limiter la fermeture des milieux) et favoriser la gestion des surfaces pastorales pour maintenir les paysages ouverts (débroussaillage de parcours, remise en culture de prairies fourragères, citernes et points d'eau...).
- La mise en place d'aires de nourrissage pour assurer un complément de nourriture dans les secteurs où elle manque.
- Favoriser la reconstitution du cortège d'espèces d'ongulés sauvages dans un but global de développement de la biodiversité, ce qui pourrait apporter une ressource alimentaire complémentaire aux vautours (ongulés sauvages morts).

Relative à l'espèce

- *Maintenir les mesures de gestion actuelle (approvisionnement des placettes)*

Assurer la tranquillité sur les sites de nidification,

- Mettre en place des actions d'information et de sensibilisation,
- Favoriser la coopération internationale dans le cadre d'études et de programmes de conservation des vautours percnoptères,
- Pour la réduction de la mortalité sur le réseau électrique, la démarche actuelle conduisant à l'identification des lignes les plus meurtrières en vue de leur enfouissement, est basée sur la découverte aléatoire des cadavres d'oiseaux.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Suivi des autres migrateurs sur la ZPS. Gestion et vigilance sur les habitats ouverts et leur cortège d'espèces associées.

Faucon pèlerin

Falco peregrinus (Tunstall, 1771)

Oiseaux
Falconiformes
Falconidés



Statut et protection

Directive Oiseaux : annexe 1
Convention de Berne : annexe 2
Liste rouge IUCN : Préoccupation mineure
Protection nationale : Oui
Liste rouge nationale : Préoccupation mineure
Liste rouge régionale : Vulnérable



Source : Référentiel Régional Oiseaux Languedoc Roussillon

Description de l'espèce

Le Faucon pèlerin est un des plus grands faucons européens. Il s'identifie à son corps puissant et fuselé, à large poitrine et à ses ailes en forme de faux. La tête gris foncé présente deux grosses taches (ou « moustaches ») noires sur les joues qui contrastent avec le blanc de la gorge et de la poitrine. La partie ventrale plus claire est finement striée de noir. Le dos présente une coloration gris-bleu métallique. Ses ailes sont plutôt larges à la base (forme triangulaire) et pointues et arquées en croissant. La queue est barrée de bandes grises. Le bec est gris avec le bout noir et la cire jaune. Les pattes sont jaunes avec des ongles noirs.
Taille : 39-50 cm. Envergure : 95-115 cm.

Répartition en France et en Europe

Cosmopolite, le pèlerin est répandu sur tous les continents, à l'exception des régions antarctiques et de quelques archipels. La population mondiale est estimée entre 10 000 et 100 000 individus (Ferguson-Lees et al. 2001). Les populations les plus nordiques sont migratrices, les autres sédentaires.

En Europe, le Faucon pèlerin est répandu sur l'ensemble du continent, mais de façon hétérogène. L'Europe occidentale est la plus densément peuplée (Norvège, îles britanniques, France, Espagne, Italie), avec la Russie et le Groenland. Il est moins répandu en Europe centrale.

En France, le Faucon pèlerin est principalement présent au sud d'un axe Ardennes - Pays basque. Il occupe surtout les régions montagneuses : Pyrénées, Massif central, Alpes, Vosges et Jura (Monneret 1999), mais on le retrouve également sur les côtes normandes, bretonnes et dans le nord du pays, qu'il recolonise depuis une dizaine d'années.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Le Faucon pèlerin est strictement inféodé aux sites rupestres. Essentiellement localisé dans les falaises calcaires, il s'implante en petit nombre sur les falaises côtières du Nord-Ouest et dans les hauts de taille rocheux de quelques carrières de plaine de l'Est. Il niche à même le sol, se contentant de gratter le sol d'une vire nue ou herbeuse, d'une cavité située le plus souvent dans la partie haute d'une falaise. En France, la ponte a lieu généralement de la mi-février à la fin de mars. Les trois à quatre œufs sont couvés pendant 29-32 jours. Les jeunes restent au nid 35-42 jours. La taille des nichées à l'envol oscille entre un et quatre jeunes (moyenne 2,45). Le Faucon pèlerin est adulte à deux ans. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 17 ans.

Activité

En Europe centrale et occidentale, les adultes de Faucon pèlerin sont sédentaires ou migrateurs partiels. Les sédentaires demeurent généralement dans les environs du site de nidification toute l'année. Par contre, les jeunes sont erratiques. En Europe du Nord et du Nord-Est, le Faucon pèlerin migre jusqu'en Afrique du nord, fréquentant principalement les plaines et les régions côtières. Sur le territoire français, il peut être observé un peu partout en hiver, principalement dans les zones rassemblant de nombreux oiseaux hivernants.

Le Faucon pèlerin capture presque exclusivement des oiseaux en vol. Il chasse souvent à l'affût, posté sur une hauteur. Il plonge sur sa proie et la frappe par-dessus avec les serres plus ou moins ouvertes. Les couples adultes fréquentent en général le même site toute l'année, pendant que les immatures cherchent un partenaire et un site de nidification vacant.

Régime alimentaire

Le Faucon pèlerin se nourrit presque exclusivement d'oiseaux, qu'il capture en vol, avec une prédilection pour les espèces de taille petite à moyenne, (Pigeon ramier, Geai des chênes, étourneaux...). Mâle et femelle capturent souvent des espèces différentes en fonction de leurs tailles respectives. Les pigeons domestiques constituent une part importante du régime alimentaire, allant chez certains individus jusqu'à 20 à 60% là où ils abondent, surtout en période de reproduction. Il peut consommer des insectes en cas de prolifération (hannetons, sauterelles). Au crépuscule, il tente parfois la capture de chauves-souris.

Habitats fréquentés

Deux conditions sont nécessaires à l'installation du Faucon pèlerin dans une région : des sites rupestres pour nicher et une avifaune abondante et diversifiée. Quelques constructions humaines sont colonisées depuis une vingtaine d'années : châteaux, bâtiments divers, tours de centrales nucléaires, pylônes électriques. La hauteur des falaises le plus fréquemment occupées varie de 20 à 200 m. Les plus fortes densités sont observées dans les régions possédant des falaises calcaires situées entre 200 et 800 m d'altitude et en général au sein d'un environnement diversifié, comportant peu de cultures..

Etat des populations et tendance d'évolution

Le Faucon pèlerin a un statut de conservation favorable en Europe, où l'effectif nicheur est estimé entre 12 000 et 25 000 couples. Un déclin catastrophique a cependant été observé à partir des années 1950 et 1960, dû au pillage des nids par les collectionneurs d'œufs, les fauconniers ainsi qu'aux tirs directs. A cette période une nouvelle source de mortalité est apparue avec les pesticides organochlorés qui entraînaient l'empoisonnement ou la stérilité du Faucon pèlerin. En l'espace de deux décennies, les populations de l'hémisphère nord, ont diminué de 90%. Aujourd'hui, après trente ans d'interdiction de l'usage de ces pesticides, les populations de Faucon pèlerin augmentent à nouveau dans tous les pays.

En France, l'effectif nicheur était considéré comme rare. L'augmentation observée depuis une vingtaine d'années fait suite à la protection juridique de l'espèce et à l'interdiction de substances organochlorées. Le déclin a failli mener ce rapace à l'extinction durant les années 1970, moins de 100 couples survivaient dans notre pays. L'effectif national fait état de 1 100 à 1 400 couples territoriaux estimés en 2002. Cet effectif est toujours en progression.

Caractéristiques de l'espèce et de son habitat sur le site

La ZPS de la Basse Ardèche abrite 4 couples de Faucons pèlerins : 3 dans la Réserve Naturelle et 1 dans l'APPB de la Dent de Rez. Pour des raisons de sensibilité de l'espèce, nous ne localisons pas les sites de reproduction sur la carte. Nous présentons pour chacun des couples le domaine vital observé, ce qui correspond à l'espace minimal fréquenté connu. La répartition actuelle des couples permet une exploitation assez complète de la ZPS. Par contre, on perçoit sur la carte les possibilités de cantonnements de nouveaux couples sur des espaces "libres" (Cirque d'Estre, Dent de Rez, Razal, Tiourre, Sauze). La dynamique positive de la population en Ardèche, avec la découverte de nouveaux couples pratiquement annuellement (Ladet, 2009 et 2010), et les bons résultats de la reproduction des couples de la ZPS laissent penser que le cantonnement de 2 à 3 couples supplémentaires dans les prochaines années soit envisageable.

Menaces

- Les menaces restent pour l'essentiel liées aux activités humaines : tir, piégeage, capture, empoisonnement....
- La dégradation des milieux, les risques d'électrocution et de collision sur les lignes électriques,
- Le dérangement des zones de nidification par le développement des sports de nature (aménagement de falaises, le vol libre, randonnées, escalade...),
- Les travaux sylvicoles effectués en saison de nidification en contrebas d'une falaise occupée par le Pèlerin peuvent également conduire à l'échec de la reproduction et à l'abandon du site.
- Le Grand-duc d'Europe, prédateur naturel du Faucon pèlerin, a une aire de répartition qui recouvre en grande partie celle du faucon.

Mesures de gestion actuelle

Un suivi annuel est réalisé durant la période de reproduction sur les 4 sites par le SGGA et le CORA.

Convention signée entre le SGGA et la FFME pour la préservation des sites de nidification.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Afin d'éviter les perturbations, il est nécessaire d'éviter la fréquentation des falaises occupées en période de reproduction (février-juin). La chasse photographique aux abords des aires devrait également être réglementée.
- Par ailleurs, une large concertation doit être menée pour canaliser le développement des sports de nature,
- Mise en place des arrêtés préfectoraux sur la pratique des sports de nature dans le cadre de la Réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche,
- Conventonnement avec les fédérations sportives pour préserver les sites de nidification.

Relative à l'espèce

- La surveillance des sites de nidification reste d'actualité afin d'éviter le pillage des nids et le trafic d'œufs.
- Des campagnes d'information devraient être reprises pour contrecarrer la résurgence de l'hostilité aux rapaces et aux Faucon pèlerin en particulier, notamment face aux pressions de certains colombophiles qui souhaitent un déclassement de son statut d'espèce protégée depuis quelques années.
- La neutralisation des pylônes électriques dangereux, surtout à proximité immédiate des aires, est une nécessité.
- Limiter l'utilisation des poisons (utilisés par exemple dans le cadre de la lutte contre les pullulations de rongeurs ou contre les « nuisibles »), limiter l'utilisation des produits phytosanitaires.

Alouette lulu

Lullula arborea (Linné 1746)

Oiseaux
Passériformes
allaudidés



Statut et protection

Directive oiseaux : annexe 1
Convention de Berne : annexe 3
Liste rouge IUCN : préoccupation mineure
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : préoccupation mineure
Liste rouge régionale : vulnérable



Source : Référentiel Régional Oiseaux Languedoc Roussillon

Description de l'espèce

Passereau de taille moyenne, de teinte dominante brunâtre fortement striée, l'Alouette lulu est dénuée de couleurs vives. Les traits les plus caractéristiques sont un motif « pale-sombre-pale » au poignet, bien visible sur l'oiseau posé, ainsi que des sourcils blancs longs et larges se rejoignant presque derrière la nuque. Les joues sont brun-roux. Son bec fin est brun et se teinte d'une nuance rosâtre à la base de la mandibule inférieure. Ses pattes sont de couleur chair. La femelle serait de taille légèrement inférieure. La base du bec garde des tons jaunerosé. A l'envol, la brièveté de sa queue comparée à la largeur importante de ses ailes lui confère une silhouette trapue. Elle possède un vol onduleux.

Taille 15cm, Poids moyen : 29 g

Répartition en France et en Europe

C'est un oiseau strictement paléarctique. Elle occupe en populations clairsemées le sud de la Scandinavie et de la Grande-Bretagne. Sa densité est meilleure en Allemagne, au nord de l'Italie, en Russie, en Ukraine, au nord des Balkans et plus spécialement au Portugal et en Espagne qui détiendraient plus de la moitié des effectifs nicheurs européens.

Au cours du XXe siècle, l'Alouette lulu a niché au moins temporairement dans tous les départements ruraux de France mais avec des effectifs très différents. Elle est plus localisée dans le bassin parisien et le quart nord-est du pays semble plus faiblement occupé. En hiver, l'espèce est rare au nord d'une ligne Caen-Genève. Au sud de cette ligne, les oiseaux sont sédentaires et grossissent leurs effectifs à cette époque de l'année.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

La maturité sexuelle est atteinte dès le premier printemps.

Dès fin février, le mâle commence à chanter, souvent sur un perchoir et à pleine voix dans le ciel. Le nid est installé près d'une touffe d'herbe plus drue en terrain bien sec et très légèrement en pente. La femelle assemble des mousses en une coupe profonde entre 3 et 7 cm de diamètre. La première ponte est déposée du 15 mars au 15 avril et comprend en général quatre œufs. La femelle couve seule, souvent nourrie par le mâle. L'incubation des œufs dure de 13 à 15 jours. Les jeunes, nourris par le couple, restent couverts pendant cinq à sept jours par l'un des parents. Les jeunes restent 9 à 14 jours au nid qu'ils quittent incapables de bien voler, mais bénéficiant de l'étroite vigilance du couple pendant une quinzaine de jours. Une deuxième couvée qui contient de trois à cinq œufs est souvent rapidement édifiée.

Activité

L'alouette lulu quitte sa place de sommeil au sol et commence à parcourir son domaine en marchant puis elle s'envole jusqu'à une centaine de mètres.

Les populations du nord sont migratrices, et celles des régions aux hivers plus cléments sont sédentaires. En France, l'espèce est majoritairement sédentaire sauf semble-t-il sur une frange nord.

Ainsi, en Ardèche méridionale l'espèce est sédentaire et les effectifs des plaines sont accrus durant l'hiver avec la venue d'oiseaux du Nord-Est de l'Europe et des massifs élevés (Alpes et Massif Central).

Les migrateurs quittent la région par petites bandes. La mortalité peut atteindre 20% du groupe en hiver. L'hivernage se termine dès fin février et la migration de retour ou pré-nuptiale, très discrète, se déroule jusqu'à la première dizaine d'avril. Sur leur aire de reproduction, le couple rarement isolé reste en contact avec quelques familles voisines et un regroupement interfamilial comprenant de 20 à 30 individus.

Régime alimentaire

En été, l'Alouette consomme essentiellement des insectes et araignées, alors qu'à la fin d'été et en hiver, son alimentation s'enrichit d'un complément végétal sérieux : graines de graminées et autres plantes, les unes ramassées au sol, d'autres cueillies par de petits sauts spécialement pendant le gel ou sous couverture neigeuse. La nourriture des poussins est composée essentiellement de proies animales : insectes variés (petits coléoptères, diptères, sauterelles, papillons), araignées, nombreuses larves et petites chenilles.

Habitats fréquentés

L'Alouette lulu choisit avant tout des secteurs dégagés secs, flancs en pente douce ou légers replats de collines, coteaux sableux ou calcaires, pâturages pauvres ... Elle exige une strate herbeuse courte, discontinue, comportant des plages nues. Elle est aussi présente sur des milieux de landes pauvres avec quelques bouquets de genêts, d'ajoncs, de bruyères, de genévriers dispersés. Partout elle exclut la forêt continue, les fonds de vallées humides à grande végétation épaisse et tous les milieux frais de grande culture intensive. La présence proche de quelques arbres plus ou moins isolés, d'une haie vive ou de bordures forestières dont elle recherche un perchoir et l'abri lui sont aussi nécessaires.

Etat des populations et tendance d'évolution

La population européenne était estimée en 1990 entre 900 000 et 3 000 000 de couples, mais le fort déclin noté ces dernières décennies justifie un statut de conservation défavorable en Europe. Les effectifs des nicheurs Français accusent une baisse nette au nord et se situeraient entre 50 000 et 500 000 couples et leur statut est considéré "à surveiller ».

En Rhône-Alpes l'espèce est typique des versants secs bien exposés sur les collines de la Drôme et de l'Ardèche.

L'Ardèche méridionale offre de nombreux espaces propices à cette alouette. Ladet (2003) l'indique comme nicheur sédentaire, hivernant et migrateur sur les Gras autour des Gorges du Chassezac. Sur le même secteur (Fleury et *al.*, 2007) signale que l'espèce a été contactée sur l'ensemble de leur zone d'étude et la considère comme commune localement (plusieurs dizaines de couples). L'espèce est également présente sur le Coiron et les différents "Gras" du sud de l'Ardèche (Balazuc, Lanas, Lavilledieu, Saint-Remèze, Gras, Bidon...) mais aussi sur la majorité des espaces de polyculture et d'élevage de cette partie du département.

Caractéristiques et localisation de l'espèce et de son habitat sur le site

L'Alouette lulu a été contactée sur 8 stations correspondant aux plateaux et versants est du massif de la Dent de Rez, le Mézenc, Mouchalarède et Mayres. Aucun contact n'a été obtenu sur les vallons du Gardon et du Tiourre. Ces observations corroborent celles obtenues au cours des études antérieures. Globalement les observations acquises intéressent les secteurs à habitats ouverts d'assez grande superficie associés à des terres pâturées et/ou cultivées (Mayres).

Cette répartition semble témoigner de l'influence de la continuité de ces habitats favorables avec ceux également ouverts (cultures, prés...) des terres cultivées des communes de Saint-Remèze et Gras.

La présence de l'Alouette lulu nous paraît probable sur l'extrémité aval du vallon du Gardon à proximité du village des Sallèles ainsi que sur la Ribeirole (Aiguèze). A noter que l'observation acquise sur les bords de la route touristique au niveau de la Grotte de la Madeleine en 2005 (O. Iborra) suggère la possibilité de quelques couples le long de cet axe sur les secteurs où la végétation est plus clairsemée.

Menaces

- La perte d'habitats ouverts, par fermeture des milieux est une des causes principales de son déclin,
- L'évolution de l'agriculture et les conséquences des remembrements avec la disparition du système de polyculture élevage et une intensification des pratiques culturales,
- L'utilisation de forts dosages d'engrais et de produits phytosanitaires réduisant la production de graines et d'invertébrés ainsi que la production de fourrages artificiels,
- Le comportement des différents usagers de l'espace (particuliers, sociétés d'entretien de l'espace et des infrastructures, etc.) avec l'utilisation de quantités importantes de produits phytosanitaires (désherbants et insecticides),
- L'urbanisation continue des habitats de cette espèce est aussi un facteur aggravant.

Mesures de gestion actuelle

Programme de maintien des pelouses sèches à l'aide du pastoralisme (bovins et équins) sur le massif de la Dent de Rez et plateau du Mézenc.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Maintien et restauration des milieux ouverts,
- Développer des programmes favorisant le maintien des habitats diversifiés caractéristiques de la polyculture et élevage extensifs sur les terres agricoles voisines de la ZPS notamment le plateau de St Remèze (préservation populations sources).

Relative à l'espèce

- Un suivi régulier, tous les 1 ou 2 ans, en utilisant les stations d'écoute de 20 minutes déterminées en 2007, serait utile pour vérifier et évaluer l'évolution de cette espèce sur la ZPS et pour mieux appréhender sa réactivité face à la gestion pastorale mise en œuvre sur le site. A noter que le suivi des points d'écoute sur le versant du vallon du Tiourre serait intéressant suite aux travaux réalisés en 2008 par l'ONF et la commune de Vallon Pont d'Arc (débroussaillage, sélection de tiges).
- Pour mettre en place un suivi plus global à l'échelle de la population, il faudrait prévoir un suivi tous les 5 ans avec des points d'écoute de 20 minutes sur la ZPS mais aussi hors ZPS sur les zones de plateau où l'agriculture est encore présente.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Suivi et gestion des espèces des milieux ouverts

Bruant ortolan

Emberiza hortulana (Linné, 1758)

Oiseaux
Passériforme
Embérizidé

Statut et protection

Directive Oiseaux : annexe 1
Convention de Berne : annexe 3
Liste rouge IUCN : Préoccupation mineure
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : Vulnérable
Liste rouge régionale : En danger



Source : Référentiel Régional Oiseaux Languedoc

Description de l'espèce

Le Bruant ortolan est de taille très légèrement supérieure à celle du Moineau domestique. Comme chez les autres bruants, le dessus de l'oiseau est brun rayé. En été, le plumage des mâles est aisément reconnaissable : la tête, la nuque et la poitrine sont vert olive grisâtre, la gorge et la poitrine sont franchement jaune, le dessous est roux cannelle orangé. Les pattes sont orangées. Le bec est court et conique. La femelle se distingue par la présence de taches et stries sur la poitrine et des nuances de couleurs plus subtiles et discrètes. En automne, les deux sexes ont un plumage plus terne.

Taille : 16,5 cm. Poids : 19 à 27 g.

Répartition en France et en Europe

Le Bruant ortolan niche en Europe, Asie (de la Palestine à l'Afghanistan et de l'Oural à la Mongolie occidentale) et dans le Nord-Ouest de l'Afrique. Il hiverne en Afrique subsaharienne, de la Guinée à l'Éthiopie.

En Europe, le Bruant ortolan se rencontre principalement dans les régions continentales (Finlande, Europe de l'Est) ainsi qu'en péninsule Ibérique.

En France, les populations nicheuses les plus importantes sont rencontrées dans la moitié sud du pays, (le Languedoc-Roussillon, en Provence, en Rhône-Alpes et dans le sud du Massif Central).

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Le mâle chante dès son arrivée sur les lieux de reproduction. Le nid, construit au sol dissimulé dans la végétation par la femelle, est composé d'herbes et de brindilles. En général, cinq œufs blanc bleuté, de couleur claire, tachetés de sombre sont pondus en mai-juin.

Le Bruant ortolan peut nicher en petite colonie (deux à quatre couples) et même tolérer des mâles non accouplés sur ce territoire. Les jeunes, sont nourris pendant 10 à 13 jours par les deux parents de divers insectes. Des données, indiqueraient une production de 2,4 jeunes par couple nicheur. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ cinq ans.

Activité

C'est un migrateur précoce, qui quitte ses lieux de nidification dès le mois d'août afin de rejoindre ses quartiers d'hiver situés en zone sub-saharienne. Il revient sous nos latitudes au mois de mai, parfois en avril. Le mâle a besoin d'un perchoir (un arbre, un muret), afin d'égrener son chant. Bombant la poitrine et renversant la tête en arrière à chaque strophe. C'est lors du nourrissage des jeunes que les parents sont le plus observables. L'oiseau s'alimente le plus souvent au sol mais il recherche volontiers sa nourriture dans la végétation arborée en période de reproduction. La nourriture est recherchée dans un rayon de 200 m autour du nid. En août-septembre, les bruants ortolans se rassemblent en petites bandes avant de partir de nuit vers leurs quartiers d'hiver.

Régime alimentaire

Les oiseaux se nourrissent de chenilles, de petites sauterelles et autres insectes. Un complément alimentaire est toutefois fourni par l'ingestion de graines, nourriture qui devient prépondérante lors des migrations postnuptiales et pré-nuptiales. Les jeunes sont des insectivores quasi exclusifs jusqu'à leur envol.

Habitats fréquentés

Le Bruant ortolan affectionne les espaces découverts, ensoleillés, chauds et secs, avec des espaces de sol nu et des perchoirs disséminés. Il fréquente ainsi les plaines cultivées (céréales et vignes), les friches, les garrigues à Chêne kermès recolonisant les garrigues incendiées, les causses, les versants sud de moyenne montagne et les pelouses sommitales, jusqu'à 1400 m d'altitude en Lozère et 2400m dans les Pyrénées-Orientales.

Sur les causses lozériens, l'Ortolan montre une préférence significative pour les landes dominées par le Buis (*Buxus sempervirens*) dont la hauteur est idéalement comprise entre 50 et 75 cm, et le recouvrement compris entre 0% et 46%. Il trouve un optimum dans des pourcentages de recouvrement en ligneux compris en 10 et 20% et disparaît lorsque le recouvrement excède 50%. Le recouvrement arboré doit être inférieur à 5%. La présence de points d'eau lui est favorable. Le Bruant ortolan colonise de petites parcelles faites de pâturages, de haies, de matorrals et garrigues entrecoupées de cultures variées (vignes, arbres fruitiers, etc.). Les milieux fermés ainsi que les grandes parcelles ne lui conviennent pas.

Etat des populations et tendance d'évolution

Son statut de conservation est jugé défavorable en Europe, les effectifs étant considérés comme réduits après une longue période de déclin. À l'échelle européenne, après un maximum atteint dans les années 1950, on note un large déclin entamé dans les années 1960-1970, qui se poursuit aujourd'hui. Globalement, la population aurait décliné de plus de 50% en moins de 50 ans. L'effectif total européen serait compris entre 700 000 et 1 000 000 de couples reproducteurs, l'Espagne à elle seule en compterait entre 200 000 et 225 000. En France, les dernières estimations datant des années 90 (de 10 000 à 23 000 couples), ont été élargies à 10 000-40 000 couples en raison d'un manque d'informations récentes suffisamment précises. En Rhône-Alpes, la population est évaluée entre 3500 et 5000 couples entre 1995 et 1997.

Caractéristiques et localisation de l'espèce sur le site

L'Ortolan n'a pas été observé durant la présente étude (2007). Les observations antérieures font apparaître la présence de chanteurs principalement sur le secteur du massif de la Dent de Rez au sens large (plateaux et versants). Globalement, les observations sont localisées en périphérie de la ZPS, semble-t-il sur des secteurs où la diversité des milieux est particulièrement renforcée par la proximité immédiate de terres cultivées et de garrigues (hameaux de Gerles, Reynouard, village de Gras). Bien que ces informations soient relativement anciennes (2002 et 2003 pour les données incluses ou très proches de la ZPS), la présence de 1 ou 2 chanteurs est possible sur le versant Est de la Dent de Rez et peut-être aussi sur les plateaux favorisés par la gestion pastorale mise en place. Quoi qu'il en soit, le Bruant ortolan a quasiment disparu de la ZPS.

Menaces

- Le changement des pratiques agricoles expliquent en grande partie le déclin observé (remembrement intensif, monoculture sur de vastes surfaces, l'usage de pesticides),
- L'abandon de l'agriculture en zones de garrigues et montagneuses qui entraîne la fermeture des milieux
- Les aléas climatiques comme la pluviosité en période de nidification ou bien la sécheresse au Sahel en période d'hivernage.
- Le braconnage à la tenderie principalement dans les Landes (prélèvement estimé de 5 000 à 30 000 selon les années).

Mesures de gestion actuelle

Gestion des habitats ouverts par pastoralisme.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Développer des programmes favorisant le maintien des habitats diversifiés caractéristiques de la polyculture et élevage extensifs sur les terres agricoles voisines dans la ZPS et hors ZPS sur les plateaux encore agricole (préservation populations sources).
- Le maintien du programme de pastoralisme sur la ZPS.

Relative à l'espèce

- Un suivi régulier, tous les 1 ou 2 ans, en utilisant les stations d'écoute de 20 minutes déterminées en 2007, serait utile pour vérifier et évaluer l'évolution de cette espèce sur la ZPS et pour mieux appréhender sa réactivité face à la gestion pastorale mise en œuvre sur les différents sites. A noter que le suivi des points d'écoute sur le versant du vallon du Tiourre serait intéressant suite aux travaux réalisés en 2008 par l'ONF et la commune de Vallon Pont d'Arc (déroussaillage, sélection de tiges). Bien que la superficie travaillée apparaît relativement faible, le retour de certaines espèces telle que la Pie-grièche écorcheur est possible. Pour mettre en place un suivi plus global à l'échelle de la population, il faudrait prévoir un suivi tous les 5 ans avec des points d'écoute de 20 minutes sur la ZPS et hors ZPS.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Préservation des habitats et des espèces des milieux ouverts.

Fauvette pitchou

Sylvia undata (Boddaert, 1783)



Statut et protection

Directive Oiseaux : annexe 1
 Convention de Berne : annexe2
 Liste rouge IUCN : Quasi menacé
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : Préoccupation mineure
 Liste rouge régionale : Faible risque

Oiseaux
 Passériformes
 Sylviidés



Source : Référentiel Régional Oiseaux Languedoc

Description de l'espèce

La Fauvette pitchou est un petit sylviidé qui s'entend plus qu'il ne se voit. En toutes saisons, son cri, émis fréquemment, est son meilleur indice de présence. Sa longueur est équivalente à celles des autres fauvettes mais son corps est plus petit. Le mâle présente un plumage à coloration plus vive que ceux de la femelle adulte et des jeunes. Le dos est gris foncé, la gorge, la poitrine et les flancs sont rouge vineux et la gorge est pointillée de blanc. La femelle a le dos gris brunâtre et le ventre est de couleur lie-de-vin mat.

Taille : 13 cm. Poids : 10-12 g.

Répartition en France et en Europe

La Fauvette pitchou occupe le pourtour méditerranéen et la façade atlantique jusqu'au sud de la Grande-Bretagne. Espèce sédentaire, en France, elle est particulièrement fréquente dans tout le bassin méditerranéen et elle est bien présente en Bretagne, en Poitou-Charentes, en Gironde et dans les Landes. Considérée comme polytypique, deux sous-espèces sont représentées : *Sylvia undata undata* dans le sud de la France (incluant *S. u. corsica*) et *Sylvia undata dartforiensi* (incluant *S. u. aremorica*) dans la région atlantique.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Les mâles sédentaires reprennent leur activité vocale en février. Cette dernière peut se prolonger jusqu'en juillet, des chants étant émis presque toute l'année. Le mâle construit plusieurs ébauches de nid dont l'une est sélectionnée par la femelle. Le couple achève alors la construction du nid dissimulé dans les arbustes à 1m de hauteur environ. La première ponte, de trois à cinq œufs, est généralement déposée en avril. Une seconde ponte intervient en juin ou juillet. La femelle, relayée de temps en temps par le mâle, couve pendant 12 à 14 jours. Les jeunes, nourris par les deux adultes, restent au nid de 11 à 13 jours. Pendant 10 à 15 jours après leur envol, ils sont nourris par leurs parents, puis prennent leur indépendance et quittent leur territoire de naissance. La densité du peuplement nicheur est très variable : 2 couples pour 10 ha dans les garrigues de Basse-Ardèche, mais jusqu'à un couple à l'hectare au Portugal et dans les landes de Bretagne.

Activité

La Fauvette pitchou est une espèce diurne. Elle est considérée comme sédentaire sur l'ensemble de son aire de répartition où la plupart des couples sont censés demeurer toute l'année sur le même territoire ou à proximité immédiate. Cependant l'automne voit une dispersion et un certain erratisme qui pousse des individus à fréquenter des milieux où l'espèce ne niche pas, comme les clairières forestières, les plaines cultivées ou les zones humides (sansouires de Camargue). Un mouvement de transhumance amène les nicheurs d'altitude dans des secteurs plus bas. Une véritable migration amène une petite partie des Pitchous à rejoindre l'Afrique du Nord.

Régime alimentaire

La Fauvette pitchou se nourrit dans les buissons, près du sol. Son régime alimentaire est principalement composé d'Arthropodes. Il peut inclure des libellules, divers orthoptères et coléoptères, des araignées et la consommation de fruits en automne. En région méditerranéenne, les jeunes fauvettes sont nourries presque exclusivement de chenilles aux premiers stades.

Habitats fréquentés

Dans le Midi, elle habite les fruticées denses et basses (inférieures à 2 m) de natures variées (Chêne kermès chêne vert, Romarin, Buis, Epine noire, ajoncs, Genêt scorpion, bruyères, Cistes, etc.). Le milieu le plus favorable est constitué par des formations végétales basses piquées de buissons ou de petits arbres d'un mètre de haut relativement espacés. La garrigue ouverte est occupée plus densément que les formations fermées. Elle choisit volontiers les versants ensoleillés et les terrains secs. En Rhône-Alpes, l'espèce fréquente les formations homogènes constituées d'une végétation buissonnante basse et dense (buis, genêts,...).

Dans le sud de l'Ardèche, la Fauvette pitchou est présente sur les Gras autour du Chassezac, mais aussi sur ceux de Balazuc et Lavilledieu et le plateau au nord des gorges de l'Ardèche (Saint-Remèze, Gras, Bidon) majoritairement dans les formations homogènes basses et denses (Buis et Genêts).

Etat des populations et tendance d'évolution

La population est évaluée entre 1,9 et 3,7 millions de couples en Europe. Suite à la forte régression notée entre 1970 et 1990, la population européenne n'a pas retrouvé ses effectifs, mais semble aujourd'hui stable.

En France, la population est estimée entre 200 000 et 300 000 couples et semble stable en termes d'effectifs et de répartition.

Les effectifs rhônalpins sont estimés entre 1000 et 4000 couples, répartis principalement sur les départements de la Drôme et de l'Ardèche.

Caractéristiques de l'espèce et de son habitat sur le site

La Fauvette pitchou a été contactée sur 5 stations d'écoute réparties sur les plateaux de la Dent de Rez, le Mézenc et Mouchalarède. Bien que l'étude de 2007 n'ait pas révélé sa présence sur le plateau de Mayres et sur le versant Est de la Dent de Rez, celle-ci est connue sur les formations de buis. Sa présence est également probable dans le Vallon du Tiourre et sur le versant Est de Ribeirole. Ainsi l'espèce est répartie principalement sur les landes homogènes à buis et autres ligneux bas situés sur les bordures des parcelles pâturées depuis les années 2000 (contrat natura 2000) et probablement sur un grand nombre de versants et crêtes (Gardon, Tiourre, Mayres, Le Razal, Mézenc et Dent de Rez). Des observations obtenues durant la fin des années 1990 et le début des années 2000 le long de la route touristique en période de reproduction peuvent laisser penser que des couples peuvent être cantonnés sur les habitats à végétation basse ou après une coupe à blanc du taillis. Ces observations ont concerné le Serre de Tourre (1997 : A. Ulmer), le belvédère de Gournier (1996 : C. Deliry) et la grotte de la Madeleine (2001 : O. Iborra).

A noter qu'il semble qu'entre les recensements de 1995 et 2007 le nombre de chanteurs sur les parcelles pâturées du plateau de la Dent de Rez ait diminué suite à la gestion pastorale mise en œuvre (7 chanteurs en 1995 contre 2 chanteurs en 2003 et 3 chanteurs en 2007). Ceci paraît cohérent étant donné les exigences de l'espèce.

Menaces

- La fermeture des milieux la prive de nombreux habitats.
- Les hivers rigoureux sont mal supportés par l'espèce
- La surfréquentation humaine qui engendre des problèmes de piétinement a pour effet de fragmenter son habitat et d'en diminuer la valeur.
- Les feux qui couvrent régulièrement en été de vastes superficies de landes, peuvent être très dommageables à l'espèce.
- Le défrichement à visée agricole de certaines landes ou leur transformation en forêt de production (enrésinement...).

Mesures de gestion actuelle

Aucune gestion actuellement visant directement cette espèce qui vit dans les landes uniformes.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

-Le maintien des landes à buis homogènes sur les versants. Cette espèce est en partie dépendante de l'élevage extensif ovin qui évite l'évolution des milieux qu'elle fréquente vers des stades forestiers.

-La protection des maquis et des garrigues méditerranéens.

Relative à l'espèce

Un suivi régulier, tous les 1 ou 2 ans, en utilisant les stations d'écoute de 20 minutes déterminées en 2007, serait utile pour vérifier et évaluer l'évolution de cette espèce sur la ZPS et pour mieux appréhender sa réactivité face à la gestion pastorale mise en œuvre sur les différents sites. A noter que le suivi des points d'écoute sur le versant du vallon du Tiourre serait intéressant suite aux travaux du contrat N2000 réalisé en entre 2008 et 2011 par l'ONF et la commune de Vallon Pont d'Arc (débroussaillage, sélection de tiges). Pour mettre en place un suivi plus global à l'échelle de la population, il faudrait prévoir un suivi tous les 5 ans avec des points d'écoute de 20 minutes sur la ZPS et hors ZPS.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

/

Pie-grièche écorcheur

Lanius collurio (Linnaeus, 1758)

Fiche O17



Statut et protection

Directive Oiseaux : annexe 1
 Convention de Berne : annexe 2
 Liste rouge IUCN : Préoccupation mineur
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : En déclin
 Liste rouge régionale : -

Oiseaux
 Passériformes
 Laniidés



Source : Référentiel Régional Oiseaux Languedoc Roussillon

Description de l'espèce

La Pie-grièche écorcheur, passereau de taille moyenne, à la silhouette d'un rapace "en miniature". Le mâle adulte, vivement coloré, arbore un manteau brun roux, une calotte et un croupion gris cendré, une queue noire bordée de blanc à la base et des parties inférieures d'une couleur rose vineux plus ou moins intense selon les individus. Le bec, les pattes et le masque facial sont noirs.

Taille : 17 cm. Poids : 22 à 47 g

Répartition en France et en Europe

La Pie-grièche écorcheur est une espèce très largement répartie en Europe, dans l'Est de l'Afrique (jusqu'en Afrique du Sud) et au Moyen et Proche-Orient.

L'espèce occupe une grande partie de l'Europe occidentale, dont la partie Nord de l'Espagne. L'espèce niche en Scandinavie jusqu'au cercle polaire, et s'étend dans toute l'Europe centrale jusqu'à l'Ukraine à l'est et la Grèce au sud.

En France, la Pie-grièche écorcheur est présente uniformément sur le territoire à l'exception de la pointe bretonne et d'une zone allant de la Haute-Normandie à la frontière belge. Sa nidification est régulière en moyenne montagne à partir de 600-700 m d'altitude. L'aire d'hivernage de la Pie-grièche écorcheur commence dans le sud du Kenya et s'étend pratiquement sur tout le sud de l'Afrique.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Le nid, généralement construit entre 0,5 et 1,5 m dans un buisson, le plus souvent épineux (prunelliers, aubépines, ronces, etc.), reçoit en principe entre quatre et six œufs entre mai et début de juin. L'incubation, qui dure 14 ou 15 jours, est assurée uniquement par la femelle. Normalement, les jeunes quittent le nid à l'âge de deux semaines. Des pluies persistantes et/ou des températures très basses au moins de juin peuvent avoir un impact catastrophique sur la reproduction, notamment en réduisant l'accessibilité à la nourriture.

Activité

La pie-grièche écorcheur est un migrateur strict, transsaharien. En France, l'espèce revient à la "belle saison" durant environ 4 mois (mai à septembre). Les habitats originels de l'espèce étaient les clairières et lisières. Dans les jours qui suivent son retour de migration, le mâle, arrivé le plus souvent en premier se fait remarquer par ses cris caractéristiques. Il est alors perché au sommet des plus hauts arbres. L'espèce, qui chasse à l'affût, est souvent bien visible. Chaque couple occupe un espace vital généralement compris entre 1,5 et 3 ha, volontiers à proximité d'autres couples.

Régime alimentaire

La Pie-grièche écorcheur est très opportuniste et généraliste. Toutes les études confirment qu'elle est avant tout insectivore, mais que les petits vertébrés (amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères) constituent souvent près de 5% de ses captures soit 25 à 50% de la biomasse ingérée. Presque tous les ordres d'insectes sont susceptibles de figurer au menu, mais l'on trouvera surtout des hyménoptères, des orthoptères et des coléoptères. Gastéropodes et araignées sont capturés de temps à autre, ces dernières, surtout pour nourrir les poussins pendant la première semaine.

Habitats fréquentés

La Pie-grièche écorcheur est une espèce typique des milieux semi-ouverts : buisson bas épineux, perchoirs d'une hauteur comprise entre un et trois mètres, zones herbeuses riches en gros insectes. Actuellement, les milieux pourvus en pies-grièches écorcheurs se caractérisent par la présence de prairies de fauche et/ou de pâtures extensives, parfois traversées par des haies, mais toujours plus ou moins ponctués de buissons bas (ronces surtout), d'arbres isolés et d'arbustes divers, souvent épineux et de clôtures (barbelés). La Pie-grièche écorcheur évite totalement les forêts fermées, mais aussi des milieux ouverts y compris prairial quand ils sont complètement dépourvus de végétation ligneuse. En forêt, dans le cadre des traitements en futaie régulière, elle peut être présente dans les premiers stades de la régénération, notamment après les coupes d'ensemencement. La Pie-grièche écorcheur est une espèce typique des milieux agro-pastoraux, à condition cependant que ces derniers offrent des possibilités de nidification (buissons) et de chasse (perchoirs).

Etat des populations et tendance d'évolution

L'effectif mondial est estimé entre 6 et 13 millions de couples. La population européenne, stabilisée dans de nombreux pays, continue à régresser dans les pays nordiques Grande-Bretagne, Scandinavie, en Italie, dans les Balkans, en Grèce et en Turquie. A l'échelle du Paléarctique, l'espèce n'apparaît pas dans les différentes catégories d'espèces menacées, mais reste "à surveiller" étant donné le déclin noté en Europe et en France. En Rhône-Alpes, la population était estimée pour la période 1993-1997 entre 10 000 et 50 000 couples.

Caractéristiques et localisation de l'espèce sur le site

Les deux observations obtenues au cours de l'étude se situent au-dessus de 630 mètres d'altitude, ce qui est à moins de 100 m du point culminant de cette région méditerranéenne (Dent de Rez, 719m). A noter, qu'en 2003, l'espèce avait été contactée à 2 reprises, sans que l'on puisse préciser son statut, sur deux autres points d'écoute à des altitudes allant de 450 à 530 mètres. Sans tenir compte du statut biologique (reproducteur ou non) les 4 stations d'écoute où l'espèce a été contactée (2003 et 2007) se caractérisent par la présence de parcours pastoraux pâturés par des bovins, associés à des buissons épineux (ronce, genévrier oxycèdre, ...). Ceci est conforme aux descriptions habituelles de son habitat.

Plusieurs raisons peuvent expliquer la répartition actuelle de l'espèce sur la ZPS. La majorité des grandes étendues de garrigues ouvertes présentes autrefois sur les plateaux et crêtes sont aujourd'hui recouvertes d'une végétation buissonnante ouverte à dense sur des herbacées hautes, en friche, souvent envahies de ligneux bas (genêt scorpion, buis...). L'absence de végétation rase est probablement un facteur limitant important sur ces secteurs.

Menaces

- Changements brutaux des pratiques agricoles intervenus au cours des 40 dernières années : recul des prairies, remembrements, régression des haies,
- L'utilisation accrue de pesticides par son impact sur les populations d'invertébrés,
- Le développement des produits vétérinaires et notamment les helminthocides, utilisés pour le traitement parasitaire du bétail qui ont un impact sur la ressource alimentaire (insectes coprophages),
- La fermeture des milieux,
- Les possibles changements climatiques
- La régression de l'agriculture extensive basée sur la polyculture élevage et surtout sur l'élevage de bovins ou d'ovins.

Mesures de gestion actuelle

Programme de maintien des pelouses sèches à l'aide du pastoralisme (bovin et équin) sur le massif de la Dent de Rez et plateau du Mézenc.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Maintenir la programme de pastoralisme sur la ZPS,
- Développer des programmes favorisant le maintien des habitats diversifiés caractéristiques de la polyculture et élevage extensifs sur les terres agricoles voisines, hors ZPS (préservation populations sources).
- Limiter l'utilisation des produits vétérinaires, traitements insecticides et phytosanitaires sur les secteurs favorables à l'espèce,
- Restaurer et préserver des prairies permanentes (de fauche et de pâture).

Relative à l'espèce

Un suivi régulier, tous les 1 ou 2 ans, en utilisant les stations d'écoute de 20 minutes déterminées en 2007, serait utile pour vérifier et évaluer l'évolution de cette espèce sur la ZPS et pour mieux appréhender sa réactivité face à la gestion pastorale mise en œuvre sur les différents sites. A noter que le suivi des points d'écoute sur le versant du vallon du Tiourre serait intéressant suite aux travaux réalisés en 2008 par l'ONF et la commune de Vallon Pont d'Arc (débroussaillage, sélection de tiges). Bien que la superficie travaillée apparaît relativement faible, le retour de certaines espèces telle que la Pie-grièche écorcheur est possible. Pour mettre en place un suivi plus global à l'échelle de la population, il faudrait prévoir un suivi tous les 5 ans avec des points d'écoute de 20 minutes sur la ZPS et hors ZPS.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Suivi et gestion des espèces des milieux ouverts

Pipit rousseline

Anthus campestris (Linné, 1758)

Oiseaux
Passériformes
Motacillidés



Statut et protection

Directive Oiseaux : annexe 1
Convention de Berne : annexe 2
Liste rouge IUCN : Quasi menacé
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : Préoccupation mineure
Liste rouge régionale : Faible risque



Source : Référentiel Régional Oiseaux Languedoc Roussillon

Description de l'espèce

Le Pipit rousseline est un petit passereau discret, aux teintes beige et sable qui le rendent très mimétique dans ses milieux de prédilection : steppes, garrigue rase,... L'espèce, qui peuple les milieux ouverts, court rapidement entre les touffes de végétation. La coloration générale des parties supérieures est chamois fauve unies. Les parties inférieures sont crème, avec quelques fines stries éparées sur les côtés de la poitrine. Le sourcil est large et blanc et les lores noires. Les pattes sont de couleur chair.

Taille : 16,5 cm

Répartition en France et en Europe

Le Pipit rousseline niche au travers de l'Europe moyenne et tempérée, du Portugal à la Russie européenne.

L'hivernage prend place en Afrique tropicale, au sud du Sahara, en région sahélienne principalement, et sur le sous-continent indien.

En France le Pipit rousseline est un visiteur d'été qui niche principalement dans la région méditerranéenne, remontant jusqu'à la Drôme et l'Ardèche. Plus au nord, il se reproduit dans une partie du quart sud-ouest du pays. Il est signalé également au pied des Pyrénées, mais sa reproduction semble y être le plus souvent occasionnelle ou non prouvée.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Les densités sont variables, allant de 0,4-0,6 couple pour 10 hectares en Camargue à 5,5 chanteurs pour une superficie identique dans les meilleures garrigues du Gard. Les reproducteurs s'installent sur leur territoire parfois dès la fin mars. Le nid est très souvent camouflé dans la végétation rase à même le sol, il est volumineux, fait de brindilles, d'herbes sèches et de mousse. La ponte, déposée vers la fin mai, comporte quatre à cinq œufs. Ils seront couvés pendant environ deux semaines. Les jeunes séjournent au nid pendant 13 à 14 jours. Ils demeurent dépendants jusqu'à l'âge de quatre semaines.

Activité

Le Pipit rousseline est une espèce migratrice transsaharienne, visiteur d'été en Europe et strictement insectivore. L'espèce revient en France dès la fin du mois de mars dans le Sud, mais c'est surtout en avril que s'installent les nicheurs. Les nicheurs français se trouvent du niveau de la mer jusqu'en altitude. Le mâle chante en vol et parcourt son territoire (de 4 à 12 ha). Des regroupements d'oiseaux s'effectuent de fin juillet à fin août avant les premiers mouvements migratoires.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Pipit rousseline est constitué principalement d'insectes et de larves qu'il capture à la suite d'une course brève.

En hiver, il peut se nourrir également de graines, mais cela reste occasionnel. En période hivernale, termites et sauterelles figurent au premier rang de ses proies.

Habitats fréquentés

Le Pipit rousseline est typiquement un oiseau de milieu ouvert, à végétation rase. Il se plaît dans les milieux semi-arides, fréquemment sablonneux ou rocailleux. En France, il fréquente le matorral ouvert du Midi méditerranéen, les steppes à salicornes. Il est aussi présent dans certaines cultures, notamment la vigne ou la lavande. En altitude, il fréquente les pelouses. Dans ses quartiers d'hiver africains, le Pipit rousseline se rencontre dans la savane.

Etat des populations et tendance d'évolution

Les effectifs mondiaux de l'espèce sont inconnus. A l'échelle européenne, le Pipit rousseline est classé « en déclin ». Les effectifs sont situés dans une fourchette comprise entre 1 et 1,9 millions de couples. Les pays européens qui accueillent les plus grosses populations sont l'Espagne avec 400 000 à 640 000 couples, la Russie (130 000 à 250 000 couples), puis la Roumanie 150 000 à 220 000 couples), tandis que des pays comme la France, se situent autour de 20 000 - 30 000 couples en 1980. En France, il figure dans la catégorie « à surveiller ». Au début des années 1990, la population nicheuse française était estimée à plus de 10 000 couples, tandis qu'à la fin de cette décennie, elle est évaluée à environ 15 000 à 20 000 couples.

Caractéristique et localisation de l'espèce sur le site

Les stations d'écoute où l'espèce a été observée durant l'étude de 2007 se situent sur le plateau du Mézenc et sur le versant Est de la Dent de Rez (Gerles).

Les observations antérieures indiquent approximativement la même répartition, mais avec en plus des individus chanteurs sur le plateau de la Dent de Rez (1990, 1998, 2002 et 2003). La gestion pastorale du plateau de la Dent de Rez devrait avoir profité au Pipit rousseline. Le fait de ne pas avoir obtenu de contact en 2007 n'indique pas forcément une absence totale de l'espèce. Sa présence nous paraît également possible sur Mayres et à l'extrémité aval du Vallon du Gardon (terres cultivées des Sallèles).

Menaces

- La déprise agricole, notamment sur les milieux autrefois largement pacagés (coteaux calcaires, pelouses sèches...), a conduit à une fermeture des milieux favorables à l'espèce,
- La modification des pratiques culturales avec l'irrigation, le développement de la vigne, l'utilisation importante de produits phytosanitaires a conduit à une réduction des ressources alimentaires,
- L'urbanisation et la sur-fréquentation humaine peuvent participer à la disparition et à la dégradation de l'ensemble de ses habitats.

Mesures de gestion actuelle

Gestion des habitats ouverts par pastoralisme sur le massif de la Dent de Rez.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Maintenir le programme de pastoralisme sur la ZPS,
- Développer des programmes favorisant le maintien des habitats diversifiés caractéristiques de la polyculture et élevage extensifs sur les terres agricoles voisines, hors ZPS (préservation populations sources).
- Dans les habitats cultivés, la mesure principale consiste à limiter ou supprimer l'utilisation des pesticides.

Relative à l'espèce

- Conservation des habitats en limitant l'urbanisation ainsi que la tranquillité des sites de reproduction en limitant la fréquentation humaine en période de nidification,
- Améliorer les connaissances par un suivi régulier, tous les 1 ou 2 ans, en utilisant les stations d'écoute de 20 minutes déterminées en 2007, serait utile pour vérifier et évaluer l'évolution de cette espèce sur la ZPS et pour mieux appréhender sa réactivité face à la gestion pastorale mise en œuvre sur les différents sites. A noter que le suivi des points d'écoute sur le versant du vallon du Tiourre serait intéressant suite aux travaux réalisés en 2008 par l'ONF et la commune de Vallon Pont d'Arc (débroussaillage, sélection de tiges). Bien que la superficie travaillée apparaît relativement faible, le retour de certaines espèces telle que le Pipit est possible. Pour mettre en place un suivi plus global à l'échelle de la population, il faudrait prévoir un suivi tous les 5 ans avec des points d'écoute de 20 minutes sur la ZPS et hors ZPS.

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Préservation des habitats et des espèces des milieux ouverts.

Engoulevent d'Europe

Caprimulgus europaeus (Linné, 1758)

Fiche O19



Statut et protection

Directive Oiseaux : annexe 1
 Convention de Berne : annexe 2
 Liste rouge IUCN : Préoccupation mineure
 Protection nationale : oui
 Liste rouge nationale : En déclin
 Liste rouge régionale : Faible risque

Oiseaux
 Caprimulgiformes
 Caprimulgidés



Source : Référentiel Régional Oiseaux Lanauedoc

Description de l'espèce

Oiseau élancé à tête large et aplatie, petit bec noir, pattes sombres très courtes, ailes fines et pointues, longue queue. Son plumage, très cryptique, est gris brun marbré et vermiculé de taches allant du gris pâle, au roux et au noir. Ajouté à sa posture typique et immobile, ce plumage cryptique lui permet de passer totalement inaperçu en journée lorsqu'il se repose au milieu de la végétation. En vol lorsqu'on aperçoit l'oiseau à la tombée de la nuit, la forme des ailes, le vol souple et capricieux ainsi que les taches blanches à l'extrémité des ailes sont autant d'éléments déterminants. Le chant de cette espèce nocturne est le critère d'identification dans notre pays. Il consiste en un ronronnement sourd portant jusqu'à cinq cents mètres et rappelant un bruit de cyclomoteur
 Taille : 26-28 cm. Envergure : 54-60 cm.

Répartition en France et en Europe

En période de reproduction, l'aire s'étend sur l'ensemble de l'Europe, y compris le sud des pays nordiques. L'Engoulevent est un migrateur transsaharien. L'hivernage a lieu en Afrique tropicale, jusqu'au sud du continent.

En France, si l'espèce est présente dans tout le pays, elle reste plus rare dans la moitié nord. Elle est plus commune en moyenne montagne (<800m) mais on peut la rencontrer exceptionnellement jusqu'à 1800 m. En Rhône-Alpes, le nombre de couples entre 1993 et 1997 a été estimé entre 700 et 2000. Dans cette région il est réparti principalement dans les plaines et collines et peut atteindre une altitude d'environ 1000m.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Le nid, construit sur un sol sec, est un tapis sommaire de feuilles mortes ou d'écorces. Courant mai, la femelle couve les deux œufs durant 18 jours. L'envol des jeunes a généralement lieu au bout de 18-20 jours mais les jeunes sont mobiles dès les premiers jours. Deux pontes ont souvent lieu, la première à partir de fin mai, la seconde à partir de fin juin. Quelques baguages ont été effectués et montrent une fidélité des adultes au site de nidification.

Activité

L'Engoulevent est migrateur transsaharien et de mœurs crépusculaires. Cet oiseau strictement insectivore chasse au vol, celui-ci est silencieux, à basse altitude, irrégulier dans ses trajectoires. Son activité se déroule en début et fin de nuit. Il peut chasser à plusieurs kilomètres de son site de nidification. La migration, nocturne, est peu documentée. Les adultes arrivent en France à partir de mi-avril jusque fin avril. Les adultes débutent leur fin août mais l'essentiel des départs a lieu en septembre.

Régime alimentaire

L'Engoulevent se nourrit essentiellement de papillons nocturnes (Pyrales, Géométrides, Noctuelles), de coléoptères (Longicornes, Cérambycidés), de tipules et de fourmis ailées. Les proies sont capturées dans l'air, parfois à proximité du sol, jusqu'à la cime des arbres. L'activité de chasse dure de une à trois heures suivant les conditions. L'oiseau consomme en moyenne 17 g de nourriture par jour.

Habitats fréquentés

Le territoire de l'Engoulevent est un espace semi ouvert, semi boisé, avec des zones buissonnantes et des parties de sol nu. Cette espèce nichant au sol a besoin d'un substrat sec, sablonneux ou pierreux, qui se réchauffe facilement le jour. Il occupe une large gamme de milieux allant de la garrigue basse ponctuée de quelques arbres en bord de mer aux peuplements résineux bordés de pâtures jusqu'à plus de 1000m d'altitude. Il fréquente également les pinèdes de dunes, les landes, les clairières, les coupes rases forestières de plus de 10ha et plus généralement les zones de cultures. En forêt, il occupe les parcelles feuillues et résineuses en régénération naturelle ou artificielle qui peuvent comporter quelques arbres pour les postes de chants. Lors de l'hivernage, au sud et à l'est de l'Afrique, il occupe les savanes sèches et les clairières forestières.

Etat des populations et tendance d'évolution

Le statut de conservation de l'Engoulevent en Europe est défavorable. L'espèce a subi un déclin dans la plupart des pays, sauf en Europe centrale. Toutefois, en Grande-Bretagne, après un déclin dans les années 1970, il a recouvré 75% de ses effectifs d'antan. La population européenne (Turquie incluse) est estimée à 470 000 – 1 million de couples. En France, les effectifs ne sont pas connus, ils sont estimés entre 40 000 et 160 000 couples, soit plus de 10% de la population européenne, avec de faibles effectifs dans l'Est, le Nord, en montagne et des effectifs élevés dans la moitié sud du pays. Depuis quelques années, les régions à faibles effectifs subissent un déclin lié à une intensification des pratiques agricoles. Toutefois, celles-ci ne suffisent pas à expliquer totalement le déclin observé.

Caractéristiques de l'espèce et de son habitat sur le site

Le sud des départements de l'Ardèche et de la Drôme présente les effectifs les plus élevés. Ainsi il est présent sur l'ensemble de l'Ardèche méridionale là où il trouve des habitats favorables. Il est signalé sur les Gras de Lablachère, de Lavilledieu et autour des gorges de Chassezac. Il a été observé également sur les Gras de Balazuc et Uzer, et de Labeaume. En 2009, l'Engoulevent a été observé par S. Compère sur les Gras de Les Vans et à Banne, par J. Courcelle aux Borels à Berrias-Casteljau et enfin par C. Tourre sur les Roberts à Saint-Alban-Auriolles.

Menaces

-La destruction de ses habitats constitue une menace importante (milieux ouverts, landes, garrigue basse ...).

- L'arrêt de l'exploitation du bois et la disparition progressive de l'élevage engendre l'évolution des garrigues ouvertes vers des garrigues boisées, milieu moins favorable à l'espèce.

-L'évolution de l'agriculture vers l'élevage intensif, la conversion des herbages en terres arables et l'utilisation de pesticides diminue la disponibilité en nourriture pour l'Engoulevent.

- La réalisation de travaux forestiers pendant la période de reproduction, peut contribuer au déclin de ces populations en abaissant le taux de réussite des nichées

-L'accroissement important de trafic automobile et le développement du réseau routier entraîne une mortalité plus importante du fait de sa technique de chasse et son habitude de se poser la nuit sur la chaussée.

-La prolifération actuelle du sanglier accentue la prédation sur les espèces nichant au sol.

Mesures de gestion actuelle

Gestion des habitats ouverts par pastoralisme sur le massif de la Dent de Rez.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- Le maintien du programme de pastoralisme sur la ZPS,

- Développer des programmes favorisant le maintien des habitats diversifiés caractéristiques de la polyculture et élevage extensifs sur les terres agricoles voisines, hors ZPS (préservation populations sources).

Relative à l'espèce

Compléter les connaissances et préciser les résultats obtenus. Réaliser de nouvelles écoutes crépusculaires sur les secteurs faisant l'objet d'une gestion des habitats ouverts (Dent de Rez, Eyrole, Mézenc, Mouchalarède, Baravon, Vallon du Tiourre).

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

Préservation des habitats et des espèces des milieux ouverts

Grand-duc d'Europe

Bubo bubo (Linné, 1758)

Oiseaux
Strigiformes
Strigidés



Statut et protection

Directive Oiseaux : annexe 1
Convention de Berne : annexe 2
Liste rouge IUCN : Préoccupation mineure
Protection nationale : oui
Liste rouge nationale : Préoccupation mineure
Liste rouge régionale : Vulnérable



Source : Référentiel Régional Oiseaux Languedoc Roussillon

Description de l'espèce

C'est le plus grand de nos rapaces nocturnes. Le dos, de teinte brune ou roussâtre, est marqué de barres noires. La gorge est blanche, surtout chez le mâle. Les plumes de la poitrine et du ventre sont jaunes à rousse. L'iris est orangé, presque rouge, mais il existe des individus avec un iris jaune. Le chant, facile à reconnaître, est un hullement sur deux ou trois notes.

Taille : 60-75 cm. Envergure : 160-188 cm.

Répartition en France et en Europe

Le Grand-duc a une très vaste répartition géographique qui s'étend en Europe, Asie et Afrique du nord. En Europe, il est présent dans tous les pays, à l'exception des îles britanniques. En France, sa répartition s'étend principalement sur les reliefs depuis les Pyrénées jusque dans les Ardennes en passant par le pourtour méditerranéen, le Massif Central, les Alpes. La population nationale est estimée à 1649 couples et les effectifs pour la région Rhône-Alpes sont évalués entre 275 et 400 couples. Le Grand-duc a connu un fort déclin avant les années 1990 dans le sud de l'Europe. Depuis, la population s'est stabilisée avec les populations les plus importantes en Espagne, Russie, Finlande, Norvège et France.

Caractères biologiques et écologiques

Reproduction

Le Grand-duc d'Europe est un rapace nocturne nettement sédentaire et territorial. Le territoire est ainsi occupé toute l'année et les couples sont unis pour la vie. L'aire est le plus souvent sur une vire rocheuse, les œufs sont déposés directement sur le sol, sans aucun apport de matériau. En forêt, l'aire peut être située au pied d'un grand arbre ou dans une ancienne aire de rapace. La ponte, de un à quatre œufs, est déposée au plus tôt fin décembre et jusqu'en avril. Les œufs sont couvés 35 jours par la femelle et les jeunes restent à l'aire environ deux mois. Les deux adultes nourrissent les petits mais seule la femelle est capable de dépecer les proies. La moyenne du nombre de jeunes à l'envol varie de 1,4 à 2,6 suivant les populations étudiées. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 24 ans.

Activité

Le Grand-duc vit en couple et peut être observé toute l'année sur son site. La nuit, le Grand-duc quitte ses rochers après avoir stationné quelques temps sur un poste dégagé. L'essentiel du territoire de chasse est limité à un rayon de 2 km autour du site. Le Grand-duc est une espèce nettement sédentaire, les jeunes peuvent se disperser jusqu'à 350 km de leur lieu de naissance.

Régime alimentaire

Véritable super prédateur, le Grand-duc peut consommer toutes les proies qu'il peut maîtriser, du coléoptère au Héron cendré. En France, les mammifères forment près de 80% des proies capturées avec quatre grands régimes : Rat surmulot, Hérisson d'Europe, Lapin de Garenne, Lièvre et micromammifères. Dans les sites proches des cours d'eau, les poissons sont systématiquement pêchés. Dans les secteurs où sont situées des décharges, les Grands-ducs dépendent uniquement des rats surmulots.

Habitats fréquentés

Alors qu'en Europe de l'Est et du Nord, le Grand-duc occupe une grande variété de milieux, dont les zones marécageuses et surtout les forêts, dans notre pays, l'espèce reste, pour l'essentiel, limitée aux zones rupestres. Le Grand-duc montre, pour la chasse, une nette préférence pour les milieux ouverts : plaine agricole, garrigues, marais, lisières forestières...

Etat des populations et tendance d'évolution

Le statut de conservation de l'espèce est défavorable en Europe. Après un déclin dans les années 1970-1990 dans les pays du sud comme l'Espagne, l'Italie et la Grèce, la population est restée stable ou s'est accrue dans la majeure partie des pays européens dans les années 1990-2000. Les effectifs européens sont estimés entre 19 000 et 38 000 couples.

En France, l'espèce est considérée comme rare. Au 19ème siècle, l'espèce était très largement répandue, même en plaine. Son aire de répartition s'est contractée rapidement au XXème siècle suite aux persécutions (destruction dont le piège à poteau, utilisation intensive de tous les espaces par l'agriculture) pour se restreindre aux régions accidentées. Estimée à 500-700 couples en 1989, la population française était estimée à 1000 couples 10 ans plus tard. Elle a encore augmenté depuis. Les effectifs français du Grand-duc sont certainement supérieurs à 1 600 couples. Aujourd'hui, le Grand-duc continue sa progression géographique. Cependant, il semble marquer le pas, comme la plupart des espèces faussement considérées comme strictement rupestres, devant le faible attrait de nos forêts de plaine qui ne semblent pas aujourd'hui correspondre à ses exigences.

Caractéristique et localisation de l'espèce sur le site

Dans l'Ardèche méridionale calcaire (Les Vans, Aubenas, Le Teil, Saint-Martin d'Ardèche) la base de données du CORA fait apparaître de 35 à 40 sites connus (CORA Ardèche). Ces sites connus sont localisés majoritairement sur des falaises le long des cours d'eau depuis la rivière jusqu'aux petits ruisseaux intermittents. Cette distribution observée dissimule l'aptitude de l'espèce à s'installer dans de nombreux habitats pour la nidification allant des falaises jusqu'au sol en passant par les grands arbres.

Deux couples sont cantonnés dans la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche (Madeleine et Aiguèze), deux dans le Site Classé du Pont d'Arc (Cirque de Giens et Tiourre) et deux dans le périmètre de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope de la Dent de Rez (Trou de la Lune et Pont de Laval). Le statut des individus notés sur la Zone Domaniale de Bois Sauvage n'a pas pu être précisé. Les contacts y sont irréguliers et bien qu'il soit impossible de déterminer l'origine des oiseaux, la présence d'un couple sur le secteur est possible comme il est possible aussi que ces oiseaux proviennent de la vallée de l'Ibie très proche. Deux sites supplémentaires sont notés au voisinage de la ZPS, un sur la commune de Vallon-Pont-d'Arc et un sur la commune de Gras. En conclusion sont connus 6 sites occupés par le Grand-duc d'Europe à l'intérieur des limites de la ZPS et on peut penser que 2 à 3 couples supplémentaires y vivent.

Menaces

- L'espèce paye une lourde tribu liée aux collisions avec les lignes électriques, câbles aériens, éoliennes.
- La dégradation des habitats et notamment l'effondrement des populations de Lapin de garenne semblent les plus importants facteurs limitant pour l'espèce,
- Les dérangements par les sports de pleine nature (escalade, via ferrata, vol à voile, chasse photographique,...),
- Le développement de l'urbanisation et le défrichement pour l'agriculture constituent des menaces en réduisant les espaces nécessaires à l'espèce même si elle peut nicher à quelques centaines de mètres des habitations.

Mesures de gestion actuelle

Suivi de la population de Grand Duc par comptage nocturne dans la ZPS.

Mesures de gestion proposées

Relative à l'habitat de l'espèce

- La neutralisation des pylônes électriques et signalisation des câbles aériens.
- Le maintien des habitats favorables par le pastoralisme sur la ZPS,
- La préservation des sites rupestres,
- Le développement des programmes favorisant le maintien des habitats diversifiés caractéristiques de la polyculture et élevage extensifs sur les terres agricoles voisines, hors ZPS (préservation populations sources).

Relative à l'espèce

- La poursuite et l'amélioration du suivi de la population et de la surveillance des secteurs de nidification

Conséquences de la gestion sur d'autres espèces

- La préservation des habitats et des espèces des milieux ouverts et des habitats et des espèces rupestres.